

Les crimes et délits constatés ont augmenté de 5,72 % en 2000

LE NOMBRE des infractions (crimes et délits) constatés par la police et la gendarmerie pendant l'année 2000 a augmenté de 5,72 % par rapport à 1999. C'est la plus forte hausse de la décennie, à l'exception de l'année 1991. Ce sont les départements à dominante rurale qui ont enregistré les croissances les plus spectaculaires. La gendarmerie enregistre une hausse plus forte que la police, liée à un transfert vers les zones qui sont sous son contrôle. La délinquance économique et financière (+ 19,08 %) et les vols (notamment de téléphones portables) sont les principaux facteurs de hausse. Les escroqueries à la carte bancaire (49 %) progressent fortement pour la deuxième année consécutive.

Lire page 10,
notre éditorial page 17
et le point de vue
de Dominique Monjardet page 19

Rouen : le débat sur la fusion

ROUEN doit-elle doubler sa population ? La capitale de Haute-Normandie ne totalise que 100 000 habitants, alors que son agglomération en compte 400 000. Depuis des années, ce déséquilibre préoccupe les élus rouennais. Pour assurer le développement de sa ville, le maire, Yvon Robert (PS), table sur l'essor de la coopération intercommunale, tandis que son principal concurrent, Pierre Albertini (UDF), affirme que Rouen doit atteindre 240 000 habitants, par une fusion-association avec les communes environnantes. Les élections des 11 et 18 mars sont vitales pour le Parti communiste, qui compte sur sa participation à la gauche plurielle pour sauver son « périmètre » municipal.

Rouen page 12, le PCF page 6

Gros ennuis pour le Lyonnais



JEAN PEYRELEVADE

EN CALIFORNIE, les procédures judiciaires contre le Crédit Lyonnais, son ancienne filiale Altus et le CDR, dans l'affaire Executive Life, pourraient coûter cher à la banque. Jean Peyrelevade, président du Lyonnais, sera entendu avant la fin du mois par la justice américaine.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 203 - 7,50 F

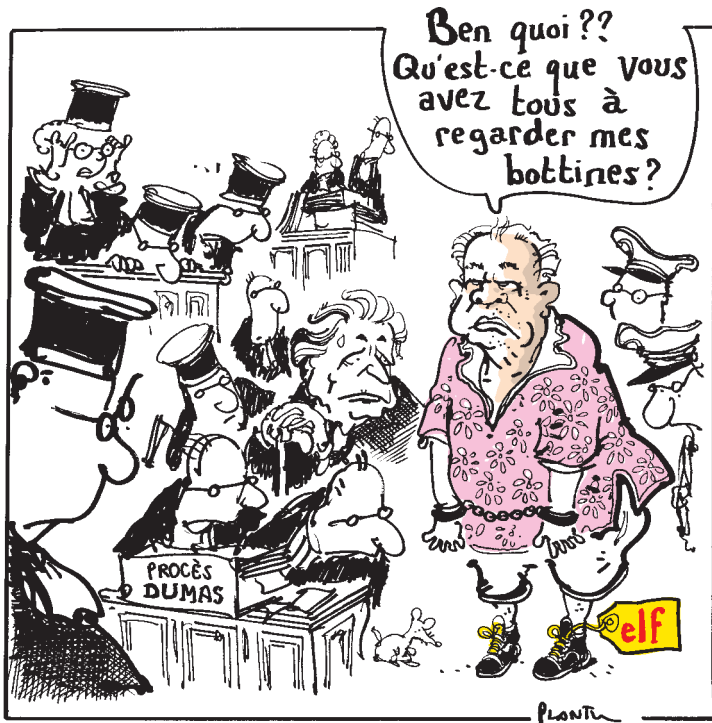


Affaire Elf : Alfred Sirven a été arrêté

● Personnage-clé de ce scandale politique et financier, il a été interpellé aux Philippines, vendredi matin ● En fuite depuis trois ans, l'ancien directeur d'Elf Aquitaine International devait être expulsé vers la France ● Son arrestation intervient en plein procès de Roland Dumas

ALFRED SIRVEN, l'homme-clé de l'affaire Elf, en fuite depuis trois ans, a été interpellé vendredi 2 février, à 8 h 15 GMT, aux Philippines. Vivant aux Philippines sous une fausse identité, il devait être expulsé vers la France dès vendredi soir. Agé de 74 ans, l'ancien directeur des affaires générales du groupe pétrolier sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent (1989-1993), est considéré comme le personnage central des détournements commis au préjudice de l'entreprise alors publique, estimés à 3 milliards de francs. L'interpellation d'Alfred Sirven, en plein procès de Roland Dumas à Paris, devrait relancer les enquêtes sur l'affaire Elf.

Selon les conclusions du juge Paul Perraudin, de Genève, les détournements directement effectués via les comptes bancaires suisses dont Alfred Sirven était l'ayant droit avoisineraient 1,5 milliard de francs. Alfred Sirven qui dirigeait, après sa retraite officielle, une filiale suisse d'Elf Aquitaine - Elf Aquitaine International - avait pris en charge des salaires de complaisance dont bénéficiaient des personnalités, dont Christine Deviers-Joncour, ancienne maîtresse de Roland Dumas. Les enquêteurs s'étaient aussi lancés sur la piste de nombreux paradis fiscaux après avoir examiné les dizaines de comptes suisses gérés par Alfred Sirven. Lui seul serait en mesure d'expliquer le sens de ces opérations bancaires qui ne paraissent pas toutes liées à des projets pétroliers.



A Paris, M^e Jean-René Farthouat, avocat de Roland Dumas, a estimé que l'arrestation d'Alfred Sirven devrait entraîner le renvoi du procès. M^e Sophie Bottai, avocate de Christine Deviers-Joncour, demande elle aussi le renvoi, estimant « qu'il n'est pas imaginable de continuer le procès (...) alors que la plupart des prévenus ont fait porter à Alfred Sirven l'ensemble des maux de la société Elf ».

Lire page 9



MONDIAL DE HANDBALL

La France en demi-finales

Grâce à son capitaine, Jackson Richardson, l'équipe de France de handball commence à rêver après sa victoire difficile (26-23) contre l'Allemagne (en photo, Grégory Anquetil et Joël Abati). Elle affrontera, en demi-finale du championnat du monde, samedi 3 février au Palais omnisports de Paris-Bercy, l'équipe d'Égypte, qui a éliminé la Russie, championne olympique en titre. L'autre demi-finale opposera dans la même salle la Suède à la Yougoslavie.

p. 27

Sur l'île aux vaches folles, quatre martyrs de la science

ÎLE DE RIEMS (mer Baltique)
de notre envoyé spécial

Ils sont quatre. Quatre bovins suspects confinés sur l'île de Riems, dans la Baltique, au large de l'Allemagne. Rejeton d'une vache folle importée de Suisse, le taureau Manfred est arrivé en 1997 sur cette terre désolée de Poméranie, sous bonne garde de l'Agence fédérale de recherche sur les maladies contagieuses des animaux. Il y est longtemps resté seul. Dans une Allemagne qui se prétendait épargnée par l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), il n'était pas question d'importer des bovins malades ni même de faire des expérimentations. Et puis, fin novembre 2000, le pays découvre qu'il est lui aussi touché. En janvier, Manfred voit arriver Raffi et Otto, sœur jumelle et veau d'une vache folle bavaroise, ainsi que Lutz, fils de vache folle né par césarienne. Ils sont les premiers arrivants de ce centre coupé du monde, appelé à étudier l'ESB et qui pourrait devenir l'île aux vaches folles.

L'île-laboratoire fut créée il y a près d'un siècle par un disciple de Robert Koch, Friedrich Loeffler, découvreur de la diphtérie. Il étudiait

la fièvre aphteuse et multipliait les expériences dans une étable proche de l'université de Greifswald, où il enseignait. Mais la prophylaxie était douteuse. Accusé d'être responsable d'épidémies, le chercheur fut interdit de travaux en 1907. Il acquit alors, à quelques kilomètres de là, la petite île de Riems, 28 hectares, où il poursuivit ses recherches, coupé du monde. Après sa mort, en 1915, le centre prit de l'ampleur dans l'entre-deux-guerres. Animaux et humains furent transportés par bac sur l'île interdite. On y installa un téléphérique pour y transporter des matériaux lourds. Ce n'est qu'en 1971 qu'une digue reliera les installations à la terre, mais l'isolation restera draconienne. Sous la RDA, les chercheurs seront confinés sur l'île, accessible avec un permis spécial.

Dans la bibliothèque, bâtiment d'art nazi achevé en 1940, des fresques des années 1960 à la gloire de cochons transfusés et des laboratoires rappellent l'épopée des chercheurs de l'Allemagne de l'Est. Avant la chute du mur de Berlin, le centre comptait quelque 850 salariés, affectés à la recherche et à la production de qua-

torze vaccins. Les effectifs ont été divisés par cinq après la réunification. On se concentre aujourd'hui sur la recherche. La quarantaine n'est plus aussi stricte : un bâtiment entièrement confiné a été construit pour éviter la propagation des agents infectieux.

Riems veut maintenant se lancer dans l'étude de l'ESB. Le directeur de l'agence fédérale, Thomas Mettenleiter, a créé un département spécialisé sur l'épizootie, qui emploiera une vingtaine de personnes, après rapatriement des activités existant déjà à Tübingen. Son projet est d'étudier les modes de contamination sur un troupeau de trente à cinquante vaches, appelées à devenir martyres de la science. D'autres animaux l'ont été avant elles : une vache en bronze, un mur de brique représentant poules et lapins, un mémorial pour cochons d'Inde sont autant de monuments érigés à la gloire des animaux sacrifiés de Riems. Pour l'heure, l'Allemagne se soucie surtout des 400 000 bovins qu'il va falloir abattre pour soutenir les cours du bœuf.

Arnaud Leparentier



ITINÉRAIRE

Une histoire allemande

Silke Maier-Witt (photo), fille révoltée d'un soldat SS, a fait la guerre à son pays au sein de la Fraction armée rouge allemande avant de se dissocier du terrorisme, en 1980. Accusée de complicité dans le meurtre de Hanns-Martin Schleyer, elle fera cinq ans de prison. Aujourd'hui psychologue au Kosovo, elle pense les plaies d'une autre guerre. Enquête sur une génération perdue.

p. 16

La question sociale à Davos

LA FIBRE SOCIALE aurait-elle touché les « global leaders » à Davos ? L'ambiance était loin, lors de cette trente et unième édition du Forum économique mondial, de l'euphorie de l'an passé, nourrie de la solide croissance américaine et des promesses infinies de la nouvelle économie. Du 25 au 30 janvier, Davos s'est interrogé. Les Etats-Unis frôlent la dépression et nombre des sociétés nées d'Internet, les fameuses dotcom, sont dans le coma. Surtout, la police suisse a eu beau tenir les manifestants « anti-mondialisation » loin de la station, tous les financiers et les dirigeants d'entreprise présents ont entendu les cris de protestation et de révolte qu'ils expriment, depuis Seattle, à l'occasion de toutes les grandes réunions internationales.

Les organisateurs, qui n'ignoraient rien du « contre-Davos » qui se tenait au même moment à Porto Alegre, avaient donné comme ambition au forum : « Bridging the divides » (combler les fossés), et décidé de consacrer cinq des huit grands thèmes de débat à l'articulation entre l'économique et le social. De nombreux gouvernants de pays pauvres avaient été invités, ainsi que des ONG (organisations non gouvernementales). La

question sociale planait sur Davos.

Ne se rend sans doute en Suisse que la fraction la plus éclairée des « maîtres du monde », et dire qu'elle a attrapé le virus social serait faux. Mais elle sait son intérêt à long terme et elle a compris le message : la mondialisation ne se poursuivra durablement, et les profits avec, que si elle parvient à limiter les dégâts qu'elle cause. Trop de misère, trop de laissés-pour-compte, trop d'inhumanité derrière le développement économique, et les opinions publiques pourraient se retourner.

Pour les grands patrons présents à Davos, le bilan de la mondialisation ne fait aucun doute, et il est positif. La liberté des échanges a apporté la croissance qui a permis aux pays du Sud ayant trouvé leur place dans le concert mondial de sortir du sous-développement. L'Asie en est le meilleur exemple : la proportion de sa population vivant avec moins de 1 dollar par jour y est passée de 30 % à 15 % en quinze ans.

Eric Le Boucher
et Babette Stern

Lire la suite page 17
et les points de vue en page 18



MODE

Du rifici sur le prêt-à-porter

Ambiance « tontons flingueurs » sur le prêt-à-porter masculin pour les défilés automne-hiver 2001-2002. La rivalité entre Yves Saint Laurent Rive Gauche et Dior Homme a volé la vedette aux autres présentations, à Paris. C'était Gucci-Pinault-Printemps-Redoute, propriétaire d'Yves Saint Laurent, contre Dior-LVMH de Bernard Arnault.

p. 29

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	12	Culture.....	31
Carnet.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

BALKANS Le Monténégro se rapproche de son indépendance. Ce processus avait été amorcé en 1997 avec l'élection de Milo Djukanovic à la tête de cette petite République,

membre de la Fédération yougoslave (RFY). Portées par des sondages d'opinion majoritairement favorables à la sortie de la RFY, le pouvoir prépare un référendum sur ce

thème après les élections législatives anticipées du 22 avril. Dans un entretien au *Monde*, le président Djukanovic affirme que la Serbie et le Monténégro sont « deux Etats anciens et

différents ». « Les intérêts du Monténégro ne peuvent être défendus correctement dans un nouvel Etat commun », estime-t-il, tout en se montrant favorable à une future union,

très souple, avec la Serbie. A la frontière avec la Bosnie, les trafiquants de cigarettes participent activement à une économie grise qui représente environ 40 % du PIB.

Le Monténégro poursuit sa marche vers l'indépendance

Le petit Etat (650 000 habitants) de la République fédérale de Yougoslavie souhaite se séparer de la Serbie voisine, malgré l'opposition de la communauté internationale et la réticence d'une partie de la population. Un référendum est prévu au mois de juin

PODGORICA

de notre envoyé spécial

Le Monténégro accélère le pas sur une route qui pourrait bien conduire rapidement la petite République à l'indépendance, malgré la réticence de la communauté internationale, l'opposition d'une partie de sa population et celle de son partenaire serbe au sein de la Fédération yougoslave (RFY). Le pouvoir, à Podgorica, semble en effet déterminé à organiser un référendum sur ce thème dans la foulée des élections législatives anticipées prévues pour le 22 avril.

Partisan d'un divorce complet avec la Serbie – avec laquelle le Monténégro forme depuis 1992 une RFY moribonde –, le président réformateur Milo Djukanovic se sent porté par les sondages. « Depuis dix ans, l'opinion publique évolue régulièrement en faveur de l'indépendance. C'est une tendance lourde », commente Srdan Darma-

novic, politologue et président du Centre pour la démocratie et les droits de l'homme (Cedem). Selon les derniers sondages du Cedem, 55 % de la population souhaite sortir de la RFY, contre 25 % il y a trois ans, lors de l'élection de Milo Djukanovic et de sa rupture avec Slobodan Milosevic.

Depuis, le Monténégro a renoncé au dinar yougoslave au profit du deutschemark et a créé sa propre banque centrale. Sa politique étrangère s'est réorientée vers l'Ouest. Sa défense s'est musclée de quelque 20 000 à 30 000 policiers censés contrebalancer une armée fédérale aux ordres de Belgrade. En résumé, les piliers sur lesquels reposait la Yougoslavie « croupion » se sont effondrés progressivement, affaiblis par les tares congénitales d'une Constitution fédérale ambitionnant de mettre sur un pied d'égalité un Monténégro de 650 000 habitants et une Serbie dix-

sept fois plus peuplée. « La Fédération a cessé d'exister. Il ne nous reste qu'à mener au bout ce processus pacifiquement », résume Ljubisa Krgovic, vice-premier ministre.

La victoire de l'opposition à Belgrade, en octobre 2000, n'a pas ralenti la glissade indépendantiste. « L'erreur était de croire que c'était uniquement lié au régime de Milose-

vic », analyse Srdan Darmanovic. « Kostunica construit une démocratie pour les Serbes. C'est un nationaliste qui cherche à contrôler le Monténégro », explique Miodrag Popovic, analyste politique et militant de la première heure pour l'indépendance du Monténégro. Pour preuve à charge, il note que le nouveau pouvoir s'est allié au niveau

fédéral avec le Parti socialiste populaire (SNP), qui a soutenu Milosevic jusqu'au dernier moment.

A peine amorcé, le dialogue entre Belgrade et Podgorica, depuis la victoire de Vojislav Kostunica, est dans l'impasse. Belgrade prône le maintien d'un Etat unique assorti d'un réaménagement des règles fédérales, détournées à son profit par Milosevic. Podgorica défend la création de deux Etats indépendants, représentés à l'ONU, et éventuellement une association très souple une fois le divorce prononcé. « Nous perdons patience. S'ils veulent partir, qu'ils partent une bonne fois pour toutes, sans nous parler d'association ultérieure », confie un diplomate yougoslave de Belgrade.

Milo Djukanovic s'arrêtera-t-il si près du but ? Seule la communauté internationale, favorable au maintien de la Yougoslavie, pourrait tenter de le faire changer d'avis,

notamment en menaçant de suspendre son aide financière, indispensable à la survie du Monténégro. Mais le débat débordait maintenant de ces considérations bassement matérielles. Et de nombreux Monténégrins rejettent les pressions exercées sur Podgorica par des pays occidentaux prompts, du temps de Milosevic, à louer les vertus démocratiques de Milo Djukanovic. Les législatives d'avril opposeront les pro et les anti-indépendance. En cas de victoire, probable selon les derniers sondages, Milo Djukanovic sera redevable devant ses électeurs. Il disposerait de la légitimité suffisante pour organiser le référendum, à l'issue d'un processus « pacifique, démocratique et transparent, comme le demande la communauté internationale », glisse-t-on dans son entourage.

C. Ct

Milo Djukanovic, président du Monténégro

« Le Monténégro et la Serbie sont deux Etats différents »

« Quand, selon vous, le Monténégro sera-t-il indépendant ?

– Après les élections du 22 avril, je proposerai au nouveau Parlement d'organiser un référendum qui pourrait se tenir à la fin du mois de juin. Il reviendra alors à la population de décider si le Monténégro doit devenir une république indépendante et internationalement reconnue. J'ai déjà dit que j'étais favorable à cette option et je suis optimiste sur l'issue du référendum.

– Comment entendez-vous faire changer d'avis une communauté internationale opposée à votre projet ?

– De tous les drames que les Balkans ont connus, il reste deux points en suspens : le Kosovo, qui est le plus grave, et le Monténégro. Il ne faudrait pas fermer les yeux sur un des deux problèmes sous prétexte que l'autre est plus dramatique, ni prendre parti pour l'un des deux camps [la Serbie]. Je ne dis pas que l'Union européenne l'a fait mais elle en a donné l'impression. Notre objectif est d'intégrer l'Union européenne. Il n'y a donc pas de divergence fondamentale. Il y a un malentendu, que l'on peut dissiper par le dialogue. Ce serait une erreur de la part de la communauté internationale d'éviter les contacts avec nous sous prétexte que cela encouragerait la sécession. Ce serait irresponsable. Il ne faut pas se voiler la face devant le problème

qui existe entre la Serbie et le Monténégro. Il ne date pas d'hier, ni de Milosevic. Milosevic est parti, la question demeure.

– Malgré les changements démocratiques intervenus en Serbie ?

– Les démocrates serbes continuent de voir le Monténégro comme une partie intégrante de la Serbie. Ils se trompent. Ce sont deux Etats anciens et différents.

« Ce serait une erreur d'éviter les contacts

avec nous sous prétexte que cela encouragerait la sécession »

– Quel intérêt le Monténégro a-t-il à sortir de la fédération ?

– Le dysfonctionnement de la fédération existait déjà à l'époque où elle comportait six républiques en raison de la disproportion entre elles. C'est devenu encore plus évident depuis que nous ne sommes plus que deux. Il n'y a pas de pays plus proche de nous que la Serbie. Mais il ne peut pas y avoir égalité de droits entre nous et donc, nous ne croyons pas que les intérêts du Monténégro puissent être défen-

du correctement dans un nouvel Etat commun. Nous, nous avons commencé il y a quatre ans à réformer notre économie et à démocratiser notre société. La Serbie devra passer autant de temps pour rattraper son retard. Doit-on l'attendre ? Il existe aussi des différences de vue évidentes sur la coopération avec le Tribunal pénal international. Toutes ces raisons nous poussent à la création de deux Etats.

– Qu'est-ce qui est encore négociable avec Belgrade ?

– Nous proposons, une fois les deux Etats séparés, la création d'une union conforme aux standards européens. Trois fonctions importantes pourraient être réglées dans le cadre de cette union. Premièrement, une monnaie commune, convertible, avec pour objectif l'intégration à la zone euro. Deuxièmement, la défense, avec une armée commune mais un commandement civil différent pour chaque pays assorti d'un commandement conjoint pour les orientations stratégiques. Une partie des fonctions diplomatiques pourrait également être partagée. Il ne s'agit donc pas vraiment d'un divorce, mais d'un assainissement de nos relations. Et nous sommes prêts à en discuter avec la Serbie quand elle le voudra. »

Propos recueillis par
Christophe Châtelot

Sur la côte adriatique, la contrebande de cigarettes a pris les dimensions d'une florissante industrie

FRONTIÈRE BOSNO-MONTÉNÉGRINE
de notre envoyé spécial

Seule trace de présence humaine au milieu des ruines calcinées

REPORTAGE

« C'est un bon business. Les risques sont limités. Le système est au point »

de ce qui fut un village musulman à la frontière bosno-monténégrine : un amoncellement de cartons de cigarettes vides au milieu de broussailles. La pluie n'a pas encore effacé les marques américaines inscrites sur ces emballages laissés là par Sonja et Zoran, très rares personnes à fréquenter ce village déserté par ses habitants chassés par les milices serbes pendant la guerre de Bosnie (1992-1995).

Sonja et Zoran sont deux petits artisans d'une véritable industrie de la contrebande qui brasse plusieurs centaines de millions d'euros par an dans les Balkans et place le Monténégro sous le feu des critiques de l'Union européenne. La désolation du site, sur les contreforts montagneux séparant l'entité serbe de Bosnie (Republika Srpska ou RS) du Monténégro, les protège des rencontres inopinées.

C'est là que Sonja, jeune veuve de guerre serbe de Sarajevo, et Zoran, un Monténégrin, se sont fixés rendez-vous, plus tôt, d'un coup de téléphone portable. La marchandise change de mains : quelque 50 000 cigarettes passent du coffre de Zoran à la voiture de Sonja. Chaque recoin du véhicule recèle désormais une ou plusieurs cartouches de blondes, dissimulées dans les portes ou dans le moteur.

Tous les deux jours ou presque, depuis plus d'un an, Zoran répète son manège : un saut de puce vers les entrepôts construits au Monténégro, à quelques encablures de la frontière avec la RS. « J'achète au noir pour 1200 deutschemarks de cigarettes revendues 3500 », dit-il. « C'est un bon business », admet le jeune homme, qui touche en une nuit l'équivalent d'un an de salaire moyen. La marge de Sonja est plus réduite. « Nous ne sommes que de petits poissons », ajoute Zoran ; chaque jour, ce sont des dizaines de camions, chargés dans les mêmes entrepôts que ceux d'où je viens, dans ceux de Podgorica, des ports de Bar ou de Zelenika, qui franchissent la frontière. »

JEUX D'ÉCRITURE

Au départ du Monténégro, ces cigarettes ne sont que des marchandises en transit, attirées dans le pays par une fiscalité avantageuse. Stockées légalement, elles attendent de reprendre leur route. Mais par de simples jeux d'écriture, des montagnes de cartouches s'évaporent dans la nature. On les retrouve dans les soutes de bateaux naviguant vers l'Italie ou sous les baches de camions.

« Les risques sont limités. Le système est au point », affirme Zoran. Il désigne un terrain vague à la sortie du bourg de Bileca (sud de la Bosnie-Herzégovine) situé à une quarantaine de kilomètres de la côte croate. C'est un parking de la douane de la Republika Srpska, désespérément vide, devant lequel les camions passent les uns après les autres. Selon Zoran, les douaniers et les policiers bosno-serbes récupèrent individuellement une partie du manque à gagner pour les finances publiques de l'entité serbe de Bosnie. « Il faut verser des bakchichs à la frontière de la RS et sur les routes. En revanche, les barrières se lèvent toutes seules du côté monténégrin ». C'est le signe, dit-il, que « les douaniers monténégrins ont reçu l'ordre de fermer les yeux ».

Des rumeurs persistantes – côté italien – affirment l'implication des services de sécurité monténégrins. Le ministre italien des finances, Ottaviano Del Turco, est allé plus loin en mettant en cause le président réformateur Milo Djukanovic. Vice-président du Parti socialiste populaire (SNP), princi-

pal parti d'opposition), Predrag Bulatovic assure, lui, que « le trafic de cigarettes alimente les caisses de l'Etat ». A Podgorica, on crie au complot. On vante le bilan de la coopération avec les autorités italiennes. On rappelle l'extradition depuis décembre 1999 (date de la signature d'un accord entre les deux pays) de 35 criminels italiens réfugiés au Monténégro. On note l'ouverture d'un bureau d'Interpol à Bar, le principal port yougoslave de l'Adriatique.


DANS LA LIGNE DE MIRE

« Ce n'est pas la première fois que l'Italie nous accuse sans preuves », affirme Dragan Soc, président du Parti populaire (NS, proche de Belgrade), démissionnaire à la mi-janvier de son poste de ministre de la justice du Monténégro pour protester contre la politique indépendantiste du président Djukanovic. Au moment où le Monténégro se libère de la tutelle de la Serbie, contre l'avis de la communauté internationale, « l'Italie cherche peut-être à nous déstabiliser », renchérit Branko Lukovac, ministre des affaires étrangères.

Le trafic mondial de cigarettes aurait privé l'Union européenne de plusieurs milliards d'euros de recettes fiscales. Le Monténégro est dans la ligne de mire. Bruxelles, en même temps qu'elle accusait, le 3 novembre 2000, les fabricants américains Philip Morris et Reynolds d'être partie prenante de la contrebande, a demandé ainsi au Monténégro d'arrêter son activité de stockage et les trafics qui, en décembre 1999, avaient poussé à la démission Branko Perovic, alors ministre des affaires étrangères.

Podgorica se défend, à juste titre, d'être le seul acteur d'un trafic de cigarettes qui, pour les seuls Balkans, générerait un chiffre d'affaires de 900 millions d'euros par an, selon le quotidien italien *La Repubblica*. Ljubisa Krgovic, vice-premier ministre, admet l'existence d'une « économie grise, équivalente à 40 % de notre PIB », qu'il justifie par les presque dix ans d'embargo décrétés par la communauté internationale à l'encontre de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) durant les guerres de Croatie, de Bosnie puis du Kosovo. « Notre législation autorise le transit de cigarettes par notre territoire, comme à Rotterdam. Nous avons un seul intérêt : ce que gagne le port de Bar pour ses services portuaires », rappelle Vuk Boskovic, vice-ministre de l'intérieur. Et M. Soc d'ajouter : « Nous avons accepté l'injonction européenne à condition d'obtenir une compensation financière pour le manque à gagner. Nous attendons toujours la réponse de Bruxelles. »

C. Ct




Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.

Pas une voiture. Une Polo.

A partir de
71 900 F*

10 961^{cc} e



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Polo Pack Clim 

* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00. équipée du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Les Verts allemands sont résignés à la reprise des transports de déchets nucléaires avec la France

La Cogema se mobilise pour désengorger les centrales d'outre-Rhin

L'accord entre la France et l'Allemagne pour reprendre le transport des déchets nucléaires entre le centre de retraitement de La Hague (Man-

che) et les centrales allemandes a été accueilli avec résignation par le parti vert, membre de la coalition à Berlin. Cet accord va permettre à la

Cogema de renvoyer en Allemagne les stocks de résidus retraités et bloqués depuis 1998, avec des risques de manifestations violentes.

BERLIN

de notre correspondant

Les temps changent : au lendemain de l'annonce de la reprise des transports de déchets nucléaires entre la France et l'Allemagne (*Le Monde* du 2 février), le ministre de l'environnement allemand, le Vert Jürgen Trittin, naguère de toutes les manifestations antinucléaires, a appelé jeudi 1^{er} février les militants écologistes à ne pas manifester contre le retour des déchets nucléaires allemands entreposés à La Hague. « Nous sommes dans l'obligation juridique et politique de reprendre ces déchets atomiques », a déclaré M. Trittin, expliquant que « des manifestations des Verts contre leur propre gouvernement ne pourrait que leur nuire ».

Les Verts allemands savent que si les manifestants bloquent le retour en Allemagne des combustibles allemands retraités et entreposés à La Hague, les centrales allemandes ne pourront pas reprendre leurs livraisons de combustible irradié vers la France et s'engorgeront. Si elles s'arrêtent, c'est alors tout le consensus sur la sortie pro-

gressive de l'atome signé à l'été 2000 avec les producteurs d'électricité allemands qui risquerait de voler en éclat, tout comme la coalition gouvernementale social-démocrate (SPD)-Verts. Les écologistes allemands ont le cœur fendu de devoir renoncer à ces manifestations souvent violentes, qui nécessitent l'intervention de milliers de policiers.

DES DIZAINES DE CONVOIS

Claudia Roth, co-présidente désignée des Verts, a ainsi appelé à manifester, mais sans bloquer les convois. L'accord n'est d'ailleurs pas mieux reçu par les Verts français qui affirment que « la France n'a pas vocation à servir de poubelle radioactive à l'Allemagne ».

Dans les cercles gouvernementaux des deux pays, on parle d'un compromis « équilibré ». Le premier ministre Lionel Jospin a obtenu ce qu'il voulait : la Cogema commencera par expédier un convoi de combustibles retraités vers le centre de stockage allemand de Gorleben, en Basse-Saxe, avant de recevoir de nouveaux combusti-

bles irradiés en provenance des centrales allemandes. Il faut dire qu'il était difficile de faire confiance aux Allemands, qui ont de leur propre aveu, « mené en bateau » les Français sur ce dossier depuis trois ans. Les transports de La Hague vers l'Allemagne avaient été interrompus au printemps 1998, après que l'on eut découvert des traces de contaminations sur les containers de la Cogema supérieures aux normes autorisées. Tous les prétextes ont été bons pour retarder l'échéance : il y avait les élections législatives, il fallait attendre que l'accord sur la sortie du nucléaire soit finalisé ; il n'y avait plus assez de policiers pour escorter les convois ; enfin, c'est un pont de chemin de fer qui n'était plus aux normes pour supporter le passage de ces lourds convois. Le gouvernement Schröder a finalement obtenu d'attendre, pour reprendre les convois, les élections régionales du 25 mars dans le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie Palatinat.

Les Français avaient un atout de taille dans la négociation : les cen-

trales allemandes, en particulier celle de Philippsburg, dans le Bade-Wurtemberg, propriété de EnBW, ont leurs piscines pleines et il devient urgent de les désengorger. Berlin ne pouvait prendre le risque pas d'avoir une centrale nucléaire arrêtée : une partie des électriciens allemands auraient saisi ce prétexte pour remettre en cause le consensus sur la sortie de l'atome. Le jeu des électriciens allemands n'est pas clair : contrôlé par le gouvernement régional de Bade-Wurtemberg, hostile à l'arrêt du nucléaire, EnBW, dans lequel EDF va prendre une participation de 25 %, pouvait avoir intérêt, dans ce poker menteur, à jouer la politique du pire.

Un compromis a été trouvé avec l'aide de la Cogema. Celle-ci va mettre deux châteaux de plus que prévu à disposition des centrales allemandes. Le désengorgement des piscines commencera comme le souhaitent les Français après le premier retour en provenance de La Hague, mais aura lieu plus vite que prévu, pour éviter tout arrêt de réacteur.

La grande interrogation reste de savoir si les Allemands arriveront à pacifier les écologistes. Des dizaines de convois vers la France doivent avoir lieu jusqu'en 2005, date prévue d'interdiction des transports en Allemagne. Dans l'autre sens, deux convois ont eu lieu en provenance de La Hague en 1996 et 1997. Selon la *Berliner Zeitung*, au rythme de deux convois par an, l'Allemagne en a pour quinze ans avant de récupérer ses déchets. Un spécialiste français en déduit que le dossier n'a pas fini d'empoisonner les relations entre les deux pays.

Arnaud Leparmentier

Lockerbie : Mouammar Kadhafi promet des « révélations »

Le dirigeant libyen dénonce un verdict politique ainsi que des « pressions » américaines et britanniques sur les « instances judiciaires »

LE DIRIGEANT libyen, Mouammar Kadhafi, a annoncé, jeudi 1^{er} février, qu'il ferait des « révélations » lundi sur le verdict du procès de Lockerbie, dont l'un des deux accusés, Al Amine Khalifa Fhimah, acquitté par la justice écossaise, venait de regagner Tripoli en homme libre après vingt-deux mois de détention aux Pays-Bas.

Les familles des victimes britanniques de l'attentat contre le Boeing de la PanAm, qui avait fait 270 morts en décembre 1988, refusent, elles, de fermer le dossier qui a conclu à la seule culpabilité d'un autre ressortissant libyen, Abdel Basset Ali El Megrahi, condamné à la prison à perpétuité. Elles ont appelé, jeudi, le gouvernement britannique à ouvrir une enquête publique sur ce drame, plusieurs questions restant, selon elles, « sans réponse ».

Le colonel Kadhafi, qui ne s'était pas exprimé depuis l'annonce du jugement, mercredi, a fait publier un communiqué dans lequel il reproche aux juges écossais d'avoir cédé à des pressions politiques. « J'ai des révélations sur le verdict que je ferai lundi », écrit-il, affirmant que le verdict était « politique et non juridique ».

« Il y a eu des pressions de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne sur les instances judiciaires qui ont rendu ce jugement », ajoute-t-il. « Les magistrats ont trois options devant eux : dire la vérité, démissionner, ou se donner la mort. »

Dans la soirée, le dirigeant libyen a reçu Al Amine Khalifa Fhimah. L'arrivée de ce dernier, en début d'après-midi, sur l'aéroport de Tripoli a donné lieu à une céré-

monie brève, mais chargée d'émotion.

Vêtu de l'habit blanc traditionnel et coiffé d'une toque noire, il a été acclamé à sa sortie de l'avion par les membres de sa famille et ses amis, qui l'attendaient au pied de la passerelle en compagnie d'une meute de journalistes.

Le visage souriant, il a levé la main à trois reprises en faisant le « V » de la victoire avant de tomber dans les bras d'un de ses proches. « Fhimah fait le "V" de la victoire. Oui, nous avons gagné ! », a commenté le journaliste de la télévision d'Etat, qui avait interrompu ses programmes pour montrer en direct l'atterrissage de l'appareil.

SANCTIONS ET COMPENSATIONS

« L'un des aspects de notre victoire a été notre capacité à imposer nos conditions et nos exigences, et, en premier lieu, que le procès se tienne dans un pays neutre, pas aux Etats-Unis, ni en Grande-Bretagne », a-t-il ajouté.

Dès l'annonce du verdict, la Libye a réclamé la levée définitive des sanctions que l'ONU lui avait imposées en 1992 et qui sont « suspendues » depuis avril 1999. La Libye est déjà assurée du soutien de la Ligue arabe, la Chine, l'Espagne et l'Egypte.

Washington et Londres exigent qu'au préalable Tripoli reconnaisse sa responsabilité dans l'attentat et verse des réparations aux familles des victimes, évaluées à quelque 700 millions de dollars (737 millions d'euros). Jeudi, l'ambassadeur libyen à Londres, Mohammad Azwai, a accepté l'idée de discuter de compensations, mais une fois que tous les recours juridiques auront été épuisés. - (AFP.)

L'OMS demande la création d'un fonds d'urgence pour évaluer les conséquences de l'utilisation de l'uranium appauvri

LE MINISTÈRE français de la défense a rendu publics, jeudi 1^{er} février, les derniers résultats des recherches médicales et scientifiques menées ces dernières semaines dans le dossier de l'uranium appauvri, matériau tenu par certains pour être à l'origine de pathologies observées chez des militaires ayant servi ces dernières années dans les Balkans. Selon Jean-François Bureau, porte-parole du ministère de la défense, il n'existe aucun élément objectif permettant d'établir un lien de causalité entre une possible exposition à l'uranium appauvri et les leucémies diagnostiquées il y a peu chez six militaires français. « Nous n'avons pas, aujourd'hui et en l'état des recherches en cours, d'argument objectif pour imputer à l'uranium appauvri une causalité directe et incontestable avec les leucémies que nous avons dans notre population militaire », a déclaré M. Bureau. Les contrôles sanitaires effectués sur les personnels militaires ayant servi dans des sites où ont été testées les munitions à l'uranium appauvri n'ont pas permis de détecter de pathologies ou d'anomalies spécifiques.

Les travaux épidémiologiques rétrospectifs menés sur une période de quinze ans concernant les pathologies cancéreuses (leucémies

aiguës et lymphomes malins non hodgkiniens) ont mis en évidence des taux équivalents (compris entre 2 et 10 pour 100 000 personnes âgées de vingt à soixante ans) entre ceux de la population générale et ceux observés chez les militaires. En collaboration avec l'Institut national français de veille sanitaire, des travaux sont en cours pour tenter de situer le rôle éventuel d'autres sources pathogènes (rayonnements ionisants ou non, benzène, hydrocarbures, produits industriels).

DANS LES BALKANS ET EN IRAK

Le ministère de la défense a, par ailleurs, fourni les résultats des analyses approfondies effectuées sur la composition isotopique de l'uranium appauvri utilisé dans les munitions françaises. Ce matériau, acheté par la Cogema à la société américaine NMI, comporte une « faible » présence de l'uranium 236 (à hauteur de 3 parties pour 100 000) et aucune trace retrouvable de plutonium. Ces éléments témoignent qu'« une partie au moins de l'uranium a connu un processus de transformation industrielle ». « Dans de telles proportions, inférieures à celles constatées dans la nature, ces éléments ne modifient pas la toxicité de l'uranium pour la santé et l'environnement »,

souligne-t-on auprès du ministère.

Pour leur part, des experts militaires italiens ont indiqué, jeudi, n'avoir, pour l'heure, relevé aucun taux de radioactivité anormal dans les zones géographiques où les casques bleus transalpins sont intervenus après la guerre en Bosnie. Les experts italiens doivent, au total, effectuer des tests sur vingt-neuf sites parmi lesquels trois casernes situées à Sarajevo et une ancienne base de l'OTAN à Rogatica.

Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé, le même jour, un appel à la communauté internationale pour obtenir le financement d'un fonds d'urgence pour évaluer les possibles conséquences sanitaires de l'usage de l'uranium appauvri en Irak et dans les Balkans. L'OMS estime à 2 millions de dollars (2,10 millions d'euros) la somme dont elle a besoin pour renforcer son expertise épidémiologique. « Les spécialistes pensent actuellement que le risque inhérent à l'exposition à l'uranium appauvri est faible, mais les informations ne sont toutefois pas suffisantes pour aboutir à des conclusions définitives », souligne-t-on auprès de l'OMS. Il est inacceptable que l'incertitude actuelle se prolonge. »

Jean-Yves Nau

L'espion rebelle du MI 6 livre ses secrets sur Internet

LONDRES

de notre correspondant

Disons-le d'entrée : l'encre utilisée par l'ex-espion britannique Richard Tomlinson pour rédiger ses Mémoires à Moscou n'est pas sympathique du tout. Au reste, et c'est une révélation dont nos confrères londoniens ont fait récemment leurs gorges chaudes, l'antique solution secrète par laquelle les honorables correspondants d'antan transmettaient leur copie n'est plus en vogue. Depuis quinze ans, affirme l'espion dans son ouvrage, c'est avec un stylo bille ordinaire, vendu 1,45 livre (14 francs) dans toutes les bonnes papeteries du royaume, que les légendaires imperméables mastic s'échangeraient aujourd'hui les messages top-secret.

L'ancien officier du Secret Intelligence Service, le fameux SIS, plus connu sous son ancien sigle de MI 6, explique comment les experts de son service, alliés à ceux de son alter ego pour le contre-espionnage, le MI 5, ont découvert par hasard qu'un texte rédigé au stylo Pentel et pressé ensuite sur une feuille blanche, laissait sur celle-ci une empreinte chimique tout à fait lisible dès lors que le papier était trempé dans une solution spéciale que tout bon professionnel transporte sur lui dans un innocent flacon de parfum. Ravi de la publicité gratuite, une porte-parole de la firme Pentel, basée à Londres, a fait savoir qu'elle allait s'empresser de demander à ses laborantins japonais d'éclaircir au plus vite « cet intrigant mystère ».

De fait, les mystères ne manquent pas dans cette histoire d'un jeune agent, licencié en 1995 après cinq ans de bons et loyaux services, emprisonné pendant six mois en 1996 pour violation de la loi sur les secrets d'Etat et qui réclame, depuis, le droit de traîner son ancien employeur devant les prud'hommes du royaume pour licenciement abusif. Poursuivi, dit-il, par ses

ex-compères en France, puis en Suisse et jusqu'en Italie où il s'est successivement réfugié, Richard Tomlinson n'a jamais cessé de tout faire pour embêter ses anciens employeurs. Selon lui, le SIS aurait trempé dans la mort de Diana, princesse de Galles. Il aurait essayé sans succès d'assassiner Mouammar Kadhafi et Slobodan Milosevic. Avec la coopération des services secrets français, israéliens et néerlandais, le MI 6 aurait aussi mené des opérations clandestines en Iran et en Irak pour empêcher ces deux « Etats-voyous », comme on dit à Washington, donc à Londres, d'acquiescer des armes nucléaires. Etonnant non ?

FAUSSES CARTES DE PRESSE

Il y a plus grave. Selon le courageux dissident, outre des pistolets 7,65 maquillés en stylos-plumes, les agents en mission portent souvent de fausses cartes de presse et parfois de vrais-faux ordres de mission signés par de vrais rédacteurs en chef. L'auteur de *La Grande Infraction (The Big Breach)* dénonce ainsi l'actuel patron du *Sunday Telegraph*, Dominic Lawson, qui dément évidemment.

Le MI 6, qui s'est battu devant les tribunaux pour empêcher la sortie du pavé à Londres - probablement plus pour éviter le ridicule, soupçonne-t-on, que l'étalement de ses secrets de cuisine -, a été débouté par la Haute Cour du royaume. Dès lors que les informations sont dans le domaine public, ont dit les juges, le *Sunday Times*, qui a payé cher pour publier les « bonnes feuilles », peut faire rouler ses rotatives. Publié en anglais à Moscou, mais non encore distribué par un mystérieux éditeur qui semble avoir disparu, l'ouvrage est déjà sur Internet, sur un site établi par l'espion-qui-parlait-trop : www.thebigbreach.com.

Patrice Claude

La seule margarine en France qui réduit significativement le cholestérol.



Ce sont les stérols végétaux qui confèrent à pro.activ de Fruit d'Or son efficacité unique. On les trouve dans les fruits, les légumes, les huiles... mais en quantité trop faible pour être actifs. pro.activ de Fruit d'Or a été enrichie en stérols végétaux afin de réduire le taux de mauvais cholestérol de 10 à 15% en 3 semaines, dans le cadre d'un régime adapté. Ces résultats ont été scientifiquement prouvés par de nombreuses études cliniques à travers le monde. 20 à 25g de pro.activ par jour (l'équivalent de 4 tartines) vous permettent d'agir contre votre excès de cholestérol. Pour plus d'information sur le nouveau pro.activ de Fruit d'Or, contactez nos diététiciennes conseil Fruit d'Or recherche.


C.N. Azur 0 801 87 72 64
PREMIER APPEL LOCAL
www.fruitdor-recherche.com

*pro.activ est une matière grasse légère enrichie en stérols végétaux qui réduisent significativement le cholestérol dans le cadre d'un régime adapté.
 Pour recevoir une documentation gratuite sur le nouveau pro.activ de Fruit d'Or, merci de renvoyer ce coupon à :
 Fruit d'Or Recherche - 23, rue François Jacob - 92 842 Rueil Malmaison cedex.

Nom	Prénom	Age	Tel
Adresse	e-mail		

*Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/78, art. 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant.

La censure à l'encontre du président plonge l'Indonésie dans l'incertitude

Abdurrahman Wahid présente ses « excuses » mais refuse de démissionner

L'Assemblée nationale indonésienne a adopté, dans la nuit du 1^{er} au 2 février, une « réprimande » à l'encontre du chef de l'Etat, accusé de corruption. Abdurrahman

Wahid a aussitôt présenté des « excuses », mais continue de nier toute implication dans les scandales financiers qui l'éclaboussent. Il refuse de démissionner.

BANGKOK

de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

La gestion de l'Indonésie battait franchement de l'aile depuis de longs mois déjà. Secoué par des mouvements séparatistes, des conflits ethnico-religieux et le marasme économique, le vaste archipel risque désormais de devenir ingouvernable : tard dans la nuit du jeudi 1^{er} au vendredi 2 février, l'Assemblée nationale (DPR) a adopté une « réprimande » à l'encontre du président Abdurrahman Wahid, élu voilà seulement quinze mois. Accusé de violation de la Constitution, le chef de l'Etat, plus isolé que jamais, a présenté ses « excuses » dès vendredi et s'est engagé à collaborer, à l'avenir, avec le Parlement. La décision du DPR ouvre toutefois une période d'incertitude pour le moins dangereuse.

En l'absence des 51 députés du Parti du réveil national (PKB) de M. Wahid, le DPR a voté par 393 voix contre 4 l'implication du chef de l'Etat dans deux scandales financiers qui ont éclaboussé la présidence l'an dernier. Le Parti démocratique indonésien (PDI-P) de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri et la faction militaire du DPR se sont donc retournés contre M. Wahid, davantage par exaspération que par conviction. Tard dans la nuit, par acclamation et toujours en l'absence du PKB, les députés ont décidé d'adresser une « réprimande » officielle au chef de l'Etat, qui continue de nier toute implication personnelle dans les deux scandales.

UN « AVERTISSEMENT »

Une dizaine de milliers de jeunes gens avaient manifesté pacifiquement devant le Parlement pendant toute la journée de jeudi. Dans l'après-midi, quelques milliers d'entre eux, organisés par des mouvements islamistes hostiles au chef de l'Etat, avaient marché vers la présidence devant laquelle ils s'étaient dispersés sans incident.

Le « memorandum de réprimande » du DPR est l'objet de deux interprétations. Des députés du PDI-P le considèrent comme un simple « avertissement » au président, car le rapport de la commission parlementaire n'apporte aucune preuve tangible de l'implication dans les deux scandales d'un président virtuellement aveugle et manifestement fort peu au courant des procédures légales. D'autres partis jugent ce memorandum comme l'amorce d'une procédure en destitution. Dans ce cas de figure, le président Wahid disposerait d'un délai de trois mois pour



fournir au DPR une explication satisfaisante.

En l'absence d'une réponse de sa part, ou si cette réponse est jugée insatisfaisante par les députés, un deuxième memorandum serait adressé au président, avec un sursis d'un mois pour s'expliquer. Si M. Wahid refusait à nouveau de le faire, le DPR pourrait voter la convocation du chef de l'Etat devant l'Assemblée consultative du peuple (MPR), collège électoral présidentiel qui comprend les cinq membres du DPR et deux cents délégués, pour l'essentiel régionaux. Le MPR pourrait alors censurer le président et le remplacer par la vice-présidente Megawati.

Quoi qu'il en soit, une période d'instabilité s'annonce. En octobre 1999, après être arrivée en tête aux élections législatives quatre mois auparavant, la très populaire Megawati avait dû se contenter de la vice-présidence, les partis musulmans ayant fait élire, contre sa candidature, M. Wahid, un uléma tolérant. Mais le tandem ainsi élu avait été accueilli comme la meilleure formule de gouvernement. Cette lune de miel a duré jusqu'en mai, quand le président a limogé deux de ses ministres en les accusant, sans preuves, de corruption.

QUERELLE CONTINUE

Dès lors, privé d'une majorité parlementaire, le chef de l'Etat s'est laissé enfermer dans une querelle continue avec le DPR, auquel il a refusé de rendre des comptes en se réclamant d'une interprétation présidentialisée de la Constitution. En outre, ses lacunes dans la gestion, ses nombreux voyages à l'étranger et ses commentaires

impudents ont contribué à exacerber les tensions, d'autant qu'aucun problème ne se réglait. Même ses efforts pour libéraliser un système politique hérité de l'autocratie Suharto n'ont pas été appréciés. Enfin, les partisans de l'ancien régime, qui peuplent encore l'administration et l'armée, ont joué l'embuscade ainsi qu'en témoigne l'impunité dont bénéficient la famille Suharto et les auteurs des attentats qui secouent régulièrement les villes de l'archipel.

Face à la fronde des députés qui l'ont élu, Abdurrahman Wahid aurait eu besoin de s'assurer du soutien de Megawati et de l'armée. Ces appuis, au contraire, se sont défaits au fil des mois. Plus récemment, même les avertissements de certains de ses ministres ne semblent pas l'avoir ébranlé. sûr de son droit, M. Wahid affirme qu'il demeure populaire et veut gouverner jusqu'au terme de son mandat, en 2004. Il peut compter sur la fidélité des quelque trente millions de membres du Nahdlatul Ulama, association fondée par son grand-père et qu'il a présidée pendant quinze ans avant d'accéder à la tête de l'Etat.

Personne, pour le moment, ne veut prendre la responsabilité de commettre l'irréparable en lançant les loups dans les rues. Mais les excuses « à la population » assorties d'un refus de démissionner ne suffiront probablement pas à calmer l'hostilité de bon nombre de députés. La crise ouverte avec le Parlement empoisonne l'atmosphère et risque de provoquer la paralysie du gouvernement.

Jean-Claude Pomonti

Ehoud Barak renonce à rencontrer Yasser Arafat avant les élections

Le meurtre de deux civils israéliens en Cisjordanie a été le prétexte à l'annulation d'un sommet. Les deux parties n'avaient pas pu se mettre d'accord sur l'ordre du jour

JÉRUSALEM

correspondance

Impitoyable, la presse israélienne, convaincue de l'échec d'Ehoud Barak aux prochaines élections, soulignait perfidement, dans ses éditions du vendredi 2 février, le nouveau revirement du premier ministre sortant, relatif cette fois à une rencontre avec Yasser Arafat – rencontre dont l'idée était dans l'air. Après cinq jours d'atermoiements, M. Barak a décidé de ne pas s'entretenir avec le président de l'Autorité palestinienne.

« Barak a changé d'avis trois fois cette semaine à propos du sommet de dernière minute avec Arafat », remarquait Aluf Benn dans le quotidien israélien de gauche *Haaretz* : dimanche 28 janvier au matin, dans la foulée des entretiens quasi idylliques israélo-palestiniens de Taba, rappelait-il, M. Barak y était favorable. Dimanche soir, après des propos virulents de M. Arafat au Forum économique de Davos, il écartait toute idée de rencontre avant les élections du 6 février. Mardi et mercredi, il ne l'excluait plus, compte tenu des pressions internationales. Jeudi enfin, il y a renoncé, en raison notamment de l'assassinat de deux civils israéliens par des Palestiniens dans les territoires.

En fait, Ehoud Barak, prenant acte de l'impossibilité matérielle d'organiser une telle rencontre avant les élections israéliennes, n'a fait que dire tout haut ce que tout le

monde pensait tout bas, en Israël, en Palestine, mais aussi au sein de l'Union européenne et de la communauté internationale. Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, et Goran Persson, le premier ministre suédois, qui s'employaient à la favoriser, ont compris qu'il était impossible d'organiser un sommet dont l'ordre du jour n'était toujours pas défini jeudi, pas davantage que le lieu où il se déroulerait : Stockholm avait été initialement pressentie, la Suède assurant la présidence de l'Union européenne. Mais l'Egypte, vexée d'être marginalisée, avait souhaité que la rencontre se tienne à Charm el-Cheikh.

MANIFESTATION

L'objectif initial était de consigner dans un document solennellement reconnu par la communauté internationale les progrès que les négociateurs des deux parties avaient faits lors des rencontres de Taba. Mais les deux parties n'ont pu se mettre d'accord sur le contenu et sur la nature du texte. D'après une source européenne, « Yasser Arafat n'était pas du tout prêt à s'engager. Craignant qu'Ehoud Barak ne soit pas réélu, il souhaitait une déclaration succincte, alors que les Israéliens plaidaient pour un accord-cadre assez détaillé. » Enfin, pour le gouvernement israélien, le meurtre de deux civils commis dans la journée de jeudi a sonné le glas d'une rencontre au sommet.

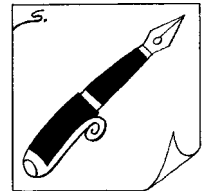
Shmuel Gillis, âgé de quarante-cinq ans, a été la cible de tirs alors qu'il rentrait chez lui en voiture, à Karmeï Tsour, une colonie située entre Jérusalem et Hébron. Des Palestiniens circulant en voiture ont tiré dix balles sur Gillis, qui a perdu le contrôle de son véhicule. Vendredi matin, les habitants de la colonie ont organisé une manifestation pour que l'accès de la route soit interdit aux Palestiniens.

A la mi-journée, un jeune israélien d'Afoula, Lior Attias, âgé de vingt-trois ans, a également été tué par balles dans les faubourgs de Djénine, au nord de la Cisjordanie. Djénine était jusqu'à maintenant considérée comme l'une des villes palestiniennes les plus calmes, en raison notamment de ses relations commerciales avec les habitants de Galilée. D'après l'armée israélienne, Lior était allé récupérer sa voiture, confiée à un garage, en compagnie d'un ami arabe israélien, Mohamad Zuabi, résident de Nazareth, qui est actuellement interrogé par le Shin Beth. La semaine dernière, deux Israéliens de Tel-Aviv partis faire des emplettes à Toukarm, en Cisjordanie, avaient déjà été tués alors qu'ils étaient attablés dans un restaurant. Les « bonnes affaires » que les Israéliens faisaient en territoire palestinien se transforment aujourd'hui en un piège mortel.

Catherine Dupeyron

L'Intifada au jour le jour

DU JEUDI 4 OCTOBRE au lundi 4 décembre 2000, de sa maison dans le camp de réfugiés palestinien de Dheisheh, en Cisjordanie, Muna Hamzeh a confié à Internet la chronique de l'Intifada.



En même temps que sa propre indignation, elle a raconté à son « cher journal » l'exaspération des Palestiniens qui « en ont assez, tout simplement assez de l'agression d'Israël, de la corruption de l'Autorité palestinienne, des accords de paix honteux qui ont placé cette région dans une situation d'apartheid, de bantoustan. Une rive gauche [du Jourdain] divisée en deux cents îlots. Nous en avons assez de ce monde de sourds, qui ne nous écoute pas parce que nous sommes des arabes », écrit-elle.

Ce « journal » vient de paraître aux Editions 00 h 00 (zéro heure), sous le titre *Jours ordinaires à*

Dheisheh. Dans cette chronique quasi quotidienne, Muna Hamzeh donne libre cours à l'expression de ses états d'âme, au rythme des différents épisodes de « l'agression » israélienne, des drames humains et des difficultés du quotidien. Le récit de la vie « ordinaire », au jour le jour, dans le camp et parmi ses proches reflète le climat d'angoisse et le sentiment d'injustice ambiants. Mais le désarroi des Palestiniens face à la démesure de « l'agression » israélienne n'a visiblement d'égal que leur détermination à aller jusqu'au bout pour obtenir une indépendance pleine et entière.

« Comme disait hier mon voisin Musayar : "Ne crains pas la mort, Muna. On ne meurt qu'une fois. Et mourir une bonne fois vaut mieux que revenir à la situation d'avant l'intifada d'Al-Aqsa, quand nous mourions des millions de fois chaque jour" », écrit-elle. « Que disent-elles, ces femmes, à Barak ? (...) [Que] la mort de nos hommes ne doit pas rester sans résultats. (...) On ne peut pas lancer chaque fois une nouvelle Inti-

fada. (...) Cette fois, la lutte doit aller jusqu'à son terme, jusqu'à la victoire. » Les Palestiniens sont « très en colère » contre ceux qui, de près ou de loin, auraient pu faire quelque chose pour les aider, particulièrement les pays arabes, les Etats-Unis et les Nations unies. Ils craignent aussi, dit-elle, que l'Autorité palestinienne fasse des compromis et renonce en particulier au droit au retour des réfugiés.

L'itinéraire de Muna Hamzeh est assez singulier. Palestinienne, elle est née à Jérusalem, a grandi en Jordanie et aux Etats-Unis. Diplômée de journalisme, naturalisée américaine, elle est revenue en Palestine en 1989 a choisi d'y rester et de vivre à Dheisheh, qu'elle a quitté à la date où elle a clôt son journal. Depuis, l'intifada a continué.

Mouna Naïm

★ Jours ordinaires à Dheisheh, Editions 00 h 00 (zéro heure), 113 pages, 79 F ; www.00h00.com, 49 F l'exemplaire numérique.

Symbole de sérénité, le mont Fuji gronde et inquiète les Japonais

TOKYO

de notre correspondant

Et si le mont Fuji entrerait en éruption ? Le réveil du volcan – symbole, s'il en est, du Japon – qui domine la plaine de Kanto (région de Tokyo) vaudrait bien tous les séismes financiers que promettent les analystes des marchés, les yeux rivés sur les statistiques en berne de l'économie nipponne. Assurément, ce n'est pas pour demain. Mais les entrailles du Fuji grondent et, la semaine prochaine, des volcanologues japonais commenceront à étudier, pour la première fois depuis treize ans, les risques d'une éruption de ce volcan, aux formes coniques d'une rare pureté, situé à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo. « Clignotant orange pour le Fuji » titrait, mercredi 31 janvier, le quotidien *Asahi*.

Bien que le mont Fuji dorme depuis près de trois siècles (la dernière éruption remonte à 1707), c'est toujours un volcan en activité et l'augmentation des légères secousses enregistrées dans les environs, en particulier sur son flanc nord (de une à deux par mois, elles sont passées à trente-cinq en septembre puis deux cents en novembre, pour retomber à une quarantaine en janvier), donne à penser que son « pouls » s'accélère. Les volcanologues estiment que les mouvements du magma qui se produisent à 10 ou 20 kilomètres en profondeur s'accroissent et que quelque chose est en train de se passer. « Afin de pouvoir faire face à toute éventualité, il faut d'abord étudier les possibilités d'une éventuelle éruption », a déclaré à l'*Asahi Shimbun* le sismologue Yoshiaki Ida de l'université de Tokyo.

l'cône du Japon, le mont Fuji est vénéré depuis plus d'un millénaire. Chanté dans les poèmes des plus anciennes anthologies (VIII^e siècle), il fut représenté par les grands maîtres de l'estampe tels que Hokusai (Trente-Six Vues du mont Fuji) ou Hiroshige (Cinquante-Trois Relais du Tokaido). Montagne par excel-

lence, le Fuji a été depuis des siècles un de ces lieux de catharsis par l'escalade, pratique héritée des ermites d'autrefois permettant d'acquiescer des facultés miraculeuses.

PAS DE PLAN D'ÉVACUATION

Si cette dimension religieuse s'est estompée aujourd'hui, le Fuji demeure la destination privilégiée de plus de 2,5 millions de touristes chaque année. Certains l'escaladent jusqu'au sommet (3 776 mètres) dans la nuit du 31 décembre pour y admirer le premier lever de soleil. Une popularité qui vaut aussi au volcan d'être l'un des endroits les plus pollués de détritus de l'archipel... Ce qui fait dire à certains montagnards que, s'il gronde aujourd'hui, c'est qu'il est courroucé par ce manque de civilité... Assoupi, le Fuji est devenu un symbole de sérénité par son harmonieuse beauté. Et comme, depuis des générations, personne ne se souvient qu'il a fait éruption, les Japonais ont fini par oublier qu'il est en activité. Les autorités n'ont jamais établi de plan d'évacuation, contrairement à ce qu'elles ont fait pour d'autres volcans plus actifs tel que le mont Usu, en Hokkaido, qui a fait éruption en 2000 sans causer de victimes. Forts de ce précédent qui a démontré qu'une préparation peut sauver des vies, les volcanologues entendent remédier à une évidente carence en ce qui concerne le mont Fuji.

Le volcan, qui a fait éruption soixante-quinze fois en deux mille ans (les dix plus importantes projections de lave sont mentionnées dans les archives du VIII^e au XVIII^e siècle), est relativement éloigné de zones fortement habitées bien que les complexes touristiques et les golfs aient envahi ses flancs. Une éruption perturberait fortement les transports terrestres et aériens autour de la capitale.

Philippe Pons

Face-à-face entre Joseph Kabila et Paul Kagamé à Washington

UNE LUEUR d'espoir est apparue, jeudi 1^{er} février, après la rencontre à Washington entre le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, et son homologue du Rwanda, Paul Kagamé. C'était « pour le bien de la paix », a brièvement commenté le chef de l'Etat congolais. « Il semble qu'il s'agit du début d'un dialogue, afin qu'ils se rassurent mutuellement et qu'ils se comprennent », a indiqué sous couvert de l'anonymat un responsable du département d'Etat.

Aucune information n'a filtré concernant la rencontre proprement dite entre les dirigeants des deux principaux pays engagés dans un conflit régional qui a entraîné le déplacement de près de 2 millions de personnes, depuis qu'il a éclaté en octobre 1998, et accru de plus de 300 000 le nombre de réfugiés, selon le Congrès américain.

Arrivé jeudi à Washington en provenance de France, où il avait été reçu par Jacques Chirac, le président congolais s'était entretenu avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, avant d'avoir une discussion avec le président rwandais. Quoique brève (elle n'a pas dépassé une demi-heure), la rencontre avec Colin Powell a été qualifiée de « cordiale » et « fructueuse »,

par Joseph Kabila, qui a succédé à son père, Laurent-Désiré Kabila, assassiné en janvier à Kinshasa, la capitale de l'ex-Zaïre.

Au cours de la rencontre, le président congolais a répété qu'il était favorable à un « démarrage rapide » des accords de Lusaka signés au cours de l'été 1999 et destinés à ramener la paix dans son pays. Restés lettre morte jusqu'ici, ces accords s'articulent autour de deux points : la fin de l'ingérence étrangère sur le sol congolais (le Rwanda et l'Ouganda sont les deux principaux pays visés) et la mise en œuvre d'un dialogue inter-congolais.

MESURES ÉCONOMIQUES

Jeudi matin, les présidents Joseph Kabila et Paul Kagamé avaient été présentés l'un à l'autre au cours d'un « petit déjeuner de prière » organisé par le président George W. Bush à la Maison Blanche. Leur face-à-face a eu lieu dans un hôtel voisin. Vendredi, le chef de l'Etat de la RDC était attendu au siège des Nations unies à New York.

Parallèlement à cette activité diplomatique, les autorités congolaises ont pris des mesures pour libéraliser l'économie du pays. C'est ainsi que la détention et l'utilisation de devises étrangères vont

être autorisées pour certaines transactions, en particulier celles qui portent sur les diamants, l'une des principales richesses du pays. Depuis janvier 1999, toutes les transactions commerciales en dollars étaient interdites pour soutenir la valeur du franc congolais. Le ministre des finances, Jean Amisi Mutumbi, a par ailleurs annoncé jeudi le prochain démantèlement du monopole sur le commerce des gemmes, dont bénéficie la société israélienne IDI Diamond depuis juillet 2000. – (AFP, Reuters, AP.)

L'ENCAISSEUR
DU FRAC®



REND VISITE
À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Le G7 réitère ses attaques contre les pays accusés de blanchiment d'argent

Le Groupe d'action financière (GAFI) maintient sa « liste noire » de quinze noms établie en juin 2000

Le Groupe d'action financière (GAFI), fondé il y a une dizaine d'années par le G7, a annoncé, jeudi 1^{er} février, qu'il maintenait sa « liste noire » de

pays ou de territoires suspects de blanchiment, même si certains d'entre eux ont promis d'engager des réformes. Le GAFI entend continuer à

« dénoncer pour pousser à réformer » et multiplier les propositions pour renforcer la lutte contre les pays ou territoires « non coopératifs ».

LA LUTTE contre le blanchiment des capitaux commencerait-elle à porter ses fruits ? C'est ce que semble penser le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) qui s'est félicité, jeudi 1^{er} février, des « progrès importants » accomplis par une partie des pays ou territoires identifiés en juin 2000 comme « non coopératifs » dans la lutte mondiale contre le blanchiment de capitaux. Le GAFI note que sept pays ou territoires (Israël, le Liechtenstein, Panama, les Bahamas, les îles Caïmans, les îles Cook, les îles Marshall) ont promulgué des mesures nécessaires pour « remédier aux défaillances identifiées » il y a un an.

En juin 2000, à la demande des grandes puissances, le GAFI avait publié une « liste noire » des pays blanchisseurs qui comportait quinze noms (Le Monde du 24 juin 2000). Ces pays ou juridictions ont immédiatement été menacés de sanctions pouvant aller jusqu'à la cessation de toute relation financière par les pays membres du G7, qui ont créé le GAFI en 1989. Aucun pays n'ayant été « délisté » à ce jour, le GAFI laisse entendre que beaucoup de chemin reste à faire.

UNE LOI EN ISRAËL

Du moins des textes ont-ils été promulgués. Israël, par exemple, a promulgué une loi sur l'interdiction du blanchiment de capitaux en août 2000. Cette loi force les banques à améliorer l'identification de leur clientèle, la conservation des documents et la déclaration des transactions. Le Liechtenstein a promulgué une nouvelle loi sur l'entraide judiciaire en matière pénale en septembre 2000. Il a aussi révisé son code pénal et son

code de procédure criminelle. Les textes adoptés ici et là vont dans le sens d'une extension des délits liés au blanchiment d'argent, une amélioration des procédures d'entraide judiciaire et l'établissement de services de renseignements financiers. Mais des pays comme la Russie, les Philippines ou le Liban sont en retard et ne font que commencer à modifier leur cadre législatif

et la fraude fiscale, sans oublier le trafic d'êtres humains.

Le blanchiment des fonds passe toujours par l'achat, en liquide, de biens de grande valeur ou de luxe (immobilier, bijoux, antiquités, chevaux pur-sang...). On trouve généralement des produits en espèces au début du processus du blanchiment, la difficulté pour les services de police étant d'identifier

Monaco dit avoir un dispositif efficace

Grâce à divers accidents de procédure, Monaco avait réussi à ne pas être épinglé dans la liste noire du GAFI, en juin 2000 (Le Monde du 24 juin 2000). Mais à l'automne Monaco avait reçu un coup de semonce officiel des autorités françaises, qui avaient menacé de prendre elles-mêmes des mesures législatives si aucune amélioration n'était apportée au système financier monégasque.

Le système de lutte contre le blanchiment à Monaco « offre autant de garanties que ceux qui existent dans les autres pays », a assuré, mardi 30 janvier à Paris, le ministre d'Etat de la principauté, Patrick Leclercq. Il a notamment cité le fait que l'Association monégasque des banques avait édicté de nouvelles recommandations, ainsi que l'adhésion de Monaco, en décembre, à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

ou réglementaire. La Russie a déclaré qu'elle avait l'intention d'introduire un projet de loi à la Douma au printemps. Quant au territoire de Nauru, dans le Pacifique, il n'a tout simplement jamais répondu aux sollicitations du GAFI.

« Bon nombre de défaillances persistent encore », reconnaît le GAFI, qui consacre une bonne partie de son travail à identifier les méthodes du blanchiment. Premier constat : « les fonds provenant du trafic de stupéfiants constituent toujours la première source de produits d'origine criminelle subissant un recyclage ». Ensuite viennent la contrebande, le détournement de fonds et autres types de vols, la corrup-

le lieu d'« insertion » des fonds dans le circuit économique.

Certains produits d'investissement, comme l'assurance-vie, sont volontiers utilisés par les blanchisseurs. Les manipulations de factures (la surfacturation) sont toujours un grand classique. L'utilisation des grosses coupures est une caractéristique du blanchiment : le Canada a récemment décidé de cesser d'émettre des coupures de 1 000 dollars (environ 700 euros) et de les retirer de la circulation.

« CASINOS VIRTUELS »

« Les méthodes de blanchiment vraiment nouvelles sont peu nombreuses », indique le GAFI, qui s'intéresse pourtant de près aux moyens de dissimulation permis par Internet et les services de paiement en ligne (les « casinos virtuels » sont particulièrement visés).

« Internet rend plus difficile l'identification du client et le suivi des comptes et des transactions », constate le GAFI, qui invite la communauté internationale à accentuer les efforts de lutte contre la cybercriminalité. Ses recommandations sont les suivantes : imposer aux fournisseurs d'accès la tenue de registres de leurs abonnés, avec

des fichiers d'archivage des connexions qui devraient être conservés pendant six mois à un an et communiqués à l'échelle internationale dans le cadre d'enquêtes criminelles.

Autre objet de préoccupation : les moyens légaux de travestir le blanchiment. Par exemple, les systèmes de virements internationaux (comme le système Swift) ne présentent « aucune uniformité quant à l'identification de l'initiateur d'un virement ». Sont également accusées les fiducies (« trusts », en anglais), ces contrats qui permettent à une personne physique ou morale de transférer tout ou partie de ses biens à une autre personne. Cet instrument juridique très souple sert souvent à administrer des héritages, à gérer des œuvres caritatives, à parer des manifestations ou institutions culturelles...

« OUVEREURS DE PORTE »

Les fiducies « ne sont généralement pas soumises à des obligations d'immatriculation ou d'inscription à un registre central », constate le GAFI, qui ajoute que les fiducies servent souvent à « occulter les divers aspects de mouvements de fonds liés à des mécanismes de blanchiment de capitaux ou de fraude fiscale ». Le GAFI propose d'inscrire les fiducies dans des registres auxquels seules les institutions financières et les autorités d'enquête et de tutelle publiques auraient accès.

Enfin le GAFI se penche sur les professionnels du droit et de la comptabilité (avocats, comptables, mais aussi agents immobiliers, conseillers financiers ou fiscaux), qui peuvent servir d'hommes de paille ou d'auxiliaires aux réseaux de blanchiment. Qualifiés d'« ouvriers de porte », ces professionnels effectuent parfois des opérations financières pour le compte de clients anonymes.

Ce dossier est très actuel puisque la Commission de Bruxelles est en train de préparer une nouvelle directive qui va imposer à tout un éventail de professions (en particulier les notaires et les comptables) de se soumettre à des règles anti-blanchiment dans l'exercice de certaines de leurs activités.

Lucas Delattre

Baisse de la contribution de l'UE au Haut-Commissariat pour les réfugiés

GENÈVE. Le nouveau haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Ruud Lubbers, a annoncé qu'il se rendrait, lundi 5 et mardi 6 février, à Bruxelles pour débattre de la diminution de la contribution de l'Union européenne. Celle-ci, qui représentait 21 % du budget annuel du HCR en 1995, n'était plus que de 5 % en 2000. L'UE a accordé l'an dernier 40,9 millions de dollars au HCR, derrière les Pays-Bas (47,9 millions de dollars) et les Etats-Unis, le plus gros contributeur avec 245,2 millions de dollars. Parmi les quinze, a souligné M. Lubbers, les contributions sont très inégales. L'apport de Londres n'est « pas fantastique », celui de la France « tellement minime que je ne me souviens plus du chiffre », a-t-il fait remarquer. Après l'Europe, le haut-commissaire effectuera une tournée en Afrique de l'Ouest à compter du 11 février. Elle le conduira en Guinée, en Sierra Leone puis au Liberia. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : 504 réfugiés seraient morts de froid** près d'Herat, dans des camps situés à l'ouest du pays, ces trois derniers jours, selon des responsables talibans. - (AFP.)

■ **BRESIL : la marine brésilienne a pris possession**, jeudi 1^{er} février, du porte-avions *Foch* que la France vient de lui vendre et dont elle a formé l'équipage. Le bâtiment, rebaptisé *São Paulo*, a quitté Brest, avec 600 marins à son bord, et est attendu le 17 février à Rio de Janeiro. Le *Foch* a été cédé pour 85 millions de francs, sans compter les frais de remise en état à la charge de la France. - (AFP.)

■ **ITALIE : le ministère italien de la défense** a choisi de louer 35 avions de combat F-16 auprès des Etats-Unis, de préférence à des Mirage 2000-5 français, pour remplacer temporairement des F-104 et des Tornado anciens à partir de 2003. L'Italie espère pouvoir ainsi attendre l'entrée en service, prévue pour 2010, de 120 Eurofighter. - (AFP.)

■ **CÔTE D'IVOIRE : une douzaine de coopérants français** vont reprendre normalement leurs activités, qui avaient été suspendues dans le pays après le coup de force du général Gueï, le 24 décembre dernier. « Nous entendons accompagner le retour à la stabilité et à la démocratie en Côte d'Ivoire », a déclaré, jeudi 1^{er} février, un porte-parole du Quai d'Orsay. En outre, certaines activités de coopération civile qui avaient été gelées vont être mises en œuvre très prochainement. - (Reuters.)

■ **SÉNÉGAL : une ONG, le Forum civil**, a dénoncé, jeudi 1^{er} février, à Dakar, « l'usage gratuit » de la violence après la mort, la veille, lors d'affrontements avec des policiers, d'un étudiant de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. La mort de l'étudiant a provoqué, lors de son inhumation, jeudi, une paralysie des écoles et universités dans la quasi-totalité du pays. Les étudiants de l'UCAD sont en grève depuis trois semaines et réclament notamment la baisse du prix des tickets restaurant et des loyers des chambres d'étudiant. - (AFP.)

■ **KOSOVO : des soldats britanniques ont fait usage de balles en caoutchouc** et déployé des blindés dans les rues de Kosovska Mitrovica, pour disperser quelques centaines de manifestants kosovars albanais qui s'en prenaient aux troupes françaises de la Force multinationale de paix. Vingt-deux civils ont été légèrement blessés lors de cette quatrième journée consécutive de violences dans cette ville divisée entre Serbes (au nord) et Albanais (au sud). - (Reuters.)

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien président américain Bill Clinton** va être payé 100 000 dollars pour intervenir dans une conférence à Boca Raton (Floride), dimanche 4 février. Il s'agit de son premier discours rétribué lors d'une convention organisée par une banque d'affaires, selon USA Today. - (AFP.)

■ **D. L. « Wayne » Jones, âgé de 61 ans**, condamné à mort pour avoir tué un autre homme et grièvement blessé deux autres personnes au cours d'une fusillade dans un bar il y a vingt ans, a été exécuté par injection mortelle, jeudi 1^{er} février, au pénitencier de McAlester dans l'Etat de l'Oklahoma. Cette exécution porte à huit le nombre d'exécutions dans cet Etat depuis le début de l'année. Il s'agit de la douzième en un mois aux Etats-Unis. - (AFP.)

■ **Collin Warner, 39 ans, a été libéré** de la prison de Fishkill (près de New York) après vingt et un ans de prison, jeudi 1^{er} février, après qu'un juge de la Cour suprême de l'Etat de New York eut annulé, la veille, sa condamnation. Il avait été condamné pour le meurtre, en 1980, d'un homme à Brooklyn. Mais un ancien détenu, qui avait passé neuf ans sous les barreaux dans le cadre de la même affaire, avait récemment avoué être le seul auteur du meurtre et avoir menti lors du procès. Collin Warner avait initialement été reconnu par des témoins, lors d'une présentation par la police de plusieurs suspects, mais avait toujours clamé son innocence. - (AFP.)

Le paradis fiscal polynésien de Niue frappé d'embargo bancaire

LONDRES

de notre correspondant à la City
« Un chef doit toujours être un poète. Il doit parler au nom des dieux, des génies et des esprits des morts », philosophait le mercenaire héros de *L'Adieu au roi*, de Pierre Schoendoerffer, qui, au bout du monde, s'était taillé un royaume à sa mesure. Jürgen Mussack n'avait probablement pas une telle ambition poétique, lui qui à Niue, îlot perdu du Pacifique sud, poursuivait son rêve secret : devenir souverain d'un paradis fiscal. Mais, à l'heure de la lutte contre le blanchiment, les rêves d'empire bâti sur l'argent sale se terminent toujours mal.

A cause de cet avocat panaméen d'origine allemande, les banques américaines ont imposé, le 30 janvier, un embargo sur les transferts de fonds à destination du plus petit Etat autonome de la planète. La décision de la Bank of New York et de la Chase frappe, en effet, toutes les transactions en dollars, y compris néo-zélandais, devise en circulation dans ce bout d'Océanie peuplé de 2 103 habitants.

« COQUILLES VIDES »

La spécialité du cabinet juridique Mossack Fonseca & Co, basé à Panama City ? La domiciliation d'entreprises offshore par l'intermédiaire de « compagnies commerciales internationales » (CCI) : il en existe actuellement plus de 6 000 enregistrées dans ce confetti volcanique. Des entités copiées sur les « coquilles vides » disponibles aux îles Vierges britanniques, aux Bahamas et au Panama, autres endroits suintant les fonds illicites où la société dispose de filiales. « Niue n'est qu'un paradis fiscal au sens traditionnel du terme, où l'on s'enregistre pour réduire sa feuille d'impôts en toute légalité », soulignait l'an dernier le fournisseur exclusif de CCI lors d'un entretien avec Florence de Changy, du Monde. « Avec l'expérience, vous savez vite à qui vous avez à faire. Mais 99 % de nos clients sont des institutions qui opèrent pour leurs clients. Le client final, on ne le connaît pas. Les contacts se

font par Internet... »

Pour attirer les capitaux chinois ou russes, Niue accepte les enregistrements en caractères chinois ou cyrilliques. Selon le département d'Etat, certaines compagnies sont en fait des prête-noms des mafias d'Extrême-Orient, de l'ancienne URSS ou des cartels de narcos sud-américains. Ce laxisme envers les bénéficiaires du crime explique pourquoi Niue figure aujourd'hui dans le peloton de tête des territoires suspectés de blanchiment par les organismes internationaux comme le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

« C'est un coup brutal. Cet argent permettait notre survie » : comme l'a indiqué le premier ministre, Sani Lakatani, les 1,6 million de dollars en droits d'inscription versés chaque année par Jürgen Mussack représentent 80 % du budget. Le reste provient de l'exportation de la patate douce, de la location de lignes téléphoniques et de la vente d'adresses Internet à l'étranger. Pas étonnant, dans ces conditions, que les trois ministres composant le gouvernement de Niue soient aux petits soins pour cette manne financière d'origine douteuse.

Autres maillons faibles de la région, Nauru, le Vanuatu, Cook, Marshall ou Samoa n'échappent pas à cet inquiétant phénomène criminel. La vénalité du personnel politique, les utiles amitiés que savent se ménager des hommes d'affaires internationaux sans scrupules, l'éloignement géographique et l'indifférence des pays de tutelle, à commencer par la Nouvelle-Zélande et l'Australie, sont autant d'obstacles à la lutte contre la délinquance financière dans le Pacifique.

L'excommunication bancaire lancée par les Etats-Unis contre Niue devrait faire perdre à Jürgen Mossack son pittoresque royaume polynésien. Mais gageons qu'il ne s'agira pas de la dernière page de l'épopée de ce lessiveur d'argent sale... En toute légalité.

Marc Roche



KENAUK
LA SEIGNEURIE DE MONTEBELLO
Le Québec à la carte



**DES CIRCUITS
SUR MESURE
AVEC DES HÔTELS
EXCEPTIONNELS EN
NOTRE COMPAGNIE**

Pour recevoir une de nos brochures, renvoyez ce bon accompagné de 21F. en timbres.
2 brochures maximum à votre choix :
ETATS-UNIS CANADA AMERIQUE LATINE CARAÏBES C^e DES INDES & DE L'EXTRÊME-ORIENT
Nom et Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Adresse e-mail :
3, av de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél : 01 55 35 33 55 - Fax : 01 55 35 33 59
82, Bd Raspail (angle rue de Valenciennes) - 75006 PARIS Tél : 01 53 63 29 28 - Fax : 01 42 22 20 15

MUNICIPALES La direction du Parti communiste a tout mis en œuvre pour retirer, aux élections des 11 et 18 mars, le principal bénéficiaire qu'elle escompte de sa participation à la gauche plurielle, la sau-

garde du périmètre municipal du parti. Ses candidats se présentent pratiquement partout sur des listes d'union. ● JEAN-CLAUDE GAYSSOT, qui a réussi à imposer sa candidature à Béziers, joue les éclai-



reurs pour son parti dans une région où, selon Pierre Blotin, le PCF est « en pleine reconquête ». Les visées de l'ex-numéro deux du PCF sur le Languedoc-Roussillon provoquent la colère de Georges Frêche,

le maire (PS) de Montpellier. ● À MONTLUÇON, le maire sortant Jean-Claude Micouraud, qui a succédé en 1998 à Pierre Goldberg, tente d'enrayer l'érosion des positions du PCF dans l'Allier.

Le Parti communiste joue son « périmètre » d'implantation locale

La stratégie de gauche plurielle, dans laquelle Lionel Jospin les a amenés à s'inscrire, doit permettre à Robert Hue et à ses amis de conserver, les 11 et 18 mars, un nombre à peu près équivalent de mairies. Se maintenant en Ile-de-France, ils rêvent d'un nouveau « Midi rouge »

L'ASSISE municipale – la seule qui reste au Parti communiste alors que se creuse la distance avec la CGT – est de nouveau au cœur des préoccupations de la direction du parti à cinq semaines des élections. C'est sur ce terrain qu'elle tente de tirer le bénéfice principal du contrat de gauche « plurielle » dans lequel Lionel Jospin l'a amenée à s'inscrire depuis 1995.

Cette année-là, le PCF avait perdu douze municipalités, dont Le Havre, son unique ville de plus de deux cent mille habitants, ainsi que Bourges, Châlons-en-Champagne, Saint-Quentin et Thionville, quatre mairies conquises en 1977. Toutefois, il avait aussi enregistré ses premiers gains, depuis cette période ancienne d'« union de la gauche », en l'emportant à Nîmes, ville de plus de cent mille habitants, à La Ciotat, à Miramas, à La Seyne-sur-Mer, à Sens et à Goussainville. Il gère donc aujourd'hui quarante et une villes de plus de trente mille habitants.

Les accords Marchais-Mitterrand des années 1970 avaient permis au PCF de conserver ou de conquérir, en 1977, soixante-douze villes de cette taille. Près d'un quart de siècle plus tard, Robert Hue compte sur son entente avec M. Jospin pour conserver globalement ce périmètre à son parti. « Il n'y a pas de département où nous

n'avons pas d'accord avec le PS », souligne ainsi Denis Duvot, responsable des élections au sein du collège exécutif du PCF. Signé le 20 mars 2000, soit pile un an avant la date des municipales – du jamais vu –, l'accord scellé entre le PS et le PCF sur les villes de plus de dix mille habitants est respecté dans 97 % des cas. A Paris et à Lyon, en cas de victoire de la gauche, le PCF pourrait même, selon l'accord, obtenir une mairie d'arrondissement ou de secteur, qu'il ne détient pour l'instant qu'à Marseille, avec Guy Hermier (8^e secteur). Mieux, le PCF pourrait refaire son apparition là où il n'est plus présent : à Strasbourg, Chambéry, Blois, Tours, Pau, des candidats communistes figurent sur les listes dirigées par le PS. S'il devait perdre des maires, le PCF se retrouverait néanmoins avec davantage d'élus, adjoints au maire ou simples conseillers municipaux.

Comme en 1995, le PCF est en situation de perdre des villes, mais aussi d'en regagner. C'est notamment vrai dans le Cher, pour Bourges et Vierzon, où la dynamique de la gauche plurielle joue à plein. A Bourges, Jean-Claude Sandrier, député, conduit la liste, sur laquelle le figure en troisième position son collègue Yann Galut (PS). Patrick Malavielle, député du Gard, qui a pris la tête de la liste plurielle à



Alès, peut reconquérir cet ancien bastion. Ce sont les trois chances les plus sérieuses de reconquête communiste.

Comme en 1995, toutefois, la liste des villes menacées est aussi de plus importante. Passage en revue :

● **Villes conquises dans le cadre de triangulaires ou de quadrangulaires.** c'est principalement le cas pour Maurice Paul à la Seyne-sur-Mer, Rosy Sanna à La

Ciotat et Jean Cordillot à Sens, trois des villes conquises en 1995. En revanche, Alain Clary, maire de Nîmes, élu avec 35 % des voix au second tour en 1995, dans le cadre d'une quadrangulaire, fait figure de favori du fait de son alliance reconduite avec le député socialiste Alain Fabre-Pujol.

● **Villes où l'âge du maire pose problème.** A Tarbes, à Evreux et à Aubervilliers, Raymond Erraçarret, Roland Plaisan-

ce et Jacques Ralite, les trois maires communistes qui se représentent, ont plus de soixante-dix ans. Les deux premiers bénéficient certes du soutien d'une gauche unie, mais l'un dans une ville déprimée économiquement, l'autre avec Jean-Louis Debré (RPR) comme adversaire. Quant à M. Ralite, il fait face à une dissidence communiste. Le sort de Dominique Frelaud, qui se représente à Colombes pour un cinquième mandat, à la tête d'une liste d'union, devrait dépendre du score de l'extrême droite.

● **Villes où la gauche est divisée.** A Pantin, la liste du député socialiste Bertrand Kern, suppléant de Claude Bartolone, soutenue par les Verts, provoque une primaire à gauche, qui menace la réélection du maire sortant communiste, Jacques Isabet. A Romainville, toujours en Seine-Saint-Denis, c'est un duel entre Jean-Marie Doussin, désigné par le PCF, et Corinne Vals, maire communiste sortante, soutenue par les Verts. A Grigny, la suppléante de Julien Dray (PS), Claire Robillard, se présente contre le maire communiste sortant.

Président, en outre, trois conseils généraux – ceux de l'Allier, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne –, le PCF confirme son statut de puissance départementale ou régionale. Parmi les

villes de plus de trente mille habitants qu'il détient, vingt-six sont situées en région parisienne. Avec Nîmes, Sète, Béziers et Alès, où les têtes de listes de la gauche sont communistes, s'esquissent en cas de victoire, les contours d'un nouveau Midi rouge (*lire ci-dessous*). Pour le reste, le communisme municipal ne conserve une résonance que dans six départements : le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Seine-Maritime et l'Isère. Dans ce dernier département, dont il détient, avec Echirolles et Saint-Martin-d'Hères, les deuxième et troisième villes, les socialistes locaux ont rechigné à se plier à la règle édictée nationalement de reconquérir la couleur des maires sortants.

Enfin, les listes « Bouge les municipales » – sur le modèle du « Bouge l'Europe ! » de 1999 –, qui auraient dû assurer une large ouverture vers la société civile et les responsables d'associations, ont fait long feu. Le PCF présente trente-cinq mille candidats communistes « ou apparentés » aux municipales, mais, de tous ceux qui ne sont pas membres du parti, la féministe Clémentine Autain, dans le 17^e arrondissement de Paris, est la seule à être placée en tête de liste.

Alain Beuve-Méry

Derrière Jean-Claude Gayssot à Béziers, les communistes visent la région Languedoc-Roussillon

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

« Mets-moi un Jospin, va ! » Voilà longtemps que cette manière de demander un verre d'eau « sans pastis » au café-PMU

REPORTAGE

« On va vous le renvoyer à Paris avec la queue et les oreilles, comme à la corrida ! »

d'Emile Vaquerin – le frère du pilier de rugby Armand – n'étonne plus les habitués, place Emile-Zola, à Béziers. L'amusant dans l'histoire, c'est que, ce dimanche, la jolie « brève de comptoir » ne fait pas du tout rire le communiste Jean-Claude Gayssot, venu boire un verre tandis que s'affairent les parieurs pour le Prix d'Amérique. Sans doute parce que le candidat ministre de la gauche plurielle à la mairie, le 11 mars, sait que si, par chance, il gagnait l'hôtel de ville, il le devrait d'abord au premier ministre. Et que si, en mars 2004, le PCF prenait la tête du

conseil régional du Languedoc-Roussillon, ce serait grâce aux accords minutieusement préparés, très longtemps à l'avance, avec le PS.

Le maire de Montpellier, lui, le sait. Candidat malheureux à la présidence du conseil régional, il y a trois ans, Georges Frêche ne décolère pas contre Alain Barreau, l'ancien maire de Béziers, député (PS) de l'Hérault, qui s'est rallié – après un ultime sondage commandé par la Rue de Solferino – au panache de M. Gayssot, tête de liste PCF-PS-PRG-MDC. « L'envoyé de Jospin, on va vous le renvoyer à Paris avec la queue et les oreilles, comme à la corrida ! », a éreinté le maire de Montpellier devant des membres du bureau national du PS, le 16 janvier 2001.

CONSOLIDER DES BASTIONS

Sa colère est à la mesure de l'enjeu. Avec la candidature de M. Gayssot à la mairie de Béziers, la stratégie du Parti communiste s'étale au grand jour. Depuis 1997, le PCF a compris qu'il ne survivra qu'en consolidant des bastions. Aux élections législatives, grâce à des listes communes à la gauche plurielle, il a retrou-

vé trente-six députés. Aux élections régionales de 1998, Pierre Blotin, alors numéro deux du PCF, avait proposé au PS, qui ne s'y attendait pas, de renouveler l'expérience. Deux régions étaient promises au PCF : la Picardie et le Languedoc-Roussillon ; mais les alliances de Charles Baur (ex-UDF) et de Jacques Blanc (DL) avec le Front national avaient mis à mal ce bel échafaudage.

« Le Languedoc-Roussillon est une région où nous avions tout perdu et où nous sommes en pleine reconquête », confirme M. Blotin, qui, outre sa maison dans le Var, vit dans son appartement nîmois depuis 1998. Elu alors conseiller régional, avec huit camarades, il estime que, dans « le duel entre Georges Frêche et Jacques Blanc », le Parti communiste a « une carte à jouer ». La Rue de Solferino aussi, qui, outre Béziers, a choisi de laisser, le 11 mars, la tête de liste de trois autres grandes villes à des communistes. Patrick Malavielle, député de la quatrième circonscription du Gard, est candidat à Alès. Alain Clary, député de la première circonscription du Gard, devrait être réélu à Nîmes avec son premier adjoint socialiste, Alain Fabre-Pujol. Fran-

çois Libert, député de la septième circonscription de l'Hérault, est favori à Sète.

Dans l'Hérault, les socialistes trouvent la pilule un peu amère. Surtout lorsqu'à Bédarieux le responsable de la fédération communiste, Jean-Louis Bousquet, se présente contre le candidat socialiste – un ancien communiste renouvateur –, le conseiller général Antoine Martinez. « On avait Blotin, puis Roland Leroy », peste Georges Frêche, à qui il n'a pas échappé que l'ancien directeur de L'Humanité avait pris sa retraite à Clermont-l'Hérault. « Avec Gayssot, conclut-il, c'est le triangle des Bermudes. »

« C'EST LE PREMIER ROUND »

« A gauche, les intellectuels, surtout quand ils ont été plus ou moins trotskistes, ont toujours eu besoin d'un ouvrier. Gayssot, c'est l'ouvrier de Jospin », ajoute le maire de Montpellier. « Que Jean-Claude Gayssot gagne ou perde à Béziers, le PC a pris le leadership. C'est le premier round des élections régionales qui se joue », analyse Raymond Couderc (DL), le maire sortant de Béziers.

« Il y a entre le président de la région et les communistes une alliance objective, pour

qui sait regarder », assure Max Levita, le président du groupe PS. Les socialistes, qui au fond ne trouvent rien à redire sur les votes, relèvent ainsi que « Jacques Blanc inonde de publicité Le Travailleur catalan », hebdomadaire du PCF, ou que des conseillers communistes ont participé à la délégation du conseil régional aux Jeux olympiques de Sydney, quand le PS s'était abstenu d'y envoyer des élus. « Le respect des institutions », s'étonne le groupe communiste, qui précise aussi que les encarts publicitaires sont ceux « de la région ».

« Pas question que le Languedoc-Roussillon revienne à un communiste ! Que ça plaise ou non à Jospin, c'est comme ça », prévient M. Frêche, qui, bien qu'il n'ait pu s'entendre avec les Verts pour mener une liste commune dans sa ville, devrait y être réélu sans encombre pour un cinquième mandat. « Le conseil régional ne m'intéresse pas », continue de soupirer le ministre des transports. Et vous, Pierre Blotin ? « La question ne se pose pas encore », sourit l'ancien secrétaire de Jacques Duclos sous sa moustache.

Ariane Chemin

Difficile passage de témoin à Montluçon

MOULINS

de notre correspondant

Mercredi 31 janvier, au premier meeting de la campagne de Daniel Duglery, le chef de file de l'opposition à Montluçon (Allier), ils étaient 1 200 personnes à appeler « à une nouvelle démocratie locale ». Cette forte participation, rare dans cette ville de tradition communiste, est un signe évident de la mobilisation de la droite, qui voudrait mettre un terme à vingt-quatre ans d'une gestion communiste sans partage. Au côté de Gilles de Robien (UDF), maire d'Amiens, le nouveau dirigeant de l'opposition montluçonnaise, proche du RPF, ancien directeur central de la sécurité publique au ministère de l'Intérieur (1995-1997), a lancé sa campagne électorale « pour éviter un cinquième mandat communiste consécutif à Montluçon et redonner confiance aux chefs d'entreprise en en finissant avec les grèves et les manifestations ».

Revenu au pays, M. Duglery entend bien séduire aussi l'électorat modéré pour rassembler « tous les opposants au communisme et rompre avec l'histoire locale ». Il s'efforce de bâtir sa campagne sur la spirale du déclin de la ville, confrontée

à une nouvelle vague de suppressions d'emplois chez Dunlop, après celles, déjà importantes, du début des années 80. Il dénonce le déclin démographique dans une ville qui ne compte plus que 41 000 habitants au recensement de 1999, contre plus de 46 000 en 1990.

ENDIGUER L'ÉROSION

Le maire, Jean-Claude Micouraud (PCF), s'est installé en 1998, non sans quelques difficultés, dans le fauteuil de son prédécesseur Pierre Goldberg (PCF), dont le charme était reconnu. En conduisant pour la première fois la liste de la gauche plurielle, M. Micouraud tente d'endiguer l'érosion communiste, fort de l'appui d'un allié socialiste réduit, depuis vingt-cinq ans, au rôle de simple soutien. M. Goldberg, qui a longtemps su jouer sur une image personnelle d'homme d'ouverture pour gérer et animer avec succès sa ville, a en effet habilement marginalisé ses alliés socialistes. Mais aujourd'hui, à Montluçon, où la justice enquête sur la nature de certains emplois au sein de la municipalité, le climat change. Pour M. Micouraud lui-même et pour les communistes, il s'agit d'un test important, tout comme celui des

élections cantonales, qui concerne un autre bastion du PCF.

Le conseil général est, en effet, dirigé depuis 1998 par Jean-Claude Mairal (PCF). Les communistes entendent maintenir la méthode qui a fait le succès à Montluçon : une politique sociale particulièrement active et une gestion avec les socio-professionnels au-delà des clivages et des idéologies. M. Mairal a, d'ailleurs, plutôt bien réussi dans cette démarche et il met régulièrement en exergue la reprise de l'emploi dans un département où, en trois ans, le nombre de chômeurs est passé de 21 000 à 12 500. L'objectif est de rester la principale force politique du département, dont deux des quatre députés, Pierre Goldberg et André Lajoie, sont communistes, tout en combattant l'érosion qui se manifeste par la disparition progressive de certains relais communistes, en particulier au sein du syndicalisme agricole. « Pourrons-nous longtemps continuer d'être la première force politique de l'Allier, alors que notre déclin n'est pas enrayer sur le plan national ? », s'interroge un élu communiste.

Jean-Yves Vif

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Vendredi 19 janvier, le maire de Firminy, Bernard Outin, était au Firmament, le nouvel équipement sportif et culturel de la ville qu'il faisait visiter à Marie-George Buffet, tout heureux de montrer à la ministre de la jeunesse et des sports la réalisation majeure de son mandat. Malgré les 70 millions de francs investis dans la construction de ce complexe, malgré les travaux d'embellissement réalisés ces derniers mois dans le centre-ville, malgré les aides croissantes apportées aux associations – « sans augmenter les taux d'imposition » précise M. Outin –, le maire (PCF) de Firminy n'a pas réussi à réunir toute la gauche plurielle pour les prochaines élections municipales.

La chef de file locale des Verts, Anne de Beaumont, et un dissident communiste ont rompu avec le maire après un contact « de pure forme » en juillet. « Beaucoup de gens ne se reconnaissent pas dans la liste de copains conduite par M. Outin », estime cette militante de gauche, ancien membre du PSU, qui déplore l'absence de comités de quartiers et de commissions extramunicipales dans cette ville d'un peu moins de

vingt mille habitants. « Aussi avon-nous le devoir de proposer une alternative de gauche », plaide l'ancienne présidente de la fédération de la Loire des Verts dont le programme sera axé sur la solidarité, la citoyenneté et l'environnement. Soutenue par la direction nationale des Verts, M^{me} de Beaumont, qui siège au comité national du mouvement, menace « de ne pas appeler à voter pour la gauche au second tour... ».

D'autres dissidents de gauche, qui dénoncent les « dérives antidémocratiques » de la municipalité, ont décidé de faire équipe avec Dino Cinieri, conseiller régional RPR. « M. Cinieri a créé les conditions humaines d'une union très large », affirme André Reynard, conseiller municipal sortant, adjoint socialiste à l'ancien maire (PCF) Théo Vidal-Massat, entre 1983 et 1989. Stigmatisant le déclin démographique et l'endettement de la ville, ainsi que « des dépenses somptuaires », cette liste, qui comprend un autre conseiller municipal divers gauche, est aussi soutenue par Lucien Audras, ancien président de la plus grande amicale laïque locale. Cet « homme de gauche » fustige en particulier « la mainmise de la municipalité sur les associations ».

Pour M. Outin, qui se rappelle avoir porté régulièrement L'Humanité au père de M. Audras, « tous ces gens qui se réclament de gauche font de la publicité mensongère ». « Ce sont des intégristes qui veulent être califé à la place du califé », peste le maire du dernier bastion communiste de l'agglomération stéphanoise. M. Outin reste néanmoins « raisonnablement optimiste ». « En 1995, on a frisé l'élection au premier tour à quelques centaines de voix », se souvient l'élu, plus préoccupé aujourd'hui par les demandes croissantes des socialistes et la parité.

M. Outin devra aussi composer avec les ambitions de Marc Petit, élu en décembre 2000 conseiller général (PCF) du canton de Firminy. Sans remettre en cause la légitimité de M. Petit, dont la désignation avait fait l'objet d'après discussions, M. Outin conserve toute sa confiance en sa première adjointe, Viviane Hivert, candidate à la candidature communiste lors de cette élection partielle. Pour tenter de concilier les aspirations des uns et des autres, M. Outin a décidé de ne dévoiler sa liste que durant la deuxième quinzaine de février.

Vincent Charbonnier

Philippe Séguin : « Le moment est venu de vouloir un maire »

Au côté d'Edouard Balladur, dans le 15^e arrondissement, le candidat RPR-UDF-DL a réaffirmé sa stratégie à Paris. Il s'en est pris à Bertrand Delanoë, « soumis au Parti socialiste et au premier ministre »

Après avoir recadré sa stratégie, au côté de François de Panafieu, le 30 janvier, Philippe Séguin est allé la défendre chez Edouard Balladur, tête de liste dans le 15^e arrondissement. Il a mis en garde contre l'instauration

d'un « système » socialiste à Paris. « Delanoë sera un maire soumis au Parti socialiste, au premier ministre et au ministre de l'intérieur », a déclaré M. Séguin. Répondant à ceux qui, à droite, continuent de prôner la

fusion avec les listes de Jean Tiberi au deuxième tour, le candidat estime, dans *Le Figaro*, que la « méthode du retrait est la plus simple, la plus morale et la plus efficace ». François Bayrou, président de l'UDF, a dénoncé le

caractère « un peu magouilleur des recompositions ». Dans le 5^e arrondissement, un rapport de gendarmerie fait état d'une centaine de faux électeurs, repérés sur les nouvelles listes électorales établies le 10 janvier.

SILENCE dans les rangs et tous derrière moi. Après avoir, mardi 30 janvier, sonné l'ordre de mobilisation générale à droite chez François de Panafieu, dans le 17^e arrondissement, le candidat de la droite à la mairie de Paris, Philippe Séguin, est allé défendre son nouvel argumentaire chez Edouard Balladur, jeudi 1^{er} février. Le député de Paris, tête de liste RPR-UDF-DL dans le 15^e arrondissement, présentait ses co-listiers dans sa permanence de la rue de Vaugirard.

Serré l'un contre l'autre dans la foule, les deux rivaux d'hier se sont efforcés de faire bonne figure. Tout en se réjouissant « de l'implication personnelle d'Edouard Balladur » dans la campagne, M. Séguin a préféré mettre les choses au point. « On s'est assez amusé, a-t-il déclaré. Maintenant le moment est venu de vouloir un maire. Et ce maire, ce sera M. Delanoë ou moi. » M. Séguin a, ensuite, concentré le tir sur le candidat socialiste qui, a-t-il estimé, « sera un maire soumis. Soumis au Parti socialiste, soumis au premier ministre, soumis au ministre de l'intérieur. »

LE FAMEUX « TROISIÈME TOUR »

Pour M. Séguin, M. Delanoë « confond, comme tout socialiste, l'égalité des chances et l'égalitarisme » et veut mettre « des immeubles très sociaux dans les beaux quartiers ». Dans un registre plus soft, M. Balladur s'est attaché sur le « sens politique » de cette élection. « Nous voulons un nouveau statut pour Paris, les socialistes n'en veulent pas, a-t-il expliqué. Nous voulons une police municipale, une

baisse des impôts, les socialistes n'en veulent pas ». Puis, l'ancien premier ministre, a évoqué, allusivement, le fameux « troisième tour » pour lequel on lui prête certaines ambitions. « Il n'y a pas de troisième solution », a-t-il assuré, avant d'appeler les électeurs à « voter utile » et à ne pas « diviser leurs voix ». Pour M. Balladur, embarrassé dans le 15^e arrondissement par la présence de deux lis-

tes dissidentes issues du RPR, « les listes dissidentes qui fleurissent ici ou là n'ont aucune chance de l'emporter et n'ont aucun avenir ».

Malgré les efforts de M. Séguin pour l'étouffer, la polémique sur le sort des listes – et des voix – tiberistes à l'issue du premier tour de l'élection municipale a encore de la vigueur. M. Balladur qui s'était, à plusieurs reprises, prononcé pour un « désiste-

ment réciproque » plutôt que pour le retrait souhaité par M. Séguin n'a pas remis, hier, le sujet sur le tapis.

Le soir, sur France 2, le président de l'UDF, François Bayrou, s'est chargé de le ranimer en déclarant qu'il était « pour le rassemblement de tous ceux qui souhaitent le succès mais pas pour les fusions. Cela permet (...) a-t-il commenté, un rassemblement sans le caractère

un peu magouilleur des recompositions. » Dans un entretien au *Figaro* du 2 février, le député des Vosges, qui se sent « le calme des vieilles troupes », redit sa position : « Tiberi a-t-il une chance d'être maire de Paris ? Non. C'est Delanoë ou moi. La méthode du retrait que je propose est la plus simple, la plus morale, la plus efficace. »

Christine Garin

Encore des faux électeurs dans le 5^e

Près d'une centaine d'inscriptions électorales relevées sur les listes du 5^e arrondissement de Paris mises à jour pour les prochaines élections municipales seraient entachées d'irrégularités. Selon l'édition du 30 janvier de *France-Soir*, un rapport des gendarmes chargés de l'enquête sur les faux électeurs dans cet arrondissement, remis le 15 janvier aux juges d'instruction Jean-Paul Valat et Philippe Coirre, ferait état de la présence de « 94 électeurs domiciliés chez un tiers et toujours inscrits sur les listes électorales du 5^e pour l'année 2000-2001 ». « Il est indubitable, ajouteraient les enquêteurs, que malgré les dispositions prises par la préfecture de Paris et l'Hôtel de Ville, des électeurs frauduleusement inscrits (...) le sont toujours. » Les gendarmes auraient constaté que l'essentiel des personnes suspectées d'inscriptions de complaisance seraient des militants RPR ou considérées comme proches.

PLACE AUX FEMMES

Une liste de femmes au temps de la parité

ELLES NE FONT rien comme les autres. Alors que l'heure est à la parité, elles présentent, dans leur petit village de 1 026 âmes, Chamarande, dans l'Essonne, une liste 100 % féminine. Et quand d'autres misent sur leur tête de liste, elles mettent en avant une équipe : invitez-en une, et cinq se présentent. Valérie Douillard, 37 ans, cadre dans une banque, Katia Berthommier, 20 ans, costumière, sa mère Christa Berthommier, 48 ans, une enseignante allemande, Béatrice Guenneux, 22 ans, étudiante en droit et Nathalie Richard, 36 ans, iconographe, expliquent : « Nous tenons à ce que chacune de nous puisse s'exprimer. »

En tout, elles sont douze et leurs professions – de caissière à mère au foyer en passant par médecin – couvrent de nombreux secteurs. Valérie est à l'origine de l'initiative : « L'idée me trottait dans la tête depuis les dernières municipales. » En juin 2000, elle décide de se jeter à l'eau : « J'ai contacté Christa, on a réfléchi au projet et élargi notre cercle. » Chaque nouvelle venue a dû être acceptée par les autres pour que toutes aient « le même état d'esprit », précise Christa. Autrement dit, l'envie de travailler en équipe et des idées concrètes pour « donner vie à un village charmant mais endormi », explique Béatrice. Y compris lorsqu'elles ont été officieusement contactées par l'équipe municipale sortante pour une éventuelle fusion ; elles se sont alors interrogées sur leur démar-

che de liste purement féminine. « Les hommes ont trop tendance à mobiliser la parole, il nous a semblé que nous pourrions mieux porter nos projets si nous restions ensemble », expliquent-elles.

Pourtant, elles récusent l'idée d'une démarche féministe. « Nous ne nous estimons pas opprimées, nous n'avons pas de revendications particulières pour les femmes », affirment-elles. Elles ne se présentent pas non plus comme « opposantes » à l'équipe sortante, mais plutôt comme « complémentaires ». « Nous n'avons pas trop de reproche à lui faire, si ce n'est d'avoir géré au jour le jour et négligé les commerces qui disparaissent ou de ne pas avoir suffisamment communiqué », précise Valérie. Elles ont déjà contacté La Poste pour voir ce qui peut être fait afin d'éviter la fermeture de l'antenne de Chamarande ; elles affirment avoir une piste pour éviter que le café ne ferme et pour favoriser l'implantation d'autres commerces dans ce village qui attire, grâce à son parc et son château du XVII^e siècle, un grand nombre de touristes.

Si les élections ne tournent pas en leur faveur, elles créeront une association pour réaliser, en dehors des structures officielles, les projets auxquels elles tiennent. « Nous avons envie de continuer à travailler ensemble », souligne Valérie.

Christiane Chombeau

Les députés PS en éclaireurs de Lionel Jospin sur les réformes institutionnelles

LIONEL JOSPIN y pense, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale le fait. Bernard Roman, président (PS) de la commission des lois, a présenté jeudi 1^{er} février, un ensemble de propositions de lois constitutionnelles destinées à « montrer la voie sur laquelle nous souhaitons voir avancer les institutions, pour que ça donne des idées à d'autres en 2002 ». Ces textes, qui devraient être déposés à la fin de l'année 2001, ne pourraient, en effet, en aucun cas aboutir avant la fin de la législature. Ils sont ouvertement destinés à nourrir le débat de la campagne présidentielle.

Ces propositions portent notamment sur « le partage des rôles entre le président de la République et le premier ministre ». Pour intégrer la dimension européenne du travail gouvernemental, il convient, selon M. Roman, de rééquilibrer les pouvoirs entre les deux pôles de l'exécutif. Le président de la commission des lois propose également d'inscrire dans la Constitution la composition des gouvernements car, selon lui, « c'est un handicap pour la France d'avoir des gouvernements à géométrie variable, tant en termes de nombre de ministres que de champ de compétences ».


Dans cette optique, le budget serait directement rattaché au premier ministre. Cet ensemble de réformes, qui porterait également sur le renforcement du pouvoir législatif, la décentralisation, la place et le mode d'élection des sénateurs devrait, dans l'esprit de M. Roman, faire l'objet d'un référendum.

▶ **RESULTAT NET : + 21 %**
314 millions d'euros par rapport à 260 millions en 1999.

▶ **CHIFFRE D'AFFAIRES* : + 28 %**

▶ **MARGE OPÉRATIONNELLE* : + 52 %**


▶ **DIVIDENDE : + 23 %**
action A



RESULTATS ANNUELS 2000

« L'année 2000 s'achève sur une forte progression des résultats qui consacre les efforts engagés par le Groupe et ses choix stratégiques : se développer grâce à une politique de progrès continu à travers la recherche permanente de l'excellence en matière de coût, qualité et innovation et à des investissements sélectifs et rentables. Ces actions nous permettent aujourd'hui d'afficher une forte rentabilité et nous donnent les moyens de poursuivre une stratégie de croissance ambitieuse. »

JEAN-PIERRE RODIER, Président



CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Millions d'euros	2000	1999
Résultats	Historique	
• Chiffre d'affaires	10.679	9.507
• Marge opérationnelle	658	580
• Résultat d'exploitation	598	310
• Résultat net	314	260
Par action "A" (euro)	3,90	3,17
• Résultats net hors éléments exceptionnels	360	272
Par action "A" (euro)	4,47	3,32

Bilan	Au	Au
	31/12/00	31/12/99
• Capitaux propres et intérêts minoritaires	3.344	3.106
• Dette financière nette totale	869	1.071
• Ratio d'endettement	0,26	0,34

Résultats en forte progression

Le bénéfice net consolidé du Groupe pour l'année 2000, en hausse de 54 millions par rapport à l'année 1999, s'établit à 314 millions d'euros, soit 3,90 euros par action.

Hors éléments exceptionnels, il s'inscrit en hausse de 88 millions d'euros à 360 millions d'euros, soit 4,47 euros par action, contre 272 millions d'euros en 1999.

Avec une hausse de 52 % de la marge opérationnelle, hors activités Boitage Boisson, l'objectif annoncé en juillet 2000 a été atteint.

L'exercice 2000 aura été marqué, sur les marchés de l'aluminium et de l'emballage, par un environnement économique et une conjoncture favorables : croissance de la demande, niveau élevé des cours de l'aluminium et du dollar. En revanche, l'augmentation des prix des matières premières (principalement résines, gaz et fioul), a affecté notamment les résultats des activités de production d'alumine et d'emballage tout au long de l'année. Par ailleurs, l'augmentation des coûts de production, en particulier de maintenance, a pesé sur les résultats du Groupe. Ceux-ci ont également été affectés par des coûts exceptionnels relatifs à des réorganisations industrielles.

Stratégie de croissance

La stratégie de croissance de Pechiney en 2000 s'est traduite par :

- dans l'**aluminium**, la sélection de Pechiney par le gouvernement vénézuélien pour la modernisation du complexe bauxite-alumine de Bauxilum et la conclusion d'un accord avec AMP Private Capital prévoyant l'acquisition, d'ici le 1^{er} octobre 2001, des 15,5 % détenus par celui-ci dans Tomago ;
- dans l'**emballage**, les acquisitions des sociétés Anchor Cosmetics, JPS Packaging, Capalux et Metalpack ;
- dans l'**électrometallurgie**, l'acquisition de la participation minoritaire de Samancor dans Invensil ;

- par ailleurs, le Groupe a poursuivi ses investissements dans de nombreux projets de **développement interne**.

Dividende de l'action A en hausse de 23 %

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 mars 2001, le versement d'un dividende de 1,00 euro par action A et de 3,31 euros par action B*, avec un détachement prévu le 2 mai 2001 et auquel sera attaché l'avoir fiscal correspondant. L'ordre du jour inclut également le renouvellement des autorisations habituelles d'augmentation de capital et d'options sur actions, des aménagements statutaires permettant ultérieurement de faciliter la participation des actionnaires aux assemblées générales ainsi que deux autorisations pour une opération d'épargne salariale avec effet de levier par augmentation de capital dont le lancement est envisagé dans le courant du premier semestre.

Perspectives

Si les conditions de marché actuelles se maintiennent, le Groupe estime que sa marge opérationnelle 2001 devrait être comparable à celle de l'année 2000, malgré l'effet attendu sur l'ensemble de l'année du niveau élevé des coûts des matières et de l'énergie.

L'année 2001 sera une année de transition : le Progrès Continu, déployé par Pechiney au cours de l'année 2000, concernera d'ici mi-2001, la totalité des usines du Groupe. Cette démarche, la croissance organique et les projets annoncés conduisent le Groupe à prévoir, en prenant comme hypothèses les cours moyens de l'aluminium et du dollar américain constatés en 2000, une marge opérationnelle 2002 en croissance d'au moins 20 % par rapport à la marge opérationnelle 2000.

*consistait du dividende prioritaire des exercices 1999 et 2000 et du dividende complémentaire de l'exercice 2000

Le communiqué de presse est disponible sur le site internet www.pechiney.com

RENDEZ-VOUS FINANCIERS

29 mars 2001
➤ Assemblée Générale Mixte

26 avril 2001
➤ Résultats 1^{er} trimestre

*par rapport à 1999 hors activités Boitage Boisson

Laurent Fabius révisé fortement à la baisse ses prévisions de croissance pour 2001

Le ralentissement américain pourrait minorer la progression du PIB de 0,5 à 1 point

Le ministre des finances a admis, jeudi 1^{er} février, que le ralentissement américain pèserait sur l'activité française. Publiquement, il a évoqué un

impact récessif de 0,5 point de PIB au maximum. Mais, dans le huis clos d'une réunion de ministres, il n'a pas exclu, selon les informations

recueillies par *Le Monde*, que l'onde de choc puisse même atteindre 1 point. La croissance, alors, ne serait que de 2,3 % en 2001.

LES CITATIONS, Laurent Fabius aime bien ça. Il lui arrive souvent de nourrir ses interventions de formules de Jean Jaurès ou de Pierre Joxe. Il en est un, pourtant, dont il ne prononce jamais le nom, même s'il lui emprunte régulièrement ses mots : Dominique Strauss-Kahn, son prédécesseur à Bercy, qui, malgré ses déboires judiciaires, a laissé un souvenir vif au ministère. Jeudi 1^{er} février, M. Fabius a, une nouvelle fois, fait du Strauss-Kahn sans le dire : pour caractériser la conjoncture française actuelle, il a parlé de « *trou d'air* », une expression que « DSK » avait inventée en 1998 pour qualifier la dépression économique brutale, mais qu'il pensait passagère, entraînée par la crise asiatique. Moqué par l'ensemble des experts économiques à l'époque, le ministre avait finalement eu raison, puisque la croissance française était répartie sur des rythmes de 4 % par an fin 1999. M. Fabius espère probablement que le scénario rose se reproduira.

Jeudi, à l'occasion de la réunion de ministres, à l'hôtel Matignon, M. Fabius a dressé devant ses collègues un tableau nettement moins optimiste qu'il ne l'avait fait jusque-là de la situation économique française. « *Confiance, satisfaction, mais vigilance* », a-t-il observé en introduction de son propos. Il a évoqué le ralentissement améri-

cain, qui le force à revoir à la baisse ses prévisions pour la France en 2001, comme vient d'ailleurs de le faire l'Allemagne. A ses collègues, il a expliqué que, si la croissance américaine était cette année de 2 %, l'activité économique française progresserait de 2,7 % à 2,9 %, alors que, dans le budget 2001, le gouvernement tablait sur une croissance de 3,3 %. M. Fabius a même envisagé un scénario plus sombre – qu'il n'a pas évoqué publiquement, contrairement au précédent –, où la croissance américaine serait de 1 % et où le PIB français ne progresserait que de 2,2 % ou 2,3 %. Une perspective qui, pour Lionel Jospin, ne doit pas s'accompagner d'une dégradation des finances publiques. « *Nous ne dérogerons pas à la ligne* » du programme de finances publiques qui prévoit un équilibre en 2004, a rappelé le premier ministre, soulignant que le gouvernement, contrairement à ce qu'il a toujours dit, ne laisserait pas jouer les « stabilisateurs automatiques ».

La question fait, en effet, visiblement débat au sein du gouvernement. Lors de cette réunion, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a défendu l'idée qu'il convenait de faire un geste en direction des fonctionnaires – « *notre électoral* » – avant les municipales, tandis que le ministre de la ville, Claude Bartolone, a plaidé pour

un coup de pouce, mais après. Le chef du gouvernement, lui, a indiqué que la négociation avec les syndicats devait se poursuivre, en précisant que leurs revendications étaient actuellement trop fortes.

« *Ce qui se passe aux Etats-Unis est impressionnant puisqu'on avait l'an dernier une croissance de 5 %, et aujourd'hui c'est à peu près zéro* », avait observé M. Fabius, une heure auparavant, devant les

Le premier ministre n'a pas l'intention de « déroger » à la ligne du programme de finances publiques

journalistes. Pour autant, le ministre des finances ne se laisse pas aller au pessimisme. « *Il y a certaines analogies entre le trou d'air asiatique de 1998-1999 et le trou d'air américain actuel* », s'est-il empressé d'ajouter, évoquant les « *capacités fortes de réaction, en matière de taux d'intérêt et de baisses des impôts* » des Etats-Unis.

En attendant ce rebond espéré, quelles sont les conséquences du

ralentissement américain sur la France ? La France exporte peu vers les Etats-Unis. Mais elle est en revanche très liée à l'Allemagne ou à l'Italie, dont le commerce extérieur est plus dépendant du continent américain. Par ricochet, le ralentissement américain ne peut la laisser indifférente. L'enquête trimestrielle dans l'industrie, publiée par l'Insee, jeudi, met d'ailleurs en évidence le recul de la demande étrangère, y compris européenne, et un certain ralentissement industriel.

« *Cependant, les taux d'utilisation des capacités restent très élevés, ce qui laisse penser que l'investissement devrait rester dynamique. Le "moteur investissement" devrait donc continuer de tourner. Le "moteur exportations" est au point mort. Il faut voir ce que donnera le "moteur consommation" des ménages* », explique Michel Devilliers, de l'Insee. Les baisses d'impôts engagées par le gouvernement devraient avoir un effet stimulant. Tout comme la baisse des prix des matières premières, dont le pétrole, et la remontée progressive de l'euro par rapport au dollar, qui soulagent les tensions inflationnistes et donnent donc du pouvoir d'achat aux ménages. Reste, pour le gouvernement, à entretenir leur confiance.

Virginie Malingre

Face au Medef, le front syndical sur les retraites se maintient

Syndicats et gouvernement se fixent l'horizon 2003 pour une réforme d'ensemble

RIEN avant 2003. Pour les syndicats, qui se sont réunis jeudi 1^{er} février, c'est le délai minimum pour réformer le système de retraite. Rien avant 2003, a confirmé, le même jour, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, qui a pris ce rendez-vous devant la presse « *pour le régime général comme pour les retraites complémentaires* ». D'ici là, une autre bataille doit se jouer, avec le Medef.

Jeudi, les cinq organisations syndicales ont choisi de ne pas lancer tout de suite d'appel commun pour réclamer l'intervention du gouvernement afin de garantir le prélèvement des cotisations à l'Association pour la structure financière (ASF) suspendues sur instruction du Medef depuis le 19 janvier. Ce sont ces cotisations qui servent à financer les départs à 60 ans dans les régimes complémentaires. Mercredi, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, avait adressé une lettre à Lionel Jospin pour lui demander « *de prendre, sans attendre, des dispositions d'or-*

dre public garantissant les droits des retraités et des futurs retraités en assurant le recouvrement des cotisations ». Il y a quinze jours, le président de la CGC, Jean-Luc Cazettes, avait fait la même démarche. L'étape supplémentaire était celle de la déclaration commune. Mais, après réflexion, les syndicats ont considéré qu'il valait mieux attendre la reprise des discussions avec le Medef, le 9 février.

« *On prend un risque, c'est vrai, mais nous n'avons pas voulu casser la négociation et conforter les faucons du Medef* », explique Bernard Devy, responsable FO. « *Sinon, ce n'est même pas la peine d'y aller le 9* », assure Jean-Marie Toulisse, de la CFDT. « *Cela signifierait qu'on part perdant d'avance* », renchérit le négociateur CFTC, Jean-Louis Deroussen. Toutefois, les cinq organisations mettent en garde dans un communiqué commun : « *Porteuses de l'exaspération légitime de centaines de milliers de salariés tributaires des plans sociaux du Medef des chômeurs et des salariés cotisant à l'ASF qui sont dans l'incer-*

titude (...), elles revendiqueront (... la prorogation immédiate du dispositif ». Les syndicats ont désigné la CGT pour lire une déclaration préalable, le 9 février, exigeant le maintien de l'ASF et la revalorisation des retraites. « *Quoi que fasse le Medef, nous resterons assis dans la salle* », avertit M. Devy.

UN TEXTE EN RÉSERVE

Affichant une unité sans faille, les cinq centrales comptent maintenir la pression par la diffusion de tracts dans les entreprises. « *La consigne du Medef les gêne vis-à-vis de leur salariés, de leurs accords sur les préretraites et de leur comptabilité* », affirme Solange Morgernstern, de la CGC. Dans l'immédiat, les syndicats proposent de verser aux caisses de retraite complémentaire le produit (plus de 300 millions de francs) de la surcotisation cadres Unedec.

Mais l'espoir est mince de trouver un terrain d'entente avec le Medef, qui pose en préalable un accord sur l'allongement de la durée de cotisation. « *On est plutôt*

pessimiste », reconnaît Jean-Christophe Le Duigou, chef de file de la CGT. L'organisation patronale, sans doute, aussi, qui a dépêché son conseiller social, Bernard Boisson, aux nouvelles auprès de la CGT.

En attendant 2003, le gouvernement va présenter au printemps, pour ne pas donner prise aux accusations d'immobilisme, un projet de loi spécifique au fonds de réserve des retraites. Il dotera ce fonds, deux ans après sa création, d'un conseil de surveillance avec les partenaires sociaux et confiera sa gestion à la Caisse des dépôts. Dans l'hypothèse où les syndicats lui demanderaient d'intervenir après le 9 février, le gouvernement a également préparé, depuis déjà trois semaines, un autre texte pour garantir les retraites complémentaires. Ce dernier, court de deux articles, se substituerait à l'ASF mais s'autodétruirait dès lors qu'un accord serait trouvé.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Toulouse préférerait un maire de gauche

L'**HEBDOMADAIRE** *Tout Toulouse* publie, dans son édition de mercredi 31 janvier, les résultats d'une enquête de la Sofres réalisée sur la ville de Toulouse. Selon ce sondage, effectué les 25 et 26 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 400 personnes, 47 % des Toulousains préféreraient avoir un maire de gauche à l'issue des prochaines élections municipales ; 36 % préféreraient au contraire un maire de droite et 17 % sont sans opinion. Ce sondage, qui n'est pas nominatif et n'exprime pas des intentions de vote, révèle une préférence politique en conformité avec le résultat de toutes les élections nationales à Toulouse, mais en contradiction avec les scores que Dominique Baudis réalisait sur son nom.

L'enquête *Tout Toulouse*-Sofres porte également sur le jugement de la population vis-à-vis des principaux projets des candidats. La destruction des barres du Mirail, l'interdiction de la circulation en centre-ville, la création de mairies d'arrondissement comme à Paris, Lyon ou Marseille, la remunicipalisation de la gestion de l'eau, l'augmentation des effectifs de police municipale et la réalisation d'un emprunt pour augmenter les investissements dans les quartiers défavorisés sont souhaités par 70 % à 80 % des personnes interrogées. – (Corresp. rég.).

ÉCHOS

■ **MARSEILLE** : le Mouvement national républicain (MNR), présidé par Bruno Mégret, candidat à la mairie de Marseille, a été obligé de renoncer à ouvrir une permanence dans la Cité radieuse. Le 11 janvier, 150 habitants de cet ensemble de 338 appartements, conçu en 1946 par Le Corbusier, s'étaient insurgés contre l'inauguration d'un des trois bureaux marseillais du MNR, en empêchant M. Mégret de venir sur place. Ils avaient invoqué le règlement de l'unité d'habitation, qui stipule, selon eux, qu'aucun parti ne doit y avoir de local.

■ **NICE** : Rudy Salles, député UDF des Alpes-Maritimes, a annoncé, jeudi 1^{er} février, qu'il se retire de la liste de droite Union pour Nice constituée contre le maire sortant, Jacques Peyrat (RPR), par la députée RPR Jacqueline Mathieu-Obadia, l'ancien préfet Pierre Costa (RPF) et l'ancien maire Jean-Paul Baretty (div. d.).

■ **MONTPELLIER** : les Verts partiront sous leurs propres couleurs au premier tour des élections municipales, avec Jean-Louis Roumègas comme chef de file. Ils ne rejoindront pas la liste PS-PCF-PRG-non inscrits que conduira le maire sortant, Georges Frêche (PS). La constitution de la liste écologiste marque la fin d'un long conflit, qui avait abouti, en 2000, à la mise sous tutelle de la fédération héraultaise des Verts. – (Corresp.).

■ **VITROLLES** : 51 % des Vitrollais interrogés lors d'un sondage Louis-Harris paru, vendredi 2 février, dans *La Marseillaise* jugent de façon négative le bilan de la gestion de la maire, Catherine Mégret, épouse du président du MNR. Selon ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon de 400 personnes, M^{me} Mégret serait battue au second tour en n'obtenant que 43 % des suffrages, contre 57 % pour la liste conduite par le socialiste Dominique Tichadou.

■ **AUCH** : Claude Bétaille (PS) a été désigné pour conduire la liste de la gauche plurielle aux élections municipales dans la préfecture de Gers. Conseiller général et actuel premier adjoint, il est un fidèle de l'actuel maire d'Auch, Claude Desbons (PS), hospitalisé depuis la fin décembre à la suite d'un accident cérébral. A droite, c'est André Daguin, président national de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière, qui doit conduire la liste d'opposition. – (Corresp.).

La prestation autonomie sera « universelle »

LE **PROJET DE LOI** d'aide personnalisée à l'autonomie (APA), destinée à remplacer la prestation spécifique dépendance, est sur le point d'être achevée. Mis à part quelques réglages techniques, les derniers arbitrages ont été rendus mardi 30 janvier, lors d'une réunion de ministres à Matignon entre Elisabeth Guigou (emploi), Laurent Fabius (économie) et Daniel Vaillant (intérieur). Le principe de l'universalité ayant été retenu, toutes les personnes dépendantes, quel que soit le niveau de revenu, pourront en bénéficier moyennant un ticket modérateur de plus en plus important pour les tranches supérieures. La première année, l'APA concernerait ainsi 600 000 personnes, au lieu de 135 000 actuellement. Le financement, estimé à 15 ou 16 milliards de francs, soit le double de la prestation dépendance, reposera sur la branche famille de la Sécurité sociale et sur les conseils généraux. L'Etat n'y participera pas. Ce projet, qui sera présenté début mars en conseil des ministres, marque la première étape de la reconnaissance d'un nouveau risque de l'existence.

DÉPÊCHES

■ **ALTERNANCE** : les animateurs de l'appel « France Alternance » se sont constitués, lundi 29 janvier, en une association, baptisée « Alternance 2002 ». Présidée par Renaud Dutreil, député UDF de l'Aisne, celle-ci est dirigée par un comité de vingt-trois membres fondateurs, parmi lesquels les présidents des groupes parlementaires de droite de l'Assemblée nationale et du Sénat et les anciens premiers ministres Edouard Balladur et Alain Juppé.

■ **RPR** : Michèle Alliot-Marie a présenté, jeudi 1^{er} février, le plan d'élaboration du projet d'alternance du RPR, lequel organisera, à compter du 10 avril, une série de forums ouverts aux autres formations de l'opposition. Le partage des fruits de la croissance, l'avenir des retraites et la modernisation de l'école figurent parmi les premiers thèmes de réflexion.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : le Conseil constitutionnel a validé, jeudi 1^{er} février, la loi organique modifiant certaines dispositions de l'élection du président de la République, dont il avait été saisi par le premier ministre. Ce texte, adopté par le Parlement le 18 janvier, élargit les catégories d'élus habilités à parrainer des candidats à la présidentielle et modifie certaines règles sur les comptes de campagne des candidats.

■ **UMTS** : Laurent Fabius a indiqué, jeudi 1^{er} février, que les deux premières licences françaises de téléphonie mobile multimédia à la norme UMTS pourront être attribuées « *fin mars si possible* ». L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a reçu deux candidatures, celles de France Télécom et de Cegetel pour quatre licences, mercredi 31 janvier. L'appel d'offres complémentaire pour les deux autres licences pourrait être lancé fin 2001 ou début 2002. L'attribution se fera « *sur la base d'une soumission comparative* », a confirmé le ministre.



NEUBAUER

206 XR

I,IL 4 CV à partir de 66 400 F*

Équipement en série

- Direction assistée
- ABS
- 4 airbags
- Antidémarrage codé

* Tarif TTC 01A du 2/01/2001 pour une 206 XR, I, I L essence, 3 portes, hors options.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



PEUGEOT

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHEA

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j / 7

AFFAIRES Alfred Sirven, considéré comme l'homme-clé de l'affaire Elf, a été arrêté, vendredi 2 février, par des policiers philippins. En fuite depuis trois ans, M. Sirven a été

interpellé dans la localité résidentielle de Tagaytay, au sud de la capitale philippine. ● LES AUTORITÉS philippines ont fait savoir que l'ancien haut responsable du groupe Elf sera

expulsé vers la France vendredi soir. ● L'ARRESTATION de M. Sirven a eu lieu peu de temps après celle de son chauffeur philippin, à l'aéroport de Manille, où il arrivait en provenance

de Hongkong. ● CE REBONDISSEMENT devrait bouleverser la conduite des enquêtes dans la tentaculaire affaire Elf. M. Sirven est en effet l'un des prévenus du procès de

Roland Dumas, qui a lieu depuis deux semaines devant le tribunal correctionnel de Paris. L'une des conséquences de cette arrestation devrait être le report de ce procès.

Alfred Sirven, l'homme-clé de l'affaire Elf, a été interpellé aux Philippines

L'ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, en fuite depuis trois ans, a été arrêté par des policiers philippins dans une localité résidentielle du sud de Manille. Les autorités ont immédiatement fait savoir qu'elles allaient l'expulser vers la France vendredi soir

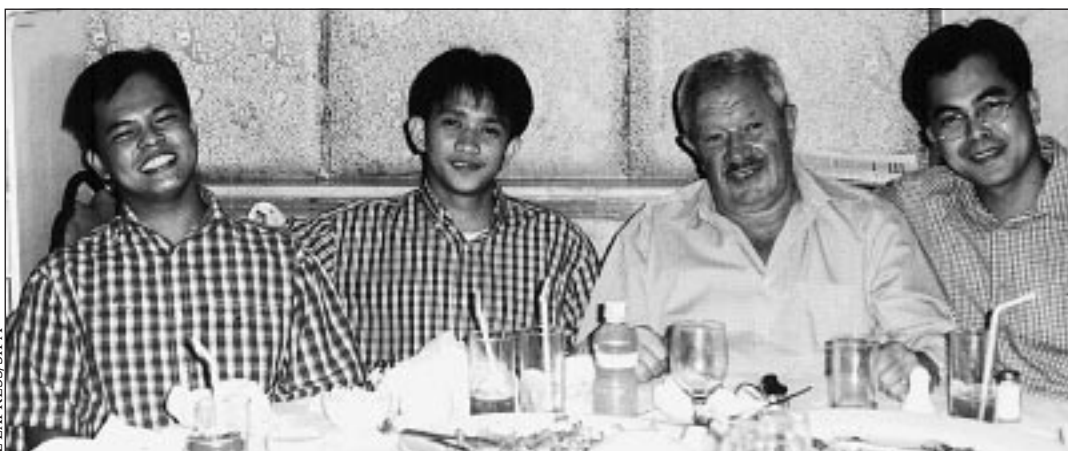
LA LONGUE FUITE d'Alfred Sirven s'est achevée aux Philippines, dans la banlieue de Manille, vendredi matin 2 février. L'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf-Aquitaine, considéré comme le personnage central des détournements commis au préjudice de la compagnie pétrolière sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent (1989-1993), et insaisissable depuis près de quatre ans, a été interpellé à Tagay-Tay par les policiers philippins. Selon les informations annoncées, vendredi matin à Paris, par le ministère de l'intérieur, et, à Manille, par les autorités philippines, il devait être expulsé dès vendredi vers Paris, sous l'escorte des deux policiers français qui ont assisté, sur place, à son interpellation.

De sources françaises et philippines, on indiquait que son arrestation a été effectuée à la suite de celle de son chauffeur philippin, à l'aéroport de Manille, où il arrivait en provenance de Hongkong. Prévenue par son homologue de Hongkong, la police de l'archipel – sur lequel M. Sirven était entré, vraisemblablement en 1998, avec un faux passeport – a obtenu par le chauffeur l'adresse du fugitif. Ce dernier aurait été surpris à 16 h 15 heure de Manille (soit 9 h 15 heure de Paris). Selon l'agence américaine Associated Press, le captif serait arrivé dans les bureaux du National Bureau of Investigation (NBI) en souriant devant les caméras, vêtu

d'un tee-shirt bleu, d'un pantalon gris et avec, sur la tête, une casquette de base-ball verte portant, en lettres rouges, l'inscription « USA ». « Ceci est le cadeau anticipé des Philippines au peuple français pour la Saint-Valentin », a déclaré à Manille le chef du NBI – le FBI local. Aucune information n'a été donnée sur la compagne de M. Sirven, Vilma Medina, son ancienne gouvernante de nationalité philippine dont les réseaux familiaux avaient favorisé l'exil secret dans l'archipel.

L'interpellation aux Philippines d'Alfred Sirven devrait, de toute évidence, bouleverser la conduite des enquêtes sur le tentaculaire dossier Elf. L'ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier est en effet apparu, au fil des investigations sur le tentaculaire dossier Elf, comme l'acteur essentiel – sinon l'instigateur – des détournements commis au préjudice de l'entreprise – estimés par la justice à quelque 3 milliards de francs. Appelé à ses côtés par l'ancien PDG dès son accession à la tête du groupe – alors contrôlé par l'Etat –, M. Sirven avait acquis la haute main sur les opérations les plus discrètes et les plus sulfureuses.

Les recherches menées par les juges d'instruction Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke ont mis en évidence son rôle crucial dans l'évaporation des fonds visés par l'enquête. Selon les conclusions du juge genevois Paul



Alfred Sirven, avec la famille de sa compagne, Vilma Medina, à Manille, à Noël 1999.

Perraudin, chargé du volet helvétique de l'affaire Elf, les détournements directement effectués via des comptes bancaires dont M. Sirven était l'ayant droit avoisineraient 1,5 milliard de francs. Sur ce total, quelque 230 millions de francs ont été transférés, en argent liquide, vers la France, pour être remis à des destinataires non identifiés, que M. Sirven pourrait désigner, s'il consent à s'expliquer devant la justice. Porté à la tête de la filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI) après sa retraite officielle, il avait aussi, de cette place stratégique, organisé la prise en charge de nombreux « salaires » de complaisance accordés, sur son ordre, à diverses personnalités,

dont plusieurs proches de François Mitterrand et de Charles Pasqua. La liste de ces « consultants » très spécifiques, qui incluait également l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, est toujours en cours de reconstitution, à Genève et à Paris.

L'influence de l'omniprésent M. Sirven a aussi été relatée, par nombre d'anciens dirigeants et familiers du groupe Elf, dans les opérations immobilières examinées par la justice : transactions sur des immeubles et des terrains à l'occasion desquelles d'importantes commissions furent déversées. L'examen, en Suisse, des dizaines de comptes gérés par l'ex-directeur des « affaires générales » a conduit

jusqu'ici les enquêteurs sur la piste de nombreux paradis fiscaux et financiers, des îles Vierges britanniques aux Bahamas, en passant par le Liechtenstein, la Suisse, l'Autriche et Monaco.

Aussi son absence prolongée a-t-elle lourdement pesé sur l'insurrection. Dans l'imbricatio des comptes, des sociétés-écrans et des ordres de virement, lui seul pourrait préciser l'objet de ces nombreuses opérations, dont une partie seulement apparaît liée à des projets pétroliers. Alfred Sirven se trouve aussi au centre du volet allemand de l'affaire Elf, relatif au rachat, par le groupe pétrolier français, de la raffinerie est-allemande de Leuna, en 1992, qui occasionna

le versement de 300 millions de francs de commissions occultes, réparties entre un intermédiaire allemand, l'homme d'affaires Dieter Holzer, et un ancien officier des services secrets français, Pierre Lethier – tous deux recherchés par des mandats d'arrêt internationaux.

L'introuvable M. Sirven comptait encore parmi les prévenus du procès visant Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour, ouvert depuis le 22 janvier, et dans lequel les interrogatoires des autres prévenus s'étaient terminés, mercredi 31 janvier, sur un violent incident entre l'ancien président du conseil constitutionnel et le procureur (*Le Monde* du 1er février). Le retour annoncé de celui qui fut présenté, au cours des audiences, comme le *deus ex machina* de toute cette affaire, du recrutement de la compagne du ministre aux tractations conduites dans l'ombre pour soutirer au groupe Thomson une commission sur la vente des frégates de Taïwan, en 1991. Poursuivi à plusieurs titres dans l'affaire Elf, M. Sirven est également l'objet d'un mandat d'arrêt international dans l'enquête ouverte depuis 1997 sur une plainte de Thomson-CSF pour « tentative d'escroquerie ».

Sur ce dossier, comme sur tant d'autres, le captif de Manille détient encore l'essentiel de ses secrets.

Hervé Gattegno

Quatre ans d'exil, des Alpes suisses aux luxueux jardins de Manille

LES RECHERCHES visant à retrouver Alfred Sirven, officiellement lancées au printemps 1997, date du premier mandat d'arrêt international visant l'homme-clé de l'affaire Elf, ne semblent avoir été réellement entreprises qu'à partir de 1999, lorsque des journalistes français ont retrouvé sa trace aux Philippines.

La justice française commence à s'intéresser à M. Sirven en 1996, deux ans après l'ouverture de l'information judiciaire visant les détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine, entre 1989 et 1993. Durant cette période, Alfred Sirven était directeur chargé des « affaires générales » auprès du PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent. Convoqué par la brigade financière au mois d'août 1996, l'ex-numéro deux du groupe pétrolier fait faux bond aux policiers. Il multiplie alors les voyages à l'étranger, avec son ancienne gouvernante, devenue sa compagne, Vilma Medina, une ressortissante philippine. Comme le rapporte, photos à l'appui, *L'Express* dans son édition du 1^{er} février, le couple séjourne plusieurs semaines, en septembre 1996, dans les Alpes suisses, dans une station proche de Lucerne. Un mois plus tard, Alfred et Vilma s'accordent une escapade en Afrique australe, au Zimbabwe précisément. Ils s'offrent notamment plusieurs safaris-photos. A cette date, Alfred Sirven semble convaincu que sa sécurité lui commande de quitter définitivement l'Hexagone.

Alors que l'état judiciaire se resserre sur celui qui apparaît de plus en plus comme le personnage central de l'affaire instruite par la juge Eva Joly, bientôt assistée de sa collègue Laurence Vichnievsky, Alfred Sirven décide de mettre le cap sur les Philippines. L'ancien homme fort du groupe pétrolier français sait pouvoir bénéficier là-bas de l'appui de la famille de Vilma Medina. Les Philippines font alors figure de refuge idéal : entre une mégapole bouillonnante – Manille – et les multiples îles qui composent cet archipel, les points de chute discrets ne manquent pas. Début 1997, Alfred Sirven et Vilma Medina s'installent à Butuan Park, dans l'île de Mindanao, au sud de l'archi-

pel, où ils se sont fait construire une splendide propriété au bord de la plage. En août 1997, ils séjournent à Cebu, une petite île touristique.

Depuis le 13 juin 1997, Alfred Sirven est visé par un mandat d'arrêt international pour les détournements de fonds au préjudice d'Elf dont il est soupçonné. A la fin de l'année, il décide de se fondre dans l'anonymat de Manille : il acquiert, avec Vilma, une maison à Quezon City, un quartier « protégé » de la capitale philippine. Le couple va vivre dans cette propriété en toute quiétude durant de longs mois.

En France, les juges délivrent contre M. Sirven un nouveau mandat d'arrêt international, le 30 mars 1998, cette fois dans le cadre des abus de biens sociaux reprochés à Christine Deviers-Joncour et Roland Dumas. En raison d'un dysfonctionnement judiciaire, ces deux mandats n'avaient été l'objet que d'une diffusion restreinte, avant d'être étendus à 177 pays, le 5 janvier 1999 (*Le Monde* du 8 janvier 1999). Cette fois, Alfred Sirven se sait traqué. Au cours de l'été 1999, *Paris-Match* publie des informations extrêmement précises attestant la présence du fugitif aux Philippines. L'hebdomadaire publie même des photographies de la maison de Quezon City. Mais Alfred et Vilma ont déjà quitté ce refuge. Ils passent Noël dans une autre somptueuse propriété de Manille.

La traque s'accroît au cours de l'année 2000. Les policiers philippins, bientôt rejoints par des enquêteurs français, découvrent divers points de chute du fuyard. Il a subi, en mars, une opération chirurgicale au Saint Luke's Medical Centre de Quezon City. En octobre, ils sont à deux doigts de l'intercepter au 44, Chico Street, dernière propriété où il avait trouvé refuge, accompagné de la fidèle Vilma. Les enquêteurs, qui ont raté le couple de très peu, mettent la main sur des faux passeports utilisés par les deux fuyards. Cette fois, le couple semble cerné. Il se réfugie dans une enième propriété de la banlieue de Manille, à Tagay-Tay, où les policiers philippins les ont débusqués, vendredi 2 février.

Fabrice Lhomme

« Fred », l'homme affable devenu personnage sulfureux

COMMENT cet homme affable à la rondeur rassurante, que ses proches disaient drôle, gentil et prévenant, a-t-il pu devenir ce personnage sulfureux, décrit avec inquiétude par tant de témoins du dossier Elf ? Comment ce grand-père attentif est-il

PORTRAIT

Tardivement recherché, il avait fini par partir pour devenir à Manille ce retraité bonhomme au chapeau de paille

devenu cet homme de pouvoir, jonglant avec les millions et les sociétés-écrans ? Ceux qui l'ont connu chez Moulinex – il en fut le directeur des affaires sociales de 1978 à 1983 –, n'y comprennent rien : ils gardent en mémoire ses façons rugueuses et ses méthodes « un peu cavalières », mais ne reconnaissent pas « leur » Alfred Sirven. A son entrée chez Elf, en 1989, il habitait un studio à Neuilly et n'avait pas de voiture. Dix ans plus tard, le voici recherché par la police, soupçonné d'avoir détourné plusieurs centaines de millions de francs...

Franc-maçon, de droite, Alfred Sirven est né à Toulouse en 1927. Fils d'un imprimeur qui travaillait pour *La Dépêche du Midi*, il s'engage dans la Résistance, puis, dans les Forces terrestres de l'ONU en Corée. Blessé à quatre reprises, il est décoré de la croix de guerre et rapatrié en France, après un épisode moins glorieux : le 24 avril 1954, en permission au Japon, il cambriole une banque avec des camarades de régiment. La suite est plus classique : licence en droit, DESS de droit public, premières armes chez Mobil Oil, l'un des concurrents d'Elf. Puis une carrière dans les « ressources humaines », qui le conduit au poste de directeur chez Rhône-Poulenc, dont le PDG s'appelaient alors Loïk Le Floch-Prigent.

C'est à cette époque que se forge la relation d'estime entre les deux hommes. Fort de son entree dans les milieux syndicaux, « Fred » s'impose en négociateur hors pair et sans scrupule excessif. Son goût pour la clandestinité, déjà, amuse. Dans les restaurants, il a l'habitude de réserver sous un nom d'emprunt : « M. Dumas », le nom de jeune fille de sa mère... Le tandem se soude encore davantage lorsqu'en 1986, la droite revenue au pouvoir limoge brutalement le PDG de Rhône-Poulenc. « Il était, pour Le Floch, une sorte d'impresario, raconte un de ses proches. Il a activé tous ses réseaux pour préparer son retour. Dans son propre intérêt, bien sûr, mais aussi par admiration sincère. »

Lorsque s'annonce la réélection de François Mitterrand, en 1988, il milite pour la nomination de « Pink Floch » à la tête du groupe Elf. Dans une ambiance de campagne électorale, il organise, pour le patron, des dîners discrets. Claude Joncour, un proche de la famille de l'un des meilleurs amis de François Mitterrand, monte un dîner avec Roland Dumas dans l'espoir d'obtenir son appui. Ce soir-là, le futur PDG fait la connaissance de Christine Deviers-Joncour, qu'Elf recrutera, quelques mois plus tard. Peu après, il glisse à Christine cette promesse, dans son accent rocailleux : « Elf, c'est une grosse marmite. On va y faire bouillir nos petits légumes. Et toi, tu auras ta cuillère en or. »

« JE LES TIENS TOUS »

Nommé en mai 1989, Loïk Le Floch-Prigent fait d'Alfred Sirven son homme de confiance après l'avoir choisi comme témoin pour son mariage, avec rang de directeur chargé des « affaires générales », c'est-à-dire de tout. Au sein de la compagnie, Alfred Sirven joue sur tous les registres, intervenant dans les contrats les plus sensibles, allant jusqu'à l'intimidation pour

écarter les résistances. Sa menace favorite : « *La vie est courte. Et un accident est si vite arrivé...* » Sur ordre du PDG, il dispose d'une « réserve » annuelle de près de 10 millions de francs, dont il use à discrétion.

A droite comme à gauche, il multiplie les rencontres. Approche Jean-Christophe Mitterrand, chargé à l'Elysée des affaires africaines. Confie des « missions » à Jean-Jacques de Peretti. Noue des contacts dans l'entourage de Charles Pasqua. Négocie un contrat de « relations publiques » au profit d'un ami de jeunesse de François Mitterrand. Organise le financement occulte, via la Suisse, du très mitterrandiste *Globe-Hebdo*. Tenu pour suspect par tous les anciens hiérarques d'Elf, il a acquis, avec l'aval du patron, la haute main sur les opérations en Iran, en Irak, au Qatar et en Angola, Eldorado pétrolier où il se fourvoie, avec ses amis du Parti républicain, dans le soutien aux rebelles de l'Unita pour éliminer le « Monsieur Afrique » d'Elf-Aquitaine, André Tallo, soupçonné d'alimenter en argent noir les réseaux chiraquiens.

C'est encore lui qui écarte sans ménagement de la Fondation Elf, qu'elle présidait, l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, Fatima. Surgissent alors, en privé, les premiers commentaires désobligeants à l'égard du « patron ». S'est-il laissé griser ? En 1994, aux premières heures de l'affaire Elf, nombre de ses convives l'ont entendu lancer : « *Je les tiens tous. Je peux faire sauter vingt fois la République !* » Tardivement recherché, longtemps préservé par la clémence des autorités suisses, il a fini par partir, trois ans plus tard, abandonnant son chat, ses roses et son château pour devenir le retraité bonhomme, au chapeau de paille et au cigare, dans son jardin d'orchidées à Manille.

H. G.

Vers un report du procès de Roland Dumas

L'ARRESTATION d'Alfred Sirven, personnage-clé de l'affaire Elf, pourrait avoir une incidence directe sur le procès de l'affaire Dumas, qui se tient depuis le 22 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris. Grand absent du procès, M. Sirven est renvoyé pour « abus de biens sociaux » et « complicité d'abus de biens sociaux ». Son arrestation pourrait bouleverser l'audience, qui pourrait être suspendue ou renvoyée.

Maillon essentiel à la compréhension du dossier Dumas, c'est lui qui aurait dit à l'un des directeurs d'Elf, André Tallo, que Christine Deviers-Joncour, ancienne maîtresse de Roland Dumas, avait été embauchée à la demande de ce dernier, sur un emploi que

l'accusation estime de complaisance. De même, c'est sur lui que la défense de Loïk Le Floch-Prigent, ex-PDG du groupe, s'est défaussée, laissant entendre que toutes les décisions litigieuses avaient été prises par M. Sirven seul.

A ce stade du procès, l'ensemble des parties au dossier ont été entendues, et l'instruction à l'audience est close. Lundi 5 février, le tribunal, présidé par Sophie Portier devait entendre le réquisitoire et les plaidoiries. Mais l'arrestation inopinée de M. Sirven pourrait conduire les parties – parquet, prévenus ou parties civiles – à demander à la juridiction le renvoi de l'affaire.

Trois solutions s'offrent au tribunal correctionnel : il peut décider

de poursuivre le procès jusqu'au bout et condamner Alfred Sirven par défaut, avant de le rejurer. Il peut disjoindre le cas Sirven, condamner les autres prévenus et juger l'ancien directeur des affaires générales d'Elf ultérieurement. Il peut, enfin, décider le renvoi du procès : dans ce cas, il pourrait soit l'entendre directement à l'audience, lors de la réouverture des débats, soit « procéder à un supplément d'information ». Dans ce cas, « le tribunal commet par jugement un de ses membres » qui dispose des pouvoirs d'un juge d'instruction. Il pourrait alors entendre M. Sirven sur le fond du dossier avant de réaudier l'affaire.

« Il me paraît complètement impossible que le parquet ne deman-

de pas un renvoi de cette affaire », a estimé, vendredi 2 février, le bâtonnier Jean-René Farthouat, avocat de Roland Dumas. Les prévenus du procès « ont tout intérêt à ce que Sirven soit entendu avant que le tribunal statue », a estimé, de son côté, M' Guillaume Le Foyer de Costil, avocat d'André Tallo. Vendredi, en fin de matinée, le parquet de Paris a indiqué qu'il n'avait pas pris de décision « pour le moment » concernant une éventuelle demande de renvoi de l'affaire. « Mais on voit mal comment le procès pourrait continuer comme si Sirven n'avait pas été arrêté », commentait-on au parquet de Paris.

Jean-Michel Dumay et Cécile Prieur

Les crimes et délits constatés en 2000 ont augmenté de 5,72 % en un an

Ce chiffre, le plus mauvais depuis 1991, est dû en partie aux vols de portables et aux escroqueries à la carte bancaire

Le premier roman de Jean-Paul Enthoven va faire couler beaucoup d'encre (et de larmes) car c'est un roman venu d'ailleurs.

Frédéric Beigbeder

Il faut dire que cette Aurore est fascinante.

Gilles Martin-Chauffier

Une langue si belle que l'on s'étonne à chaque ligne de rencontrer un écrivain sachant ranimer la pureté de cristal du phrasé du XVIII^{ème}.

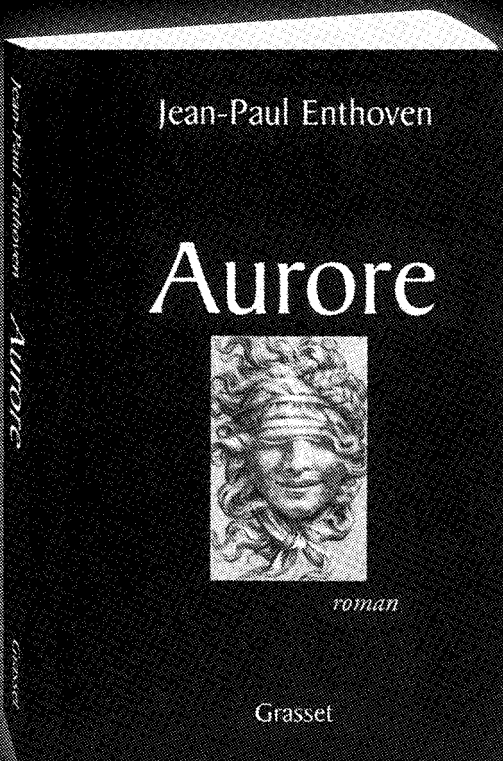
Fabrice Gaignault

Aurore est de la race des prédatrices, de celles qui prennent tout et ne donnent rien.

Alexis Liebaert

Il a perdu Aurore pour gagner le cœur des lecteurs et celui de la langue française, qui ne lui résiste pas.

Jérôme Garcin



à Bouillon de Culture
vendredi soir

Il y a du Paul Morand là-dedans, une touche de "Belle de jour". Ce chant d'amour d'un homme pudique ne laissera aucune femme indifférente.

Marie-Claire Pauwels

Ce qui est remarquablement démontré par Enthoven, c'est la terrible crédulité de certains hommes.

Josyane Savigneau

Au cinéma, le climat d'Aurore oscillerait entre "Laura" de Preminger et "Eyes Wide Shut" de Kubrick.

Marc Lambron

Grasset

Le nombre des infractions constatées par la police et la gendarmerie a augmenté de 5,72 % en 2000. Cette hausse – la plus forte de la décennie,

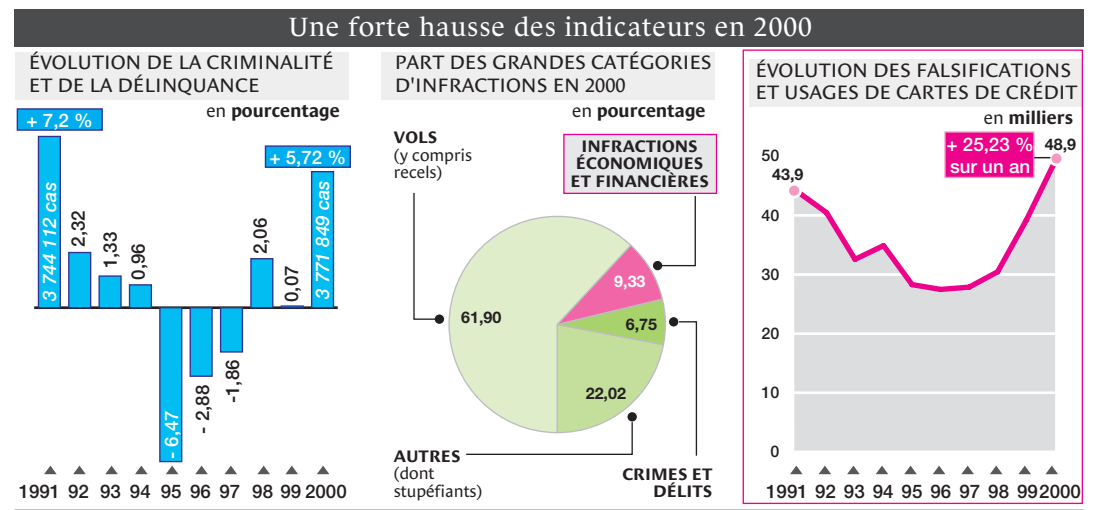
à l'exception de l'année 1991 – n'épargne aucune région. Elle est notamment due à la forte progression de la délinquance économique et finan-

cière (+19,08 %) et des vols. Les meilleurs résultats sont acquis dans les villes où ont été mises en place les polices de proximité.

EN 2000, le nombre des infractions constatées par les services de police et de gendarmerie a augmenté de 5,72 % par rapport à 1999, soit la plus forte hausse de la décennie, à l'exception de l'année 1991 (7,2 %). Le volume global des faits recensés l'année dernière – 3 771 849 – reste cependant inférieur à celui des trois plus mauvais résultats enregistrés dans la période : 1992, 1993 et surtout 1994, où 3 919 008 crimes et délits avaient été comptabilisés. La hausse est toutefois générale ; elle n'épargne aucune des 22 régions françaises, à l'exception de la Corse (-4,43 %).

Mise en œuvre depuis 1972, réactualisée pour la dernière fois en 1995, la méthode de comptage ne prend en compte que les crimes et délits constatés par les policiers et les gendarmes. Elle exclut les contraventions, les délits routiers, les faits mentionnés sur les mains courantes des commissariats ou des brigades de gendarmerie qui n'ont aucune suite pénale, et les infractions constatées par d'autres institutions – par exemple les douanes, l'inspection du travail, ou la répression des fraudes. Ces résultats ignorent aussi les faits que les victimes n'ont pas signalés, et les infractions sans victime qui ne sont pas portées à la connaissance de la police.

La hausse globale des infractions constatées est plus de deux fois supérieure dans les zones de gendarmerie, rurales ou périurbaines (4,48 %), consacrant un renversement de tendance. Depuis 1995, les statistiques des gendarmes étaient orientées à la baisse, à l'exception de l'année 1998. Ce sont des départements à dominante rurale qui ont enregistré les hausses les plus spectaculaires, tels la Creuse (20,92 %), la Haute-Savoie (17,19 %) ou le Gers



Avec 5,72 % de hausse de la criminalité et de la délinquance par rapport à 1999, l'année 2000 a enregistré la plus forte évolution de la décennie à l'exception de 1991 (+ 7,2 %). Cependant, le nombre total d'infractions constatées,

3 771 849, reste inférieur à celui de 1994 (3 919 008). L'année 2000 a été marquée par une augmentation des infractions économiques et financières, notamment en raison de l'explosion des escroqueries aux cartes bancaires.

(16,95 %). Le phénomène s'explique notamment, selon la gendarmerie, par un transfert de la délinquance des villes vers leur périphérie.

Paradoxalement, les gardes à vue, qui témoignent de l'activité des services, ont diminué dans les zones de gendarmerie, alors qu'elles progressaient dans les zones de police. Ces constatations doivent être pondérées par le peu d'importance en volume des faits constatés dans les départements ruraux : ainsi, les +20,92 % de Creuse correspondent au recensement de 3 746 infractions en 2000, contre 3 098 en 1999, soit une différence de 648. A titre de comparaison, à Paris, où la hausse n'est que de 1,69 %, le différentiel s'élève à 4 928.

Tous services confondus, la délinquance économique et financière (+19,08 %) est, avec les vols, la cause principale de la hausse sensi-

ble enregistrée : ces deux catégories représentent à elles seules près de 70 % des 203 000 faits supplémentaires recensés en 2000 par rapport à 1999. Les escroqueries aux cartes bancaires progressent fortement, pour la deuxième année consécutive (49,39 %), témoignages d'un nouveau mode de délinquance qui n'est encore que peu maîtrisé par les services de police (*Le Monde* du 27 janvier). Cette délinquance sophistiquée liée notamment au développement du commerce électronique peut parfois porter sur des sommes importantes, comme l'illustre une affaire récente survenue à Nantes (Loire-Atlantique) : dans la seule journée du 23 décembre 2000, 330 mouvements suspects ont été repérés sur les comptes d'une agence de la caisse d'épargne. Au total, plus de 12 millions de francs ont été débités de Hongkong, de Singapour, de pays du Sud-Est asiatique, et d'Australie au bénéfice d'un seul commerçant australien. Les numéros de cartes bancaires utilisés correspondaient à de vraies cartes visa premier dont les titulaires avaient tous leur compte à la caisse d'épargne nantaise. Dans la catégorie des vols, qui constitue près des deux tiers de la totalité des infractions constatées (61,9 %), la tendance est également orientée à la hausse (3,65 %), notamment en raison de l'essor considérable des vols – ou prétendus vols – de téléphones portables : ceux-ci ont représenté en 2000 28 % des vols avec violence,

19 % des vols à la tire et 15 % des vols simples.

La délinquance de voie publique, décrite comme la cause essentielle du sentiment d'insécurité de la population, connaît une évolution contrastée. Elle diminue légèrement en zone urbaine de police (-0,51 %), tandis qu'elle progresse sensiblement en zone de gendarmerie (+10,79 %). Les meilleurs résultats sont acquis dans les villes où a été mise en place la police de proximité, souligne-t-on au ministère de l'intérieur, en citant les exemples de Bordeaux (-10,39 %), Toulouse (-8,29 %), Lyon (-5,08 %), Beauvais (-22,39 %), Les Ulis (-18,95 %).

DÉPÔT DE PLAINTES FACILITÉ

Ces résultats peuvent cependant alimenter un paradoxe. La mise en place de la police de proximité qui s'est traduite par l'augmentation de la présence des gardiens de la paix dans la rue, et par une facilitation du dépôt de plainte pour les victimes, aurait pu entraîner une hausse mécanique des statistiques de la délinquance. Cela n'a pas été le cas. Les violences contre les personnes sont également persistantes. Elles augmentent de 9,14 %, confirmant une tendance lourde constatée depuis les trente dernières années.

Enfin, le nombre des élucidations des infractions par les services de police et de gendarmerie est en progression de 2,33 % par rapport à 1999.

Pascal Ceaux

Des « actions ciblées » dans 14 circonscriptions

En marge de la publication des chiffres, le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, a annoncé une série d'« actions ciblées de lutte contre la délinquance ». Quatorze circonscriptions de police, où les crimes et délits ont fortement augmenté, ont été retenues : Creil (Oise), Chambon-Feugerolles (Loire), Choisy-le-Roi, L'Hay-les-Roses et Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), La Courneuve, Saint-Denis et Stains (Seine-Saint-Denis), Strasbourg (Bas-Rhin), le quartier de l'Ariane, à Nice, et le quartier de la Zaïne, à Antibes (Alpes-Maritimes), le quartier de la petite Hollande à Montbéliard (Doubs), le quartier de la Source à Orléans (Loiret) et Blois (Loir-et-Cher). Elles bénéficieront de l'action conjointe des renseignements généraux, de la police judiciaire et de la sécurité publique, dont l'objectif sera l'interpellation des auteurs des violences urbaines et des acteurs de l'économie souterraine. Les départements touchés par des problèmes spécifiques (Somme, Vaucluse, Loiret, Haut-Rhin et Finistère) se verront attribuer des renforts en effectifs, notamment des CRS.

Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis : des politiques répressives aux résultats inégaux

● **Grande-Bretagne.** Parce que le degré de satisfaction des populations envers la police est à son plus bas niveau depuis vingt ans et parce que les dernières statistiques du ministère de l'intérieur publiées à la mi-janvier montrent une nouvelle et forte hausse annuelle des agressions violentes (+ 8 %) et des vols à la tire (+ 21 %), la sécurité publique est déjà l'un des principaux chevaux conservateurs de la bataille pour les élections parlementaires qui s'annonce pour début mai. « Vous aviez promis, en 1997, que votre gouvernement serait "dur avec le crime et dur avec les causes du crime", lançait encore, mercredi 31 janvier, le chef des Tories, William Hague, à l'adresse de Tony Blair. Or les seuls avec lesquels vous avez été "dur", ce sont les forces de l'ordre, dont le nombre, depuis votre arrivée au pouvoir, a diminué d'au moins 2 500 hommes. »

Certes, de septembre 1999 à septembre 2000, dernières statistiques connues, il y a eu au total, en Angleterre et au Pays de Galles, 716 500 « actes criminels », toutes catégories confondues (en baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente). Moins de cambriolages (- 8 %), moins de vols de véhicules et dans les véhicules (- 7 %), un peu moins d'agressions de type sexuel (- 0,4 %). Mais ce sont les agressions violentes (13 % du total) qui pourrissent la vie des sujets britanniques, et c'est ce qu'ils retiennent lorsqu'ils ne sont plus que 20 % à se dire « satisfaits » de leurs forces de

l'ordre, selon une enquête du British Crime Survey, organisme semi-public indépendant. Il y a dix ans, ils étaient 42 % à répondre oui à la même question.

Conscient de la dégradation du climat, Jack Straw, ministre de l'intérieur, tente désespérément, et rapidement, d'allumer des contre-feux. Plusieurs milliers de policiers supplémentaires vont venir s'ajouter, dans les quatre ans, aux 124 614 déjà en fonction. Deux prisons nouvelles sont en construction et le « premier flic » du royaume s'en est pris bille en tête, jeudi 1^{er} février, à une justice accusée de se montrer « présentement à son niveau d'efficacité le plus bas ». La population pénale d'Angleterre et de Galles, qui a augmenté de moitié en dix ans et qui est déjà proportionnellement, avec 62 000 détenus, « l'une des plus importantes d'Europe », regrettait mercredi Lord Woolf, le doyen des magistrats du royaume, va-t-elle encore augmenter ? « Oui, je le crois », a répondu jeudi M. Straw.

● **Allemagne.** C'était en 1997, un an avant les élections législatives. « Nous ne devrions pas être aussi timorés envers les criminels étrangers que nous attrapons. Pour celui qui viole nos lois de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors, et vite dehors », avait alors lancé un certain Gerhard Schröder. Celui qui allait devenir chancelier voulait montrer que la gauche ne serait pas laxiste en matière de lutte contre la criminalité. Il n'a jamais essayé de

reprocher en ce sens : M. Schröder a nommé au ministère de l'intérieur le social-démocrate Otto Schily, ancien avocat de la Fraction armée rouge, ancien membre des Verts, qui a joué le rôle d'un Chevenement dans la lutte contre la criminalité. Comme cette dernière est du ressort des Länder, qui ont leur propre police et leur propre justice, elle devient rarement un sujet national ; elle n'est devenue un thème de campagne que parce que la conservatrice Bavière accusait M. Schröder, alors ministre-président de Basse-Saxe, de laxisme en la matière.

En réalité, depuis le pic atteint en 1993, la délinquance recule : le nombre de crimes et délits est passé de 6,75 millions en 1993 à 6,3 millions en 1999. Sur cette même période, la part des étrangers dans la délinquance a reculé, passant de 33,6 % à 26,6 % du total. Aujourd'hui, les étrangers sont toujours au cœur du débat non pas en tant que coupables mais en tant que victimes de la violence de quelque 9 000 skinheads néonazis qui terrorisent notamment l'ex-RDA. Leurs actes de violence ont augmenté de 12 % en 2000. Les juges rendent des jugements plus sévères, tandis que le ministère de l'intérieur envisage d'accorder des circonstances atténuantes à ceux qui quittent la scène d'extrême droite et collaborent avec la justice. De même, le pays s'inquiète de l'accroissement de la violence de la jeunesse.

● **Etats-Unis.** Les Américains ne sont pas prêts à remettre en question une politique de lutte contre

la criminalité qui, à l'aide d'un renforcement de la présence policière sur le terrain et d'un combat systématique contre la petite délinquance (la théorie étant que la découverte d'une arme ou de drogue sur une personne interpellée pour fraude dans le métro permet d'éviter un délit plus grave sur le point d'être commis), a transformé la sécurité urbaine. Elaborée au niveau local mais encouragée par un président démocrate, Bill Clinton, qui a dérogé des subventions fédérales pour créer des emplois de policiers, favorisée par une économie en pleine expansion et par l'effondrement du marché du crack, cette politique a abouti à une baisse de l'ensemble de la criminalité de 27 % entre 1990 et 1999. Selon le FBI, la criminalité violente a baissé en 1999 pour la huitième année consécutive, atteignant son niveau le plus bas depuis 1978 (525 crimes ou délits pour 100 000 habitants). L'envers de la médaille, estiment les dirigeants des minorités ethniques, est le délit de faciès, appelé ici « racial profiling », comme vient le rappeler la récente affaire Diallo : cet immigré guinéen avait été tué « par erreur » dans le Bronx par quatre policiers qui l'avaient pris pour un autre, noir comme lui, soupçonné de vols.

Patrice Claude (à Londres),
Arnaud Leparmentier (à Berlin)
et Sylvie Kauffmann
(à New York)

Le ministère de l'intérieur condamné pour non-respect de l'asile constitutionnel

La demande d'un Mauritanien n'avait pas été examinée

C'EST UN PEU l'histoire de l'arroseur arrosé. Le ministère de l'intérieur vient de se faire condamner par le tribunal administratif de Cergy pour non-respect de la loi sur le droit d'asile. En s'appuyant sur une convention européenne, les pouvoirs publics avaient refusé d'examiner la demande d'asile d'un Mauritanien. Dans un jugement daté du 19 janvier, le tribunal a souligné que la Constitution, invoquée en l'occurrence par le demandeur, primait sur les textes européens.

Mamadou M., Mauritanien en fuite, avait demandé l'asile dès son arrivée en France, le 28 juillet 2000. L'homme était arrivé avec un visa d'entrée « Schengen » délivré par l'ambassade d'Allemagne à Nouakchott. La préfecture de Seine-Saint-Denis avait refusé d'examiner sa demande en expliquant que, suivant la convention de Dublin, qui désigne le pays de première entrée dans l'espace européen comme responsable de l'instruction des dossiers, la demande devait être examinée par l'Etat ayant délivré le visa. Mamadou M. devait donc être renvoyé outre-Rhin. Avec l'aide de la Cimade, il avait décidé de poursuivre les pouvoirs publics par un référé administratif.

L'asile constitutionnel, inscrit dans le préambule du texte fondateur de 1948 et rappelé dans la loi Chevènement sur l'immigration, a été prévu pour protéger « toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté ». Jean-Pierre Chevènement voulait ainsi donner refuge aux « combattants de la liberté ». L'histoire du Mauritanien semble ne laisser aucun doute sur les persécutions subies. Mamadou, quarante-deux ans, fait partie de la minorité négro-mauri-

tanienne persécutée par les autorités de Nouakchott. Militant des Forces de libération africaines de Mauritanie (FLAM), il a été incarcéré une première fois pendant sept mois en 1986, puis en 1997 et 1999, après avoir participé à la fondation du collectif des rescapés anciens détenus politiques civils torturés.

Mamadou décide de fuir le jour où son frère, réfugié en France depuis 1994, lui apprend qu'il publie un livre-témoignage sur le bague d'Inal, où il a séjourné en 1991 avec des dizaines de militaires négro-mauritaniens. Les éditions L'Harmattan prévoient la sortie du livre en août, Mamadou arrive le 28 juillet. « Le cas de mon client relève bien de l'asile constitutionnel », a plaidé son avocat, Hélène Gacon, devant le tribunal. Sa demande devait donc être examinée au regard de cette disposition spécifique de la Constitution et non au regard de l'asile classique.

Le juge lui a donné raison, en estimant qu'« un étranger (...) qui demande à bénéficier de ces dispositions particulières ne peut faire l'objet d'un refus d'examen de sa demande d'asile ». Dans le cas présent, il « ne pouvait faire l'objet d'une mesure de non-admission sur le territoire et d'une mesure de transfert en direction de l'Allemagne ». L'Etat a été condamné à payer les frais de justice. Le matin du jugement, la préfecture avait tenté d'éviter cette condamnation en envoyant par courrier motorisé une autorisation provisoire de séjour à Mamadou M. En vain. Si cette décision était reprise par d'autres tribunaux, tout demandeur d'asile pourrait éviter le renvoi vers le pays délivrant le visa et contourner la convention de Dublin.

Sylvia Zappi

Le procès des meurtriers présumés d'Adrien ne parvient pas à dégager des certitudes

La mère du jeune garçon a vivement interpellé les deux accusés

Au quatrième jour d'audience, la cour d'assises de la Moselle ne parvient toujours pas à démêler le vrai du faux. Jeudi 1^{er} février, alors que les accusés continuent à nier

toute participation au meurtre d'Adrien, en août 1998, la mère de la victime est revenue devant les jurés pour exiger le pardon des meurtriers présumés de son fils.

METZ

de notre envoyé spécial

Quatre jours d'audience et toujours aussi peu de certitudes. Au procès des deux meurtriers présumés du petit Adrien, devant la cour d'assises de la Moselle, plus le temps passe, plus il devient difficile de démêler

le vrai du faux. Depuis l'ouverture des débats, les accusés, Alex Din et Nicolas Hennetier, clament leur innocence. Ils reconnaissent avoir fréquenté les berges de la Moselle à Thionville, lieu de drague homosexuelle près duquel le corps d'Adrien, douze ans, a été retrouvé dans un blockhaus, en août 1998, mais ils affirment n'être pour rien dans le meurtre. Le dossier d'instruction contient pourtant des éléments troublants bien qu'ils ne suffisent pas à établir de manière certaine la culpabilité des accusés. Il y a d'abord les propres aveux d'Alex Din qui, devant les policiers, passe rapidement à table avec force détails. Mais ses aveux sont fluctuants : il commence par s'accuser du crime avant d'impliquer son ami Nicolas Hennetier pour enfin lui attribuer l'entière responsabilité du meurtre.

Depuis, Alex Din nie tout, même si, au cours de l'enquête, les policiers ont retrouvé plusieurs jeunes garçons qui l'accusent de les avoir violés. L'un d'entre eux est venu témoigner, à huis clos, devant la cour d'assises. L'occasion d'apprendre que ces viols présumés, qui constituent des crimes en droit français, n'ont curieusement jamais été poursuivis pénalement. Des témoi-

gnages font également état des tentatives pédophiles d'Alex Din.

Contre Nicolas Hennetier, il y a une micro-tâche, retrouvée sur une basket lui appartenant. Examinée par un expert, elle a permis de retrouver un ADN mitochondrial pouvant être celui d'Adrien. Nicolas Hennetier a-t-il participé activement au meurtre ? S'est-il contenté d'aider son coaccusé à camoufler le corps de la victime ? Contrairement à Alex Din, il n'a jamais varié dans ses déclarations. « Je ne connaissais pas Adrien et je n'ai jamais mis les pieds dans le blockhaus », répète-t-il, sans être pour autant en mesure d'expliquer la présence de cet ADN sur sa chaussure.

TÉMOIGNAGE À HUIS CLOS

Jeudi 1^{er} février, Nicolas Hennetier a commencé à craquer nerveusement. Depuis le début du procès, les avocats de la partie civile, substitués efficacement un président de cour d'assises incapable d'assurer la maîtrise des débats, ont tenté de faire avouer à l'accusé qu'il était présent sur les lieux du crime. « Expliquez-nous et je serais le premier à demander votre acquittement », a lancé M^o Joël Lagrange qui, au vu du dossier, doute de la participation active de Nicolas Hennetier au meurtre du petit Adrien. Malgré le risque d'une lourde condamnation qui pèse sur lui, l'accusé n'a pas flanché. « Comment voulez-vous que je prouve mon innocence ?, lâche-t-il. Que voulez-vous que je vous explique ? Condamnez-moi, je m'en fous, de toute façon, je serai mort. »

Il y avait plus grave encore contre les deux accusés. Un témoignage capital, recueilli plus d'un an après les faits et qui a permis de renvoyer Nicolas Hennetier et Alex

Din devant la cour d'assises, non seulement pour meurtre, mais aussi pour viol. Un jeune garçon, ami d'Adrien, aurait assisté, le 1^{er} juin 1998, à toute la scène. Il aurait formellement reconnu Alex Din comme étant le seul agresseur, avant de préciser qu'un autre homme, qu'il n'a pas pu identifier, l'accompagnait. Son témoignage à huis clos devant la cour d'assises risquait de sceller définitivement le sort des deux accusés. Lors de son audition, il est revenu pourtant sur ses premières déclarations affirmant avoir été l'objet de pressions de la part des enquêteurs. Pour les avocats de la défense, cette rétractation de dernière minute, qui fait tomber l'accusation de viol, est pain bénit.

Au doute qui s'empare du prétoire répondent les certitudes de Reine Trinçlet, la mère d'Adrien. Absente de l'audience depuis le premier jour pour avoir menacé les accusés, elle est revenue quelques instants, jeudi 1^{er} février, pour évoquer la mémoire de son enfant. C'est surtout aux accusés qu'elle s'est adressée, n'hésitant pas à se poster face au box, « pour les regarder dans les yeux ». « Il y a dans la vie des gens qui commettent l'irréparable, ils peuvent avoir des circonstances atténuantes, commence-t-elle. Vous allez peut-être rester en prison, moi je reste avec la souffrance d'avoir perdu un fils. J'ai encore pitié de vous mais, au moins, demandez pardon. » Fixant Alex Din, elle poursuit : « Toi, tu l'as violé comme tu as violé d'autres enfants avant lui, tu n'as aucun repentir. » Se tournant vers Nicolas Hennetier : « Toi, tu l'as tué, mais je te donne 50 % de pardon parce que je vois dans tes yeux que tu regrettes ce que tu as fait. »

Acacio Pereira

Les modalités de l'épreuve d'arabe au baccalauréat de nouveau modifiées

APRÈS PLUSIEURS MOIS de polémiques (*Le Monde* du 22 décembre 2000), le ministère de l'éducation nationale change, pour la troisième fois en cinq ans, l'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat (4 700 candidats en 2000). Ses modalités ont été publiées au *Bulletin officiel* du 1^{er} février. L'épreuve, orale et durant vingt minutes, « a pour but de tester l'aptitude du candidat à comprendre un document de langue arabe littéraire ou dialectale écrit en arabe et à dialoguer : arabe littéraire, arabe dialectal ou registre intermédiaire ». Les documents présentés seront extraits de la littérature contemporaine ou de la presse. Ces modifications n'étant pas connues lors des inscriptions à la session 2001, le ministère permet à de nouveaux candidats de s'inscrire. Des séances de préparation à l'épreuve seront en outre proposées aux élèves qui ne suivent pas de cours d'arabe en lycée.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : trois personnes, dont deux enfants, sont décédées dans un incendie** d'origine indéterminée, qui s'est déclaré dans la nuit du jeudi 1^{er} février au vendredi 2 dans un immeuble apparemment vétuste de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le sinistre a également fait huit blessés graves.

■ **CORSE : trois membres du groupe clandestin Armata corsa ont été mis en examen et écroués**, jeudi 1^{er} février, pour tentative d'attentat. Ils avaient été pris en flagrant délit, le 27 janvier, à Corte (Haute-Corse), près des locaux de la direction départementale de l'équipement (DDE). Début janvier, Armata corsa avait menacé le gouvernement de commettre des attentats.



NEW
RENAULT DEAL

Ici, Renault lance le zapping automobile.

Bien sûr, vous changez de voiture pour le plaisir. Mais aussi parce que votre vie change : votre famille s'agrandit, votre situation professionnelle évolue. Dans 2 ans, dans 3 ans, vous faudra-t-il une voiture plus grande ou plus petite ? Une motorisation essence ou diesel ? Aujourd'hui, Renault New Deal est un réel bond en avant pour tous ceux qui veulent une voiture neuve plus souvent. Soit vous optez pour une solution de type Location Longue Durée, soit vous achetez la voiture avec un engagement de reprise. Mais faciliter le renouvellement des véhicules n'est qu'une des propositions Renault New Deal. Maintenant, vous avez votre solution personnelle pour financer*, entretenir et renouveler votre automobile. * Sous réserve d'acceptation du dossier par DIAC S.A. - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny.

New Deal. Un nouveau mode de vie automobile.



MUNICIPALES

ROUEN

de notre correspondant

Comment assurer, vis-à-vis du Nord-Ouest de la France, le rayonnement d'une agglomération de près de 400 000 habitants, avec une ville-centre qui ne regroupe qu'un quart de la population ? Depuis des décennies, la question, lourde d'enjeux, taraude élus et acteurs socio-économiques de Rouen et de son agglomération. En inscrivant parmi ses quarante propositions que « Rouen doit prendre du poids » et atteindre les 240 000 habitants par une fusion-association avec les neuf communes de son immédiate couronne, le principal candidat de la droite, Pierre Albertini (UDF), face au premier magistrat de Rouen, Yvon Robert (PS), a laissé de marbre les maires des communes de l'agglomération, comme à chaque fois qu'une telle proposition est émise.

M. Albertini n'ignore rien de la question : il est lui-même maire, depuis 1980, d'une commune contiguë de Rouen, Mont-Saint-Aignan (20 000 habitants). Il s'était vu proposer une fusion avec Rouen par Jean Lecanuet, alors maire tout-puissant de la capitale de Haute-Normandie. La proximité politique des deux hommes n'avait pas suffi. Deux autres communes tout aussi huppées, Bois-Guillaume et Bihorel, avaient été approchées par M. Lecanuet. Leurs maires, gaulliste et divers droite, avaient décliné l'offre. Parti à la conquête de Rouen, le maire de Mont-Saint-Aignan a déjà reçu une fin de non-recevoir des candidats à sa propre succession, y compris parmi ceux qui sont encore ses adjoints ! Et le socialiste Dominique Gambier, maire de la commune « assimilable » de Déville-lès-Rouen, sourit : « Ah bon. Pour faire quoi ? » Dans

sa mairie, Yvon Robert soupire d'impatience, lorsqu'on lui pose la question : « C'est le type même du débat secondaire. La fusion, c'est la meilleure façon de s'embarquer dans un débat compliqué. C'est un coup politique qui ne correspond pas à l'intérêt réel des habitants. » M. Robert préfère la réponse « simple » de la coopération intercommunale, lorsqu'on lui parle de la taille de Rouen au cœur d'une agglomération de 33 communes,

L'émergence d'une véritable agglomération bouleverse les équilibres et les habitudes, notamment celles de partenaires comme le conseil général, dont 45 % des ressources fiscales proviennent de l'agglomération rouennaise

majoritairement à gauche depuis 1989, où tout se construit à pas comptés. Ce fabiusien a fait ses armes de 1989 à 1995, en dirigeant la construction du tramway (que l'on appelle ici métro), sous l'autorité de Laurent Fabius, alors président d'un syndicat intercommunal (Sivom) aux compétences réduites : transports et sapeurs-pompiers. Adjoint au maire de Grand-Quevilly et vice-président du Sivom, il a dû tracer la route du tramway, à travers un Rouen alors aux mains de la droite. Il n'a pas oublié « ce combat de tous les jours, fait de chausse-trappes, et un dérapage des coûts dû aux exigences extravagantes de la ville de Rouen ».

Finalement, le calendrier des travaux a été respecté. Le métro, mis en service en décembre 1994, a

révélé à la population qu'il pouvait y avoir un grand projet commun aux deux rives de la Seine. Cet équipement, identifié à la gauche qui dominait le Sivom, a largement contribué à la victoire du PS et de ses alliés à Rouen en 1995. Le métro a fini de convaincre les plus réticents de changer d'échelle, avec la création d'un district en 1997, puis d'une communauté d'agglomération en 2000. « 100 000 habitants, c'est la garantie que l'on

des axes est-ouest, une usine d'élimination des déchets ultramoderne, un centre de traitement des eaux usées, la construction d'un Zénith, la réhabilitation des entrées d'agglomération, la participation au fonctionnement de l'Opéra de Rouen.

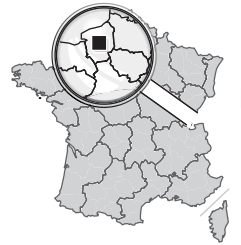
Malgré tout, il reste du chemin à faire pour bâtir des synergies économiques et culturelles. L'impact social de ce déficit est important. « Le taux de chômage reste plus fort que dans beaucoup d'autres villes, explique le géographe Gérard Granier. C'est le poids de l'héritage industriel, que Rouen n'arrive pas à compenser par des emplois de tertiaire supérieur, du fait de la proximité parisienne. A cela s'ajoute la présence d'activités logistiques, très consommatrices d'espaces et peu créatrices d'emplois qualifiés. »

A la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Rouen, où l'on peste, par exemple, contre l'absence de contournement routier, le président Christian Héral attend d'abord de la communauté d'agglomération qu'elle joue un rôle moteur pour combler ce handicap, « condition pour qu'il y ait de nouvelles entreprises dans les pôles industriels. Il faut garder à l'esprit qu'un million de personnes viennent travailler ou sont domiciliées à un quart d'heure de Rouen par la route. » Gérard Granier complète l'analyse : « Si tout ce qui relève d'une géographie de pouvoir coïncide avec son aire d'influence, en revanche, Rouen a un rayonnement spontané lié aux activités privées (commerces, santé, journaux, formation supérieure) assez limité. »

Aménager les espaces, entre la vallée de la Seine, les plateaux et les milliers d'hectares de forêts qui l'entourent, est une tâche désormais dévolue à la nouvelle commu-

nauté d'agglomération. Celle-ci s'est invitée dans des structures où cohabitaient déjà communes, conseil général de Seine-Maritime, port autonome de Rouen, CCI. Compte tenu de cette multiplicité d'acteurs, les montages de dossiers (réfection de musée, construction d'un nouveau pont, tracé des transports en commun) donnaient lieu à des querelles interminables, pour adopter des partis d'aménagement ou fixer les niveaux de financement. L'émergence d'une véritable agglomération bouleverse les équilibres et les habitudes, notamment celles de partenaires comme le conseil général, dont 45 % des ressources fiscales proviennent de l'agglomération rouennaise. Victime emblématique de l'éparpillement des forces, la culture. Alain Bézu, à la tête du Théâtre des Deux Rives (centre dramatique régional) depuis plus de vingt ans, a vécu de l'intérieur les petites disputes qui ont fait voyager sa compagnie de Petit-Quevilly à Rouen, puis à Grand-Quevilly, avant de revenir à Rouen, dans une salle trop petite... « En Haute-Normandie, la création est en retard par rapport à la diffusion : cinq scènes nationales pour une scène de création, calcule Alain Bézu, qui veut croire que l'agglomération a maintenant un vrai rôle à jouer avec de la volonté, et en se donnant les moyens politiques. Avant, il n'y avait jamais de possibilités. Lorsqu'il a fallu chercher une solution pour l'Opéra de Rouen en 1997, on l'a trouvée. Une brèche est ouverte. » L'espoir existe de transférer la Scène nationale de Petit-Quevilly (23 000 habitants) vers la communauté d'agglomération. Un travail long et patient, avec ses équilibres savants.

Etienne Banzet



ROUEN

Population totale	106 560 hab.
Communauté d'agglomération	396 902 hab.
Solde migratoire (1990-1999)	- 2 190
Population étrangère	4 543
→ Europe	706
→ Hors Europe	3 837
Parc de logement social	20,8 %
Taux de chômage (d'après l'Insee)	11,2 %
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	21,18 %
• Taxe professionnelle	15,04 %
Revenu moyen/hab/an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	47 723 F

Source : AMGVF, Insee



La droite toujours orpheline des années Lecanuet

ROUEN

de notre correspondant

Finalement, ce sera Pierre Albertini ! Yvon Robert, maire PS de Rouen depuis 1995, a dû attendre l'automne 2000 pour connaître le nom de son principal adversaire. En juin 1995, il s'était vu reprocher d'avoir accédé à l'hôtel de ville par défaut, profitant de la situation de la droite locale, déchirée depuis la disparition, deux ans auparavant, de Jean Lecanuet. En mars, c'est... par défaut que Pierre Albertini, député UDF de Seine-Maritime et maire de Mont-Saint-Aignan, une commune voisine, partira à la conquête de Rouen.

Avant lui, pas moins de trois personnes ont été suggérées, proposées ou désignées. Il y avait eu le candidat dit « naturel », le député UDF de Rouen, Patrick Herr, que le RPR local avait propulsé sur le devant de la scène sans lui demander son avis. M. Herr déclina l'offre, préférant se consacrer à son mandat de parlementaire et à la préparation, pour 2003, de la prochaine Armada, le rendez-vous régulier des grands voiliers qu'il organise depuis 1989.

Le nom du député européen UDF Jean-Louis Bourlanges circula autour du Gros-Horloge, suscitant

un véritable espoir chez les militants de base, mais beaucoup de méfiance dans les états-majors rouennais. Ancien conseiller régional de Haute-Normandie, le député européen avait tenté de conquérir la mairie de Dieppe en 1983 sous la bannière du RPR, et avait été élu conseiller municipal UDF de Rouen en 1995. M. Bourlanges parcourut les rues de Rouen comme dans un « chemin de croix », avant de renoncer, officiellement pour raison de santé. Son colistier Bertrand Bellanger, jeune conseiller général RPR, ne s'accorda que quelques jours de réflexion pour jeter l'éponge et démissionner du RPR, écoeuré par les divisions.

PROGRAMME EN QUARANTE POINTS

Pierre Albertini attendait-il son heure ? Au lendemain de la défaite de la droite en 1995, il n'avait pas exclu de tenter l'aventure. En septembre 2000, après avoir obtenu des instances nationales du RPR et de l'UDF l'assurance qu'elles n'interviendraient plus, il s'est attaché à réconcilier les cercles rouennais de l'UDF, du RPR, du RPF. Il a échoué, avec Hubert de Bailliencourt, conseiller régional villiériste, convaincu que sa candidature au premier tour élargira l'assise de la droite, qu'il a

promis de rejoindre au second tour. Pierre Albertini a mis au travail ses amis les plus sûrs, même s'ils ne résident pas à Rouen, rédigé en urgence un programme en quarante points, dont une spectaculaire promesse de réduction de 10 % de la taxe d'habitation dès 2001.

Les premiers sondages ne laissent cependant que peu d'espoirs à M. Albertini, mais M. Robert reste prudent. Il défend un bilan, marqué par des chantiers d'agglomération, qui n'a pas l'ampleur du programme de 1995. Ce qu'il justifie par une première partie de man-

dat consacrée au rétablissement des comptes d'une ville « en cessation de paiements ». On lui a reproché de « ne pas faire rêver » les Rouennais.

DIVISION DES ÉCOLOGISTES

« Moi, je ne promets que ce que je suis sûr de tenir », réplique le candidat socialiste, ponctuant la plus modeste de ses propositions de la formule : « Je m'y engage. »

Son vrai handicap vient de la division des écologistes. Soutenus par leurs instances régionales, les Verts se sont associés à des socialistes

Avis à la population

A Rouen, il pleut tout le temps, ou presque ! Pour conjurer ce mauvais sort qui s'abat sur la capitale de la Haute-Normandie et qui décourage souvent les marcheurs et les cyclistes, l'UDF Pierre Albertini propose de couvrir les trottoirs d'un des ponts qui franchit la Seine. Les Verts, conduits par Guillaume Grima, partisans du transport en commun, s'en prennent pourtant au nouveau réseau TEOR, qui, selon eux, va priver les cyclistes des malheureux quelques hectomètres de voies qui leurs sont réservés. Dans la foulée, rejoints par Alain Paubert (LCR) et Gisèle Lapeyre (Lutte ouvrière), ils dénoncent ce qu'ils appellent le « Vivendiland » : le groupe de Jean-Marie Messier possède en effet de nombreuses concessions dans la ville.

Les partisans du maire socialiste sortant, Yvon Robert, distribuent des tracts promettant, entre autres, des terrains aux boulistes. Et le collectif d'infirmières du CHU promet que sa liste comportera bien autant d'hommes que de femmes... - (Corresp.)

décus par la politique sociale, jugée trop tiède, d'Yvon Robert. « L'autonomie et la liberté d'expression sont pour nous des valeurs essentielles », explique Guillaume Grima, qui conduira la liste. Dans une ville où Daniel Cohn-Bendit a obtenu plus de 13 % des voix en 1999 aux élections européennes, les Verts comptent bien convaincre M. Robert d'accepter une alliance au second tour. Ce que rejette l'intéressé : « Avec le PS, le PC, le MDC, le PRG, et des écologistes issus de la majorité sortante, notre liste est complète. »

A l'extrême gauche, la LCR présente une liste conduite par un agent EDF, Alain Paubert ; Gisèle Lapeyre, conseillère régionale, mènera la liste Lutte ouvrière. « Action Infirmières », constituée de personnels de santé, entend mettre en avant la pauvreté des moyens dans les hôpitaux. Divisée entre le MNR avec le conseiller régional Gilles Pennelle et le FN, conduit par son vice-président Dominique Chaboche, l'extrême droite aura des difficultés pour se maintenir, comme en 1995, au second tour.

E. B.

Demain
BESANÇON

E. B.

LE MONDE diplomatique

FÉVRIER 2001

Les mensonges de l'uranium appauvri

L'histoire expurgée de la guerre d'Algérie

DOSSIER

L'obsession sécuritaire :

Patrouilles conviviales
à Chicago
En France, envahissants
experts de la tolérance zéro
Des quartiers en danger
aux quartiers « dangereux »

Le retrait israélien, préalable à la paix

SOCIÉTÉ

La retraite,
pas la déroute
Les désarrois
de l'individu-sujet

En Guyane, or « sang » contre or vert

Un reportage de Maurice Lemoine

Egalement au sommaire :

Le climat, otage des lobbies industriels (Agnès Sinai) ; Le « boom », de la vidéo domestique au Nigeria (Jean-Christophe Servant) ; Quand s'essoufflent les « tigres » asiatiques (David Camroux) ; Mort programmée du secret bancaire suisse (Jean Ziegler) ; La Russie en son miroir audiovisuel (Sylvie Braibant) ; Pour une économie à finalité humaine (René Passet) ; Fritz Lang, cinéaste prémonitoire (Philippe Dubois) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Décès

– Gassin (Var).
M^{me} Marisa Pavan Aumont, son épouse,
M^{me} Tina Aumont,
M. et M^{me} Jean-Claude Aumont,
M. et M^{me} Patrick Aumont,
ses enfants,
Lola, Misha, Ariane, Arthur,
Anouck et Adrien,
ses petits-enfants,
Son frère, François Villiers
et son épouse,
Leurs enfants, Mara, Patty, Venita, Jean et Aruna
et les petits-enfants,
Sa belle-sœur, Patricia Pierangeli
et la famille Pierangeli,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre AUMONT.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 février 2001, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 1^{er} février)

– Catherine et Laurent Bluwal ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Colette BLUWAL,
née VEYSSIERE

survenu le 26 janvier 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M^{me} Suzanne Bonfils, son épouse,
Jean-Louis et Marie-Thérèse Bonfils,
Catherine et Francis Mer,
Didier et Marie-Christine Bonfils,
Véronique et Jean Jung,
ses enfants,
Mathilde, Charles-Henri
et Adrienne Bonfils,
Grégoria, Suzanne et Renée Mer,
Emmanuelle, Aurélie, Matthieu
et Claire Bonfils,
Pauline Jung,
ses petits-enfants,
Camille, Paul, Yvonne, Anatole,
Emilie, Augustin et Victor,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles-Henri BONFILS,
gouverneur
de la France d'outre-mer (e.r.),
gouverneur honoraire
du Fonds de rétablissement
du Conseil de l'Europe,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

37 ter, rue du Lycée,
92330 Sceaux.

– Gilles et Isabelle,
Patrice et Christine,
Marie-Caroline,
ses enfants,
Julien, Florian, Damien,
Romain, Victoire et Marianne,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

André BURNAT,
journaliste,

survenue le 30 janvier 2001, à Versailles, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie aura lieu le 2 février, à 16 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Frédéric Bastiat,
75008 Paris.
7, avenue de l'Amiral-Serre,
78000 Versailles.

– Le président de l'université de la Méditerranée,
Le doyen de la faculté des sciences de Luminy,
L'ensemble des personnels,
ont le profond regret de faire part du décès de

Roger BUVAT,
professeur et membre
de l'Académie des sciences,
fondateur et directeur
de l'Institut de cytologie
de Marseille-Luminy,

survenu le 28 janvier 2001.

Toute son œuvre et ses recherches ont largement contribué à l'avancée des sciences de la cytologie des végétaux.

(Le Monde du 2 février)

Francis CHARLES,
directeur technique
du Théâtre national de la Colline,

nous a quittés.

Le personnel présente ses condoléances à sa famille et s'associe à sa grande tristesse.

SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

– Geneviève Gérard-Varet,
son épouse,
David Gérard-Varet,
leur fils,
Et toute la famille,
Parents et alliés,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

**M. Louis-André
GÉRARD-VARET,**

survenu le 31 janvier 2001, à l'âge de cinquante-six ans.

Un hommage religieux lui sera rendu le lundi 5 février, à 15 heures, en la paroisse Sainte-Marguerite, 20, place Antide-Boyer, Marseille-9^e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'ensemble des membres et personnels de l'Institut d'économie publique,

Le directeur et l'ensemble des personnels chercheurs, techniciens et administratifs du Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille,
Le CNRS,
Le président de l'université de la Méditerranée,
Le doyen de la faculté de sciences économiques,
Le président de l'université d'Aix-Marseille-III,
Et le doyen de la faculté d'économie appliquée,
ont l'extrême douleur de faire part de la disparition de

Louis-André GÉRARD-VARET,
professeur des universités,
directeur d'études
à l'École des hautes études
en sciences sociales,
professeur chargé de cours
à l'École polytechnique,

décédé le 31 janvier 2001.

Le professeur Gérard-Varet a apporté une contribution de très grande valeur à la construction d'un paysage dynamique de la science économique en France.

Nous garderons de lui l'image d'un homme brillant, d'un bâtisseur généreux plein d'humour, d'un homme de bien.

– M. Pierre Faure, président du conseil d'administration,
Le général Gabriel de Nomazy, directeur général,
Pierre Picard, président du département de sciences économiques,
Les membres du département de sciences économiques,
Les élèves,
Les enseignants et les personnels de l'École polytechnique,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Louis-André GÉRARD-VARET,
professeur chargé de cours
à l'École polytechnique,

survenue le 31 janvier 2001.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'École des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Louis-André GÉRARD-VARET,
directeur d'études,

survenu le 31 janvier 2001, à Marseille.

– Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants du DESS « Economie et environnement »,
ont la tristesse de faire part du décès du

**professeur
Louis-André GÉRARD-VARET,**

qui s'est dépensé sans compter pour la création et la bonne marche de ce DESS.

Centre d'océanologie de Marseille,
Et faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de la Méditerranée.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le conseil scientifique,
Et les personnels de l'Institut de recherche pour le développement (IRD),
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis-André GÉRARD-VARET,
président du conseil scientifique de l'IRD,
directeur d'études à l'EHESS,

et s'associe à la douleur de sa famille.

– Frédéric et Catherine Decazes de Glucksberg,
son gendre et sa fille,
nous prient d'annoncer le décès de

Pierre CHOU.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Elisabeth du Temple, 195, rue du Temple, Paris-3^e, lundi 12 février 2001, à 17 heures.

– Le proviseur,
Les professeurs,
L'ensemble des personnels
et la communauté des élèves du lycée Gabriel-Voisin de Tournus,
ont appris avec tristesse le décès accidentel de

Fanny di QUILIO,
élève en classe de terminale L.

Ils s'associent à la peine de la famille, cruellement frappée.

– Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour

Paul FREGOSI,
écrivain et journaliste,

décédé le 31 janvier 2001, à Fortaleza (Brésil), dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part de
Eva,
sa fille,
Marina,
sa petite-fille.

28, rue Joliot-Curie,
93330 Neuilly-sur-Marne.

– Maya, Agathe
et Jean-Pierre Herb,
Nicolas, Arnaud
et Marie-Eve Goetz,
Les autres parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite HERB,
née WEISSGERBER,

dans sa quatre-vingt-troisième année, le 30 janvier 2001.

Le culte d'adieu aura lieu le 2 février au cimetière Nord-Robertsau, à Strasbourg.

Vos dons à la Cimade ou à l'ACAT.

« Mais la bonté de l'Eternel dure à jamais pour ceux qui le craignent. »
Psaume 103.

– Sorges. Limoges.

Yvon Lamy,
son épouse,
Elsa Lamy, Alice Lamy et Simon Lamy,
leurs enfants,
M. et M^{me} Jean-Henry Vaichère
et leurs enfants,
M^{me} veuve Lamy,
M. et M^{me} Gérard Maffre
et leurs enfants,
M. et M^{me} Bernard Bosc
et leurs enfants,
ont l'immense chagrin d'annoncer la disparition brutale de

Marie-Laure LAMY,

survenue dans sa cinquante-quatrième année, le 29 janvier 2001.

Des obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 1^{er} février 2001, à 14 heures, en l'église Saint-Germain, à Sorges, en Dordogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Je remercie tous ceux
qui m'ont aimé et aidé dans ma vie.
Ils se reconnaîtront.
J'ai été heureux. »

Max STRAWCZYNSKI,
chevalier de la Légion d'honneur,
engagé volontaire de la France libre
le 6 juin 1943,
croix de guerre avec palmes,
libraire à Poitiers,

décédé le 24 janvier 2001.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses beaux-enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,

Renée Strawczynski,
Pen-Castel,
rue Verdi,
44490 Le Croisic.

– Le Collège des chirurgiens des hôpitaux d'Ile-de-France
à la grande tristesse d'annoncer la mort du

docteur Jean ZUCMAN,
chirurgien orthopédiste,
ancien chef de service
et fondateur du service d'orthopédie
du Centre hospitalier d'Argenteuil.

Anniversaires de décès

– Il y a un an disparaissait, le 3 février 2000, la meilleure de toutes les mamans,

M^{me} Françoise BEAUVILLE,
née TRAN VIEN.

Monique, Christiane et Martial,
ses enfants,
ne l'oublieront jamais.

Souvenir

– Il y a cinq ans déjà, le cinéaste

Guy GILLES

s'en allait.

Guy, tu es toujours près de moi.

Luc,
ton frère.

Offices religieux

– M^{me} David Amar,
M. et M^{me} Daniel Amar,
M. et M^{me} Paul Fribourg,
informent leurs amis et connaissances que les prières traditionnelles de l'année à la mémoire de leur très cher et regretté

M. David AMAR

auront lieu le dimanche 11 février 2001, à 18 h 30, à la synagogue Chasseloup-Laubat, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-7^e.

9, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

Conférences

– L'espace d'Alzon, animé par les religieux assomptionnistes, accueille, le **jeudi 8 février 2001**, de 17 h 30 à 19 heures, **Michel Camdessus**, président des Semaines sociales, ancien directeur du FMI, pour une conférence sur le thème : « **Mondialisation, notre nouvel horizon** », 10, rue François-1^{er}, Paris-8^e (entrée gratuite). Renseignements et inscriptions : Robert Migliorini, tél. : 01-53-93-60-30.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris**, dimanche 4 février 2001 :
13 heures : film : *Tsahal*, de Claude Lanzmann.
20 heures : table ronde : Autour de *Tsahal*, avec **Alexandre Adler**, journaliste, politologue, **Claude Lanzmann**, cinéaste, **Frédéric Encel**, professeur de relations internationales, **Pierre Zaoui**, professeur de philosophie à l'École normale supérieure de Paris (PAF), 119, rue La Fayette, 75010 Paris. M^o Poissonnière. Tél. : 01-53-20-52-52.

S p é c i a l

SAINT
VALENTIN

c'est dans le carnet
du Monde
le 14 février !

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36 (fax)
carnet@mondepub.fr

CARNET DU MONDE
-TARIFS année 2001 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 F TTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES -
CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
ECONOMIE

**Professeurs d'économie,
documentalistes...**

...Faites travailler vos élèves
sur le supplément **ECONOMIE** du Monde :
un support de cours concret
en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement :
grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

L'itinéraire d'une Allemande, du terrorisme à la pacification

SILKE MAIER-WITT s'est levée très tôt par ce matin venteux. Au volant de son fourgon Mitsubishi, elle négocie les virages serrés de la route qui mène au village de montagne isolé de Brezovice, au Kosovo. Avec une autre travailleuse sociale, elle apporte des machines à coudre à un groupe de femmes serbes qui tentent de reconstruire leurs vies. « C'est l'occasion pour moi de mettre un pied dans la communauté serbe, dit-elle en dépassant un poste de contrôle des Nations unies. Ces femmes sont comme en prison. »

Les routes en lacets de l'Europe du Sud bouclent la boucle de Silke Maier Witt. Elle s'y déplace aujourd'hui en tant que psychologue, pour atténuer les traumatismes et résoudre les conflits. Mais son premier voyage sur leur parcours sinueux devait, en 1974, la conduire à infliger des traumatismes et à provoquer des conflits. Elle rentrait alors de vacances en Grèce, lorsqu'elle apprit que Holger Meins, membre du groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge (RAF), était mort en prison au cours d'une grève de la faim. « J'ai ressenti comme une honte, de la culpabilité à être allée en Grèce et à y avoir pris du bon temps, quand lui menait une grève de la faim », confie-t-elle. Quelques années plus tard, elle portera un pistolet et sera « recherchée », sa photo – « taille : 1,71 m ; yeux : bleus » – placardée dans les banques et les bureaux de poste d'Europe.

Elle était, pour l'essentiel, chargée de missions de reconnaissance au sein de la RAF. Son jogging la faisait ainsi régulièrement passer devant la maison du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, l'intégrant au voisinage pour le cas où le groupe anticapitaliste militant déciderait de frapper. Elle s'est glissée dans le quartier américain de Bonn et a étudié la possibilité d'une attaque contre des cibles de la CIA. Elle a aidé à mettre au point le braquage d'une banque en 1979 à Zurich. Mais la principale accusation portée contre elle fut sa participation à la logistique de l'enlèvement en 1977 du président de la Fédération du patronat allemand, Hans-Martin Schleyer, finalement abattu d'une balle dans la nuque. Il fut l'une des trente et quelques victimes assassinées par la RAF en vingt ans.

Les cheveux ont blanchi, les cernes des yeux sont un peu plus sombres, mais Silke Maier-Witt, qui a aujourd'hui cinquante ans, ressemble toujours, tandis qu'elle fait route vers Brezovice, à sa photo prise par la police. L'itinéraire qui est le sien – des avis de recherche à la candidature au poste de thérapeute des traumatismes au Kosovo – rappelle les virages en épingle à cheveux du parcours de l'Allemagne d'après-guerre : la descente vers l'abîme de toute une génération dans le tumulte et la violence sociale ; un besoin irrépressible d'expier lors de la chute du mur de Berlin et de la réunification de la nation ; le désir, enfin aujourd'hui, de rédemption et de réconciliation par le moyen de l'unité européenne et du maintien de la paix dans le monde.

Silke Maier-Witt est un exemple extrême du chemin tortueux suivi par beaucoup d'hommes et de femmes de sa génération. Il y a quelques semaines, le magazine allemand *Stern* publiait des photos remontant à trente ans du ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, donnant un coup de poing à un policier lors d'une manifestation. Il devait témoigner, la semaine suivante, au procès d'un ami des années 70, Hans-Joachim Klein, qui répondait de trois chefs d'accusation pour meurtre dans l'attentat de 1975 contre les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réunis à Vienne. M. Fischer, âgé aujourd'hui de cinquante-deux ans, reconnaît avoir jeté des pierres du temps de la guerre du Vietnam et des répressions policières contre les manifestations étudiantes, mais il affirme avoir refusé le terrorisme.

Silke Maier-Witt est allée plus loin que la plupart de ses contemporains d'alors. Avec la Fraction armée rouge, elle a fait la guerre à l'Allemagne de l'Ouest. Elle est à présent au Kosovo pour aider à désamorcer les mines enfouies dans les cœurs, après les récentes guerres des Balkans, des mines qui trouvent de profonds retentissements en elle. Cette travailleuse sociale



AFRIM HAJRULLAHU / CONTACT PRES IMAGES

Fille révoltée de SS, Silke Maier-Witt a fait la guerre à l'Occident au sein de la Fraction armée rouge, elle a été recherchée, puis jugée. Aujourd'hui psychologue, elle est au Kosovo pour soigner. L'incroyable parcours d'une Allemande de cinquante ans, symbole paradoxal de sa génération

allemande, fille d'un soldat SS, tente de ramener la paix et la réconciliation dans une région qu'occupaient autrefois les nazis. Son salaire mensuel de 1 535 euros est en partie financé par le gouvernement allemand, et donc par les contribuables allemands, parmi lesquels des parents des victimes de la RAF. Elle vit et travaille dans une zone des Nations unies où patrouillent les militaires allemands, protégée par ceux qui l'ont jadis traquée. Elle entend les protestations amères des parents des victimes de la Fraction armée rouge, scandalisés que lui ait été accordé une nouvelle chance quand ceux qu'ils aimaient ne sont plus. Elle entend aussi les moqueries de ses anciens camarades de la RAF ; l'un d'eux lui a écrit qu'il jugeait « obscène » le fait qu'elle travaille pour la paix.

Silke Maier-Witt reconnaît les paradoxes de sa vie. Ce sont, dit-elle, des atouts dans une région qu'empoisonnent aussi les paradoxes et l'aveugle idéologie. « Je sais comment on se laisse gagner par l'idéologie », explique-t-elle dans un excellent anglais. Autre paradoxe : en dépit de son passage par la RAF violemment anti-américaine, elle est encore capable d'entonner l'hymne de combat du lycée du Michigan qu'elle a fréquenté dans le cadre d'un échange scolaire...

Enfants, elle et sa sœur se sont un jour glissées dans le grenier de la maison familiale à Hambourg et

sont tombées sur une étrange boîte. Elle y avait été cachée par leur père qui, comme beaucoup d'hommes de sa génération, était allé faire la guerre et en était rentré avec le secret bien gardé de son implication personnelle dans l'Allemagne d'Hitler. Les fillettes ouvrirent la boîte. Dedans, se rappelle Silke Maier-Witt, se trouvaient des souvenirs de guerre de son père : quelques papiers, des photos de soldats, un poignard des Waffen SS. Elle tint l'arme dans sa main, puis la remit à sa place.

DES années plus tard, ainsi que tant d'autres de son âge, Silke Maier-Witt découvre dans ses livres de classe ce qui était écrit des nazis et de leurs crimes. Elle se souvient du poignard et se demanda si ces crimes étaient aussi ceux de son père. « Je me suis dit que si six millions de personnes étaient tuées, je le saurais, moi, et je ferais quelque chose pour m'y opposer. J'en étais persuadée. » Elle affronta alors son père. « Tu ne pouvais pas ne pas savoir. Qu'as-tu fait ? », lui demanda-t-elle. La réponse fut sèche : « D'où sors-tu pareilles âneries ? » La rage la saisit au point qu'elle ne lui adressa plus la parole pendant deux semaines.

C'est une scène que bien des familles d'Allemagne de l'Ouest ont vécue en ces temps-là. La reconstruction de l'après-guerre puis le miracle économique des années 50



D.R.

Ci-dessus : été 2000, à Pritzen, lors d'une mission humanitaire au Kosovo. Ci-contre : la photo, prise par la police à Hambourg en 1975, qui figurait sur son avis de recherche.

armée rouge abat le procureur fédéral ouest-allemand Siegfried Buback et son chauffeur, Silke Maier-Witt brûle ses papiers – carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc. Puis elle saute dans un train pour Amsterdam où elle rejoint « le groupe » dans un restaurant de la chaîne Wienerwald. Elle ne fera pas partie du noyau dur, mais sera chargée de l'infrastructure clandestine – falsification de passeports, location de véhicules et d'appartements pouvant être utilisés dans des actions futures, repérage de cibles potentielles. Elle porte un pistolet calibre 45 à la ceinture, une balle dans le chargeur, prête à faire feu.

En septembre de cette année-là, quand la Fraction armée rouge enlève M. Schleyer et élimine ses gardes du corps, Silke Maier-Witt devient « agent de liaison », comme elle l'expliquera plus tard à son procès. Elle transmet des lettres du noyau dur du groupe au gouvernement, et lit les communiqués de la RAF à partir d'une cabine téléphonique, avant de disparaître en train dans la nuit. Aujourd'hui, elle dit n'avoir jamais remis en cause l'idéologie perverse qui a conduit la RAF à tuer. Comme la plupart des Allemands de la génération de son père, elle n'a pas contesté le dogme : elle s'y est conformée. « J'étais trop faible pour dire "non" », reconnaît-elle à travers la fumée de sa Gauloise, dans un restaurant du Kosovo. « Dire non était plus difficile que de se contenter de continuer, et de s'enfoncer plus profond. »

Elle a été un soldat loyal jusqu'en 1979, quand, de retour d'un camp d'entraînement au Yémen, elle s'est mise à douter. La RAF se délitait, plusieurs de ses chefs s'étaient suicidés en prison, et des missions avaient mal tourné, s'achevant par des fusillades sanglantes et faisant des victimes non prévues. Alors, lorsqu'une ménagère suisse qui faisait ses courses un matin périt dans le tir croisé suivant le braquage de la banque de Zurich, Silke Maier-Witt rejoignit les membres de la Fraction armée rouge qui estimaient qu'il était temps d'arrêter. « La RAF a fait du tort à beaucoup de monde, en se donnant des raisons

politiques qui ne tenaient pas », déclare-t-elle. En 1980, le groupe terroriste, qui désire l'éloigner et la placer sous bonne garde ainsi que d'autres dont les convictions excellent, fait passer Silke Maier-Witt derrière le rideau de fer avec l'aide de la police secrète est-allemande. Elle endosse alors une nouvelle identité, celle d'Angelika Gerlach, infirmière à Erfurt, et se fond dans le morne paysage communiste. Mais, en 1985, on apprend en République démocratique que sa photo placardée partout l'a fait repérer à l'Ouest. Sous la pression de responsables est-allemands, elle subit une légère chirurgie plastique et renaît sous le nom de Sylvia Beyer, avec un nez un rien plus fin. Sylvia Beyer vit dans le nouveau Brandebourg et essaie de mener une existence normale.

MAIS, avec la chute du mur de Berlin, en 1989, elle sait qu'elle va être retrouvée, tôt ou tard. Un Allemand de l'Est récemment passé à l'Ouest la reconnaît sur une affiche. Sa cavale s'achève : elle est presque soulagée d'être arrêtée. « C'était pour moi une chance de revenir, dit-elle. Celle d'un nouveau départ. » En août 1991, Silke Maier-Witt est traduite devant un tribunal sous de multiples inculpations de meurtre et complicité de meurtre. Dans sa défense, elle reconnaît la responsabilité de ses actes, exprime des remords, mais affirme aussi n'avoir jamais appuyé sur la détente. La cour la condamne à dix années de prison. Elle purgera les cinq ans minimum et sera libérée sur parole, ayant convaincu les autorités qu'elle a renié le terrorisme. Elle retrouve la liberté avec en poche un diplôme universitaire en psychologie – elle s'est spécialisée dans la prévention de la violence – et la connaissance des tarots que lui a transmise une codétenue. Une vie nouvelle commence pour elle.

Entre-temps, la RAF a mis fin à sa lutte armée. Mais lorsque Silke Maier-Witt se porte candidate à un emploi d'éducatrice auprès de jeu-

« Dire non était plus difficile que de se contenter de continuer, et de s'enfoncer plus profond »

nes délinquants, une controverse surgit sur le fait qu'une ancienne terroriste puisse s'occuper d'enfants. Elle n'obtient pas le poste, et passe alors d'un emploi intérimaire à l'autre, jusqu'à la découverte d'une petite annonce du Service civil pour la paix dont le siège est à Bonn. Cet organisme pour le développement cherche des professionnels prêts à travailler dans l'aide aux victimes de traumatismes, pour la plupart des femmes, au Kosovo.

« Je me suis reconnue dans cette petite annonce », explique-t-elle. Certains au gouvernement, qui finance en partie ces emplois, redoutent les titres des journaux si l'on apprend que l'Allemagne embauche d'anciens terroristes. Mais d'autres, plus nombreux, soutiennent Silke Maier-Witt. Pour Uschi Eid, secrétaire d'Etat au ministère du développement et de la coopération économique, « la personne qui a cru autrefois pouvoir changer le monde par la violence et qui croit aujourd'hui que cette voie est mauvaise est la mieux à même de convaincre les autres de ne pas user de la violence ».

William Boston et Roger Thurrow
(© Wall Street Journal)
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvette Gleize.

Ehoud Barak, dynamiteur de tabous

ET SI, en dépit d'un état des lieux qui porte au plus grand pessimisme, il ne fallait pas désespérer du Proche-Orient ? Les nouvelles du « front » sont mauvaises, assurément. Chaque jour égrène son lot de violences, et mêmes d'atrocités, entre Israéliens et Palestiniens. Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, paraît contesté sur sa gauche par un « camp du refus », au sein même de son mouvement, le Fatah. Tous les sondages donnent le travailliste israélien Ehoud Barak défait par la droite nationaliste d'Ariel Sharon lors des élections du 6 février. C'est une sombre toile de fond, qui annonce une montée des extrémistes, dans les deux camps. On s'éloignerait de la paix. Ces tout derniers jours encore, chaque fois que, de la station balnéaire égyptienne de Taba, montaient des échos positifs sur les conversations israélo-palestiniennes, M. Barak baissait dans les sondages et M. Arafat était critiqué par les siens.

Aux naïfs, la jurisprudence Benjamin Nétanyahou a enlevé toute illusion : le dernier chef de gouvernement de droite a fait régresser la cause de la paix. Il a, lui-même, torpillé la thèse fumeuse selon laquelle seule la droite israélienne a le capital politique nécessaire pour conclure la paix avec les Palestiniens. L'histoire de ces trente dernières années montre le contraire. Au mieux, un gouvernement Sharon gèrerait le dialogue israélo-palestinien. Au pis, pas à exclure, il peut marquer une phase d'affrontements renouvelés dans les territoires et de tension aggravée avec les pays arabes voisins.

L'ère Barak se solderait par un fiasco ? Ces vingt mois d'incessantes négociations avec l'Autorité palestinienne, l'intervention directe d'un président américain, les nouvelles cartes du Proche-Orient dressant les contours de l'Etat palestinien aux côtés d'Israël, tout cela n'aurait servi à rien ? Pas sûr. Derrière le sentiment d'échec et de gâchis qu'impose l'actualité immédiate, on décèle d'autres évolutions. L'ère Barak a été, douloureusement, un face-à-face avec la réalité. Elle a vu exploser un certain nombre de mythes, dans un camp comme dans l'autre, et plusieurs tabous voler en éclats.

Les conversations de Taba sont intervenues trop tard pour sauver Ehoud Barak. Mais elles marquent le point le plus avancé qu'aient jamais atteint des discussions israélo-palestiniennes. Les grandes lignes d'un accord sont dessinées.

Frontières. L'Etat palestinien comprendra la bande de Gaza et 95 % de la Cisjordanie. Représentant quelque 180 000 personnes, les trois principaux blocs de colonies israéliennes seront annexés à

Israël. En cédant une partie de son territoire autour la bande de Gaza, l'Etat hébreu dédommagera l'Etat palestinien pour cette annexion. Cela laisse 40 000 colons à l'intérieur des frontières du nouvel Etat, qui auront le choix d'y rester, sous souveraineté palestinienne, ou d'en partir. Israël maintiendra une présence militaire dans la vallée du Jourdain.

Jérusalem. La Ville sainte reste une. Ses quartiers arabes passent sous souveraineté palestinienne. En vieille ville, sur la colline de toutes les tensions, la souveraineté devrait être partagée : israélienne à l'endroit du mur des Lamentations (à l'emplacement du premier puis du second Temple) ; palestinienne au-dessus, sur le Noble Sanctuaire des musulmans, abritant la mosquée Al-Aqsa et celle du Rocher.

Les réfugiés de 1948. Les Palestiniens réclament que soit reconnu le droit au retour pour ceux d'entre eux et leurs familles que la guerre de 1948 chassa de leurs foyers – quitte à ce que la réalisation de ce droit reste largement symbolique. Cela représente près de 4 millions de personnes. Israël refuse, y voit

un danger de bouleversement démographique mortel pour l'Etat juif. Il propose que ce droit au retour ne trouve son expression qu'à l'intérieur des frontières de l'Etat palestinien. Plus que véritablement démographique, l'enjeu serait ici largement politique : l'exigence par les Palestiniens de la reconnaissance par l'Etat d'Israël qu'une injustice fondamentale a été commise à leur égard (même si l'ONU a voté, à l'origine, la création de deux Etats, l'un juif, l'autre palestinien).

Pour ceux dont la mémoire de l'histoire récente n'a pas encore été totalement étouffée par le tintamarre médiatique d'aujourd'hui, les entretiens de Taba sont à marquer d'une croix blanche sur le chemin de la paix. Il eût été impensable, il y a deux ans encore, que des représentants d'un gouvernement israélien abordent la question de Jérusalem de façon aussi ouverte ; inimaginable qu'ils envisagent un retrait aussi substantiel de Cisjordanie ; inconcevable qu'on en vienne à débattre si franchement de la question des réfugiés. Ehoud Barak a sans doute été un piètre

politique ; il a été un bon dynamiteur de vaches sacrées.

Ariel Sharon a déjà dit qu'il ne s'estimait pas lié par les travaux de Taba. S'ils n'ont effectivement aucune valeur juridique, ils vont cependant peser politiquement. C'est à cette aune que sera mesurée toute autre proposition, à partir de ce legs qu'il faudra sans doute, un jour, reprendre la négociation (du moins si l'histoire au Proche-Orient ne s'égarait pas sur des chemins suicidaires). Les Palestiniens le savent, mais la droite israélienne aussi. Il n'y a pas si longtemps, M. Sharon disait haut et fort qu'il n'était pas besoin d'évacuer la Cisjordanie ou Gaza parce qu'il y avait déjà un Etat palestinien... en Jordanie ! Aujourd'hui, il reconnaît qu'il y aura un Etat aux côtés d'Israël, même s'il n'entend lui concéder que 40 % de la Cisjordanie. Un officiel israélien, qui a le sens de l'histoire, observait : « On ne discute plus du principe de l'Etat [palestinien], mais de ses frontières, comme dans un conflit territorial classique. »

Alain Frachon

La mondialisation par Elias



Elias. Caricaturiste politique, dessinateur de bandes dessinées, il est un des fondateurs du groupe Risco et coedite la revue d'humour *Garganta do Diabolo* depuis 1992. Il est aussi un des deux organisateurs du salon d'humour Santa Maria Cheia de Graça. « É um lindo neoliberal ! » : « C'est un joli néo-libéral ! »

Cette semaine, *Le Monde* publie chaque jour un dessinateur brésilien présent au Forum anti-mondialisation de Porto Alegre.

La question sociale à Davos

Suite de la première page

Pourtant, le bilan a sa face sombre. Les inégalités sont criantes, les exclus trop nombreux. La dureté de la compétition généralisée des firmes, mais aussi des Etats qui doivent attirer les capitaux, et son caractère inexorable et sans fin provoquent une révolte et la sympathie des populations pour cette révolte.

Pour tous les dirigeants unanimes, la pire des solutions serait un retour du protectionnisme ? Il amènerait l'arrêt de la croissance et le nationalisme, comme on l'a connu dans les années 1930, avec la suite que chacun sait. Or ce protectionnisme menace, comme l'ont souligné les trois anciens directeurs successifs de l'Organisation mondiale du commerce, MM. Arthur Dunkel, Peter Sutherland et Renato Ruggiero, dans un discours commun prononcé à Davos. Pour l'éviter, pour que la mondialisation se poursuive, il est urgent de s'occuper des dégâts qu'elle cause.

« Créer des emplois et payer ses impôts aux gouvernements ne suffit plus. Les inégalités croissent et nos propres employés se sentent désormais mal dans nos entreprises, a expliqué Carleton Fiorina, président de Hewlett-Packard. Les entreprises sont démonstrées, il est temps de changer. » Comment ?

La première solution avancée à Davos est d'ordre philanthropique. Des présidents de McDonald's aux chimistes DuPont et

Monsanto, de la banque Goldman Sachs à ABB et EDF... le défilé a été long des annonces de projets, d'aides aux démunis ou de financements d'écoles dans le tiers-monde. La deuxième réponse est le « code d'éthique ». La plupart des grands groupes en ont adopté. Ils s'engagent à respecter les droits de l'homme, à refuser la corruption, à protéger l'environnement, etc. Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, est venu en Suisse lancer le programme « Global compact », avec l'espoir que, d'ici à 2002, 1 000 grands groupes signent ce document qui liste les droits syndicaux et environnementaux ou le financement d'infrastructures dans les pays en développement.

BONNE VOLONTÉ « CITOYENNE »
La troisième solution est le dialogue avec les ONG. Toutes les entreprises se disent ouvertes et celles qui ont dû subir une campagne de dénonciation dans l'opinion ont compris qu'elles devaient humblement le faire. « Au début, on a essayé de convaincre les ONG, à coups d'arguments scientifiques, qu'elles avaient tort de nous en vouloir », a raconté Hendrik Versaillie, le patron de Monsanto. *Erreur, on a compris qu'il fallait écouter et dialoguer.* « Cette politique est constructive, s'est félicité Thilo Bode, le président de Greenpeace. Les patrons nous reçoivent. Ils nous entendent et on peut avancer. Mais, au fond, ils ne nous comprennent pas. » Même sentiment chez Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International : « C'est trop souvent comme si nous étions sur deux planètes différentes. Les problèmes que nous soulevons ne sont pas pris vraiment au sérieux. Alors,

faut d'être entendus, nous avons recours à la dénonciation, voire à la violence. » « Tout dépend de ce que veulent vraiment les ONG. Si c'est nous détruire, le dialogue est inutile », a répliqué Jack Greenberg, patron de McDonald.

Une bonne volonté « citoyenne » et philanthropique des multinationales n'est sans doute pas négligeable. Elle peut, ici et là, humaniser la mondialisation à la façon du « capitalisme compassionnel » vanté aux Etats-Unis par George Bush. Mais la limite est vite trouvée lorsque la raison d'être de l'entreprise, faire du profit, est touchée. « Je ne crois pas trop à l'éthique, a dit George Soros. On ne peut pas demander aux entreprises de se dénaturer (to jump out of their skin). »

A partir de là, « chacun son rôle. Le nôtre est de créer des emplois. Il n'est pas politique. D'autres sont mieux placés », a conclu le président de McDonald's en renvoyant la balle aux gouvernements et aux organisations multilatérales.

Quelles solutions à ce niveau ? « Les manifestations de Seattle ont eu un effet positif », a expliqué Jim Wolfensohn, président de la Banque mondiale. « Mais la solution n'est pas dans l'arrêt des échanges. Elle est dans l'arrêt des guerres, des crimes, de la corruption et dans l'installation de la démocratie. Il faut ensuite regarder, pays par pays, point par point, les problèmes soulevés. » Poursuivre les échanges ? Oui, sont venus dire les représentants des gouvernements des pays en développement, dont aucun ne souhaite la fin de la mondialisation. Ce qu'il faut, c'est qu'elle devienne « équitable ». Les pays occidentaux gardent leurs frontières fermées, ont-ils expliqué en

substance, alors que nous avons ouvert les nôtres sous leur pression. C'est le cas, en particulier, de l'agriculture, où les subventions versées privent les pays exportateurs d'un revenu de 50 milliards de dollars par an, a calculé la Banque mondiale, soit l'équivalent de l'aide totale au développement versée par le Nord au Sud...

Faute de dégager une solution qui permette de combler rapidement les fossés, et surtout faute de croire possible l'existence d'un système meilleur que la liberté de créer et d'échanger, les dirigeants de Davos insistent sur ce qui reste à leurs yeux le meilleur moyen de lutter contre la misère : la croissance, elle-même tirée par la mondialisation. La pauvreté a été globalement réduite dans les pays qui ont réussi à monter dans le train. Ce sont les pays exclus qui souffrent le plus. Pour Davos, ce ne sont pas tant les inégalités entre les pays du nord et du sud qu'il faut combattre que l'exclusion. La misère sera vaincue par l'insertion dans l'échange. Sur-tout pas par le repli sur soi. La rupture est ici radicale entre Porto Alegre et Davos.

Eric Le Boucher et Babette Stern

RECTIFICATIF

MÉTÉOROLOGIE

En raison d'un problème technique, nous n'avons pas été en mesure de publier les prévisions météorologiques dans nos premières éditions du *Monde* du 1^{er} février. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Délinquance et insécurité

LA délinquance a augmenté l'an passé de 5,72 %, la deuxième hausse de la décennie après celle de l'année 1991 (+ 7%). Du moins, la délinquance telle que la mesurent les statistiques de police et de gendarmerie qui additionnent l'ensemble des infractions (crimes et délits) constatés. L'augmentation est forte à la périphérie des villes. Elle est sensible dans certaines zones rurales comme en Creuse ou en Haute-Savoie. L'escroquerie à la carte bleue et le vol de téléphones portables constituent des formes nouvelles de délinquance dont la comptabilisation pèse dans l'augmentation de 2000.

Le paradoxe est que la France, dotée d'une économie en forte reprise, a créé un million et demi d'emplois depuis 1998. Beaucoup ont concerné les jeunes dont le chômage a baissé de 240 000, soit 40 %. La croissance de la délinquance semblait fille du chômage. Or la reprise des embauches n'entraîne pas un retour automatique de la sécurité. En tous cas pas rapidement. Il y a et il continuera d'y avoir un effet retard. On l'observe en particulier en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pays où le taux de sans-emplois a reculé plus tôt et en plus grande proportion qu'en France. Ce qui prouve bien qu'autour de la sécurité, se mêlent des causalités diverses, à la fois sociales, économiques, urbaines, culturelles, éducatives, familiales, etc.

De plus, la mesure de cette réalité complexe est parfois paradoxale : plus il y a de policiers

sur le terrain, plus ils enregistrent les infractions. Une partie de la hausse constatée cette année est ainsi ambiguë : elle n'indique pas une réelle augmentation mais une meilleure mesure des délits par rapport à l'année précédente. Reste que les chiffres sont inquiétants. La hausse provoque un sentiment croissant d'insécurité qui concerne les grandes villes comme les moyennes, leurs larges périphéries et, désormais, les campagnes. Au point que l'insécurité a supplanté le chômage dans le débat politique ; elle est au cœur entre des élections municipales de mars.

On ne saurait donc se réfugier derrière la seule analyse des statistiques pour ne pas admettre qu'une forte hausse de la délinquance constatée est un fait de société qui pèse sur l'opinion et le débat public. Reste alors à souligner les multiples causalités, à insister sur la complexité sous-jacente et à refuser une politisation trop simpliste. Comme les causes sont multiples, les solutions le sont aussi, difficiles à mettre en œuvre, coûteuses et demandant un effort patient et modeste de terrain, où se mêlent les effectifs policiers, leur disponibilité, leur formation, mais aussi les politiques de la ville, les aides familiales, les mesures sociales de réinsertion et de formation.

La délinquance, pas plus que le chômage n'est une fatalité. Il est possible de la combattre avec succès à condition qu'on puisse éviter les polémiques simplificatrices et les discours populistes auxquels elle se prête.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'Inde menacée par la famine

DEPUIS QUELQUES semaines, le gouvernement indien a pris conscience du danger de famine qui menace ses trois cent cinquante millions de ressortissants. En raison de son imprévoyance, il vient d'être obligé de décréter des mesures de rationnement draconiennes et de se décider hâtivement à chercher à l'étranger les millions de tonnes de céréales nécessaires.

Les causes qui sont à l'origine de la famine sont bien connues : le gouvernement invoque les 6 millions de tonnes de blé et de riz détruites l'an dernier par les inondations, le tremblement de terre du 15 août 1950 en Assam, la mousson et les troubles survenus au Bengale au début de 1950. Mais à ces causes dont personne ne conteste l'existence s'en ajoutent d'autres, d'ordre administratif et gouvernemental, que l'on ne se fait pas faute, hors des milieux offi-

ciels, d'énumérer en dénonçant l'impéritie gouvernementale.

On estime d'abord que les mesures de rationnement ou de liberté des échanges, qui sont du ressort des autorités provinciales, ont été appliquées sans coordination suffisante. Mais l'erreur majeure, abondamment commentée dans la presse indienne, c'est l'imprévoyance du gouvernement, qui n'a pas constitué de stocks et a refusé d'importer de l'étranger les tonnages nécessaires. Certes ce n'est pas la première fois qu'une famine menace l'Inde. La dernière s'était abattue en 1943-1944 sur le Bengale, où l'on compta les morts par millions. Mais, dans la situation actuelle de l'Asie, l'Inde peut-elle supporter une nouvelle famine sans qu'éclatent ses cadres administratifs ?

P. L.

(3 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'anti-mondialisation n'existe pas

par Jocelyne Cesari

QUI dit mondialisation pense d'emblée ouverture croissante des marchés nationaux aux exigences du commerce international, appréhendée comme l'étape ultime de l'économie de marché, qu'on la déplore ou qu'on l'exalte. L'approche exclusivement économique de la mondialisation permet d'opposer « ceux qui en sont » à « ceux qui n'en sont pas » comme l'a montré la mise en scène du contraste entre d'un côté le sommet de Davos et de l'autre celui de Porto Alegre.

Mais si l'on considère la mondialisation dans sa dimension culturelle, l'opposition entre les pro et les anti-mondialisation tend à s'évanouir. Il faut plutôt envisager la mondialisation culturelle comme Janus, dans une tension entre homogénéisation et hétérogénéisation.

Certes, la macdonaldisation c'est-à-dire la propagation à l'échelle de la planète des styles de vie, vêtements, musique, modes de consommation venus de l'Occident est la forme la plus visible et la plus frappante de l'homogénéisation culturelle. Outre l'effet MacDonald ou Coca-Cola,

l'uniformisation progresse également à la faveur de la « culture Davos » et, plus subtilement encore, avec la propagation d'un répertoire de normes et de valeurs tels que droits de l'homme, démocratie, économie de marché, protection de l'environnement... qui s'imposent dans tous les points du globe.

La culture Davos est la conséquence directe de la mondialisation économique et renvoie, non seulement à un style d'opérations économiques, mais aussi à un genre de vie. C'est pourquoi le *yuppie style* n'est pas qu'une formule : il correspond véritablement à des modes de consommation, de loisirs, de vie familiale engendrant toute une série de services annexes.

Si les traits principaux de cet art de vivre sont occidentaux, ses héros et représentants proviennent de cultures et de sociétés très différentes. A tel point qu'un nouveau marché s'est développé, spécialisé dans l'inculcation de cette culture spécifique dans l'entreprise, suscitant l'émergence de véritables agents de socialisation à l'échelle internationale.

Enfin, la culture de club est un autre aspect de l'homogénéisa-

tion culturelle se définissant par une propagation des valeurs et idéologies occidentales. Par exemple, si les membres de la culture Davos vendent des ordinateurs dernier cri à la population indienne, les représentants de la culture de club, intellectuels, universitaires, journalistes, opérateurs culturels... promeuvent auprès de la

ment dans toutes sortes de métissages mais aussi dans le refus exprimé par bon nombre de peuples de disparaître sous les coups de boutoir de l'impérialisme culturel occidental.

Une trop grande homogénéisation des modes de vie peut en effet être perçue comme un danger et engendrer en retour toutes

La mondialisation culturelle est loin de se résumer à l'hégémonie de la culture occidentale. L'autre facette, moins médiatique mais tout aussi répandue, est celle de l'hétérogénéisation culturelle

même population les vertus de la démocratie de marché, de la protection de l'environnement ou encore du féminisme dans sa version occidentale.

Mais la mondialisation culturelle est loin de se résumer à l'hégémonie de la culture occidentale. L'autre facette, moins médiatique mais tout aussi répandue, est celle de l'hétérogénéisation culturelle qui se manifeste non seule-

sortes de préservations ou de reconstructions de soi, y compris dans les formes les plus excessives ou les plus « intégristes ». Le monde de McWorld constitué de l'ensemble des produits culturels standardisés via l'industrie du disque, de la télévision, du cinéma et de tous les moyens de télécommunication exacerbe donc la recherche d'authenticité. Ce maître mot de la nouvelle scène internatio-

nale réfère à l'ensemble des mouvements qui expriment dans l'arène politique une exigence de spécificité, qu'il s'agisse des nationalismes à l'Est, des régionalismes dans les démocraties occidentales ou encore du regain d'intérêt pour les religions.

En effet, les images cohérentes et policées de la modernité projetées par l'Occident sont de plus en plus remises en cause et contestées comme l'attestent d'ailleurs les thèmes du sommet de Porto Alegre : alternative à l'économie libérale, redistribution plus juste des richesses, construction solidaire du développement. Marquées du sceau de l'hétérogénéité et parfois de l'hybridation, les échappatoires à la culture MacDonald et Davos, y compris celles de José Bové, procèdent aussi de la mondialisation culturelle et ne peuvent être réduites à des formes de contre-modernité, uniquement réactionnelles et en tension avec l'Occident.

Dans ces conditions, la mondialisation ne peut être envisagée sous la forme du tout ou rien : elle ne sera jamais ni complète désagrégation culturelle des sociétés existantes ni complète intégration

de celles-ci dans une forme originale, homogène et cohérente. On assiste plutôt à une tension permanente entre valeurs et croyances de l'Occident et celles issues d'autres systèmes culturels et de civilisations. Mais parce que le choix des possibles en matière de normes et de croyances est de plus en plus grand, le risque de réaction intégriste est aussi de plus en plus intense, si l'on accepte de considérer l'intégrisme comme une clôture de la pensée, religieuse ou pas, consistant à rejeter les opinions ou croyances en contradiction avec ses propres convictions.

Nous sommes alors confrontés au fameux dilemme : est-ce que la quête d'authenticité est indissociable des intégrismes en tous genres ou bien permet-elle au contraire la reformulation du concept d'universalité ? Dans la réalité, l'aspiration à la différence et l'esprit d'ouverture sont paradoxalement devenus indissociables.

Jocelyne Cesari est chercheuse au CNRS-GSRL (Groupe de sociologie des religions et de la laïcité-Paris) et professeur à l'université Columbia de New York.

Contre la libre circulation de la force de travail Exclure sans moderniser

par Serge d'Agostino

LES sommets de Davos et de Porto Alegre ont-ils vraiment opposé mondialistes et anti-mondialistes comme le suggèrent la plupart des médias ? Il s'agit sans doute d'un raccourci commode dont la réalité doit être discutée : en effet, les positions des deux camps ne sont pas réductibles à un tout ou rien (la mondialisation sans limite d'un côté ; le repli nationaliste de l'autre). En outre, des convergences surprenantes – sur les fondements desquelles il faut aussi débattre – peuvent apparaître, en particulier à propos des flux migratoires.

A Davos, les tenants de la mondialisation étaient porteurs d'une demande de régulation selon des modalités avec lesquelles les anti-mondialistes sont vraisemblablement en désaccord. Par ailleurs, ce sommet affichait les préoccupations apparentes de « l'élite mondialiste » face au fossé qui s'est creusé entre pays riches et pays pauvres. Sauf à considérer qu'il ne s'agit que d'effets d'annonce, il y a bien là un souffle nouveau, probablement provoqué par la crise asiatique de 1997-1998 et les événements de Seattle en novembre-décembre 1999. A moins que, plus simplement, cette « élite mondialiste » ait pris conscience que ses intérêts seraient mieux assurés dans une économie mondiale plus stable et moins inégalitaire.

A Porto Alegre, les anti-mondialistes exprimaient leur volonté de revenir sur la déréglementation et la dérégulation de l'économie mondiale. La taxe Tobin était une nouvelle fois à l'ordre du jour ; le désir de faire participer les peuples à la définition de leur propre destin était manifeste.

Pour autant, cela signifie-t-il que les nations doivent se replier sur elles-mêmes, s'entourer de barrières douanières, faire barrage aux investissements des firmes multinationales ? Assurément non. Réguler les flux commerciaux ne signifie pas les stopper ; réglementer les entrées et les sorties de capitaux ne revient pas à les figer.

Ainsi, les mondialistes sont demandeurs de réglementations et de régulation et les anti-mondialistes ne rejettent pas toute internationalisation des économies. Cependant, les oppositions demeurent et il faut se réjouir que la pensée ne soit plus unique : le degré d'internationalisation, les formes de régulation, la définition des réglementations, font débat. Les deux courants peuvent cependant se rejoindre : n'est-ce pas le cas lorsqu'il s'agit des flux migratoires ?

Les industriels les plus influents du monde développé, dont les représentants étaient présents à Davos, ont de bonnes raisons d'être favorables à la libre circulation des travailleurs au sein de l'économie mondiale : d'abord pour pal-

lier leurs difficultés à trouver une main-d'œuvre adaptée à leurs offres d'emploi ; ensuite, pour atténuer les revendications salariales en établissant une concurrence entre les salariés du monde entier. De plus, la main-d'œuvre immigrée, généralement plus docile et moins payée, dispense, pour un temps, des dépenses d'investissements : les bénéfices s'accroissent à court terme pour le plus grand plaisir des actionnaires. En même temps, l'avenir est hypothéqué du fait du sous-investissement.

Pourquoi serait-elle moins déstabilisatrice que la libre circulation des capitaux ?

Pourquoi le sommet de Porto Alegre n'a-t-il pas alors été l'exact contrepied de cette position (un peu schématique) très libérale ? Les huées qui ont marqué l'intervention de Jean-Pierre Chevènement à qui est reproché son attitude face aux sans-papiers, est symptomatique. En allant vite, la régularisation des sans-papiers n'induit-elle pas la libre circulation de la force de travail ? Pourquoi celle-ci serait-elle moins déstabilisatrice que la libre circulation des capitaux ?

Il ne faut bien entendu pas traiter l'homme comme une marchandise

ou des capitaux. Mais si l'homme n'est pas une marchandise, sa force de travail l'est. N'est-il pas envisageable de contrôler les flux migratoires en tant que mouvements de force de travail sans pour autant interdire l'accueil des demandeurs d'asile, les flux touristiques internationaux, les allers et venues des étudiants entre les pays, les relations entre amis étrangers ?

Certes, distinguer un touriste d'un travailleur pose problème et nécessite la mise en œuvre de procédures de contrôle qui peuvent devenir inquisitrices à l'excès. En outre, le contrôle peut se révéler inefficace et produire des effets pervers : par exemple, l'application aveugle de la loi peut transformer un travailleur sans papiers exerçant une activité légale en délinquant se livrant à des activités répréhensibles.

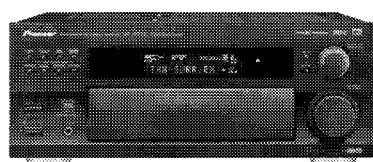
Mais le contrôle des capitaux n'échappe pas à ces inconvénients. L'économie parallèle vaut pour l'argent comme pour la force de travail. Le contrôle des capitaux est techniquement et politiquement difficile à mettre en place. Faut-il abandonner toute idée de contrôle des capitaux pour autant ? Assurément non puisqu'il en va de la stabilité de l'économie mondiale et du bien-être de tous. Alors, pourquoi ne pas réfléchir à la régulation de la circulation de la force de travail ?

Serge d'Agostino est professeur de sciences économiques et sociales au lycée Camille-Vernet de Valence (Drôme).

AVIS DE RAPPEL POUR CONTRÔLE

Ampli-tuners audio-vidéo multi-canaux Pioneer VSX-839RDS et VSX-859RDS
Date de mise sur le marché : novembre 2000

Pioneer



Les services techniques de Pioneer ont constaté dans certaines conditions d'utilisation une mise en sécurité intempesive sur des appareils de référence VSX-839RDS et VSX-859RDS. Si cela venait à se produire, nous vous recommandons de ne pas allumer/éteindre l'appareil de façon répétitive afin d'éviter tout risque de surchauffe avec émission de fumée.

Nous tests ont confirmé que ce phénomène n'engendrait aucun risque d'incendie. Néanmoins, dans sa volonté

d'assurer la satisfaction de ses clients, Pioneer a pris la décision de rappeler pour vérification tous les appareils portant les références ci-dessus. Cette intervention est bien entendu intégralement prise en charge par Pioneer.

Dans ce but, nous demandons à tous nos clients possesseurs d'un ampli-tuner audio-vidéo VSX-839RDS ou VSX-859RDS de le retourner à leur revendeur ou de le déposer dans un centre technique agréé Pioneer dont la liste est disponible sur le site www.pioneer.fr

Pioneer présente ses excuses aux clients qui lui ont fait connaître pour les désagréments causés par cette mesure et met tout en œuvre pour qu'un tel problème ne se reproduise pas.

Pour de plus amples informations, notre Service Consommateurs est à votre disposition au Numéro Azur 0801 786 400 (prix appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

N° Azur 0 801 786 400

EN confirmant publiquement qu'il préparait une restructuration importante de sa branche biscuits, le groupe Danone, dont le bénéfice 2000 a progressé de 17 %, a choqué l'opinion publique : 85 % des personnes interrogées, selon un sondage CSA du 16 janvier, approuvent la mobilisation des salariés.

Les plans de licenciement décidés par des entreprises qui font des bénéfices importants ne sont malheureusement pas nouveaux : Danone s'engage dans la voie ouverte avant lui par Renault, à Villorbe, et par Michelin, à Clermont-Ferrand. Mais l'importance du plan envisagé – une note interne au groupe Danone évoque le chiffre de 1 700 emplois sur 3 400 en France –, le cynisme avec lequel il est préparé dans un groupe dont le plan *marketing* repose sur la tradition sociale de l'entreprise, et les inavouables logiques économiques et financières qui l'expliquent, mettent en évidence les lacunes des règles actuelles encadrant les licenciements économiques.

Le plan de restructuration envisagé ne répond en effet à aucune nécessité industrielle : pour les dirigeants de Danone, il s'agirait d'adapter les capacités de production excédentaires de 100 % aux besoins du marché des biscuits.

Mais, depuis 1998, les acquisitions de capacité de production en République tchèque, en Pologne, en Tunisie et au Maroc ont grandement contribué à ces excédents. Il ne répond à aucune nécessité économique directe : les marges opérati-

onnelles de la branche biscuits sont bonnes ; elles sont en progression constante depuis 1996 (de 6,7 % à 7,1 % en 2000). En outre, au sein du groupe, les usines françaises visées par la restructuration ont une rentabilité supérieure à 11 %, représentant près de 60 % du résultat de la branche biscuits en Europe.

En montrant sans ambiguïté aux marchés financiers sa volonté de réaliser le plus d'économies possible, Danone attend de ceux-ci un renvoi d'ascenseur sous forme de valorisation boursière

S'agit-il de mieux préparer un groupe national à affronter la compétition mondiale ? Encore faudrait-il que le nationalisme économique conserve une réalité pour un groupe qui, depuis son introduction à la Bourse de New York en 1996, n'est français que pour moins d'un tiers de son capital social. Où serait d'ailleurs la logique nationale quand il s'agit de sacrifier 50 % des emplois de la branche biscuits en France ?

La réalité du plan envisagé est donc beaucoup plus simple. En montrant sans ambiguïté aux marchés financiers sa volonté de réaliser le plus d'économies possible, Danone attend de ceux-ci un renvoi d'ascenseur sous forme de valorisation boursière. Dans les publications du groupe, Franck Riboud, son président, l'exprime directement : « Nous saurons transformer notre projet économique et social en un projet créant de la valeur pour tous les actionnaires » (message du président, rapport annuel d'activités 1999 du groupe Danone).

Dans une entreprise dont la rentabilité est bonne, les licenciements envisagés n'ont donc pas grand-chose à voir avec les traditionnels licenciements économiques ? A ceci près que les salariés en sont les constantes victimes. La survie à court terme de l'entreprise n'est pas en jeu. Ils ne résultent pas d'un effondrement des marchés ou de l'intégration dans les modes de production de technologies nouvelles.

Ils ne sanctionnent pas une perte de compétitivité ou l'émergence de nouvelles concurrences. Leur seul fondement est la recherche d'une plus forte plus-value afin d'améliorer la rentabilité nette par action.

En termes plus directs, ces licenciements traduisent le primat des objectifs immédiats des actionnaires au détriment de ceux des salariés. La valorisation du capital social est le but à atteindre, au détriment, et, s'il le faut, contre les emplois.

A comportements nouveaux, réglementation nouvelle. Ces nouveaux licenciements de « *capitalisation* » sont des licenciements de préférence financière. Ils résultent d'un arbitrage délibéré des dirigeants pour le rendement capitalistique, au détriment des salariés, qui les subissent, et des territoires, qui les constatent quels qu'aient été les efforts des uns et des autres.

Une réglementation beaucoup plus stricte de ceux-ci est donc indispensable. Pouvant aller jusqu'à l'interdiction de ces licenciements au-delà d'un certain seuil de rentabilité, cette réglementation devrait immédiatement en alourdir le contenu social et le coût pour l'entreprise, obliger à des formes de péréquation fiscale au bénéfice des territoires concernés, exiger des actions de réindustrialisation des sites abandonnés et soumettre à une imposition spécifique les entreprises qui s'y adonnent.

La préférence financière est une violence dirigée contre la communauté de travail. Elle doit être régulée dans le cadre des missions d'ordre social du législateur. Sans intervention réglementaire nouvelle, il sera durablement possible d'exclure sans moderniser. Ceux qui sèmeraient le vent pourraient bien alors récolter la tempête.

Thierry Mandon est maire (PS) de Ris-Orangis et premier vice-président du conseil général de l'Essonne.

AU COURRIER DU « MONDE »

HOMMAGE

Dans les articles publiés à propos des difficultés de RTL, *Le Monde*, comme beaucoup de ses confrères, évoquant l'époque glorieuse de la station à la fin des années 1960 et pendant les années 1970, cite parmi les collaborateurs à qui RTL dut ses succès : Jean Ferniot, Philippe Bouvard, Philippe Alexandre, etc., en oubliant – et c'est injuste – Mérie Grégoire.

Son émission a joué un grand rôle, non seulement pour les succès de l'antenne, mais pour l'évolution de la condition féminine.

Raymond Castans
Paris

Réforme du budget : le volet manquant

par Alexandre Siné

NOTRE constitution financière, l'ordonnance de 1959 sur la procédure budgétaire, va connaître sa première véritable réforme depuis plus de quarante ans, à la différence de sa sœur aînée de 1958, copieusement revue ces dernières années. Dans un paysage budgétaire bouleversé par la construction européenne, la monnaie unique et le rétrécissement du périmètre de l'action publique, il était temps que la réforme de l'Etat s'attelle à la modernisation de ses dépenses.

Dans son rapport « Contrôler réellement, pour dépenser mieux et prélever moins », le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud, souligne, à juste titre, que le principal défaut de la procédure budgétaire française réside dans « l'absence d'évaluation de la dépense publique au sein du Parlement ». Dans un point de vue paru dans *Le Monde* du 28 novembre 2000, la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, se déclarait tout autant favorable au renforcement du contrôle et de l'évaluation parlementaires de l'action publique. Si l'objectif de la réforme est clair sur ce point, les mesures prévues par la proposition de loi discutée à l'Assemblée laissent quelques zones d'ombre.

Un organe d'audit non juridictionnel pourrait être instauré au service du Parlement et des parlementaires

On peut distinguer deux volets dans l'amélioration du contrôle parlementaire des dépenses publiques. Le premier volet s'est mis en place avec l'instauration de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC), en 1999, qui permet aux parlementaires de mettre les directeurs d'administrations centrales à la question sur la base des rapports de la Cour des comptes. La MEC tend à reproduire les fameuses auditions (*hearings*) des comités de dépenses du Congrès américain.

Le second volet est constitué par la réforme de l'ordonnance de 1959 proposée actuellement par le rapporteur général du budget et le président de l'Assemblée nationale. Parmi les avancées proposées, le cœur du renouvellement tient dans la réforme de la présentation budgétaire, qui substitue une approche par destination de la dépense (en déterminant des missions et des programmes pour les administrations) à l'ancienne approche par nature de la dépense qui distinguait les crédits de fonctionnement et d'investissement en plusieurs titres.

La nouvelle présentation du budget se rapproche elle aussi de la procédure américaine en reprenant le même type de répartition des crédits sur trois niveaux : *Agencies* (nos ministères), *counts* (nos missions et programmes) et *objects* (notre ventilation en dépenses de personnel, de fonctionnement, de transfert et d'investissement).

A partir de la définition de programmes d'action et d'indicateurs de résultat, la réforme espère ain-

si faire passer la procédure budgétaire d'une logique de moyens à une logique de résultats. Le corollaire de ce changement de logique est un accroissement de l'autonomie budgétaire pour les administrations qui pourront, plus facilement qu'auparavant, modifier la nature des crédits qui leur seront accordés pour remplir leurs missions.

La contrepartie de cette liberté accrue pour l'administration devrait naturellement être un suivi et une évaluation sérieuse et indépendants de l'exécution des dépenses votées. Si, aux Etats-Unis, le Congrès bénéficie de l'expertise du Congressional Budget Office, et si le Parlement anglais a sous son autorité le National Audit Office pour mener des audits de performance sur les dépenses publiques (*value for money audit*), le Parlement français doit s'en remettre, soit au contrôle de régularité de la Cour des comptes, soit à l'auto-évaluation de l'administration.

Sans expertise indépendante orientée sur l'efficacité de la dépense et de la performance des administrations, le Parlement aura les plus grandes difficultés pour réviser et moderniser en profondeur les missions qu'il va devoir assigner à ces dernières.

Si la MEC accentue la pression sur l'administration pour qu'elle respecte les règles du jeu, si la réforme de l'ordonnance de 1959 renforce à l'avenir la transparence et la sincérité budgétaires, l'évaluation de l'efficacité de la dépense publique reste une nouvelle fois en retrait. Il manque un volet dans la modernisation de la procédure budgétaire pour mieux contrôler et évaluer l'exécution du budget.

Pour compléter ce qui devrait être un triptyque, un organe d'audit non juridictionnel pourrait être instauré au service du Parlement et des parlementaires. Il pourrait ainsi mener des audits de performance, comme cela se fait déjà au niveau européen avec la Cour des comptes européenne. Ses rapports annuels pourraient permettre au législateur d'évaluer les conséquences de ses choix à partir de ses propres hypothèses économiques et d'anticiper les conséquences de ses programmes de dépenses pluriannuels. Enfin, il pourrait développer des batteries d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, des tableaux de bord de l'activité administrative et des enquêtes sur les effets voulus et non voulus des programmes mis en œuvre.

Faute d'une telle réforme, le risque est de ne changer que la présentation comptable du budget. Les parlementaires se satisfont de voter dorénavant les autorisations de dépense « au premier franc », alors que les masses de crédits modifiées au cours de l'examen du projet de loi de finances resteront toujours négligeables par rapport aux masses de crédits modifiés par voie réglementaire lors de l'exécution.

Le Parlement a tout à gagner à se constituer une expertise autonome à l'instar des autres grands Parlements car, en contribuant plus encore à l'efficacité de l'action publique, il concourra à la satisfaction des usagers des services publics, des contribuables et surtout des citoyens.

Alexandre Siné est membre du Groupe d'analyse des politiques publiques (GAPP-CNRS).

UN DROIT INEXISTANT

Dans son point de vue, M. Elias Sanbar (*Le Monde* du 25 janvier) laisse entendre que le « droit au retour » a une place dans l'histoire du droit national ou international. Mais ce « droit » qu'auraient des personnes parties de chez elles (...) par expulsion ou volontairement, de revenir où elles étaient parties, quel que soit le laps de temps écoulé, n'a été mis en œuvre nulle part.

Ni en Afrique où au XX^e siècle des millions de personnes sont passées d'un pays à un autre, ni en ex-URSS, où Staline a fait déplacer des populations entières, ni dans des pays européens, y compris la France, dans lesquels à un moment ou un autre de leur

histoire, des juifs, des protestants, des Allemands, des Hongrois, etc., ont été chassés de chez eux. (...)

Que l'ONU s'autorise à sortir tel ou tel texte sans se soucier ni de sa viabilité ni de son application, ce n'est pas bien original. En revanche, si Israël, pays de droit, démocratique autant qu'un pays en guerre peut l'être, intègre un tel droit dans sa législation, alors, à la différence de toutes les dictatures de par le monde, il se sentira tenu de le respecter ce droit. Il est donc normal qu'il résiste à intégrer une idée qui, juridiquement, n'est pas si claire que cela. (...)

Sylvie Neuberger
Le Kremlin-Bicêtre
(Val-de-Marne)

Délinquance : les paradoxes de la statistique

par Dominique Monjardet

AINSI, la délinquance serait de nouveau à la hausse... On le sait, ou plutôt on devrait le savoir, la statistique annuelle de la délinquance, produite par le ministère de l'Intérieur (l'« état 4001 »), additionne deux ensembles de données distinctes. En premier lieu, elle mesure l'activité répressive de la police et de la gendarmerie, en recensant les crimes et délits que celles-ci ont découverts de leur propre initiative. Nombre d'actes délinquants, tels que le recel, la consommation de substances prohibées ou le défaut de titres de séjour, ne donnent pas lieu à plainte et ne sont connus, et donc recensés, que si la police les découvre. Les fluctuations de leur nombre, avant de traduire une évolution quelconque du phénomène, enregistrent d'abord les fluctuations de l'action policière. Qu'ici un nouveau responsable stimule vigoureusement ses troupes, et la « délinquance » ainsi mesurée va augmenter. Que là, les policiers aient « posé les valises », et cette délinquance va – apparemment – baisser. Premier paradoxe.

En second lieu, la statistique recense les plaintes que les victimes déposent de leur propre mouvement auprès des services de police et de gendarmerie, et que ceux-ci acceptent d'enregistrer. Là encore, des considérations multiples sont à l'œuvre. Le vol de voiture n'est

indemnisé par l'assurance qu'au vu d'un récépissé de dépôt de plainte. Il en va de même pour les escroqueries à la carte de crédit. On peut donc supposer que les victimes portent systématiquement plainte et que – hormis les escroqueries à ou défaut d'assurance – la quasi-totalité des vols sont enregistrés.

A l'autre extrême, on sait (par les enquêtes de victimation) que les violences entre proches, et spécialement les violences sexuelles, sont difficilement révélées par les victimes. Entre les deux, de façon générale, le comportement de plainte du public est influencé par l'accueil qui lui est réservé dans les services de police. Pour le même fait, on portera plus facilement plainte si on sait qu'on bénéficiera d'une écoute attentive, que si on doit faire pendant des heures la queue dans des locaux vétustes, avant d'être roguement entendu par un fonctionnaire sceptique.

La réforme en cours au sein de la police nationale sous le nom de police de proximité vise à améliorer les relations entre la police et la population sous tous leurs aspects, depuis les conditions matérielles d'accueil dans les commissariats jusqu'à une meilleure prise en compte des conditions locales de l'insécurité et de la demande adressée au service public policier.

Si cette réforme n'est pas pur trompe-l'œil, elle doit donc inciter les policiers à mieux accueillir et

écouter les victimes, et la population à s'adresser plus spontanément et plus fréquemment à la police. Second paradoxe et conséquence statistique inéluctable : le nombre des plaintes déposées et enregistrées doit s'accroître.

Les fluctuations d'actes délinquants enregistrent d'abord les fluctuations de l'action policière

Ainsi donc, les deux mécanismes se cumulent : une police mieux mobilisée et une population plus confiante doivent se traduire, dans le filtre statistique en œuvre aujourd'hui, par une augmentation (apparente) de la délinquance !

Les chercheurs, et quelques praticiens, avertis de ce phénomène, n'ont pas ménagé avertissements et conseils. Il a été à de multiples reprises indiqué au ministère de l'Intérieur que, s'il persistait à ne rien changer à son dispositif statistique tout en mettant en œuvre une vraie police de proximité, il fabriquerait de toutes pièces un redoutable effet boomerang. Il a été suggéré avec insistance que l'institution

d'un « observatoire » indépendant, collationnant, recoupant, vérifiant et publiant des données multiples et plus significatives sur les délinquances permettrait de relativiser l'effet pervers du « 4001 », et de soustraire la réforme en cours aux contrecoups d'inévitables polémiques politiques.

Rien n'y a fait, rien n'a ébranlé la routine et les certitudes d'une haute administration qui s'auto-attribue un monopole de compétence et ne veut voir dans la recherche que rêveries irresponsables ou spéculations tendancieuses. Nous voici donc devant l'inévitable : l'opposition politique, nourrie en sous-main par tous les adversaires de la réforme, recommence à se répandre en dénonciations du laxisme et de l'incompétence socialistes en matière de sécurité. Les partisans « réalistes » de la manière forte et de la « tolérance zéro » vont à nouveau tenir le haut du pavé. La dynamique de la police de proximité risque d'en être d'autant plus affaiblie que la tentation sera grande, alors qu'approchent les échéances électorales, de remettre en vigueur tous les vieux trucs qui permettent à un chef de service d'être sermonné de « tenir ses statistiques ». Est-ce vraiment cela que l'on veut ?

Dominique Monjardet est sociologue (CNRS).

Résultats 2000

Le Conseil d'Administration de Valeo, réuni le 31 janvier 2001, a délibéré sur les points à l'ordre du jour et arrêté les comptes de l'exercice 2000.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation +18%

(en millions d'euros)	2000	1999	Variation
Chiffre d'affaires	9 120	7 717	+18%
Marge brute	1 708	1 512	+13%
% du CA	18,7%	19,6%	
Résultat d'exploitation	573	487	+18%
% du CA	6,3%	6,3%	
Résultat courant	569	460	+24%
% du CA	6,2%	6,0%	
Autres revenus et charges nets	39	427	
impôts	(142)	(235)	
Résultat net des entreprises intégrées	466	652	-29%
% du CA	5,1%	8,4%	
Mise en équivalence	2	-	
Ecarts d'acquisition	(37)	(83)	
Intérêts minoritaires	(13)	(6)	
Résultat net	368	563	-35%
% du CA	4,0%	7,3%	
B.N.P.A. (en euro)	4,44	6,81	

Le résultat d'exploitation augmente de +18% à 573 millions d'euros, soit 6,3% des ventes. Le Groupe a maintenu une marge d'exploitation équivalente à l'exercice 1999 malgré la détérioration du marché au dernier trimestre 2000.

Le résultat courant du Groupe s'établit à 569 millions d'euros, 6,2% du chiffre d'affaires, à comparer à 460 millions d'euros en 1999 et 6% du chiffre d'affaires, du fait de la réduction significative des frais hors production et des frais financiers du Groupe.

Le résultat net, après intérêts minoritaires, s'établit à 368 millions d'euros représentant 4,0% du chiffre d'affaires du Groupe.

La structure financière du Groupe en fin d'exercice est solide. Les capitaux propres s'élèvent à 2 919 millions d'euros contre 2 652 millions d'euros à fin 1999. Le montant des provisions s'élève à 1 282 millions d'euros à fin décembre 2000, à comparer aux 1 420 millions d'euros à fin 1999. Le Groupe présente un endettement net de 425 millions d'euros, principalement lié à l'acquisition des activités automobile de Labinal et aux opérations de croissance externe en Asie. Le ratio dettes sur fonds propres est de 15%.

Les investissements industriels du groupe ont atteint 661 millions d'euros en 2000, en hausse de 20%, et représentent 7% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net par action de l'exercice s'élève à 4,44 euros par rapport aux 6,81 euros en 1999, qui incluaient la plus-value exceptionnelle réalisée lors de la cession de LuK.

L'année 2000 a aussi été marquée par un très fort niveau de prises de commandes (+56%), 1,7 fois le chiffre d'affaires de l'année. D'autre part Valeo a renforcé son offre mondiale avec des opérations de croissance externe et des alliances en Asie, en Europe et en Amérique.

Le dividende

Un dividende de 1,35 euro, hors avoir fiscal, et de 2,03 euros, avoir fiscal compris, sera proposé à la prochaine Assemblée Générale. Ce dividende représenterait une distribution de 33% du résultat net.

Perspectives 2001

Les prévisions du secteur automobile pour l'année 2001 anticipant un ralentissement du marché européen, une chute des volumes en Amérique du Nord, surtout les deux premiers trimestres et un marché asiatique en baisse. La croissance en Amérique du Sud sera modérée. Le prix des matières premières reste élevé au premier semestre 2001.

- Dans cet environnement Valeo poursuit résolument l'adaptation de ses capacités de production avec des plans de réductions d'effectifs, principalement aux Etats-Unis. Le Groupe accélère également son redéploiement industriel en Europe et en Amérique du Nord pour renforcer la compétitivité de sa base industrielle.
- Parallèlement le Groupe renforce ses actions dans les achats en réduisant fortement le nombre de ses fournisseurs et en déployant largement ses solutions de « bidding-on-line » et de « web catalog ».
- Valeo se développe dans les domaines de haute technologie grâce à de nouveaux produits, systèmes et modules et déploie ses activités de service pour anticiper et satisfaire les attentes de ses clients 1^{er} et 2^{ème} monte.

Commentant ces résultats, André Navarri, Président Directeur Général de Valeo, a déclaré :

« La performance du Groupe en 2000 et les actions engagées pour 2001 démontrent la capacité de Valeo à s'adapter aux conditions court terme du marché, tout en poursuivant le déploiement de sa stratégie de croissance rentable. Valeo est positionné sur des marchés attractifs et en fort développement. Les avantages compétitifs du Groupe et ses ressources permettront à Valeo de saisir les opportunités et de réussir sa stratégie pour la satisfaction de ses clients et de ses actionnaires ».

> Informations actionnaires

43, rue Bayen - 75017 Paris

valeo.com

N° Vert 0 800 81 40 45

AFFAIRES Dans les prochaines semaines, un procureur américain devrait mettre en accusation le CDR (Consortium de réalisation), le Crédit lyonnais et des dirigeants de la ban-

que et de son ancienne filiale Altus impliqués dans la reprise il y a dix ans de la compagnie d'assurances californienne Executive Life. ● LES MULTIPLES PROCÉDURES (pénales, civiles

et réglementaires) lancées il y a deux ans en Californie tournent aujourd'hui au scénario catastrophe pour les Français. ● ELLES risquent de faire perdre au Crédit lyonnais la licence

de sa très rentable filiale américaine et pourraient coûter des milliards de francs au contribuable français sous la forme d'amendes infligées au CDR, l'organisme public chargé de gérer

les actifs compromis de la banque. ● JEFFREY ISAACS, le substitut du procureur de Californie qui mène l'instruction pénale, est presque parvenu au terme de son enquête.

Jean Peyrelevade sera entendu par la justice américaine sur Executive Life

De multiples procédures lancées en Californie, en particulier contre le Crédit lyonnais, son ancienne filiale Altus et le Consortium de réalisation (CDR), pourraient coûter des milliards de francs aux contribuables français

DANS LES SEMAINES à venir, un procureur américain devrait mettre en accusation devant un *grand jury* le Consortium de réalisation (CDR), le Crédit lyonnais, ainsi que des dirigeants de la banque et de son ancienne filiale Altus, impliqués dans la reprise, au début des années 1990, de la compagnie d'assurances californienne Executive Life. Si le *grand jury* confirme les accusations de « faux et usage de faux » et de « violation de la loi bancaire », les accusés seront jugés ensuite par un tribunal correctionnel. Les multiples procédures, entamées il y a deux ans en Californie, et perçues alors avec une certaine condescendance en France tournent aujourd'hui au scénario catastrophe. Non seulement l'affaire Executive Life risque

d'entacher à nouveau l'image du Crédit lyonnais, de lui faire perdre la licence de sa très rentable filiale américaine, mais elle pourrait aussi coûter des centaines de milliards de francs aux contribuables français par le biais d'amendes infligées au CDR, l'organisme public chargé, en 1995, de gérer les actifs douteux de la banque française.

Jeffrey Isaacs, le substitut du procureur fédéral de Californie qui mène l'instruction pénale, est presque parvenu au terme de son enquête. « *Le parquet de Californie s'est lancé depuis un an dans un travail de recherche méthodique accumulant les documents liés à cette affaire. Avec des moyens importants, l'enquête a été menée à la fois aux Etats-Unis et en France. La conviction de M. Isaacs sur la culpabilité*

de des uns et des autres semble déjà faite », reconnaît l'un des possibles accusés. Les conclusions pénales donneront le ton aux autres procédures en cours, à la fois civiles et réglementaires. M. Isaacs a interrogé directement une quarantaine de personnes, essentiellement des Français, liées à cette affaire compliquée. Certaines ont même eu la désagréable surprise de se faire interpellées par le FBI à leur arrivée dans un aéroport américain.

OPÉRATIONS DOUTEUSES

La Réserve fédérale américaine (Fed), dont la mission est de contrôler aux Etats-Unis les banques étrangères, doit entendre, avant fin février, le témoignage de plusieurs dirigeants actuels du Crédit lyonnais, dont celui de son prési-

dent, Jean Peyrelevade. La Fed et le parquet de Los Angeles menant en commun leurs investigations, M. Isaacs participera à l'interrogatoire.

La presse anglo-saxonne a récemment souligné la menace qui pèse sur les Français impliqués dans cette affaire. L'hebdomadaire *The Economist* du 13 janvier et le quotidien *Los Angeles Times* du 20 janvier ont souligné la volonté de la justice californienne de faire « tomber » le Crédit lyonnais et ont mis en cause Jean Peyrelevade, président depuis novembre 1993. Ils ne lui reprochent pas d'avoir participé à une opération montée en 1991 par Altus, une filiale du Lyonnais qui a multiplié hors de tout contrôle les opérations douteuses, mais de ne pas en avoir informé la justice américaine et la Fed, après en avoir pris connaissance en décembre 1993. Des accusations rejetées en bloc par M. Peyrelevade.

Les investigations, menées notamment par le FBI et la Securities exchange commission (SEC, le gendarme de la Bourse) tendent à démontrer que l'opération financière la plus rentable menée par Altus aux Etats-Unis, la reprise des actifs de la compagnie d'assurance californienne Executive Life en faillite et de son portefeuille d'obligations à haut risque (*junk bonds*), a été construite sur une falsification. L'accusation qualifie l'opération de « *complot* » et de « *fraude organisée* ». Altus, son directeur général Jean-François Hémin, le Crédit lyonnais, leurs alliés dans cette transaction (la Maaf notam-

ment) ainsi que l'acheteur final des *junk bonds* en 1992 et de la compagnie d'assurance en 1994, François Pinault et sa holding Artémis, auraient dissimulé, sciemment ou non, la véritable nature de l'opération. Pour M. Isaacs, Executive Life aurait été reprise de façon déguisée par Altus qui se serait dissimulé derrière des actionnaires fictifs grâce à un système dit de portage. Aux Etats-Unis, il était interdit par la loi, jusqu'en décembre 1999, à une banque de détenir plus de 25 % du capital d'une société industrielle et commerciale.

Quand la justice se sera prononcée, la Fed prendra à son tour des sanctions. Elle reproche au Lyonnais de lui avoir fait de fausses déclarations à partir de la fin de l'année 1993, époque à laquelle des cadres de la banque ont découvert la véritable nature de l'opération conduite par sa filiale Altus.

ADOPTER UNE AUTRE STRATÉGIE

Des accusations étayées par la révélation par *The Economist* de l'existence d'un fax de dix-sept pages daté du 10 décembre 1993 et adressé au secrétariat de M. Peyrelevade par un dirigeant d'Altus. Il indique dans une annexe que « *cette opération* [la reprise de la compagnie d'assurances Executive Life] est/sera portée par la Maaf... avec un engagement de reprise et de substitution ».

Enfin, la procédure civile, la première à avoir été lancée, se trouve aujourd'hui ralentie par la démission de son initiateur, le commissaire californien aux assurances

Chuck Quackenbush. Ce dernier, qui avait de grandes ambitions dans le parti républicain, a été contraint de démissionner en juillet 2000 à la suite d'accusations de malversations. Son successeur, le juge Low, laisse l'affaire se poursuivre, mais n'en fait pas un instrument politique.

La procédure s'annonce longue. Artémis et François Pinault, mis en cause au civil, mais apparemment pas au pénal, sont les plus combattifs. Ils ont déposé une motion examinée actuellement qui vise à faire annuler l'ensemble de la procédure, à la fois pour des raisons de prescription, de jugements déjà rendus sur certains aspects du dossier et de garanties accordées par l'Etat de Californie au moment de la reprise des actifs d'Executive Life.

Le CDR et le Crédit lyonnais, un moment désemparés, ont adopté une autre stratégie. Ils espèrent voir la procédure pénale transférée à Washington dans un environnement moins passionnel et plus sensible aux interventions diplomatiques françaises. Mais il n'est pas sûr que M. Isaacs se laisse déposséder d'un dossier qui lui tient à cœur. Il a des comptes à régler avec le Crédit lyonnais. M. Isaacs a déjà tenté en 1998, en vain, de poursuivre sur le plan criminel la banque française au sujet de la reprise, en 1991, du studio de cinéma hollywoodien MGM. Mais il semble cette fois disposer d'un dossier plus solide.

Eric Leser

Dix ans de rebondissements

- **Avril 1991.** Faillite de la compagnie d'assurances Executive Life reprise par l'Etat de Californie.
- **Novembre 1991.** L'offre de reprise d'Executive Life faite conjointement par Altus et la MAAF est retenue par le commissaire californien aux assurances, le démocrate John Garamendi. Altus paye 3,25 milliards de dollars le portefeuille de *junk bonds* (obligations à haut risque et à haut rendement) d'Executive Life. Un ensemble d'actionnaires mené par la MAAF assure la poursuite de l'activité de la compagnie rebaptisée Aurora.
- **Novembre 1991.** Signature d'un protocole d'accord secret entre Altus et la MAAF assurant cette dernière de la reprise à tout moment et à des conditions fixées à l'avance de sa participation dans Aurora. Les autres investisseurs (François Marland, Alain Mallart, Marc Ladreit de Lacharrière et Hervé Dubois) bénéficient des mêmes accords.
- **Décembre 1991.** La justice californienne entérine le choix de M. Garamendi.
- **Décembre 1992.** Artémis, la nouvelle holding patrimoniale de François Pinault, à peine créée, achète à Altus la majeure partie du portefeuille de *junk bonds* pour 2 milliards de dollars. Artémis obtient par ailleurs une option pour l'acquisition d'Aurora.
- Jean-François Hémin quitte la direction générale d'Altus et rejoint Artémis pour gérer les *junk bonds*.
- **Juin 1993.** Jean-François Hémin quitte Artémis et reprend une

société d'investissement baptisée Eaux et Electricité de Madagascar (EEM). EEM reprend à Altus pour 150 millions de dollars de *junk bonds*.

- **Septembre 1993.** La MAAF et ses alliés prennent effectivement le contrôle d'Aurora.
- **Octobre 1994 et juin 1995.** Artémis rachète Aurora en deux étapes.
- **Juillet 1998.** Un homme d'affaires français « *impliqué dans l'opération Executive Life* » dénonce le montage au nouveau commissaire californien aux assurances, le républicain Chuck Quackenbush.
- **Février 1999.** Chuck

Quackenbush entame une procédure contre Altus, le Crédit lyonnais, la MAAF, le CDR... En parallèle, le parquet de Los Angeles (pénal) et la Réserve fédérale (contrôle des banques) entament ensemble une enquête. Le substitut du procureur fédéral de Californie, Jeffrey Isaacs, est chargé de l'affaire.
- **Janvier 2000.** Chuck Quackenbush inclut dans les poursuites engagées Artémis et François Pinault.
- **Juillet 2000.** Chuck Quackenbush démissionne à la suite d'accusations de corruption.
- **Février 2001.** Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, doit être entendu par la justice américaine.

Négligences de la France et acharnement des Etats-Unis

CE QUI EST devenu aujourd'hui une bataille judiciaire potentiellement très dangereuse pour le contribuable français et le Crédit lyonnais n'aurait jamais dû prendre une telle ampleur. La procédure lancée le 18 février 1999 par le commissaire californien aux assurances, Chuck Quackenbush, un républicain qui voulait régler des comptes avec son prédécesseur démocrate, a pris une dimension inattendue. Depuis, M. Quackenbush a été contraint à la démission, mais la machine judiciaire s'est mise en marche.

La procédure civile a entraîné dans son sillage des enquêtes pénales et réglementaires. Manque de chance pour les Français : la volonté de M. Quackenbush de récupérer une partie des considérables plus-values (plus de 10 milliards de dollars) réalisées sur le portefeuille de *junk bonds* d'Executive Life a été relayée plus efficacement encore par Jeffrey Isaacs, le substitut du procureur de Los Angeles. Face à cette menace, le camp français a longtemps agi en ordre dispersé. Le CDR ne voit pas d'un mauvais œil ses « ennemis » historiques, MM. Hémin et Pinault, se faire épingler par la justice américaine.

L'établissement public se trouve en pleine contradiction. Sa volonté de faire payer ceux qui, à ses yeux, ont profité des dérives passées du Lyonnais, n'est pas forcément compatible avec sa mission de limiter au maximum le coût pour le contribuable des errements de la banque publique et de ses filiales. La plupart des accusés bénéficient en effet de protections juridiques consenties par Altus et assumées aujourd'hui par le CDR.

Le Crédit lyonnais a mis du temps à prendre la mesure du risque : celui de ne plus pouvoir prétendre au statut de grande banque internationale en cas de perte de sa licence américaine. La stratégie de défense commune du CDR et du Lyonnais, choisie à l'origine, semble aujourd'hui naïve. Elle a consisté à souligner la responsabilité d'Altus, de ses dirigeants et de ses alliés, et à tenter de dédouaner le Crédit lyonnais. Une position mise à mal par de nombreux documents révélant que la banque connaissait les conditions réelles de la reprise du portefeuille de *junk bonds* et de la compagnie d'assurances.

En dépit de multiples messages alarmants transmis dès 1999, le Trésor, le ministère de l'économie et le gouvernement ont commencé seulement depuis quelques mois à se préoccuper de cette affaire. La France vient de désigner un avocat pour défendre ses intérêts et a contacté Washington par la voie diplomatique afin de mettre en garde contre un acharnement injustifié de la justice américaine. Jusqu'à présent, cette dernière s'en est pris exclusivement aux Français impliqués dans la reprise d'Executive Life et non aux Américains qui ont pourtant joué un rôle considérable. A commencer par John Garamendi, le commissaire californien aux assurances de 1991 à 1996, qui, en avril 1991, lorsque la compagnie d'assurance Executive Life fait faillite, décide de la nationaliser afin d'éviter le dépôt de bilan et la colère de ses 340 000 clients. M. Garamendi n'a ensuite qu'une hâte : trouver un repreneur et une issue à ce dossier encombrant.

Trois offres de reprise entrent en concurrence. Deux présentées par des groupes américains et une par le tandem français Altus-Maaf. La filiale du Crédit lyonnais, initiateur et maître d'œuvre de l'offre française, est notamment représentée par Léon Black, un financier new-yorkais sulfureux et imaginaire. M. Black, ancien responsable du département fusions et acquisitions de la banque Drexel Burnham Lambert - dont la faillite en 1990 a provoqué un scandale retentissant - était un proche collaborateur du célèbre Michael Milken, l'inventeur des *junk bonds*, ces obligations à haut risque américaines. M. Black est alors l'associé aux Etats-Unis de Jean-François Hémin, le directeur général d'Altus. M. Hémin a décidé de jouer au poker avec les *junk bonds*.

DE FAUSSES DÉCLARATIONS

Ces titres, dont M. Black est un des grands spécialistes, peuvent rapporter gros mais présentent aussi de grands risques. Executive Life est en faillite pour avoir consacré 60 % de ses placements financiers à l'achat de *junk bonds*. Les Etats-Unis connaissent alors une récession et la valeur du portefeuille obligataire de la compagnie s'est écroulée de 6,1 milliards à 3 milliards de dollars. Il reste à Léon Black et à Jean-François Hémin à convaincre John Garamendi de leur vendre les titres. Après de nombreux atermoiements, ce dernier penche finalement pour Altus et accepte une offre des Français de 3,25 milliards de dollars pour les *junk bonds* et de

300 millions de dollars pour la compagnie d'assurances. Aujourd'hui, selon le magazine américain *Forbes*, M. Garamendi travaille à Los Angeles dans une société d'investissement baptisée Yucaipa qui a des liens étroits avec Léon Black. La gestion des *junk bonds* d'Executive Life pour le compte d'Altus et ensuite d'Artémis a rapporté au fil des années plus de 300 millions de dollars à M. Black.

Mais cet aspect de l'affaire n'intéresse apparemment pas M. Isaacs. La justice américaine préfère poursuivre les auteurs d'un délit formel qui n'a causé aucun préjudice et fait aucune victime. Altus et la Maaf, le Crédit lyonnais ensuite, consciemment ou pas, ont fait de fausses déclarations. Mais le délit est resté virtuel : Altus n'a jamais pris le contrôle ni géré la compagnie d'assurances (*lire ci-contre*). Elle n'en avait pas le droit. Cette compagnie, tout comme le portefeuille de *junk bonds* ont été finalement repris par Artémis, la holding de tête du groupe Pinault. La vente des *junk bonds* et celle de la compagnie par l'Etat de Californie se sont faites aux enchères et ont été entérinées ensuite par plusieurs décisions judiciaires.

« *Mais pour la justice américaine, le mensonge et les fausses déclarations sont tout aussi condamnables que la réalité de la fraude. Les Français impliqués dans cette affaire ont mis beaucoup de temps à s'en rendre compte* », explique un avocat américain.

E. L.

La Poste prend son premier engagement de qualité avec les entreprises de vente par correspondance

MÊME si elle est assurée de garder son monopole sur la distribution du courrier, au moins jusqu'à fin 2003, La Poste préfère prendre les devants et adopter une démarche résolument commerciale avec ses principaux clients.

Signe de cette évolution : l'établissement public a annoncé jeudi 1^{er} février la signature d'un protocole d'accord avec la Fédération des entreprises de vente à distance (Fevad) portant sur la mise en place d'engagements contractuels de qualité. C'est une première. Le code des PTT qui fait figure de Bible pour tout postier qui se respecte précise que La Poste n'est responsable ni des pertes ni des délais d'acheminement. Mais dans les faits, ce beau principe qui ignore superbement les lois du marché

et de la concurrence a vécu. La Poste ne peut prétendre préserver son monopole au nom de l'aménagement du territoire et continuer à considérer ses clients comme de simples usagers.

Cette réalité s'est imposée en 1995. Les grèves de novembre et décembre ont fait perdre plusieurs centaines de millions de francs à la vente par correspondance. Six cents millions, affirme même la Fevad. Pour que La Redoute, les Trois Suisses et autres vépécistes ne fassent pas livrer leurs colis par Fedex ou DHL, La Poste a dû, dès 1996, leur consentir environ 200 millions de francs de rabais.

L'accord dévoilé le 1^{er} février constitue une étape supplémentaire. Il porte sur une centaine de campagnes publicitaires (mailings)

émanant d'adhérents de la Fevad. La Poste s'engage à ce que 95 % des objets soient distribués en J + 7 (dimanche et jours fériés exclus). En cas de retard compris entre trois et six jours en 2001, La Poste rembourse 30 % de la valeur des affranchissements. Cette somme est portée à 50 % si le retard est compris entre six et neuf jours, puis à 100 % au-delà de neuf jours de retard. En 2002, les pénalités s'appliqueront à J + 9, puis à J + 8 en 2003 et dès J + 7 en 2004.

UN GESTE COMMERCIAL

Bernard Bonneton, directeur général délégué chargé du courrier, affirme que ce taux de 95 % d'acheminement à J + 7 est « globalement » respecté. Mais pour Bernard Siouffi, délégué général de la

Fevad, il n'a été que de 80 % en 2000. Les deux hommes conviennent que, en 2000, l'acheminement et la distribution ont été sérieusement perturbés par la mise en place des 35 heures.

Il était donc temps que La Poste fasse de nouveau un geste commercial en direction de ces grands comptes. Aujourd'hui la VPC, demain pourquoi pas, même si ce n'est pas à l'ordre du jour, la grande distribution, l'administration ou la presse ?

Jusqu'où va l'engagement de La Poste ? L'accord prévoit que celle-ci peut suspendre son engagement « en cas de force majeure ». Chacun a compris que ce terme vague désigne les conflits sociaux. La Fevad n'a aucunement l'intention de supporter sans broncher les

arrêts de travail des postiers. Mais elle sait aussi que l'engagement de qualité que prend La Poste à son égard constitue une petite révolution culturelle et que les syndicats, soucieux de l'égalité devant le service public, ne verront pas forcément d'un bon œil ce geste commercial adressé aux entreprises de VPC.

La Fevad a d'autant mieux accepté cette clause qu'elle sait qu'en cas de « force majeure », La Poste a mis en place, depuis 1995, des centres de tris dédiés qui lui permettent de traiter le courrier « sensible ». Mais évidemment, il ne saurait être question de reconnaître l'existence de ces centres. Même dans un accord commercial.

Frédéric Lemaître

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

La BCE justifie le statu quo monétaire, sans exclure une baisse des taux

L'institut confirme ses divergences avec la Fed

FRANCFORT

de notre correspondant

Cette fois, c'est officiel. Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a reconnu, jeudi 1^{er} février, s'en tenir à une attitude de « wait and see ». A l'issue de son conseil des gouverneurs, l'institut d'émission a prolongé le statu quo monétaire qui prévaut dans la zone euro depuis octobre 2000 – son principal taux directeur reste fixé à 4,75 %. Au contraire de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui, la veille, avait abaissé d'un demi-point de base le loyer de l'argent aux Etats-Unis – pour la seconde fois en moins d'un mois –, la BCE veut se donner le temps d'agir. « Nous pensons judicieux d'attendre pour voir », a indiqué M. Duisenberg.

Tandis que la Fed tente de contrer une éventuelle récession américaine, la BCE reste sur ses gardes, mais son discours devient « plus neutre ». Le président de la BCE relève que « les risques pour la stabilité des prix à moyen terme apparaissent maintenant plus atténués qu'à la fin de l'année dernière ». Il reconnaît aussi que les tensions inflationnistes résultant de l'envolée, en 2000, des cours du pétrole et de la baisse de l'euro, « diminuent graduellement ». La progression de l'indice harmonisé des prix à la consommation a déjà ralenti : il s'est établi à 2,6 % en rythme annuel en décembre 2000 contre 2,9 % en novembre.

Enfin, la BCE observe, pour la première fois, que « les incertitudes concernant l'environnement extérieur de la zone euro ont augmenté, car le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis pourrait être plus significatif qu'escompté tout d'abord ».

Toutefois, l'institut d'émission nuance ces constats, pour mieux camper sur l'actuel statu quo. « La baisse de l'inflation en deçà de 2 % [le seuil de référence fixé par la BCE] pourrait prendre du temps », selon M. Duisenberg. Ce dernier identifie toujours « des facteurs à la hausse des prix qui nécessitent par conséquent une attention continue ». Parmi ces éléments, les gardiens monétaires mentionnent les risques de dérapages salariaux et les choix budgétaires de nombreux

gouvernements de la zone. M. Duisenberg a d'ailleurs critiqué l'Irlande, estimant, à l'unisson de la Commission européenne la semaine dernière, que ses projets budgétaires « manquaient de cohérence » avec les directives acceptées dans le cadre de l'union monétaire.

SIGNES DE RALENTISSEMENT

En matière de croissance, la BCE continue d'afficher une confiance qui contraste de plus en plus avec le ton de la Fed, voire avec les signes de ralentissement perceptibles en Europe. « Bien que des risques (...) existent, la croissance conservera très probablement un rythme de progression raisonnablement robuste », estime le président de la BCE : la hausse du PIB de la zone euro pourrait approcher les 3 % en 2001 et 2002.

Dans la foulée des difficultés américaines, la décélération de la croissance mondiale « aura clairement des effets sur les exportations de la zone », mais l'activité économique des douze membres de l'euro « est principalement déterminée par des facteurs domestiques ». La confiance des industriels et des consommateurs demeure « élevée », note la BCE.

Les commentaires tout en nuances de son président alimentent les spéculations sur les intentions de la BCE. S'ils s'attendent tous à une baisse des taux, les analystes divergent sur le rythme qu'adoptera l'institut d'émission. L'assouplissement monétaire surviendra-t-il dès mars ? en avril ? ou à la fin du premier semestre ? M. Duisenberg a revendiqué une totale liberté d'action vis-à-vis de la Réserve fédérale : « l'impact des événements en dehors de la zone euro est plutôt limité (...), nous prenons nos décisions propres », a-t-il dit.

Il a cependant laissé entendre que la discussion sur l'opportunité et le rythme d'une baisse des taux était bel et bien lancée au sein du conseil. « Il n'y a pas eu besoin de recourir à un vote », a confié le président de la BCE, à propos de la décision de jeudi. Cette remarque conduit à penser que les partisans déclarés d'une baisse rapide sont encore largement minoritaires.

Philippe Ricard

NOMINATIONS

Terra Lycos remanie son état-major

JOAQUIN AGUT, président de Terra Lycos, la filiale Internet du groupe espagnol Telefonica, a remanié son état-major, après la démission de son directeur général, l'Américain Bob Davis.



Celui-ci, en désaccord sur la stratégie, est nommé vice-président non exécutif au conseil de surveillance. Son directeur financier, Ted Philip, est nommé vice-président en charge du développement stratégique. Il est remplacé à la direction financière par un Espagnol, Elias Rodriguez-Vina, un ancien de General Electric.

Cette réorganisation coïncide avec la publication des résultats annuels de Terra Lycos, qui a doublé son chiffre d'affaires, à 526 millions de dollars, et quadruplé le nombre de ses abonnés (plus de 6 millions), mais enregistre encore une perte de 348 millions de dollars.

■ **ADIDAS SALOMON** : l'Allemand Herbert Hainer (46 ans), directeur général du numéro deux mondial des articles de sport, succédera le 8 mars, à la présidence du groupe, à Robert Louis-Dreyfus, patron et principal actionnaire depuis 1993.

■ **COCA-COLA FRANCE** : Philippe Champlong (41 ans, IECS) est

nommé directeur général de la filiale française du groupe américain. Il remplace Daniel Malcorps, appelé à d'autres fonctions.

■ **CONTINENTAL AIRLINES** : Pascal Chatelain (46 ans, droit) succède à Annette Brauner, partie à la retraite, à la direction générale de la filiale française où il était entré en 1989.

■ **DE BEERS/LVMH** : Alain Lorenzo (44 ans) est nommé PDG de la nouvelle société créée par le groupe de luxe et le producteur de diamants. Il est remplacé à la tête de eLuxury, le portail Internet de LVMH, par Barbara Wambach, précédemment responsable marketing de eLuxury.

■ **FINAREF** : Alain Van Groenendaël (39 ans, HEC), PDG du pôle crédit et services financiers de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), renforce son équipe de direction générale avec la nomination de Charles Fainas (38 ans, HEC) à la direction commerciale, Thierry Candidat (39 ans, Institut technique de banque) à la direction marketing et Michel Drapeau (57 ans, IAE) à la direction crédit. Marie Bogataj et Wilfrid Galand sont nommés chargés de mission rattachés au PDG.

■ **MCKINSEY & COMPANY** : Thibault Surer (38 ans, HEC) et Bruno Angles (36 ans, Polytechnique) sont élus directeurs associés du bureau de Paris.

■ **LEGAL & GENERAL VENTURES** : Antoine Tissier (39 ans, Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, Columbia, ISA), et Quentin Bergot (32 ans, EM Lyon et Insead) viennent renforcer l'équipe française et sont nommés directeur et directeur de participations.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10.

PSA Peugeot-Citroën a pour ambition de vendre 100 000 voitures au Brésil dans trois ans

Le constructeur français a inauguré son usine de Porto Real, à 150 kilomètres de Rio de Janeiro

PSA a investi 600 millions de dollars (636 millions d'euros) pour s'offrir un débouché au Brésil, le plus gros marché automobile d'Amérique

du Sud. Près de 1,4 million de voitures ont été vendues en 2000. Mais c'est un marché difficile, instable et marqué par une forte concurrence.

Aujourd'hui, les experts affirment qu'aucun constructeur automobile ne gagne de l'argent au Brésil.

PORTO REAL

de notre envoyé spécial

PSA Peugeot-Citroën se lance à son tour à l'assaut du marché brésilien. Le constructeur français a inauguré, jeudi 1^{er} février, l'usine de Porto Real, à 150 kilomètres de Rio de Janeiro. « C'est en fait un retour », a ironisé Pierre Peugeot, lors de la cérémonie d'inauguration. Le président du conseil de surveillance du groupe a rappelé que la première voiture importée au Brésil était une Peugeot ; c'était celle de Santos Dumont en 1899. Il a fallu attendre ensuite un siècle pour que le constructeur s'implante industriellement sur ce marché prometteur mais soumis à des soubresauts imprévisibles.

PSA a investi 600 millions de dollars pour s'offrir un débouché sur le plus gros marché d'Amérique du Sud. Près de 1,4 million de voitures ont été vendues en 2000, cinq fois plus que sur le marché argentin. Le groupe, en quête d'internationalisation, ne pouvait négliger ce potentiel. Le taux de motorisation reste faible : on compte 90 voitures pour 1 000 habitants contre 520 en France. Déjà présent en Argentine, PSA compte, avec cette nouvelle usine, prendre en 2003, 8 % du Mercosur, le marché commun qui regroupe le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. La région devrait absorber à terme la moitié des ventes de PSA en dehors de l'Europe, soit 350 000 véhicules à l'horizon 2005.

« Nous partons d'un niveau modeste, a reconnu Jean-Martin Folz, le patron du groupe, mais nous voulons devenir un acteur majeur sur ce marché. » Arrivé au Brésil deux ans après Renault, PSA ne représente qu'un peu moins de 5 % du marché du Mercosur et 3,6 % au Brésil avec 31 000 voitures vendues en 2000. Le groupe veut passer à 45 000 unités dès cette année et à près de 100 000 d'ici à

2003. Mais si PSA comme Renault, détiennent de solides positions en Argentine, tout reste à faire. Le pays a longtemps été aux mains des « montadores » : Volkswagen, Fiat, General Motors et Ford.

Pour Renault, l'arrivée sur ce marché s'est déroulée dans les pires conditions. En décembre 1998, le constructeur inaugure son usine située à Curitiba, au sud de Sao Paulo. Le mois suivant, le gouvernement brésilien décide de dévaluer le real, la monnaie nationale, de 60 %. La chute vertigineuse du pouvoir d'achat des Brésiliens qui s'en suivit, provoqua une dégringolade de 40 % du marché automobile. La situation s'est aujourd'hui assainie et PSA arrive dans de meilleures conditions. L'économie devrait croître de 4 % cette année, l'inflation a été ramenée à 6 %. Les taux d'intérêt qui ont atteint un moment 50 % sont revenus en janvier à un peu plus de 15 %. Les effets sur le marché automobile ont été immédiats : 70 % des voitures sont achetées à crédit. Les experts tablent désormais sur un marché autour de 1,5 million pour 2001.

DES CONCURRENTS PARTENAIRES

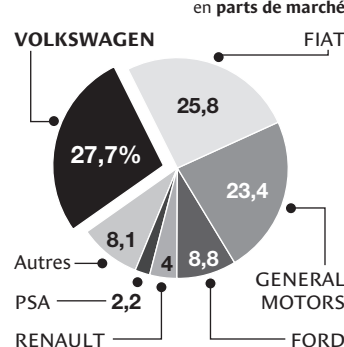
Mais la dévaluation a fait des dégâts. Aujourd'hui, les experts affirment qu'aucun constructeur ne gagne de l'argent au Brésil. Fiat s'en sort le mieux et doit friser l'équilibre. Le constructeur italien a même réussi à doubler en novembre et en décembre Volkswagen. Même si Renault promet les premiers bénéfices à la fin de cette année, le constructeur français a englouti 470 millions de francs l'an dernier. DaimlerChrysler souffre également. Le groupe de Stuttgart a du mal à rentabiliser son usine dans le sud du pays où il assemble des Class A. Quant à Ford, l'idée de quitter le marché brésilien aurait

Trois constructeurs dominent

MARCHÉ BRÉSILIEN EN 2000

(véhicules personnels et utilitaires)

en parts de marché



VENTES EN 2000

Brésil : 1,408 million d'unités

(+ 17,5% par rapport à 1999)

Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) : 1,725 million d'unités

(+ 8,5% par rapport à 1999)

Source : PSA

trotté dans la tête de certains dirigeants. Le constructeur américain a finalement décidé de jouer son va-tout en implantant à grand renfort de subventions publiques une nouvelle usine près de Salvador de Bahia pour fabriquer la voiture de la dernière chance au Brésil, l'Amazon. Ford, avec ses 8,8 % de parts de marché, est menacé par Renault (4 %) et peut-être bientôt par PSA. « Nous espérons gagner de l'argent d'ici deux à trois ans », assure M. Folz.

Même si leurs investissements sont plus modestes que ceux des français, les japonais Honda et Toyota lorgnent à leur tour sur le Brésil. Nissan compte profiter de l'implantation de son nouveau partenaire, Renault, pour vendre 20 000 voitures d'ici à 2002. Il y a désormais douze constructeurs présents au Brésil : trois fois plus qu'au milieu des années 1990. Mal-

gré cette ruée, les « montadores » détiennent encore 90 % du marché. Les quatre constructeurs, qui s'étaient endormis sur leurs lauriers avec des modèles dépassés sur le plan technologique, réagissent. Fiat vient de lancer une nouvelle version de sa petite voiture, la Palio. La Chevrolet Celta, mise sur le marché en septembre 2000 fait des débuts prometteurs. Volkswagen, après avoir modernisé sa Gol, équivalent local de la Golf, prépare une Polo adaptée aux pays émergents. Pour rattraper leur retard, les deux constructeurs français ont également décidé de jouer la carte de la modernité en introduisant au Brésil leurs derniers modèles vendus en Europe. Le petit monospace Scenic de Renault s'est déjà vendu à 16 000 exemplaires en 2000 et Citroën compte bien profiter cette année de l'engouement des classes aisées pour ce type de voiture. Mais si ces véhicules sont importants pour l'image, l'essentiel du marché brésilien se trouve ailleurs. 66 % des ventes se font sur le créneau des « popular », les voitures de petites cylindrées, qui bénéficie d'une fiscalité avantageuse. La Clio de Renault s'est vendue à 46 000 exemplaires en 2000. Peugeot compte faire aussi bien avec sa 206 qui sera d'ailleurs équipée du même moteur que la Clio.

Concurrents, les constructeurs français sont aussi partenaires, Renault fournissant des petits moteurs 1 litre à Peugeot. Mais PSA a annoncé, jeudi, qu'il étudiait la construction de sa propre usine de moteurs sur le site de Porto Real, susceptible lui aussi de doubler sa capacité pour la faire passer à 200 000 unités. Reste qu'aujourd'hui, les capacités industrielles du pays représentent le double de ce que peut absorber le marché.

Stéphane Lauer

La CGT envisage un nouvel appel à la grève à la RATP

LE MOUVEMENT de grève lancé à la RATP à l'appel de la CGT et du Syndicat autonome traction (SAT), portant notamment sur l'amélioration des salaires, des effectifs et des conditions de travail, a été largement suivi (Le Monde du 2 février), jeudi 1^{er} février, selon les évaluations faites par les différentes organisations syndicales. La direction de l'entreprise estime qu'environ 22 % des 39 000 salariés ont arrêté le travail, alors que le chiffre communiqué par les organisations – qui ont centré leur observation sur des secteurs moins larges – donne 70 % de grévistes dans le métro et le RER, et plus spécifiquement 90 % pour les seuls agents de conduite.

Quoi qu'il en soit, le trafic du métro a été quasiment paralysé sur l'ensemble des lignes pendant toute la journée, à l'exception de la ligne 14 (Météor), qui fonctionne sans conducteur. Le RER, très perturbé sur la ligne A, a quelque peu fonctionné sur la ligne B, avant de con-

naître une dégradation en fin d'après-midi. Les réseaux d'autobus et de tramways ont fonctionné, en moyenne, à 50 % de la normale. La circulation routière s'en est trouvée largement perturbée : en début de matinée, le Centre national d'information routière (CNIR) relevait environ 250 km de bouchons en Ile-de-France, soit le double d'une journée ordinaire.

FORTE MOBILISATION

S'ils ne sont pas d'accord sur les chiffres, la direction et les syndicats ont toutefois constaté qu'une telle mobilisation ne s'était pas vue à la RATP ces dernières années. « Nous n'avons pas vu une telle mobilisation depuis 1995 », quand le vaste mouvement de protestation contre le plan Juppé avait paralysé les transports durant plusieurs semaines, a souligné le SAT. De son côté, la direction notait n'avoir « pas vu depuis plus de dix ans l'expression d'un aussi large

mécontentement, touchant toute l'entreprise, pour un sujet de ce type, purement interne ».

La direction a bien essayé de minimiser les raisons du mouvement : « Celui-ci s'explique surtout par des crispations locales liées à la mise en place des 35 heures, qui devraient être résolues d'ici à la fin du trimestre, ainsi que par le contexte général qui rend la question des salaires mobilisatrice, et pas seulement à la RATP. » Jeudi, en fin d'après-midi, la CGT a fait part de son intention de déposer un nouveau préavis de grève pour le jeudi 8 février, estimant que la direction « n'avait aucune proposition à faire ». En revanche, le Syndicat autonome traction estime que la forte mobilisation des personnels de conduite « doit pousser la direction à réfléchir ». Le SAT préfère, pour l'instant, « miser sur le dialogue » après cette première démonstration.

François Bostnavaron

Licenciements massifs chez General Electric

LE CONGLOMÉRAT industriel américain General Electric (GE) pourrait licencier jusqu'à 75 000 personnes, a affirmé, jeudi 1^{er} février, l'hebdomadaire Business Week. Un chiffre que la porte-parole du groupe, Beth Comstock, a qualifié d'« absolument faux », précisant ne pas savoir quelles étaient les méthodes de calcul retenues pour arriver à ce total. Selon l'hebdomadaire, ces suppressions d'emplois – 15 % de la main-d'œuvre totale de GE – seront étalées sur les deux prochaines années et résulteront essentiellement de l'intégration d'Honeywell au sein de GE. Cinquante mille emplois chez Honeywell – 42 % du total – seraient supprimés. Des analystes, interrogés par l'agence Bloomberg, avançaient, jeudi, un chiffre total de licenciements de 50 000 et non de 75 000. Le PDG du groupe, Jack Welch, avait déclaré, mardi 16 janvier, sur la chaîne de télévision financière CNBC, qui appartient à GE, qu'il y aurait des « licenciements importants » chez General Electric et Honeywell. – (AFP, Bloomberg.)

UMTS : le gouvernement envisage une baisse de prix des licences

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret, a reconnu, jeudi 1^{er} février, lors des questions au Sénat, que le gouvernement n'exclut plus de baisser le prix des licences pour le téléphone mobile de troisième génération (UMTS), après la défection de deux candidats potentiels, Suez Lyonnaise et Bouygues. « Nous pouvons en effet jouer dans la deuxième série [de candidatures] que nous lancerons dans quelques mois sur plusieurs paramètres : la durée, le montant, le calendrier », a-t-il déclaré.

Le Monde de l'éducation

numéro de février

30 F / 4,57 €

Dossier : Université

- Passeport pour l'emploi
- Entretien avec Pierre Rosenberg
- Les cantines scolaires se mettent au bio
- Les jeunes reviennent aux livres
- Les internats sont-ils une bonne solution ?
- Le collège unique en question

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La télévision numérique hertzienne se heurte à de nombreux obstacles

Le gouvernement n'a toujours pas décidé combien de chaînes seront attribuées à l'audiovisuel public. Le CSA, qui devra répartir les fréquences, s'interroge sur les conditions dans lesquelles ce système de diffusion pourrait être viable économiquement

« **LE PIRE ENNEMI** de la télévision numérique terrestre (TNT), c'est l'irréalisme. Il est important de bien savoir où nous allons mettre les pieds », commente, peu après son entrée en fonctions, Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Deux semaines après le renouvellement de cette instance, chargée de la mise en place de cette nouvelle technologie qui permettra de recevoir une trentaine de chaînes, les opérateurs attendent de savoir comment sera traité ce dossier. D'autant que son titulaire a changé : c'est dorénavant Yvon Le Bars, ancien membre de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), qui conduira les opérations. Les plus immédiates concernent l'achèvement du travail de planification des fréquences, puis l'appel à candidatures, qui devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre. Ce calendrier permettrait à la moitié de la population de bénéficier de cette technologie à partir de la fin de l'année 2002.

Avant d'en arriver là, de nombreuses questions devront avoir trouvé leur réponse. Les premières relèvent du gouvernement, dont

les plus impatientes estiment « qu'il traîne des pieds ». En effet, le décret sur le décodeur universel, prévu par la loi et qui permettra l'accès à la télévision numérique, n'est toujours pas prêt. Surtout, la décision sur le nombre de chaînes qui seront attribuées au service public pourrait ne pas être prise avant le mois de mars. Or, en l'absence de cette information, le CSA ne peut pas effectuer son travail de répartition des fréquences.

SUPPUTATIONS ET LOBBYING

La lenteur de ce démarrage favorise le développement des supputations en tout genre et des opérations de lobbying. Les cabinets spécialisés multiplient l'organisation de colloques et d'études, pour lesquelles ils sollicitent, souvent financièrement, les opérateurs concernés, qui répètent à l'envi leur intérêt ou leur exaspération, déjà connus, à l'égard de ce système de diffusion. La prochaine étude, commandée par le CSA, à qui elle devrait bientôt être livrée, est celle de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). Il s'agit d'un logiciel destiné à tester différents modèles écono-

miques. Il devrait permettre de mesurer les conséquences économiques des choix qui seront effectués pour le nombre de chaînes gratuites et payantes. Par ailleurs, le groupe de liaison pour le développement de la TNT, qui rassemble la plupart des opérateurs, à l'exception de TF1 et M6, travaille, lui, sur les conditions juridiques, techniques et commerciales nécessaires à la réussite de ce projet.

De fait, sa viabilité économique est la grande inconnue et donne

TROIS QUESTIONS À...

MARC RENNARD

1 En tant que directeur général de Télédiffusion de France (TDF), que pensez-vous du calendrier prévu pour la mise en place du numérique terrestre ?

A dix-huit mois de l'échéance et dans un processus industriel aussi important, l'heure doit être maintenant à la mobilisation coordonnée de tous ceux qui veulent participer à ce projet. Les pouvoirs publics et le CSA ont encore des options à prendre, mais qui peuvent tenir dans le

cadre de ce calendrier. Il faut notamment décider du nombre de multiplex et de canaux qui seront offerts aux candidatures. TDF, comme ses concurrents, va devoir réaliser des investissements lourds dont la rentabilité se fera à moyen et long terme : nous mettrons tout en œuvre pour être prêts à une ouverture technique des réseaux en juin 2002 et à une ouverture commerciale en septembre 2002.

lieu à polémique. Outre le montant des recettes liées aux abonnements ou à la publicité, un élément décisif sera le niveau des tarifs de diffusion. Pour la première fois, Télédiffusion de France (TDF) révèle dans *Le Monde* ce qu'il en coûtera pour une chaîne (*lire ci-dessous*). De même, cette entreprise publique a transmis au CSA ses tarifs pour l'utilisation de ses équipements par d'autres opérateurs. En effet, grâce à son réseau et aux choix du CSA, l'opérateur historique détient des

cartes maîtresses. Dans la première phase d'installation de la TNT, les trente émetteurs utilisés pour la desserte d'un peu plus de la moitié de la population sont les « points hauts » de TDF, sur lesquels les éventuels nouveaux opérateurs devront venir se fixer. Pour l'instant, ces derniers considèrent que les conditions sont trop élevées. « Il ne peut pas y avoir d'alternative acceptable si les tarifs d'accessibilité proposés par TDF sont incompatibles avec toute perspective de rentabi-

lité », estime Marc Pallain, un des responsables de Towercast, filiale de NRJ Group. Une querelle sur ce thème, qui devrait être arbitrée par le CSA et la direction de la concurrence, pourrait contribuer à retarder la mise en place de la TNT.

rons aux opérateurs une large gamme de services : transport, diffusion, gestion de têtes de réseaux, régies de diffusion, décrochages locaux, maquettage de services interactifs, etc. Les phases d'expérimentation se terminent en liaison avec nos clients, en particulier sur notre plateforme de Bretagne. Outre la diffusion tant en habitat individuel que collectif, nous avons pu tester les services interactifs qui seront progressivement accessibles depuis le téléviseur : courrier électronique, diffusion de contenus Internet, guide des programmes, etc. Le début de 2001 est consacré aux études détaillées des réseaux, puis sera engagée, vers la fin de l'année, une phase d'équipements des sites, une fois que nous aurons conclu des [contrats avec nos futurs clients.

2 Où en êtes-vous sur le plan technique ?

Notre rôle est celui de prestataire technique. A ce titre, nous propose-

3 Combien, selon vous, coûtera l'installation du numérique en France ?

Le budget annuel d'une chaîne thématique est estimé entre 40 et 300 millions de francs, en fonction de la nature des programmes. Les coûts de diffusion seront six à huit fois inférieurs aux coûts de diffusion analogique avec, de plus, une montée en charge des réseaux sur trois à cinq ans. En première année, les coûts de diffusion d'un programme ne devraient pas excéder 20 millions de francs, en raison de l'importance de la population desservie et donc du nombre d'émetteurs nécessaires.

Propos recueillis par
Françoise Chirot

F. Ch.

Un démarrage difficile en Suède

« **DANS CINQ ANS**, la télévision analogique aura disparu du pays. » Michael Fors, PDG de Canal Digital Suède, paraît sûr de son fait : le numérique va rapidement s'imposer dans le royaume scandinave. D'ores et déjà, 10 % des ménages y ont accès ; ils seront 25 % d'ici à la fin de l'année d'après le dirigeant de cette entreprise, détenue à parts égales par Canal+ et Telenor, l'opérateur historique de télécommunications norvégien. Pourtant, le lancement du numérique dans le pays – peu après la Grande-Bretagne, qui montra l'exemple en Europe en septembre 1998 – se heurte d'emblée à de multiples obstacles.

Technologiques d'abord, puisque les décodeurs nécessaires, fabriqués par le finlandais Nokia, furent livrés avec retard et sans faire preuve de leur fiabilité. Leur prix de lancement, équivalant à quelque 3 000 francs (460 euros), en découragea plus d'un. Obstacles politiques aussi, puisque le gouvernement social-démocrate souhaitait contrôler l'éclosion du numérique par voie hertzienne. « *Aucun accord n'avait été signé avec les grandes chaînes commerciales* », se rappelle M. Fors, dont la société, elle, a misé sur le satellite.

Dans ces conditions, les téléspectateurs ne pouvaient accueillir cette nouveauté qu'avec méfiance. Chaînes, fabricants de décodeurs et responsables politiques se rejetèrent mutuellement la responsabilité de

ce que la presse qualifia de « fiasco ». Pour tenter d'attirer le public, le gouvernement pressa Sveriges Television, la télévision publique, de lancer, en avril 1999, une chaîne numérique d'information continue (SVT24). Des mois durant, ils ne furent que quelques milliers (sur près de neuf millions d'habitants) à pouvoir la regarder...

« *Comme pour toute nouveauté technologique, il a fallu essayer les plâtres* », constate Anders Appelqvist, PDG de Boxer, société à majorité publique, qui diffuse le numérique hertzien. La persévérance et les ristournes offertes par les opérateurs finirent toutefois par payer. Désormais, quatre sociétés sont sur le marché. Canal Digital a été rejoint par Viasat (Kinnevik) dans le domaine du satellite ; ils desservent respectivement près de 200 000 et 150 000 foyers. Boxer (hertzien) revendique 45 000 abonnés. Et Com Hem, filiale de l'opérateur historique Telia, est reçu dans plus de 100 000 foyers via le câble.

Qu'est-ce qui pousse le public à goûter au numérique ? « *Un choix de chaînes beaucoup plus large*, estime M. Fors. *Les clients ne sont pas encore vraiment demandeurs de services interactifs*. » Cela ne saurait tarder, selon M. Appelqvist, alors que les applications se multiplient : téléachat, réception d'e-mails, réservations de voyages ou jeux.

Antoine Jacob

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : « Une mission sur les perspectives d'avenir de la Société française de production (SFP) » a été confiée, jeudi 1^{er} février, à Roland Peylet. Ce polytechnicien et conseiller d'Etat de cinquante-trois ans a été membre de plusieurs cabinets de Lionel Jospin.

■ **PRESSE** : Vivendi Universal Publishing (VUP, ex-Havas) acquiert le groupe Medecine Publishing, éditeur britannique de revues médicales spécialisées, dont *Medecine*, *Surgerie* et *Anaesthesia and Intensive Care Medicine*, a annoncé le groupe jeudi 1^{er} février. La division santé de VUP, présente dans 35 pays, est n° 3 mondial de l'information médicale.

**SFR S'ENGAGE
À TOUJOURS PROPOSER
LE MEILLEUR
DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE
À SES 10 MILLIONS
DE CLIENTS.**

C'est chacun de nos 10 millions de clients que nous voulons aujourd'hui remercier en posant cette semaine notre candidature pour une licence UMTS. Que nous nous soyons mobilisés jour et nuit pour obtenir cette licence, c'est normal. Que nous voulions offrir la norme UMTS à nos clients, c'est essentiel. Pourquoi ? Parce que depuis notre premier client, nous avons toujours voulu offrir le meilleur de la téléphonie mobile.

SFR, Vous serez toujours plus qu'un simple numéro.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOTALFINAELF** : le groupe pétrolier deviendrait le chef de file du développement du gisement géant de Kashagan, au Kazakhstan, en rachetant les parts du britannique BP, affirme, vendredi 2 février, le *Wall Street Journal*. Total a confirmé ces discussions, qui doivent être approuvées par les sept autres pétroliers associés au forage.

● **ENI** : le groupe pétrolier italien a annoncé vendredi qu'il avait atteint 90,88 % du capital de la société britannique d'exploration-production de pétrole et gaz Lasmo dans le cadre de son offre publique d'achat (OPA) amicale.

● **DE BEERS** : le géant sud-africain du diamant a annoncé, jeudi, qu'il avait reçu une offre de reprise par un consortium, qui permettrait à De Beers et au groupe minier britannique Anglo American de dénouer leurs participations croisées. Cette recombinaison du capital permettrait à la famille Oppenheimer, fondatrice de De Beers, d'asseoir son contrôle sur le diamantaire.

● **SYNGENTA** : le groupe agrochimique suisse, numéro un mondial, a annoncé, jeudi, la vente d'une partie de ses activités herbicides pour 106 millions de dollars à l'allemand Bayer. Syngenta, né de la fusion de Novartis Agribusiness et Zeneca Agrochemicals, satisfait aux exigences de la Commission européenne.

● **ASTRAZENECA** : le groupe pharmaceutique anglo-suédois a signé un contrat d'externalisation de 1,7 milliard de dollars (1,8 milliard d'euros) sur sept ans avec IBM pour l'exploitation et la maintenance de ses systèmes d'information. Il s'agit du plus gros contrat d'externalisation de l'industrie pharmaceutique, a-t-il souligné jeudi.

SERVICES

● **VIVENDI UNIVERSAL** : le groupe de communication profite d'une émission d'obligations convertibles pour sortir du groupe de BTP Vinci, dont il détient encore 8,6 %. Vivendi a émis, jeudi, des obligations Vivendi Universal

échangeables en actions Vinci d'un montant de 457 millions d'euros et d'une durée de cinq ans.

● **RINA** : la société de classification maritime italienne Rina (Registro Italiano Navale), connue pour avoir certifié le pétrolier *Erika*, va s'allier avec son homologue français Bureau Veritas pour « affronter la libéralisation du marché », indique vendredi le quotidien *La Repubblica*.

● **SAIRGOUP** : le groupe suisse, propriétaire notamment de *Swissair*, a décidé de se retirer du processus de privatisation de TAP Air Portugal, a-t-il annoncé jeudi. SAIRGOUP, qui détient 34 % du capital de la TAP, entend poursuivre sa collaboration commerciale avec la compagnie portugaise.

FINANCES

● **BMPS** : la banque italienne Banca Monte dei Paschi di Siena (BMPS) va engager des discussions pour racheter une partie des 7,8 % détenus par la banque régionale Banca Popolare di Vicenza dans Banca Nazionale del Lavoro (BNL), selon un communiqué publié jeudi. BMPS se dit depuis plusieurs mois intéressé par une alliance avec BNL.

● **AXA FINANCIAL** : la filiale américaine de l'assureur français AXA a cédé quelque 25 millions d'actions (8,5 %) du Credit Suisse Group pour un prix définitif de 12,4 milliards de dollars (13,2 milliards d'euros), selon un communiqué publié jeudi. Axa détenait ces titres après la cession par AXA Financial de la banque d'affaires américaine Donaldson Lufkin and Jenrette (DLJ) au Credit Suisse Group.

● **BANQUES** : les discussions entre les trois grandes banques coopératives allemandes DG Bank, GZ Bank et WGZ Bank progressent vers une fusion totale, selon le *Handelsblatt*, vendredi.

RÉSULTATS

● **BARRICK GOLD** : le canadien, dont la production d'or a atteint un niveau record en 2000 (3,74 millions d'onces), a accusé une perte nette de 766 millions de dollars américains sur l'année, en raison d'une provision sur dépréciation de stocks de 1,1 milliard de dollars consécutive à la baisse des cours du métal jaune.

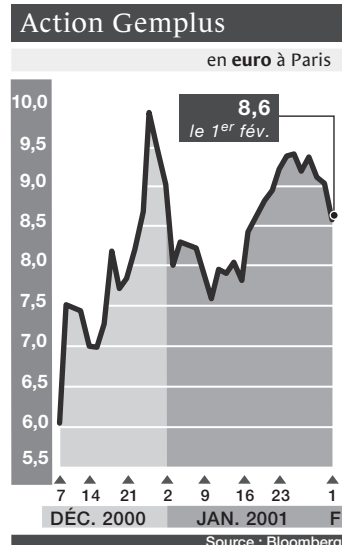
VALEUR DU JOUR

Gemplus anticipe un ralentissement dans les télécoms

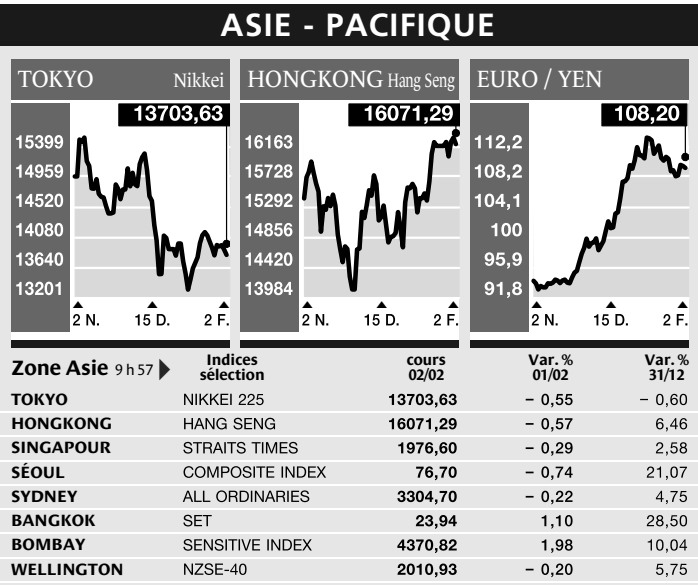
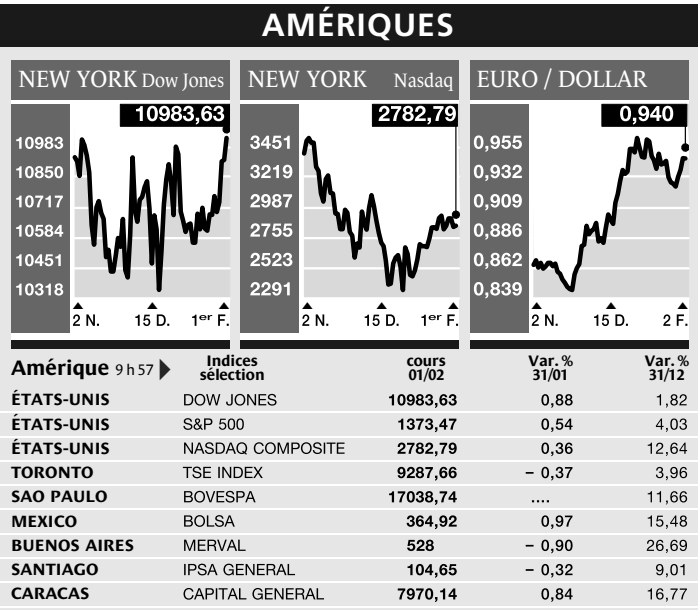
LE LEADER mondial de la carte à puces, le français Gemplus, a terminé l'année 2000 en fanfare. La société a affiché, le 1^{er} février, des résultats records : son chiffre d'affaires a progressé de 57 %, passant de 766 millions à 1,204 milliard d'euros. De plus, elle a enregistré un bénéfice net de 99 millions d'euros contre une perte de 32 millions d'euros un an plus tôt. Toutefois, Marc Lassus, son PDG, n'a pas manqué de préciser que l'année 2001, même si elle offrirait de belles perspectives, serait certainement moins euphorique.

Coté au premier marché, le titre Gemplus a poursuivi son repli, jeudi 1^{er} février. A la clôture, il perdait 4,87 %, à 8,6 euros. La société de Gémenos (Bouches-du-Rhône) a fait une double entrée en Bourse, à Paris et au Nasdaq, le 11 décembre. Cette introduction a été quelque peu chaotique. Reportée deux fois, elle s'est faite finalement après une baisse du prix de l'action. Le contexte boursier, peu favorable aux valeurs technologiques, avait contraint à fixer le prix à 6 euros, alors que la fourchette initiale était comprise entre 7,25 et 8,25 euros. En outre, le montant très généreux des stock options attribuées aux dirigeants avait déplu aux analystes. Depuis, le titre a atteint près de 10 euros fin 2000, et affiche encore, malgré son repli, une progression de plus de 40 % sur son cours d'introduction.

Laurence Girard



L'inquiétude qui pèse sur l'avenir de la téléphonie mobile affecte Gemplus. La société a profité jusqu'à présent du formidable dynamisme de ce marché. La vente de cartes SIM, en progression de 100 %, a représenté près de la moitié de son chiffre d'affaires en 2000. Le leader de la carte à puce a reconnu qu'il s'attendait cette année à une croissance plus modérée de cette activité, de l'ordre de 35 % à 45 %. Marc Lassus envisage maintenant de profiter du boom des services financiers et espère en particulier bénéficier du développement des cartes bancaires à multiples applications aux Etats-Unis. Globalement, la société de Gémenos table sur une croissance de 30 % de son chiffre d'affaires et de 27 % à 30 % de son résultat net en 2001.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 débutait la séance en légère hausse de 0,33 %, vendredi 2 février, à 5 919,38 points. La Bourse était revenue sous les 5 900 points, jeudi soir, gommant ses gains de la veille : à 5 899,72 points, le CAC reculait de 1,65 %. L'indice des valeurs technologiques du Nouveau Marché avait reculé de 1,1 %, à 2 953,60 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice vedette des valeurs, le DAX, progressait de 0,65 % dans les premières transactions vendredi, à 6 748,19 points. Jeudi, cet indice avait reculé de 1,33 %, à 6 704,68 points. L'indice Nemax des 50 valeurs vedettes du Nouveau Marché avait perdu 4,39 %, à 2 681,92 points.

LONDRES

LES VALEURS britanniques ont ouvert la séance de vendredi en hausse de 0,31 %, à 6 271,40 points. Jeudi, à la fermeture du marché, l'indice Footsie affichait une perte de 0,73 %, à 6 251,8 points. L'indice des cent principaux titres de la technologie reculait de 1,32 %, à 2 771,03 points.

TOKYO

LE NIKKEI, indice de référence, a fini la séance de vendredi en repli de 0,55 %, à 13 703,63 points. L'indice Topix, qui prend en compte les valeurs du premier marché, a perdu 0,87 %, à 1 287,69 points.

NEW YORK

LES PRINCIPAUX indices boursiers américains ont fini la séance du jeudi 1^{er} février en très légère hausse, les espoirs d'une nouvelle baisse des taux de la Fed l'ayant emporté sur les craintes d'une récession de l'économie. L'indice Nasdaq des valeurs technologiques a gagné 0,36 %, à 2 782,79 points, tandis que le Dow Jones, thermomètre de Wall Street, progressait de 0,88 %, à 10 983,63 points, son meilleur niveau depuis la mi-septembre. Le Standard & Poor's 500, un indice représentant un plus large éventail de valeurs, s'inscrivait de son côté en hausse de 0,55 %, à 1 373,50 points.

TAUX

LES EMPRUNTS d'Etat européens restaient stables, en tout début de séance, vendredi 2 février. Le taux de rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans (OAT) s'établissait à 4,93 %. En Allemagne, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans reculait à 4,79 %. Les marchés obligataires européens sont ainsi revenus à leurs niveaux d'il y a deux semaines.

MONNAIES

L'EURO tentait de repasser au-dessus du seuil psychologique de 0,94 pour un dollar, vendredi matin, dans les premiers échanges, à 0,9395 pour un dollar. Le yen continuait au contraire son repli face au billet vert, à 115,18 yens pour un dollar, contre 116,27 yens jeudi matin.

ÉCONOMIE

L'indice NAPM des directeurs d'achat américains au plus bas depuis 1991

L'INDICE composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des groupes manufacturiers américains (NAPM) a baissé de 3,1 points en janvier par rapport au mois précédent, pour s'établir à 41,2 %, a annoncé, jeudi 1^{er} février, leur association professionnelle. Pondéré des services, l'indice des directeurs d'achat des groupes manufacturiers marque une récession de l'économie américaine pour la première fois depuis octobre 1990.

C'est le plus bas niveau atteint par cet indice depuis mars 1991 : il était descendu à 40,8 % lorsque l'économie américaine sortait de sa dernière récession. Le niveau des ventes reste préoccupant, puisque l'indice de nouvelles commandes n'a pas augmenté depuis juin, se situant toujours au-dessous de 60 %, pour le quatrième mois consécutif. L'indice des nouvelles commandes de janvier a atteint son plus bas niveau, soit 37,8 %. Par comparaison, il était en 1991 de 38,1 %. L'industrie alimentaire est la seule à enregistrer une hausse de ses nouvelles commandes.

■ **Les dépenses de consommation des ménages aux Etats-Unis ont augmenté de 0,3 % en décembre** par rapport à novembre, et leurs revenus ont progressé de 0,4 % pendant la même période, a annoncé jeudi le département du commerce.

■ **Les dépenses de construction aux Etats-Unis ont augmenté de 0,6 % en décembre** par rapport au mois précédent, a annoncé jeudi le département du commerce.

■ **ZONE EURO : la croissance du produit intérieur brut (PIB) au 3^e trimestre 2000 a été légèrement corrigée** jeudi par Eurostat, passant de +0,7 % à +0,6 %. Par rapport au 3^e trimestre 1999, le PIB de la zone euro a augmenté de 3,3 % au 3^e trimestre 2000, contre 3,4 % lors de la précédente estimation.

■ **EUROPE : la qualité de crédit des sociétés industrielles et commerciales d'Europe de l'Ouest a continué à se détériorer** depuis le début de l'année, tandis que celle des établissements financiers est stable, selon une étude de l'agence de notation Moody's. Les notes de 59 sociétés sont actuellement sous surveillance avant d'être éventuellement abaissées, contre 26 seulement en vue d'un relèvement.

■ **FRANCE** : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a estimé, jeudi, que la croissance française connaîtrait en 2001, en raison du ralentissement de l'économie américaine, « une petite diminution », qui la ramènerait autour de 3 %, voire un peu moins, soit en dessous de la prévision du gouvernement.

■ **La conjoncture industrielle française « s'oriente vers une décelération »**, selon l'enquête trimestrielle de l'Insee auprès des patrons publiée jeudi, et qui reflète une légère diminution de la demande adressée aux industriels, du fait notamment du ralentissement américain.

■ **BELGIQUE** : le taux de chômage est légèrement remonté en janvier pour atteindre 10,7 % de la population active, contre 10,6 % en décembre. En revanche, il s'est affiché en recul de 0,6 % sur un an, selon les chiffres publiés jeudi par le ministère belge de l'emploi.

■ **ESPAGNE** : le taux de demandeurs d'emploi a augmenté en janvier, atteignant 9,56 % de la population active, contre 9,18 % en décembre 2000, a indiqué vendredi le ministre du travail.

■ **ITALIE** : les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en janvier, donnant une inflation annuelle de 3 %, annonce l'Istat vendredi.

■ **JAPON** : le montant des mauvaises créances des banques japonaises s'est encore accru au premier semestre de l'année fiscale 2000. Selon un communiqué de l'Agence des services financiers (FSA) japonaise jeudi, le montant total des mauvaises créances s'élevait à 63 900 milliards de yens (586 milliards d'euros) en septembre, contre 63 400 milliards six mois plus tôt.

■ **PAYS ÉMERGENTS** : les flux de capitaux vers les pays émergents ont diminué en 1999, selon un rapport de la Banque mondiale publié jeudi. L'ensemble des flux de capitaux a atteint 261,99 milliards de dollars en 1999, contre 291,515 milliards en moyenne sur la période de 1994 à 1998.

■ **CORÉE** : le Fonds monétaire international (FMI) a estimé, jeudi, que le rythme des restructurations d'entreprises en Corée du Sud n'était pas assez soutenu et que la croissance en 2001 devrait diminuer de moitié par rapport à 2000. Les responsables du FMI ont noté une détérioration de la confiance des ménages, mais aussi des investisseurs étrangers, dans les perspectives de l'économie coréenne.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,47603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	1,34195
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,8097

Cours de change croisés						
02/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,86855	0,94005	1,43330	1,48190	0,61308
YEN	115,13500	108,20000	16,49500	170,61000	70,56500
EURO	1,06377	0,92421	0,15245	1,57685	0,65210
FRANC	6,97825	6,06170	6,55957	10,34195	4,27765
LIVRE	0,67481	0,58610	0,63415	0,09665	0,41360
FRANC SUISSE	1,63110	1,41705	1,53330	0,23375	2,41775

Taux d'intérêt (%)				
Taux 01/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,82	4,64	4,93	5,44
ALLEMAGNE	4,79	4,70	4,79	5,32
GDE-BRETAG.	7,38	5,66	4,86	4,39
ITALIE	4,79	4,67	5,16	5,78
JAPON	0,24	0,33	1,49	2,22
ÉTATS-UNIS	5,56	5	5,06	5,44
SUISSE	3,25	3,23	3,46	4,03
PAYS-BAS	4,72	4,67	4,92	5,39

Matières premières			
En dollars	Cours 01/02	Var. % 31/01	
MÉTAL (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS	1820	
ALUMINIUM 3 MOIS	1618	+0,12	
PLOMB 3 MOIS	502	-0,79	
ETAIN 3 MOIS	5220	-0,29	
ZINC 3 MOIS	1036	-0,58	
NICKEL 3 MOIS	6570	-0,15	
MÉTAL (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	4,79	-0,52	
PLATINE A TERME	147292,00	-1,80	
GRAINES DÉNÉRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	270,75	+0,19	
MAIS (CHICAGO)	211	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,50	-0,24	
SOFTS			
CACAO (NEW YORK)	1051	+3,04	
CAFÉ (LONDRES)	616	
SUCRE BL. (LONDRES)	248	

Or			
En euros	Cours 01/02	Var. % 31/01	
OR FIN KILO BARRE	9120	-0,33	
OR FIN LINGOT	9170	-2,34	
ONCE D'OR (LO)	266,40	
PIÈCE FRANCE 20 F	58,60	
PIÈCE SUISSE 10 F	54	+1,31	
PIÈCE UNION LAT. 20	52,30	-1,32	

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du sidérurgiste anglo-néerlandais **Corus** a progressé de 9,7 %, à 82 pence, à la Bourse de Londres jeudi 1^{er} février. Les analystes tablent sur une économie de 500 millions de livres d'ici à 2003, après l'annonce d'un plan brutal de 6 050 suppressions de postes et d'une réduction des capacités de production d'acier de 20 %, alors que la demande baisse sensiblement.

● Le titre **Deutsche Bank** a chuté de 6,31 %, à 98 euros, affichant la baisse la plus importante de l'indice DAX de Francfort, jeudi. Après des résultats records en 2000, la première banque européenne a annoncé 2 600 suppressions d'emplois d'ici à

2003. Les opérateurs se montraient inquiets après les prévisions prudentes faites pour 2001 par le président du directoire, Rolf Breuer.

● La compagnie aérienne **Alitalia** a gagné 3,93 %, à 2,09 euros, à la Bourse de Milan, les opérateurs spéculant sur l'annonce d'une alliance avec la compagnie néerlandaise KLM. Celle-ci vient de surprendre les analystes en sortant du rouge au troisième trimestre de l'exercice 2000/2001.

● A Madrid, le titre de la filiale Internet de Telefonica, **Terra Lycos**, s'est effondré de 9,49 %, à 16,70 euros, sur des rumeurs, confirmées plus tard par Terra Lycos, de démission de son directeur général, Bob Davis.

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	20,12	+1,13
BASF AG DE	48,05	+0,42
BMW DE	38,65
CONTINENTAL AG DE	18,57	+0,49
DAIMLERCHRYSLER DE	50,80	+0,79
FIAT IT	26,90	-0,33
FIAT PRIV. IT	17,90	-1,38
MICHELIN FR	41,43	+0,07
PEUGEOT FR	275,70	+0,62
PIRELLI SPA IT	4,05
DR ING PORSCHE DE	347,0	+0,29
RENAULT FR	55,50	+0,45
VALEO FR	48,37	+0,25
VOLKSWAGEN DE	56,30	+0,54
DJ E STOXX AUTO P	233,82	+0,57

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
BANQUES		
ABBAY NATIONAL GB	18,66	+0,93
ABN AMRO HOLDIN NL	27,26	+0,26
ALL & LEICS GB	11,07	+0,14
ALLIED IRISH BA GB	20,17	-1,31
ALPHA BANK GR	34,18	-0,47
BA HOLDING AG AT	62
BANK OF IRELAND GB	16,32	-1,05
BANK OF PIRAEUS GR	14,86	-1,85
BK OF SCOTLAND GB	11,46	-0,27
BANKINTER R ES	43,61	-0,43
BARCLAYS PLC GB	33,89	+0,42
BAYR.HYPO-UVVER DE	62,80	+0,80
BCA AG.MANTOVAN IT	10,80	+0,47
BCA FIDEURAM IT	15,26	+0,73
BCA INTESA IT	5,16	-0,39
BCA LOMBARDA IT	11,26	-0,62
MONTE PASCHI SI IT	4,90	-1,01
BCA P.BERG.-CV IT	21,78	+0,37
BCA P.MILANO IT	5,97	-0,17
B.P.VERONA E.S. IT	12,03	-0,33
BCA ROMA IT	1,27
BBVA R ES	16,96	-1,40
ESPIRITO SANTO PT	17,40
BCO POPULAR ESP	36,23	-0,74
B.P.SONDRIO IT	20
BCP R PT	5,63
BIPOP CARIRE IT	6,83	-0,58
BNL IT	3,77	-0,26
BNP PARIBAS FR	97,95	+0,15
BSCH R ES	11,82	-1,25
CHRISTIANIA BK NO	5,94
COMIT IT	7,45	-0,67
COMM.BANK OF GR	50	-1,85
COMMERZBANK DE	31,90	-0,16
CREDIT LYONNAIS FR	40,71	+0,32
DANSKE BANK DK	19,09	+0,71
DNB HOLDING -A NO	5,30
DEUTSCHE BANK N DE	98,45	+0,46
DEXIA BE	179,80	-0,06
DRESDNER BANK N DE	49,40	+0,82
EFG EUROBK ERGA GR	21,20	-1,21
ERSTE BANK AT	53,75	-1,83
FOERENINGSSB A SE	16,97
HALIFAX GROUP GB	10,22	-0,91
HSCB HLDG GB	16,37	-0,10
IKB DE	16,40	-0,61
KBC BANCASSURAN BE	48,40	+0,02
LLOYDS TSB GB	11,02	+1,45
NAT BANK GREECE GR	38,82	-0,97
NATEXIS BQ POP. FR	98,50	-0,25
NORDEA SE	8,37	-0,67
NORDEA DK	9,98	-0,67
ROLO BANCA 1473 IT	21,30
ROYAL BK SCOTL GB	25,36	+0,87
S-E-BANKEN -A SE	13,32
SAN PAOLO IMI IT	17,52	-0,85
STANDARD CHARTER GB	16,72
STE GENERAL-A FR	69,85	+0,22
SV HANDBK -A SE	17,93	-0,62
SWEDISH MATCH SE	4,29	+0,53
UBS N CH	185,95	+1,06
UNICREDITO ITAL IT	5,51	-1,25
UNIDANMARK -A DK	86,75
DJ E STOXX BANK P	348,55	-0,35

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA ES	10,54	-1,31
ACERINOX R ES	36,25	+0,33
ALUMINIUM GREEC GR	37,70	-1,10
ANGLO AMERICAN GB	68,75	+1,27
ASSIDOMAEAN AB SE	19,89	-1,12
BEKAERT BE	46,10	+1,32
BILLITON GB	4,68	+0,34
BOEHLER-UDDEHOL AT	39	-1,02
BUNZOLUB PLC GB	7
CORUS GROUP GB	1,27	-1,22
ELVAL GR	4,32	-4,42
ISPAT INTERNATI NL	4,14	+9,52
JOHNSON MATTHEY GB	15,34	+0,62
MAYR-MELNHOF KA AT	50,70	-0,59
METSAER-SERLA -B FI	7,55	+0,67
HOLMEN -B SE	31,13	+0,36
OUTOKUMPU FI	9,65	-0,50
PECHINEY-A FR	51,25	+2,09
RAUTARUUKKI K FI	4,60
RIO TINTO GB	18,93	-0,33
SIDENOR GR	3,60	-1,10
SILVER & BARYTE GR	28,56	-0,14
SMURFIT JEFFERS GB	2,06
STORA ENSO -A FI	11,50	+0,88
STORA ENSO -R FI	11,55	+0,43
SVENSKA CELLULO SE	24,11	-0,69
THYSSENKRUPP DE	20,15	+0,25
UNION MINIERE BE	39,50	+1,28
UPM-KYMMENE COR FI	33,20	-0,45
USINOR FR	14,61
VIOHALCO GR	10,82	-1,28
VOEST-ALPINE ST AT	29,90	+0,61
J D WETHERSPON GB	6,14
WORMS N FR	19,60	-1,01
DJ E STOXX BASI P	185,42	+0,38

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
CONSTRUCTION		
ACCIONA ES	39,10	-0,76
ACS ES	27,19	-0,40
AGGREGATE IND GB	1,22
AKTOR SA GR	7,92	-1,25
AMEY GB	30,04
UPONOR -A FI	18,50
AUREA R ES	18	+0,17
ACESA R ES	10	-0,79
BLUE CIRCLE IND GB	7,31
BOUYGUES FR	53,45	+4,39
BPB GB	4,49
BRISA AUTO-ESTR PT	10,34
BUZZI UNICEM IT	10,73	-1,56
NOVAR GB	3,12
ORP PLC GB	31,47	-0,35
CIMPOR R PT	29,05
COLAS FR	57,90	+1,58
GRUPO DRAGADOS ES	11,95	-1,97
FCC ES	22,70	+0,44
GRUPO FERROVIAL ES	15,50	-1,84
HANSON PLC GB	6,87
HEIDELBERGER ZE DE	58,25	-1,27
HELLTECHNODOR GR	6,36	-2,15
HERACLIS GENL R GR	15,36	+0,26
HOCHTIEF ESSEN DE	21,90	+2,82
HOLDERBANK FINA CH	1286,62	+0,10
IMERY S FR	120	+0,42
ITALCEMENTI IT	10,13	+1,30
LAFARGE FR	101,30	-1,17
MICHANIKI REG. GR	2,94	-0,68
PILKINGTON PLC GB	1,82
RMC GROUP PLC GB	10,36	+1,15
SAINT GOBAIN FR	174,40	-0,47
SKANSKA -B SE	45,58	+0,37
TAYLOR WOODROW GB	2,68
TECHNIP FR	147,20	-0,54
TITAN CEMENT RE GR	39,12	-0,96
VINCI FR	61,75	+3,78
WIENERB BAUSTOF AT	20,35	-1,21
DJ E STOXX CNST P	242,49	+0,11

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR FR	46,61	+1,24
ADIDAS-SALOMON DE	74,20	-1,98
AGFA-GEVAERT BE	24,75	+0,81
AIR FRANCE FR	24,18	-0,78
AIRTRUCKS PLC GB	3,66	+1,30
ALITALIA IT	2,05	-1,91
AUSTRIAN AIRLIN AT	14,95	-0,33
AUTOGRILL IT	13,40	-0,67
BANG & OLUFSEN DK	46,89
BENETTON GROUP IT	2,09	+0,48
BERKELEY GROUP GB	13,04	+1,34
BRITISH AIRWAYS GB	7,08	-0,22
BULGARIT FR	12,50
CHRISTIAN DIOR IT	48,58	-0,76
CLUB MED. FR	101,70	-1,26
DT.LUFTHANSA N DE	25,95	+0,58
ELECTROLUX -B SE	16,30	+0,69
EMI TV & MERCHAN EURO GROUP DE	8,05	+2,16
EMIS GROUP GB	7,85	+0,60
EURO DISNEY FR	0,63
GRANADA GB	3,17	-70,60
HERMES INTL FR	153,10	-1,86
HPI IT	1,16
HUNTER DOUGLAS NL	29,35	-2,17
KLM NL	28,50	-1,75
HILTON GROUP GB	3,81	+0,83
LVMH FR	69,90	-0,14
MEDION DE	100,30	-2,62
MOULINEX FR	4,82	-1,03
NH HOTELES ES	13,62	-0,22
P & O PRINCESS GB	5,45	-0,29
PERSIMON PLC GB	4,54	+1,76
ROY.PHILIPS ELE NL	39,70	-1,64
PREUSSAG AG DE	43,60	+0,69
RANK GROUP GB	2,68	+0,59
RYANAIR HLDGS IE	12,20	-0,41
SAIRGROUP N CH	153,32	+0,43
SAS DANMARK A/S DK	11,39	+0,59

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
PHARMACIE		
ACTELION N CH	442,36	+0,44
ALTANA AG DE	154,80
ASTRAZENECA GB	47,68	+0,83
AVANTIS FR	83,75	-0,18
BB BIOTECH CH	981,93	+1,69
CELLECT GROUP GB	20,14	-1,31
ELAN CORP IE	34,75
ESSILOR INTL FR	329	-0,60
FRESENIUS MED C DE	89,50
GAMBRO -A SE	7,81
GLAXOSMITHKLINE GB	28,49	+0,61
H. LUNDBECK DK	105,17	+0,38
NOVARTIS N CH	1817,71	+0,83
NOVO-NORDISK -B DK	213,70	+0,25
NYCOMED AMERSHA ORION B FI	22,10	+0,41
QAAGEN NV NL	33,63	+3,16
ROCHE HOLDING CH	11779,87	-0,33
ROCHE SYNTHELA CH	9868,21	+0,57
ATLANS COPCO -A SE	59,15	-1,42
SCHERING AG DE	55,90	-2,78
SHIRE PHARMA GR	20,45	+0,62
SERONO -B CH	825,34	+1,20
SMITH & NEPHEW GB	4,88
SSL INTL GB	7,71	+0,41
SULZER AG 100N CH	729,43	+0,45
SYNTHES-STRATEC CH	689,63	-1,03
UCB BE	40	+0,13
WILLIAM DEMANT DK	55,47
ZELTIA ES	14,90	-0,67
DJ E STOXX PHARM P	530,49	-0,41

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N CH	105,21	+0,62
ADECCO N CH	730,08	+1,27
AEROPORTI DI RO IT	9,66	+0,10
AGGREGO GB	6,55	-0,48
ALSTOM FR	26,36	+1,58
ALTRAN TECHNO FR	79,35	+0,89
ALUSUISSE GRP N CH	607,42
ASSA ABLOY-B SE	18,66
ASSOC BR PORTS GB	5,82	+0,27
ATLAS COPCO -A SE	25,51	+0,67
ATLAS COPCO -B SE	24,39	+0,93
ATTICA ENTRA SA GR	6,16	-1,60
BAA GB	9,26	+1,20
BBA GROUP PLC GB	5,45
BT GB	21,08	-2,96
CIR IT	2,59
CAPITA GRP GB	7,64
CDB WEB TECH IN IT	9,85	+0,31
CGIP FR	58,70	-0,51
CMG GB	61,84
COOKSON GROUP P DK	2,81	-0,56
DAMPSKIBS -A DK	9378,60
DAMPSKIBS -B DK	10852,38	+0,50
DAMPSKIBS SVEND DK	14670,81	+0,46
E.ON AG DE	58,80	-0,42
EADS SICO FR	23,11	-0,56
ELECTROCOMPONEN DE	9,95	+1,12
EPOS DE	92,70	-0,32
EUROTUNNEL FR	1,05
EXEL FR	15,18	-0,51
F.I. GROUP GB	6,94	-0,67
GROUP 4 FALCK DK	149,39
FINMECCANICA IT	1,25	-0,79

02/02 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECQ GB	6,59	-1,18
ASSOCIAT BRIT F GB	7,57	-2,63
BASS GB	11,55	-0,54
BBAG OE BRAU-BE AT	44,50	-2,20
BRAU-UNION AT	40,69	+1,22
CADBURRY SCHWEP DK	58,28	-1,14
CARLSBERG -B DK	54,26
CARLSBERG AS -A DK	45,55	-0,87
DANONE FR	143,80	+1,99
DELTA HOLDINGS GB	9,88	-2,20
DIAGEO GB	10,31	+0,31</

VALEURS FRANCE

Le titre de l'éditeur de jeux multimédias Ubi Soft Entertainment était réservé à la hausse, vendredi en début de matinée. Ses ventes ont progressé de 49 % au troisième trimestre, clos le 31 décembre, à 114,4 millions d'euros, après une croissance de seulement 8 % au deuxième trimestre. Une reprise de la cotation était attendue à 48,90 euros, en hausse de 12,82 %.

L'éditeur de logiciels Business Objects, coté à Paris et au Nasdaq, a annoncé un bénéfice net de 16,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre, contre 9,5 millions un an plus tôt. Ce résultat se situe nettement au-dessus du consensus des analystes. L'action s'est envolée de 7 % dans les premiers échanges, à 82,5 euros.

Le titre PSA Peugeot-Citroën était en hausse de 0,62 %, vendredi matin, à 275,7 euros. En France, les ventes de voitures neuves ont progressé de 10 % à 12 % en janvier, selon les estimations du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

L'action Air France perdait 0,9 %, dans les premiers échanges de vendredi, à 24,15 euros. La compagnie a bien été en discussion, tout comme Swissair, avec Alitalia, a indiqué jeudi soir le Trésor italien, son actionnaire majoritaire.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, Atos, Arbel, Avenir, etc.

Table of stock prices for various French companies including Eurofinance, Euro Disney, Euro Tunnel, etc.

Table of stock prices for various French companies including Remy Coindre, Renault, Rhodia, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 2 FÉVRIER Cours à 9 h 57. Dernier jour de négociation des OSRD : 22 février.

Table of market data for France, including indices like CAC 40, DAX, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Eurofinance, Euro Disney, Euro Tunnel, etc.

Table of stock prices for various French companies including Remy Coindre, Renault, Rhodia, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

Table of stock prices for various French companies including Adec, American Exp, Amvex, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 1er FÉVRIER. Une sélection. Cours relevés à 18 h 11.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Advertisement for Dexiaplus.fr, a bank offering 5% interest on deposits. Text: 'de rémunération pour vos liquidités dans l'espace épargneplus de dexiaplus, la banque de gestion patrimoniale en ligne de Dexia. Intéressé? Tapez sans attendre www.dexiaplus.fr ou appelez le 0 810 507 507'.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 1er février.

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, INDOCAM, CRÉDIT AGRICOLE, etc.

SPORTS L'équipe de France de handball s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat du monde en battant l'Allemagne (26-23), jeudi 1^{er} février, à Albertville,

après la prolongation ● **MENÉS** à quelques secondes de la fin du match, les Français doivent leur succès à leur capitaine, Jackson Richardson, auteur du but égalisateur (22-22).

● **DANIEL COSTANTINI**, l'entraîneur des Bleus, affirme, dans sa chronique au Monde, que ses joueurs, « nomades invétérés », « excellent dans l'art de sur-

prendre ». ● **EN DEMI-FINALES**, samedi 3 février, au Palais omnisports de Paris-Bercy, les Français affronteront l'Égypte, vainqueur de la Russie, championne olympique en titre

(21-19). ● **L'AUTRE RENCONTRE** opposera, samedi, dans la même salle, les Suédois, vainqueurs de l'Ukraine (34-20), à la Yougoslavie, qui a dominé l'Espagne (26-24).

L'équipe de France de handball n'a plus peur de l'exploit

Les Bleus de Daniel Costantini se sont qualifiés pour les demi-finales du championnat du monde en dominant, difficilement, l'Allemagne (26-23). Ils affronteront l'Égypte, vainqueur surprise de la Russie (21-19), samedi 3 février, au Palais omnisports de Paris-Bercy

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Quoi qu'il adienne désormais, Daniel Costantini pourra partir, sinon le cœur léger, du moins avec le sentiment du devoir accompli. Samedi 3 février, l'équipe de France masculine de handball, dont il a annoncé qu'il en abandonnera les commandes après seize années de règne sans partage, affrontera l'Égypte en demi-finales du championnat du monde, samedi 3 février, à Paris. L'objectif fixé par les instances nationales du handball a été atteint. Mais il aura fallu un but « miracle » de Jackson Richardson à la fin du temps réglementaire du quart de finale contre l'Allemagne, mercredi 1^{er} février, à Albertville, pour que les Français jouent la prolongation et finissent par éliminer leurs vieux rivaux (26-23).



HANDBALL

« Entrer enfin dans la cour des grands... » Cinq heures avant le coup d'envoi de ce sommet franco-allemand, Daniel Costantini avait lâché cette petite phrase. « Cela fait longtemps que ce n'est pas arrivé », avait-il ajouté. Depuis le Mondial 1997 et une 3^e place glanée au Japon. L'équipe de France était alors en phase de reconstruction. Elle avait imploré un an plus tôt, au sortir des Jeux olympiques d'Atlanta, n'ayant pas pu se donner les moyens de prolonger son titre mondial conquis en 1995, le premier d'un sport collectif en France.

« Maintenant que l'on a reconstruit, ça m'intéresse de récupérer la mise », expliquait, à la mi-2000, Daniel Costantini, avouant que « peut-être » il avait « encore envie » d'un titre mondial et qu'au minimum il souhaitait « que l'on puisse dire que l'équipe de France a retrouvé son niveau de 1995 ». Une possibilité qui a semblé s'éloigner avec l'épisode des JO de Sydney, où les Bleus ont cafouillé (éliminés en quarts de finale, ils ont fini à la sixième place), ne s'éparpillant pas des dissensions internes, dont est née la décision de leur entraîneur de mettre un terme avant l'heure à son contrat.



PASCAL PAVANI/AP

Palais des sports de Toulouse, le 1^{er} février : le Yougoslave Vladan Matic traverse la défense espagnole. Le même jour à Amnéville, Marwan Ragb, défenseur de l'équipe égyptienne, s'oppose au tir du Russe Alexandre Touchkine.

« J'avais dit que la gestation de cette équipe n'aurait pas lieu aux JO », rappelle Daniel Costantini, qui n'a toujours pas digéré « les critiques qui [lui] ont été adressées pour ça ». « Ce qui est domageable, poursuit-il, ce sont les dé-

gâts que cela a causé : Guéric Kervadez, qui a stoppé sa carrière internationale, moi qui pars. Mais cette équipe est en train de mûrir et de toucher des dividendes décents. » Ces dividendes, l'entraîneur des Bleus, dérogeant au principe d'hu-



FRANCK FIFE/AP

milité qu'il professe, admet qu'ils lui appartiennent « un peu aussi ». Quel que soit son rang final, dimanche 4 février, au soir, personne ne pourra venir contester le fait qu'il rendra cette équipe dans un meilleur état qu'il ne l'avait trou-

vé en arrivant, fin 1985 (elle était au 20^e rang mondial). C'est peut-être pour cette raison que, depuis le début de ce Mondial, Daniel Costantini a donné de lui une image différente de celle qu'il véhiculait jusqu'alors.

On ne l'a pas vu délivrer ces coups de griffes dont il avait le secret - à l'égard des instances dirigeantes françaises, de la Fédération internationale ou des arbitres. Il a par ailleurs rompu avec son pessimisme invétéré dès lors qu'il s'est agi de parler de l'équipe de France. « Il y a des échecs que j'ai pu subodorer, mais là, honnêtement, je suis plutôt confiant », avait-il dit avant le match contre l'Allemagne. « UN PEU D'AUTONOMIE » « Il est serein, apaisé », confirme Philippe Bana, le directeur technique. « J'ai du mal à voir la différence avec ce que je ressentais par le passé », assure malgré tout l'intéressé. A un point près : « des difficultés à réprimer quelques sanglots pendant La Marseillaise ». Jeudi soir, il a eu bien du mal à cacher son émotion. « Le plus important c'est la joie des joueurs », a-t-il d'abord avancé, avant de reconnaître « être très ému », mais « essayer de [s]'en défendre », parce que « plus ils sont joyeux, plus je me drapais dans la tenue de celui qui maîtrise ».

Les traces de Sydney - « Je suis mort là-bas », assure-t-il - n'ont pas été gommées pour autant. « J'aurais aimé sentir l'émotion, le respect, la complicité, la connivence après un match perdu, mais ça c'est du luxe », relève l'entraîneur. Il ne faut donc pas attendre de grande réconciliation de sa part sur l'autel d'une victoire finale. Il s'est néanmoins fendu, jeudi soir, d'un remerciement à l'équipe de France. Samedi, en demi-finales, face à l'Égypte, il envisage de donner à ses joueurs « un peu d'autonomie », se réservant d'« apporter une touche juste là où c'est indispensable ».

« Je suis mort là-bas », assure-t-il - n'ont pas été gommées pour autant. « J'aurais aimé sentir l'émotion, le respect, la complicité, la connivence après un match perdu, mais ça c'est du luxe », relève l'entraîneur. Il ne faut donc pas attendre de grande réconciliation de sa part sur l'autel d'une victoire finale. Il s'est néanmoins fendu, jeudi soir, d'un remerciement à l'équipe de France. Samedi, en demi-finales, face à l'Égypte, il envisage de donner à ses joueurs « un peu d'autonomie », se réservant d'« apporter une touche juste là où c'est indispensable ».

« Je suis mort là-bas », assure-t-il - n'ont pas été gommées pour autant. « J'aurais aimé sentir l'émotion, le respect, la complicité, la connivence après un match perdu, mais ça c'est du luxe », relève l'entraîneur. Il ne faut donc pas attendre de grande réconciliation de sa part sur l'autel d'une victoire finale. Il s'est néanmoins fendu, jeudi soir, d'un remerciement à l'équipe de France. Samedi, en demi-finales, face à l'Égypte, il envisage de donner à ses joueurs « un peu d'autonomie », se réservant d'« apporter une touche juste là où c'est indispensable ».

« Je suis mort là-bas », assure-t-il - n'ont pas été gommées pour autant. « J'aurais aimé sentir l'émotion, le respect, la complicité, la connivence après un match perdu, mais ça c'est du luxe », relève l'entraîneur. Il ne faut donc pas attendre de grande réconciliation de sa part sur l'autel d'une victoire finale. Il s'est néanmoins fendu, jeudi soir, d'un remerciement à l'équipe de France. Samedi, en demi-finales, face à l'Égypte, il envisage de donner à ses joueurs « un peu d'autonomie », se réservant d'« apporter une touche juste là où c'est indispensable ».

« Je suis mort là-bas », assure-t-il - n'ont pas été gommées pour autant. « J'aurais aimé sentir l'émotion, le respect, la complicité, la connivence après un match perdu, mais ça c'est du luxe », relève l'entraîneur. Il ne faut donc pas attendre de grande réconciliation de sa part sur l'autel d'une victoire finale. Il s'est néanmoins fendu, jeudi soir, d'un remerciement à l'équipe de France. Samedi, en demi-finales, face à l'Égypte, il envisage de donner à ses joueurs « un peu d'autonomie », se réservant d'« apporter une touche juste là où c'est indispensable ».

LA CHRONIQUE DE DANIEL COSTANTINI

Y a-t-il du Dionysos en eux ?

EN 1996, au retour des Jeux olympiques d'Atlanta, je me souviens avoir qualifié notre équipe, battue en demi-finales (piteusement), de « bande de sybarites ». Le comportement du groupe, la veille encore champion du monde, avait inexorablement dégénéré. Les « Barjots » préféraient les « délices de Capoue » à la rigueur indispensable à la performance, étaient de-

venus des victimes consentantes promises à des Croates affamés de revanche. Qu'en est-il d'eux quelque cinq années plus tard ? Y a-t-il dans l'équipe une once de barbarie, une pincée d'anticonformisme, un brin d'ascétisme qui font les grands conquérants ? Notre école est anti-conventionnelle, hors de la cité. Est-elle capable de nous fournir les arguments pour renverser l'ordre établi aux accents, toujours, gutturaux ?

Le handball français est franchement métèque... Il ne maîtrise pas toujours les canons ancestraux, il ignore le nombre d'or de la spécialité. Ses adeptes ne sont pas, totalement et systématiquement, guerriers. Leurs chants ne sont jamais les mêmes et leurs coutumes

changent. Ils excellent dans l'art de surprendre. D'ailleurs, il leur arrive de s'étonner d'eux-mêmes. Ils se voudraient séduisants mais se complaisent parfois à plaire pour le plaisir.

Ils n'ont ni la froide suffisance des Suédois, ni la rigueur des Germains, ni la mâle assurance des Ibères, ni la créative sensibilité des Slaves. Ils sont souvent inconvenants, ne comprenant pas toujours le langage en vigueur. On les imagine parfois irréguliers, mais connaissent-ils la « Loi » ? Au bout du compte, il me plairait de les savoir quelque peu dionysiaques : nomades invétérés, iconoclastes à l'odeur parfois forte, susceptibles, en permanence, de mettre en émotion, d'attirer sans vergogne.

S'ils sont tels que cela, ils peuvent investir des territoires qui nous furent longtemps interdits. Ils peuvent envisager de se faire accepter par d'autres cultures dans les yeux desquelles ils auront pu lire, successivement, de l'incrédulité, de la crainte et, enfin, du respect.

★ Daniel Costantini est entraîneur de l'équipe de France de handball.

Philippe Le Cœur

L'Égypte à l'heure européenne

AMNEVILLE-LES-THERMES

(Moselle)

de notre envoyé spécial

Souvenirs d'un récent concert de rock, deux statues géantes en carton pâte de Ramsès et d'Anubis trônaient, jeudi 1^{er} février, dans un coin du Galaxy, la salle de spectacle d'Amnéville-les-Thermes (Moselle), reconvenue pour l'occasion en salle de handball. C'est sous les regards bienveillants de ces divinités en toc dont ils connaissent les traits que les handballeurs égyptiens ont réalisé l'exploit le plus retentissant du championnat du monde.

Les « Pharaons », leur surnom, ont vaincu la Russie (21-19) au terme d'un match d'une très forte intensité. Face à la France en demi-finales, samedi 3 février au Palais omnisports de Paris-Bercy, ils essaieront de devenir la première équipe non européenne à monter sur un podium de championnat du monde de handball.

Jeudi soir, face aux récents médaillés d'or des Jeux olympiques de Sydney, les Égyptiens ont fait la démonstration qu'ils n'avaient désormais plus rien à envier aux meilleures sélections du Vieux Continent. « Ces dernières années, nous étions intimidés à chaque fois que nous affrontions des grosses équipes. J'avais beau expliquer à mes joueurs que cela ne servait à rien d'avoir peur : la vérité est qu'ils avaient peur. On peut dire aujourd'hui que ce temps est révolu », s'est félicité Zoran Zivkovic, l'entraîneur serbe des « Pharaons ».

Arrivé au Caire en 1997, ce technicien de renom, qui remporta le titre mondial avec la Yougoslavie en 1986, a achevé le travail entrepris depuis dix ans par les quatre entraîneurs qui l'ont précédé, tous étrangers.

Le premier, l'Allemand Paul Tiedman, avait été enrôlé par les responsables du handball égyptien à une époque où c'est l'Algérie qui dominait régionalement la discipline. « Les Égyptiens ont alors mené une politique de détection bien ciblée en recherchant des jeunes dotés de forts gabarits, comme en Europe. D'une certaine façon, ils ont pris le contre-pied du handball maghrébin, qui reposait alors sur la vivacité et sur les combinaisons en raison de la petite taille des joueurs », observe Nourredine Bouhaddiou, l'entraîneur de la sélection du Maroc, éliminée au premier tour.

LES FRUITS DE LA CROISSANCE

Les fruits de cette croissance, l'Égypte va les récolter au fil des années. En 1993, elle décroche le titre mondial juniors avec des garçons qui, aujourd'hui, composent, pour la plupart, la sélection seniors. En 1999, le pays des Pyramides organise les championnats du monde. En 2000, enfin, l'homme fort du handball égyptien, Hassan Mustafà Mussa, accède à la présidence de la Fédération internationale.

Alors que ses meilleurs joueurs commencent à intéresser les clubs européens, l'Égypte parvient également à endiguer l'exode vers l'étranger, en dépit d'un championnat de faible niveau. « Je reconnais que d'avoir à disposition mes joueurs toute l'année est un avantage important. Cela permet de travailler en profondeur. Notamment un secteur comme la discipline, où nous avons beaucoup progressé », indique Zoran Zivkovic. Une lueur s'allume dans l'œil du sexagénaire aux cheveux blancs, qui dit alors : « J'aime la discipline. »

Frédéric Potet

Championnat du monde	
FRANCE-ALLEMAGNE : 26-23 a. p. (11-8 ; 22-22)	
QUART DE FINALE	
Jeudi 1 ^{er} février • Halle olympique d'Albertville (17 heures)	
• Public enthousiaste • 5 800 spectateurs • Arbitres : MM. Hansson et Olsson (Suède)	
• LES ÉQUIPES	
FRANCE (Sélectionneur : Costantini) • Omeyer ; Martini • Cazal ; Richardson ; Abati ; Fernandez ; Golic ; Dinart ; Girault ; Anquetil ; B. Gille ; Narcisse.	
ALLEMAGNE (Sélectionneur : Brand) • Fritze ; Ramota • von Behren ; Dragunski ; Kretzschmar ; Rose ; Schwarzer ; Stiebler ; Baur ; Kunze ; Kehrmann ; Knorr.	

LES BUTEURS		LE FAIT DU MATCH	
FRANCE : B. Gille, 5 buts ; Cazal, Fernandez et Golic, 4 ; Anquetil, 3 ; Richardson et Abati, 2 ; Narcisse et Girault, 1.	ALLEMAGNE : Knorr, 6 buts ; Kunze, 5 ; Schwarzer, 4 ; Baur, 3 ; Kretzschmar, 2 ; Kehrmann, Dragunski et von Behren, 1.	A neuf secondes de la fin du match, alors que la France est menée (22-21), Jackson Richardson se glisse entre deux défenseurs, effectue un relais avec Bertrand Gille et décoche un puissant tir à la hanche. Le ballon touche le poteau gauche et entre dans la cage. Le but du Réunionnais permet aux Tricolores de disputer les prolongations.	
FRANCE : 2 tentatives de Fernandez, dont 1 réussie.	ALLEMAGNE : 2 tentatives réussies par von Behren et Baur.		
LES EXCLUSIONS			
Temporaires : FRANCE : Dinart, B. Gille et Cazal. ALLEMAGNE : Schwarzer, Knorr et Kehrmann.			
Définitive : ALLEMAGNE : Dragunski (51').			

STATISTIQUES		FRANCE		ALLEMAGNE	
NOMBRE DE TIRS					
50		(21 + 21 + 8)		46	
RÉUSSITE DES TIRS					
51 %		(52 % + 52 % + 50 %)		42 %	
total	1 ^{er} mi-temps	2 ^e mi-temps	P. *	total	1 ^{er} mi-temps
69 dont 30	28	11		65 dont 29	29
18 dont 10	5	3		17 dont 6	9
4 dont 2	2	0		4 dont 1	2
14 dont 8	5	1		13 dont 5	7
POSITIONS D'ATTAQUE					
ARRÊTS DES GARDIENS					
ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES					
BALLES RÉCUPÉRÉES					

* Prolongations

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Les Yougoslaves, artistes du jeu fantasques mais consciencieux

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Avec eux, le handball est un mystère. Leurs matches peuvent tourner au grand guignol, au jeu de brutes ou à une illustration in vivo de la beauté du geste. Eux-mêmes ne savent jamais à quoi s'attendre : tout dépend de leur humeur. Pour la plus grande affliction des joueurs espagnols et de leurs supporters, le sept yougoslave était dans un bon jour, jeudi 1^{er} février, à Toulouse, et s'est imposé (26-24), se qualifiant ainsi pour les demi-finales du championnat du monde de handball.

Les hommes de Banislav Pokrajac ont étouffé leurs adversaires. Ils ont tout d'abord mal commencé, encaissant trois buts dans les cinq premières minutes sans en marquer un seul. Après cela, ils ont offert ce handball aérien qui est le leur quand ils ne vivent pas ces affres existentiels qui les rendent parfois si patauds. Poings et mâchoires serrés, ils ont verrouillé leur défense ou se sont rués vers l'avant, faisant voler en éclats la défense et les combinaisons de jeu des Espagnols, qui, pris de vertige, ont laissé filer les ballons puis la partie entière dès la première mi-temps.

Les Yougoslaves semblaient être partout et faisaient voler la partie dans tous les sens. Même Talant Dujshébaev, l'attaquant espagnol venu d'ailleurs, ne parvenait pas à insuffler son énergie pour remettre son équipe sur terre. Le ballon semblait glisser des mains de tous. Quand les tirs parvenaient jusqu'à la cage yougoslave, ils trouvaient un gardien survolté, Zoran Djordjic.

Ce quart de finale était une revanche des Jeux olympiques de Sydney 2000, où les Espagnols s'étaient imposés au même stade de la compétition avant de prendre la médaille de bronze. « Nous ne craignons personne à part peut-être nous mêmes, a souvent expliqué Nedeljko Jovanovic, le meneur de jeu de l'équipe. Nous sommes considérés comme des artistes. Nous pouvons être très forts avant de lâcher prise sans bien savoir pourquoi. Et, quand nous perdons, cela tourne à la tragédie, alors on change les joueurs, les entraîneurs, et nous perdons le fil. »

MÉTHODES PLUS STRICTES

Depuis le tumulte de la défaite olympique, la sélection nationale a un nouvel entraîneur : Banislav Pokrajac. Cet homme sec et peu bavard a tenté d'instaurer des méthodes plus strictes, en vain. Les débuts des championnats du monde n'ont pas été faciles : « Notre préparation avait été très courte. Nous avons utilisé les premiers matches pour la peaufiner. Contre la France, nous n'étions pas prêts. »

Mais, face à l'Espagne, l'entraîneur s'attendait à un exploit : « Mes joueurs étaient vexés. » Et Banislav Pokrajac d'ajouter : « Je pense qu'ils peuvent encore mieux jouer, mais je ne sais pas comment. »

Bénédicte Mathieu

LES RÉSULTATS

Quarts de finale
A Albertville, France bat Allemagne 26-23 (après prolongation) ; à Amnéville, Égypte bat Russie 21-19 ; à Toulouse, Yougoslavie bat Espagne (26-24) ; à Marseille, Suède bat Ukraine (34-20).

Fabien Galthié a su trouver sa place dans le XV de France

En ouverture du Tournoi des six nations, les Bleus accueillent l'Écosse au Stade de France. Le sélectionneur Bernard Laporte a reconduit treize des quinze vainqueurs des All Blacks (42-33), le 18 novembre 2000

L'équipe de France de rugby débute le Tournoi des six nations, dimanche 4 février, au Stade de France, face à l'Écosse. Les Bleus, qui ont terminé deuxième de l'épreuve en 2000, entendent confirmer leur succès de prestige

face à la Nouvelle-Zélande (42-33), le 18 novembre 2000, à Marseille. Le sélectionneur, Bernard Laporte, a rappelé les vainqueurs des All Blacks, à l'exception du talonneur Raphaël Ibanez et de l'ailier David Bory, qui rem-

placent Fabrice Landreau, blessé, et Jean-Luc Sadourny, en retraite internationale. A trente et un ans, Fabien Galthié, le demi de mêlée de Colomiers, se veut le garant de l'organisation du jeu français après avoir connu une

carrière internationale en ligne brisée à la suite de plusieurs blessures et de quelques évictions. Les deux autres rencontres de cette première journée opposeront l'Italie à l'Irlande et le Pays de Galles à l'Angleterre.

COLOMIERS (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

L'entraînement a pris fin, les joueurs ont regagné le vestiaire. Un homme, un seul, n'en a pas

PORTRAIT

Partir, revenir, c'est son histoire. Et ne rien oublier, c'est dans son tempérament

tout à fait fini. Il fait son métier, des passes. Du haut des tribunes, Philippe Ducouso, directeur technique de l'US Colomiers, ne retient pas son admiration : « Regardez, il continue à répéter ses gammes. C'est ça, Fabien Galthié. » Le demi de mêlée de Colomiers a déjà trois Coupes du monde derrière lui et quelques certitudes sur la manière de conduire un pack d'avants, ou un match. Mais il travaille, pour progresser, pour ne pas oublier sa trajectoire personnelle, ce yoyo perpétuel avec l'équipe de France – « titularisé, blessé, remplaçant, évincé, retour en grâce, puis victoire, défaite, éviction ou blessure » – qui a jalonné sa carrière, jusqu'à l'automne 1999. A trente et un ans, il ne compte que 36 sélections dans le XV de France.

Fabien Galthié répète son art,

car il se doute bien que le sélectionneur, Bernard Laporte, ne répètera pas éternellement qu'il souhaite « toucher le moins possible à la charnière Galthié-Lamaison ». Il « aime le passé », il sait que d'autres grands joueurs, avant lui, ont été tenus à l'écart du XV de France. Partir, revenir, c'est son histoire. Et ne rien oublier, c'est dans son tempérament. Pierre Berbizier a fait son mea culpa, bien des années après l'avoir mis au rancart du XV de France. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, le duo qui l'avait recalé pour la Coupe du monde 1999, n'ont jamais regretté leur choix. Son éviction, il l'avait sentie venir pendant la misérable tournée de juin 1999. Il savait. « C'était comme ça. » Juste avant de partir dans l'hémisphère Sud, il avait eu un aparté musclé avec ses entraîneurs : « Je joue à un poste où on est garant de l'organisation du jeu, et quand ça ne marche pas, je le dis. »

Ça ne marchait pas bien en son absence, pendant les premiers matches. « Ils » l'ont rappelé après la curieuse blessure de Pierre Mignoni. « C'est fou, inconcevable. » C'est tout. Le XV de France a atteint la finale de la compétition : « Il y a toujours eu deux équipes de France, explique-t-il. L'une, sincère, libre, où les joueurs ne trichent pas,

et l'autre, où beaucoup font semblant. Pendant la Coupe du monde, on est passé de l'une à l'autre. »

Fabien Galthié a une « mémoire d'éléphant », disent ses proches. Son goût pour l'histoire dépasse le cadre de sa propre expérience, embrasse le destin de ses grands-parents, ces Catalans qui ont fui le franquisme, et ces agriculteurs du Lot, des « notables » que la révolution agricole a laissé comme « des gens ordinaires ». Lui aussi, plus tard, s'est senti « en décalage », « comme un immigré en ville », lorsque sa famille a quitté le Lot pour Toulouse. C'est pourtant là, à Colomiers, que l'entraîneur des cadets lui a promis que son « sens du jeu » et sa « capacité à créer des situations » s'épanouiraient derrière la mêlée. Fabien Galthié en a accepté l'augure. Il a tout donné au rugby et à l'US Colomiers : « On s'est faits tout seul, c'est ce que j'ai réussi de plus beau dans ma carrière. »

Aujourd'hui, ce jeu, sa passion, est « à la mode, contemporain », et cela lui convient tout autant : « Le rugby est plus réfléchi, beaucoup plus intéressant à jouer qu'il y a dix ans. » Celui qui, petit garçon, prenait son goûter en écoutant les leçons d'histoire de Pierre Miquel sur France-Inter, n'est pas devenu un passéiste, plutôt un homme qui

ne se sent bien qu'« en décalage », dans un entre-deux permanent, entre les avants et les arrières, bien sûr, mais aussi entre réserve et immense confiance en soi, stylisme et rationalisme, grandes victoires et grosses humiliations, titularisations et évictions, solitude et ouverture d'esprit : « Il s'intéresse beaucoup aux hommes, il arrive à les définir assez vite », remarque Fabien Pelous, son capitaine en équipe de France.

« Il y a toujours eu deux équipes de France. L'une, où les joueurs ne trichent pas, et l'autre, où beaucoup font semblant »

Depuis ses débuts internationaux, en 1991, Fabien Galthié a été blessé souvent, aux genoux, au poignet. On l'a tenu « au frigo », aussi. Curieusement, cela ne l'a pas empêché d'être de tous les grands rendez-vous du XV de France. Il

était de la demi-finale de Durban, en 1995, où, déjà, il n'avait été invité que par raccroc, après la blessure de Guy Accoceberry ; il était de deux grands succès sur les All Blacks en demi-finales de la Coupe du monde 1999, où lors du test-match enflammé de Marseille, en novembre 2000. Il relative, tous jours. Une victoire, même la plus belle, est « oubliée le mardi » : « Cela apporte des références, mais aussi des certitudes, et ça, c'est dangereux. » Les défaites lui font plus mal, le « dérangeant plus longtemps. » Il était de celle, embarrassante, concédée face à l'Argentine (20-24), en 1992, puis de celle qui avait mis le rugby français en état de choc, face à l'Afrique du Sud (10-52), en novembre 1997.

C'est peut-être pour cesser de ruminer ces déconvenues qui ne passent pas qu'il s'exerce à faire des passes, seul. A gauche, à droite, vrillées, allongées, plongées, il multiplie les lancers, avec un seul souci : faire simple, se concentrer sur l'essentiel. « On peut en faire beaucoup sans chercher à en faire trop. » Less is more. Voilà peut-être ce qui restera de sa carrière, de sa manière d'être toujours l'homme du dernier recours. Et c'est un beau destin, finalement.

E. C.

TROIS QUESTIONS À...

DENIS LALANNE

Vous qui avez longtemps suivi l'équipe de France de rugby pour le quotidien *L'Equipe*, vous avez écrit dans votre livre de souvenirs *Le Temps des Boni* (Editions de La Table Ronde), que « Dieu doit être trois-quarts centre. » Que voulez-vous dire ?

C'est une image un peu extravagante, mais, dans le rugby, on n'est pas très raisonnable. Je veux dire qu'il s'agit du plus beau poste que Dieu pouvait occuper dans une équipe de rugby. Je dis aussi de ce poste que c'était le Michel-Ange, la Rolls Royce ou le caviar du rugby. Dans *Le Nouvel Observateur*, Jacques Juillard a écrit qu'à cette époque [celle des frères Boniface, NDLR] le trois-quarts centre occupait « un poste d'ape-santeur. » C'est une bonne traduc-

tion. Le trois-quarts centre était un créateur, un auteur tel qu'il ne l'est plus aujourd'hui. C'est devenu un bulldozer. A l'heure actuelle, peu importe le numéro que les joueurs ont dans le dos, il font tous le même boulot sur le terrain : soit plaquer, soit rentrer dans le porteur du ballon. Avant, le rôle d'un trois-quarts centre était presque à l'opposé de celui d'un avant.

2 D'où vous est venue cette admiration, cette passion pour les trois-quarts centre ?

C'est un engouement d'enfant, cela ne s'explique pas. Toute ma passion pour le rugby est venue des gestes que j'ai vu faire par Auguste Lasalle, de la Section paloise. J'ai immédiatement été fasciné par ce jeu. A l'époque, après la guerre, tous les enfants de mon âge rêvaient de jouer trois-quarts centre, un poste de création, d'in-

vention. Il fallait être un petit Anglais pour rêver d'être un pilier de mêlée. C'est une question de culture. A l'école publique des frères Boniface, à Montfort-en-Chalosse, l'instituteur apprenait à ses élèves à se faire des passes. Il était interdit de botter le ballon, pour ne pas l'abîmer.

3 Est-ce que Dieu aurait sa place de trois-quarts centre dans le rugby actuel, dans l'équipe de France actuelle ?

Dans mon livre, j'écris que « le rugby a tellement changé que Dieu a rendu son maillot et s'est mis à fumer des havanes, comme l'a chanté Gainsbourg. » Dieu a laissé tomber le rugby. C'est un jeu qui ne l'intéresse plus, ce n'est plus un jeu gratifiant pour les trois-quarts centres d'autrefois.

Propos recueillis par
Eric Collier

Les équipes et le calendrier

● **L'équipe de France** : Garbajosa (Stade toulousain) – Bernat-Salles (Biarritz), Comba (Stade français), Dourthe (Béziers), Bory (Montferrand) – (o) Lamaison (Agen), (m) Galthié (Colomiers) – Magne (Montferrand), Juillet (Stade français), Moni (Stade français) – Pelous (Stade toulousain, cap.), Auradou (Stade français) – De Villiers (Stade français), Ibanez (Castres), Marconnet (Stade français). Remplaçants : Azam (Gloucester), Califano (Stade toulousain), Benazzi (Agen), Betsen (Biarritz), Merceron (Montferrand), Dominici (Stade français), Carbonneau (Pau). ● **L'équipe d'Écosse** : Chris Paterson – Cameron Murray, James McLaren, John Leslie, Kenny Logan – (o) Gregor Townsend, (m) Andy Nicol (cap) – Budge Pountney, Jon Petrie, Martin Leslie

– Richard Metcalfe, Scott Murray – Mattie Stewart, Gordon Bulloch, Tom Smith. Remplaçants : Robert Russell, Gordon McIlwham, Stuart Grimes, Jason White, Bryan Redpath, Duncan Hodge, Alan Bulloch. ● La rencontre France-Écosse est retransmise en direct sur France 2, dimanche 4 février, à partir de 14 h 35. ● **Le calendrier du Tournoi** : 1^{re} journée : dimanche 4 février, France-Écosse, au Stade de France (Saint-Denis). 2^e journée : samedi 17 février, Irlande-France, à Dublin. 3^e journée : samedi 3 mars, Italie-France, à Rome. 4^e journée : samedi 17 mars, France-Pays de Galles, au Stade de France (Saint-Denis). 5^e journée : samedi 7 avril, Angleterre-France, à Twickenham.

La troupe de Bernard Laporte s'attaque au syndrome du Stade de France

« ON REPART pour une aventure de dix semaines. » Fabien Pelous esquisse un sourire. Le capitaine du XV de France ne dissimule pas sa satisfaction. Avant le 7 avril, date à laquelle elle se rendra à Twickenham pour affronter dans un match peut-être déterminant l'Angleterre, l'équipe de France recevra les Écossais, dimanche 4 février, les Gallois le 17 mars ; elle se déplacera à Dublin le 17 février et à Rome le 3 mars. « Le Tournoi, c'est un peu spécial », apprécie le Toulousain en connaissance.

Tellement spécial que la France a perdu tous ses matches à domicile, sur la pelouse du Stade de France, lors de l'édition 2000 – la première jouée à six nations, avec l'arrivée des Italiens –, où elle a fini deuxième, derrière l'Angleterre. Dimanche, sur le coup de 15 heures, au moment où près de 80 000 voix entonneront *La Marseillaise*, Fabien Pelous y songera probablement. Même s'il essaie de convaincre par cette rhétorique implacable : « Ce n'est pas ce stade qui ne nous réussit pas, c'est nous qui n'arrivons pas à être performants. » Jusqu'à aujourd'hui, le terrain de Saint-Denis et son public n'ont guère convenu au XV tricolore, lequel n'a plus brillé dans ce véritable championnat des nations européennes depuis 1998, année de son dernier grand chelem.

Pourtant, exactement comme en 2000, à la même époque, l'équipe de France entame sa campagne hivernale auréolée de la gloire conquise durant l'automne au

terme d'une mémorable soirée marseillaise et d'une victoire (42-33) face aux All Blacks. Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus, s'en est d'ailleurs souvenu : à deux éléments près, le quinze de base qui démarrera contre l'Écosse en ouverture de ce Tournoi 2001 est celui qui a vaincu les Néo-Zélandais il y a trois mois au Stade-Vélodrome. A l'exception de l'arrière columérain Jean-Luc Sadourny en retraite internationale, et du talonneur parisien Fabrice Landreau, souffrant du dos, tous les « héros » de novembre ont été rappelés, plus un qui ne figurait pas dans ce groupe de quinze : Raphaël Ibanez.

LA REVANCHE D'IBANEZ

L'ancien capitaine du XV de France, vice-champion du monde en novembre 1999 contre l'Australie à Cardiff, goûte à cette revanche du destin. Pour sa 36^e cape, le nouveau Castrais, écarté il y a un an par Bernard Laporte au bénéfice de Marc Dal Maso, jugé physiquement meilleur, éprouve « beaucoup de joie ». A bientôt vingt-huit ans, il apprécie son nouveau statut de « simple joueur », débarrassé des galons de capitaine qui le poussaient à mieux s'occuper des autres que de lui-même. « Je me suis remis en question, dit-il. J'ai pris de la masse musculaire. Je pèse 102 kg, soit six kilos de plus qu'il y a six mois. Avant je faisais une séance de musculation par semaine. Depuis mon arrivée à Castres en début de saison, j'en fais trois. »

Le Castrais, qui reconnaît repré-

senter un peu « l'ancien système » (celui de Jean-Claude Skrela et de Pierre Villepreux), a su s'adapter à la méthode plus dirigiste et au discours plus simple du nouvel entraîneur. S'il se surprend parfois à renouer avec ses vieux réflexes d'ex-capitaine, il dit le faire avec « plus de discrétion » qu'auparavant. Au sein de cette équipe dont les bilans sanguins effectués à la mi-janvier lors du suivi médical révèlent (déjà !) quelques signes de fatigue, Raphaël Ibanez revendique une forme presque étonnante. « Paradoxalement, c'est ma convalescence qui m'a permis de parfaire ma préparation individuelle », note-t-il. Indisponible pendant plus de deux mois, à la suite d'une blessure à la cheville contractée en septembre lors de son premier match avec Castres, Raphaël Ibanez a ainsi bénéficié d'une véritable coupure.

Récupérer, c'est le maître mot du rugby moderne, qui éprouve les chairs. Confrontée à une terrible série noire lors du Tournoi 2000, la France a aligné 44 joueurs pour cinq matches en l'espace de deux mois. « Impossible d'être performant dans ces conditions », prévient Fabien Pelous. Plus encore que les Anglais, vainqueurs de leurs trois dernières rencontres face aux nations de l'hémisphère Sud – l'Australie en novembre et l'Afrique du Sud en juillet et novembre –, c'est la répétition des blessures que les Français redoutent le plus à la veille de ce Tournoi 2001.

Yves Bordenave

Le skieur de vitesse Pierre-Emmanuel Dalcin apprend vite

SANKT ANTON (Autriche)
de notre envoyé spécial

Après deux journées d'entraînement sur la piste de descente de Sankt Anton, les skieurs français affichent des mines contrastées. Celle de Nicolas Burtin, dernier vainqueur français d'une descente de Coupe du monde, en 1998, vire sur le sombre : sa trente-quatrième place, juste derrière le slalomeur Mario Matt, l'a expédié vers le gouffre du doute. Il se demandait encore, avant le troisième entraînement programmé vendredi 2 février, s'il irait prendre le lendemain le départ de la descente des championnats du monde.

Celle de Christophe Saïoni est, au contraire, illuminée, vaguement incrédule : connu pour ses qualités de géantiste – il n'a couru que trois descentes de Coupe du monde en six saisons –, il a signé le douzième meilleur temps de la deuxième descente d'entraînement de Sankt Anton, le jour de ses trente-deux ans. Le tracé le ravit : « C'est hypertechnique, raide, avec de belles courbes à faire, où il faut bien se balancer. » Tout ce qu'il « sait faire ». Son objectif, « finir dans les quinze premiers », est donc revu à la hausse : « Je me bagarre pour être dans les dix premiers d'une descente des championnats du monde. C'est ahurissant. »

« MAL AUX CUISSES »

Pierre-Emmanuel Dalcin, le troisième homme de l'équipe de France de vitesse, offre, lui, un regard étonnamment détendu pour un nouveau venu au championnat du monde. Le champion de France en titre de descente se sent tout à fait à l'aise. Ses deux places de dixième aux deux entraînements de Sankt Anton ont simplement confirmé son bon début de saison. Le jeune homme de Val-Cenis (Savoie) avait été douzième à Lake Louise (Canada), en octobre, puis quinzième à Val-d'Isère, en décembre. Dans le super-G de Garmisch Partenkirchen (Allemagne), le 28 janvier, il était passé de peu à côté du plus beau résultat de sa carrière : il était quatrième avant de chuter, tout près de l'arrivée. « J'ai raté une belle occasion. Dommage, je sens que ça va de mieux en mieux, dit-il. J'espère être fort l'année prochaine, mais avant cela, j'attends pas mal de choses de la fin de saison, de la descente du championnat du monde. »

A vingt-quatre ans, Pierre-Emmanuel Dalcin traverse paisiblement sa deuxième année de Coupe du monde. Il apprend vite : « Les pistes, je les connais, c'est très important. » A l'intersaison, ses entraîneurs l'ont incité à mettre l'accent sur la condition physique : plus de musculation, plus de travail foncier. Il a franchi la première partie de la saison avec « une forme constante », sans connaître de « coup de barre ». Trois semaines intensives, de Wengen (Suisse) à Sankt Anton en passant par Garmisch Partenkirchen et Kitzbuhel, ont pourtant entamé ses réserves. Comme tous les descendants sélectionnés pour les championnats du monde, il a eu « mal aux cuisses » à la fin de sa deuxième descente d'entraînement. « Il y a trente secondes où c'est dur, très dur. On a mal. Il faut serrer les dents, s'accrocher. » Il avait abordé le rendez-vous du Mondial « comme une Coupe du monde », mais il a senti combien « ça monte, ça monte ». Cela n'empêche pas la lucidité. Il « aime bien » cette ambiance particulière, et il n'a pas l'intention de se « laisser griser » par l'événement.

E. C.

DÉPÊCHE
■ **FOOTBALL** : Jose Da Silva Aloisio, l'attaquant brésilien de l'AS Saint-Etienne, a été mis en examen, jeudi 1^{er} février, pour « usage de faux » par le juge d'instruction Nicolas Chareyre dans l'affaire des faux passeports. Le joueur a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Aloisio disposera, tout comme son coéquipier Dias Alex, d'un passeport portugais frauduleux. Il sera entendu mardi 6 février par la commission juridique de la Ligue nationale de football.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

ERNEST-ANTOINE
SEILLIERE

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

PRÊT-À-PORTER HOMME AUTOMNE-HIVER 2001-2002

La guerre des podiums

La rivalité entre Yves Saint Laurent Rive Gauche et Dior Homme a volé la vedette aux autres présentations de prêt-à-porter masculin, dont l'excellence confirme le rayonnement nouveau de Paris



DAN LECCA



PIERRE VERDVA/APP

A gauche, blouson droit zippé en agneau rouge, chemise cintrée en soie stretch et pantalon en coton, Hermès. Les lignes graphiques en noir et blanc d'Hedi Slimane, qui signe sa première collection chez Dior. A droite, sous-chemise de cachemire et soie, tour du cou de cachemire et pantalon en flanelle de laine par Marc Jacobs pour Louis Vuitton.



DAN LECCA

AVEC près de soixante défilés et présentations, la mode masculine de l'automne-hiver 2001-2002 a somptueusement confirmé l'aura nouvelle de Paris. Locomotive de la croissance en Europe, la France offre en outre aux acheteurs - revenus en nombre - le parfum d'une french touch très tendance (dans les arts et la musique) et le spectacle d'une guerre de tycoons sous le signe du luxe. Depuis que le Gucci Group, soutenu par Pinault-Printemps-Redoute, est venu y acquérir des sociétés hautement symboliques - Boucheron et Yves Saint Laurent -, le bras de fer est engagé avec LVMH.

Une partie d'autant plus suivie que ses protagonistes en vue sont Yves Saint Laurent - légende vivante de la haute couture -, Tom Ford - le wonder boy texan à qui Gucci doit son succès - et Hedi Slimane, le jeune Français qui pourrait bien un jour, croient certains, détrôner ce dernier... Chargé de la mode homme pour Yves Saint

Laurent Rive Gauche, ce stylistes avait su changer en must « tendance » la vénérable griffe, à la grande satisfaction du maître. Refusant les offres du groupe Gucci, après le rachat de la marque au printemps 2000, il a rejoint LVMH en qualité de directeur artistique de la mode masculine de Dior, tout en se gardant d'y dissoudre son identité.

Installé rue François-1^{er} dans un studio en forme de bunker design, spectaculairement monacal, le créateur s'est choisi un service de presse extérieur. Il ne montre pas ses vêtements aux acheteurs dans le show-room maison, mais dans une galerie d'art sortie d'un film expressionniste : chaque être, chaque chose y est en noir, gris ou blanc. Selon Jean-Jacques Picart, conseiller de Bernard Arnault, le groupe aurait l'intention d'amener la mode masculine à générer jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires de Dior.

Entre Tom Ford « l'usurpateur » et le « branché » Slimane, deux

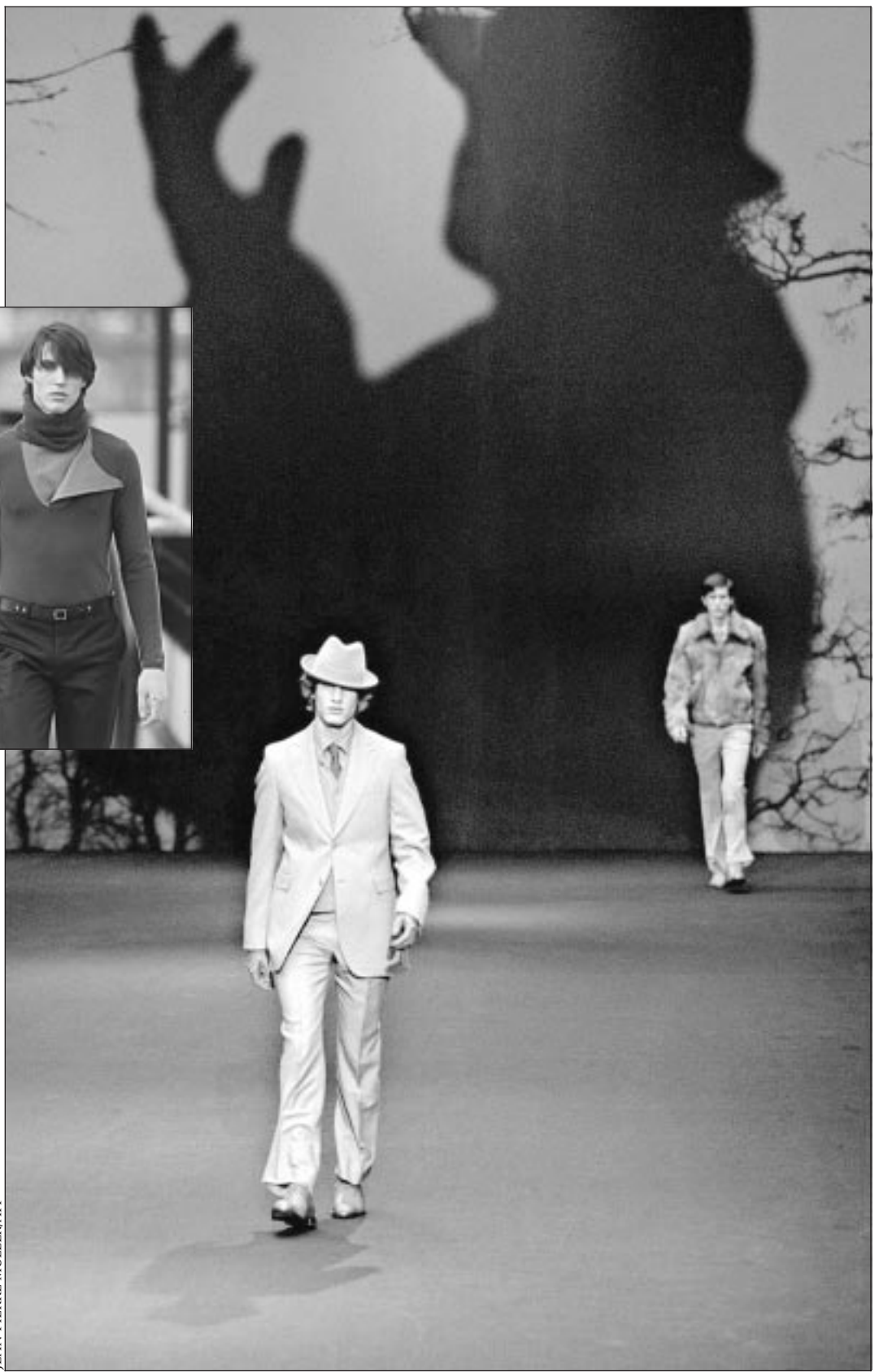
créateurs également attirés par le noir et soucieux de graphisme, habiles à nimer leurs vêtements d'une aura artistique, on attendait le match : David contre Goliath, Paris contre le Texas - ou, plus précisément, LVMH contre PPR. En l'absence d'Yves Saint Laurent, « retenu hors de Paris », Tom Ford a présenté le défilé Rive Gauche au Musée Rodin. Comme pour s'affirmer en propriétaire légitime, le stylistes texan avait chaussé tous ses mannequins des lunettes en rectangle d'Yves Saint Laurent. Le look « minet » des années 60 - époque où le couturier s'habillait chez Renoma -, inspiré de la coupe anglaise (épaules renforcées, taille haute et cintrée), galbait des costumes gris rayés de banquiers très sexy, suivis de longs manteaux moulants et d'une infinité de tenues noires, portées sur des bottines ou des souliers vernis.

Le lendemain, Yves Saint Laurent et ses intimes - Pierre Bergé, Betty Catroux et Catherine Deneuve - se retrouvaient aux côtés de Bernard Arnault pour le premier défilé Dior. Défilant aux accents d'un ancien de Daft Punk, sur de très jeunes mannequins aux mâchoires serrées et à la mèche batailleuse, les tenues très « bespoke » - deux d'entre elles ont été réalisées sur mesure - en noir et gris, dont la rigidité militaire contrastait avec le luxe des finitions et l'androgynie de certains modèles, comptaient moins que le baiser final du vieux maître à son jeune élève, et la conversation que le couturier noua avec Bernard Arnault. Même si leur patron fit jadis ses débuts chez Dior, ce n'est sûrement pas sans raison que Jean-Claude Lefrançois, délégué syndical CGT des ateliers de couture Yves Saint Laurent, dénonçait le lendemain le « coup médiatique » de Pierre Bergé. « Si M. Arnault réussit à s'emparer de Gucci, poursuit-il dans cette lettre ouverte, cela le placerait en position de monopole dans le monde de la haute couture. »

DÉFILÉS SPLENDIDES

Pressentant ce détournement médiatique, les autres créateurs ont, presque tous, tenu à se surpasser. C'est ainsi que les thèmes de saison - tontons flingueurs des années 30, militaires, swinging London, trappeurs, mais aussi tailoring et couture -, marqués par un retour des tweeds, du prince-de-galles, du pantalon à pinces et de l'accord orange-marron des années 70, mais aussi d'autres couleurs plus engageantes, et tout à fait portables, ainsi que par l'apparition du gilet noué et de parures masculines inédites (faux col roulé, gaine de ceinture, pince à braguette) ont généré un nombre inaccoutumé de défilés splendides. Tandis que Rei Kawakubo déclinait, pour Comme des garçons, des costumes à fleurs dont les imprimés égalent en délicatesse les anciens kimonos du Japon, Yohji Yamamoto réinterprétait Pépé le Moko avec de vastes costumes années 30, masquant mal tout un harnachement précieux (chaînes, breloques...) et surmontés de casquettes imposantes, des costumes trois-pièces en gros tricot et des uniformes de gala portés sur des godillots à semelles rouges - celles-là mêmes que se réservaient jadis les « gens de qualité ».

Un degré en dessous, le Danois Roy Krejberg offrait lui aussi, pour Kenzo, une collection réussie, en revisitant tour à tour Oscar Wilde,



JEAN-PIERRE MULLIER/APP

La figure du dandy romantique revue par Roy Krejberg chez Kenzo.

Chemise en coton imprimé main, cardigan en patchwork de laine et pantalon en laine, Comme des Garçons.



JEAN-FRANÇOIS JOSÉ

la garde-robe country des années 40 (vestes de chasse...), les manteaux d'aviateur 1900 et le petit chapeau de Jacques Tati.

Enfin, l'autre poulain du groupe LVMH, Marc Jacobs, relançait la hype autour de Louis Vuitton en présentant, pour cette griffe, des tenues de dandy sobre et de militaire en gala, où les décoordonnés avantageux côtoyaient des costumes des proportions, et les souliers vernis les capes, innovant avec des caleçons longs en pilou et des blousons courts aux échancrures d'habit... Pour Hermès, Véronique Nichanian a donné la pleine mesure de sa créativité en relevant ses tons neutres de détails cuir piqués sellier, décalant les coupures ou surpiquant au fil rouge... Présentés par des mannequins-musiciens dans une salle de cet Unesco dessiné par Zehruss et Niemeyer - l'architecte de Brasilia -, des tenues en velours rouge et orange civilisaient avec succès l'énergie du Londres des années 60 pour la restituer au New Paris de 2001 dans une silhouette nouvelle à la taille marquée, indéniablement énergique. Une fantai-

sie que l'on n'avait pas vu, de longtemps, chez Hermès...

Quant à Paul Smith, récemment anobli par la reine, on ne l'attendait certes pas en chantage des montagnes autrichiennes. Avec désinvolture, le nouvel aristocrate panache les couleurs franches, comme pour donner la migraine aux derniers tenants du minimalisme. Jean-Paul Gaultier plaçait son retour à Paris sous le signe du masculin-féminin, déjà suivi par Hedi Slimane. Le créateur glissait des nuisettes courtes en guise de gilet sous ses costumes en soie froissée, fourrait une robe du soir en bandoulière dans la ceinture, sans jamais verser dans le ridicule. Cette profusion de talents en a un peu éclipsé d'autres, moins médiatiques. Mais les tenues seyantes et précises d'Eric Bergère, les couleurs subtiles de Dries Van Noten et les progrès considérables de Nina Ricci Homme ont beaucoup contribué à l'actuel succès de Paris, qui pourrait bien redevenir, un jour, la capitale de la mode masculine.

Jacques Brunel



JACQUES BRINON/AP

Veste trench de cuir et col en loup, de la première collection de Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive Gauche Homme.

Lanvin : le retour au formel

Costumes de velours flamme, prune ou safran, aux pantalons feu de plancher, longue veste en laine tricotée, parka ceinturée à col officier, blouson de cuir assez court pour allonger les jambes... Entre rigidité militaire et dandysme chatoyant, Dominique Morlotti présentait pour Lanvin l'une de ses collections les plus réussies - qui se trouve être aussi la dernière. Rompant avec le style luxueusement sport, la maison du faubourg Saint-Honoré veut recentrer son image autour du sur-mesure et du luxe formel. « Notre clientèle aime la haute qualité », explique le PDG Gérald Asaria, qui espère la combler avec une nouvelle ligne Tradition (entre demi-mesure et prêt-à-porter de luxe), quitte à regrouper les tenues plus casual sous une griffe Lanvin Paris. Une ligne de montres (au printemps) et de nouveaux objets de maroquinerie (cet été) devraient accompagner ce retour au luxe des matières, porté par l'esprit du temps et confirmé par le succès d'Hermès, son plus proche voisin.

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

DANIEL CREMIEUX
SOLDES
-50%
6, bd. Malesherbes - 75008 Paris
Aix-en-Provence - Biarritz - St Tropez

8^e SALON de la BIBLIOPHILIE
du 10
au 12
FÉVRIER
2001

Le Carrousel du Louvre
salle Soufflot - 99, rue de Rivoli Paris 1^{er}
les 10 et 11 de 10h30 à 20h, le 12 de 10h30 à 17h
organisé par le Gippe - Tél. : 01 45 32 12 75

Soldes
RUE DE PARADIS
12 Boutiques Tables & Cadeaux
**Bernardaud, Haviland,
Raynaud, Baccarat,
Christofle, Lalique,
Saint-Louis, Daum, Sèvres,
Ercuis, Guy Degrenne,
et d'autres marques.**
Rue de Paradis
PARIS 10^e
Métro Gare de l'Est-Poissonnière

Nouvelle perturbation

SAMEDI. La perturbation qui a apporté un peu de neige sur la moitié nord de la France s'évacue lentement en matinée. Une nouvelle perturbation arrive sur les côtes atlantiques le matin et balayera une grande moitié nord du pays. Les régions les plus méridionales restent relativement protégées grâce à des hautes pressions.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages sont présents dès le matin et donnent des petites pluies. Elles deviendront plus soutenues en fin de journée. Le vent de sud-ouest est voisin de 60 km/h. Il fera entre 9 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est souvent gris avec des risques de brouillard. La pluie arrivera en fin de matinée, d'abord faible puis un peu plus soutenue. Le vent de sud-ouest deviendra modéré. Il fera entre 8 et 10 degrés.

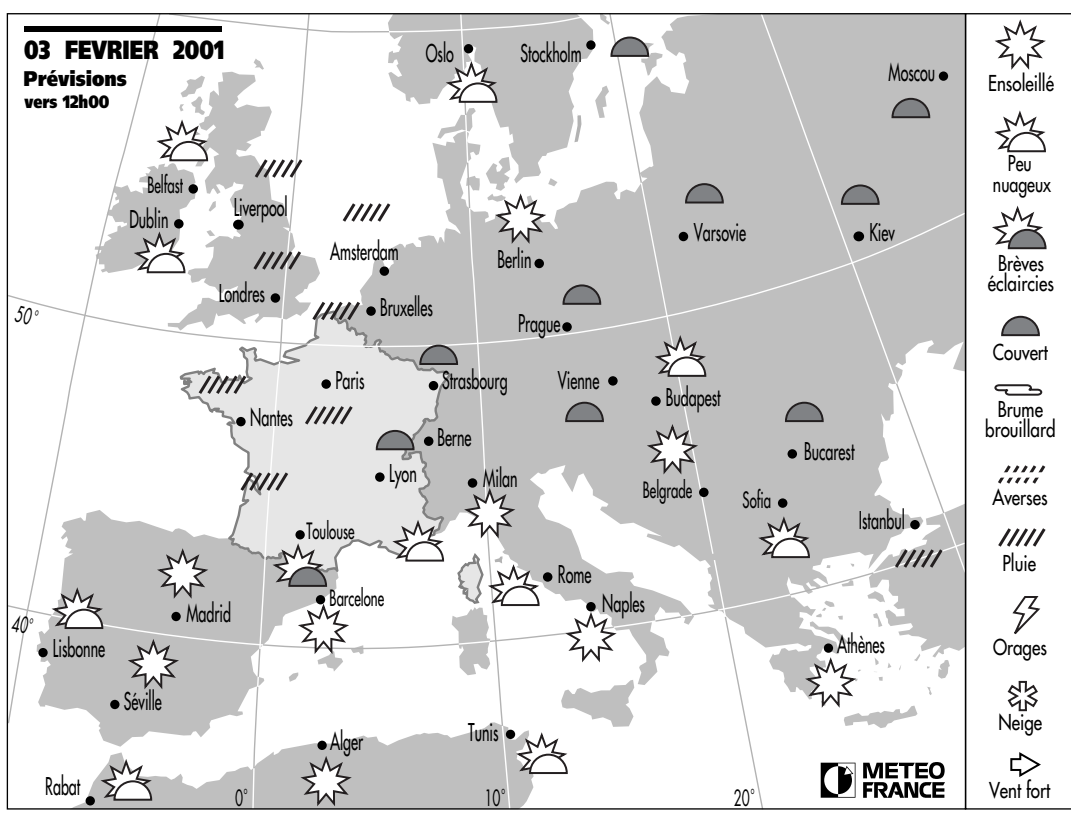
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le

ciel va être gris toute la journée. Il pleuvra un peu le matin avec quelques flocons au-dessus de 600 mètres. La pluie reviendra l'après-midi et il neigera alors à basse altitude.

Il fera entre 3 et 8 degrés.
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel va se couvrir sur le nord de ces régions avec quelques pluies faibles. Sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées quelques éclaircies perceront. Les températures de l'après-midi s'établiront entre 10 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est souvent nuageux avec quelques petites pluies et un peu de neige sur les Alpes le matin. Les trouées gagnent un peu de terrain l'après-midi. Il fera entre 9 et 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel est partagé entre les nuages et les éclaircies. Le vent d'ouest souffle à 70 km/h sur le littoral varois. Les températures sont comprises entre 12 et 16 degrés.



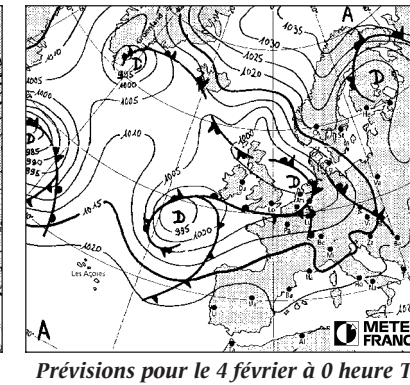
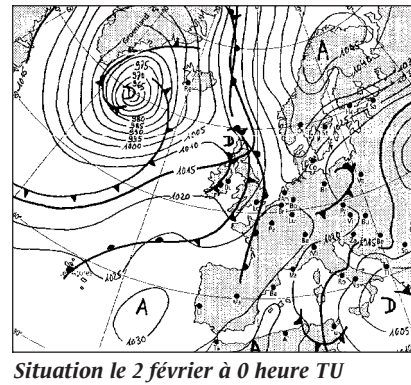
PRÉVISIONS POUR LE 03 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	4/13 S	NANCY	2/9 C
BIARRITZ	8/16 N	NANTES	6/13 P
BORDEAUX	9/14 P	NICE	6/14 S
BOURGES	4/11 C	PARIS	5/12 P
BREST	8/11 P	PAU	3/13 N
CAEN	5/9 P	PERPIGNAN	5/14 S
CHERBOURG	5/10 P	RENNES	6/13 P
CLERMONT-F.	5/9 C	ST-ETIENNE	-1/8 C
DIJON	2/8 C	STRASBOURG	1/7 C
GRENOBLE	3/10 N	TOULOUSE	6/13 N
LILLE	3/9 P	TOURS	5/12 C
LIMOGES	4/10 P	FRANCE outre-mer	
LYON	5/9 C	CAYENNE	23/28 C
MARSEILLE	6/13 S	FORT-DE-FR.	23/27 S
		NOUMEA	24/29 S

PAPEETE	26/31 S	KIEV	-10/-8 C
POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	10/15 S
ST-DENIS-RÉ.	24/30 S	LIVERPOOL	5/9 P
EUROPE			
AMSTERDAM	-5/6 P	LONDRES	4/9 P
ATHENES	7/11 S	LUXEMBOURG	-2/6 P
BARCELONE	7/14 S	MADRID	3/12 S
BELFAST	2/6 S	MILAN	-1/7 S
BELGRADE	-6/4 S	MOSCOW	-13/-5 C
BERLIN	-7/2 S	MUNICH	-4/1 *
BERNE	-2/2 S	NAPLES	2/12 S
BRUXELLES	-3/5 C	OSLO	-20/-18 S
BUCAREST	0/7 P	PALMA DE M.	6/17 S
BUDAPEST	-7/2 C	PRAGUE	-7/4 C
COPENHAGUE	-9/-6 S	ROME	2/13 S
DUBLIN	3/8 S	SEVILLE	9/16 S
FRANCFORT	-2/4 P	ST-PETERSB.	-22/-18 C
GENEVE	2/5 C	STOCKHOLM	-15/-10 C
HELSINKI	-24/-19 C	TENERIFE	10/15 C
ISTANBUL	1/6 P	VARSOVIE	-9/-5 C

VENISE	2/8 S	LE CAIRE	11/17 S
VIENNE	-4/-2 C	NAIROBI	15/28 S
AMÉRIQUES			
BRASILIA	19/31 S	PRETORIA	20/28 S
Buenos Aires	13/26 S	RABAT	9/17 S
CARACAS	21/26 S	TUNIS	7/16 S
CHICAGO	-9/1 C	ASIE-Océanie	
LIMA	19/23 P	BANGKOK	24/33 S
LOS ANGELES	12/21 S	BEYROUTH	14/19 S
MEXICO	8/19 S	BOMBAY	21/31 C
MONTREAL	-20/-7 S	DIJAKARTA	27/30 C
NEW YORK	-3/1 S	DUBAI	13/22 S
SAN FRANCIS.	8/16 S	HANOI	15/23 C
SANTIAGO/CHI	14/30 S	HONGKONG	17/23 S
TORONTO	-10/-4 C	JERUSALEM	9/16 S
WASHINGTON	-4/2 S	NEW DEHLI	5/20 S
AFRIQUE			
ALGER	4/16 S	PEKIN	-6/-2 C
DAKAR	18/24 S	SEOUL	-7/-2 S
KINSHASA	23/31 S	SINGAPOUR	25/29 P
		SYDNEY	23/27 C
		TOKYO	1/8 S



TENDANCES

LA STANDARDISATION à outrance pour client-type, la production indistincte pour consommateur indifférencié appartiennent au passé. Le XXI^e siècle s'apprête, paraît-il, à tourner la page pour nous faire basculer dans le sur-mesure de masse. Les produits de grande diffusion vont pouvoir devenir des objets uniques, auxquels le destinataire aura apporté sa touche personnelle, en particulier grâce aux possibilités ouvertes par Internet. Après le « nous », l'heure est au « je ».

Aux Etats-Unis, le sur-mesure de masse est une réalité. Dans la foulée des boissons énergisantes pour adeptes du jogging et cadres surmenés, le marché des produits laitiers et des céréales a été relancé par des produits diététiquement ciblés s'adressant, selon leur teneur en vitamines ou en matières grasses, aux enfants ou aux seniors. Lancé par Procter & Gamble, le site Reflect.com parie sur la « customisation » des produits de beauté et propose aux femmes de créer leur propre parfum ou un rouge à lèvres bien à elles. Sur Barbie.com, les petites filles choisissent la couleur des yeux, de la peau, la forme du visage et la coiffure de leur poupée. Plus

près de nous, la marque Elisabeth Arden a proposé pendant deux ans à ses clientes de recourir aux services d'un logiciel capable d'analyser la pigmentation de la peau et de réaliser, en fonction des données ainsi recueillies, un fond de teint strictement identique. Le droit d'utilisation de ce logiciel ayant échappé à la firme, l'expérience - « tout à fait concluante en termes de retombées commerciales », selon ses initiateurs - a pris fin en septembre 2000.

Pour sa part, Kickers Belgique suggère de « colorier ses chaussures » sur Internet (Kickers.be) et de les recevoir chez soi en moins de quinze jours. Outre-Atlantique, Nike a ouvert un site permettant également de déterminer les couleurs de ses chaussures et même d'y inscrire ses initiales pour un supplément compris entre 10 et 80 dollars. A terme, le géant américain du sport envisage de permettre un choix entre plusieurs systèmes d'amortissement de la chaussure ou entre des modèles adaptés aux conditions climatiques locales.

Dans l'automobile, le projet Nouvelle Distribution de Renault prévoit de porter de 40 % au

jour d'aujourd'hui à 70 % fin 2001 le pourcentage de voitures vendues à partir d'une commande précise et non plus selon le stock disponible. Le constructeur espère ainsi réduire à quinze jours le délai d'attente et mieux vendre les options disponibles au catalogue.

L'essor du sur-mesure, perceptible déjà dans les offres de financement ou d'assurance, promet de s'étendre grâce à Internet

Ford - dont le fondateur se disait prêt à livrer le fameux modèle T « en n'importe quelle couleur du moment qu'il s'agit du noir » - projette de permettre à ses acheteurs de choisir eux-mêmes la marque des pneumatiques de leur voiture.

« Le consommateur est lassé du marketing de masse. La personnalisation est un moyen de sortir de l'anonymat et de la banalisation. Un nouveau marché est né », assure Altéma, société spécialisée dans l'analyse des tendances de consommation.

Toutefois, le sur-mesure ne s'est pas encore imposé comme un vrai phénomène de masse. Nike, par exemple, a étendu le nombre de modèles disponibles à la « customisation » via Internet, mais a volontairement limité les commandes à quatre cents par jour et cantonné cette offre aux seuls Etats-Unis, compte tenu de la lourdeur et de la complexité de l'organisation de la production. Quant au site lancé par Levi's afin de faciliter la personnalisation de ses jeans, il ne semble pas que l'expérience ait été concluante. Smart, qui a ouvert la possibilité de changer en cours de route la couleur des panneaux de carrosserie de ses modèles, reconnaît que cette option n'a pas rencontré d'écho. Il est vrai qu'un produit façonné à la demande devient beaucoup moins attrayant lorsque l'on envisage sa revente. Sans compter que le public est parfois conservateur. Chez Smart, où il n'existait que des

sièges en cuir orange, un cuir noir, nettement moins branché mais très demandé, sera bientôt disponible.

Reste que, pour plaire, il ne suffit pas de connaître sur le bout des doigts les études de marché qui détaillent les attentes des consommateurs. Séduire c'est, aussi, savoir surprendre en proposant au public ce qu'il n'attend pas. Les offres de personnalisation, souvent précédées d'un questionnaire sur les habitudes et les goûts du consommateur, permettent néanmoins aux entreprises d'accumuler de précieuses données sur leur clientèle tout en soignant leur image de marque. « Dans un contexte de nivellement général des performances et de la qualité des produits, les stratégies de différenciation et de fidélisation exigent toujours plus de personnalisation », relève Babette Leforestier, directrice des études de Sécodip, convaincue que « ce sont surtout les services qui devraient se développer à court terme ».

L'essor du sur-mesure, déjà perceptible parmi les offres de financement, d'entretien ou de produits d'assurance, promet de s'étendre grâce à Internet. Mi-mars, Sporever.fr inaugurera ainsi une proposition originale à destination des

LE CARNET DU VOYAGEUR

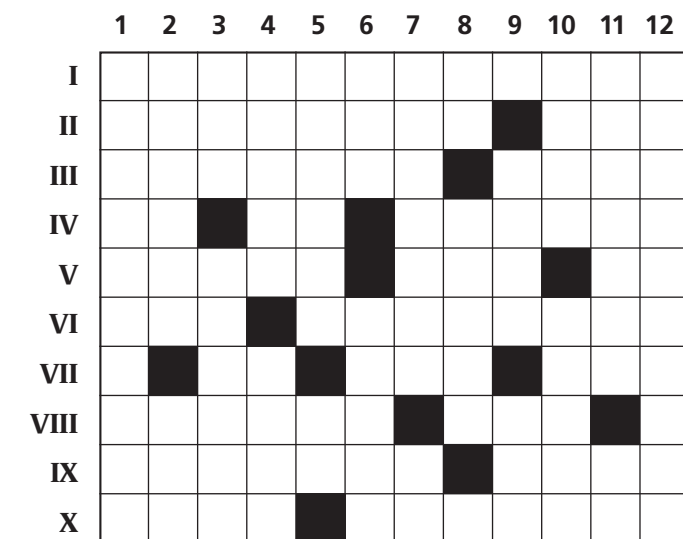
■ **SALON.** Du 2 au 4 février, le Salon de la pêche à la mouche, rassemble, de 10 heures à 19 heures, à l'Espace Auteuil, place de la Porte-d'Auteuil (Paris-16^e), fabricants, importateurs et revendeurs de matériel et d'équipements, clubs et associations. Entrée : 60 francs ou 120 francs pour les 3 jours. Renseignements au 01-49-91-75-12 et sur Internet (www.monexpo.com/peche-mouche/).

■ **PRAGUE.** Le Four Seasons Hotel Prague ouvre ses portes le 15 février. Situé au bord de la rivière Vltava avec vue sur le Château et le quartier de Mala Strana, l'hôtel de 162 chambres comporte un bâtiment baroque et un autre Renaissance. Jusqu'au 10 avril, la chambre double avec petit déjeuner est facturée environ 2 500 francs HT par nuit avec une nuit gratuite pour un séjour minimum de 2 nuits. Renseignements au 00-800-6488-6488.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 029

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



- 6. A longtemps fait son cinéma. Ramassée dans la défaite. - 7. Celles d'avant. Préposition. - 8. Règle. Passage étroit. - 9. Perdît les eaux. Personnel. - 10. Se jette dans la Baltique. Pris entre copains. - 11. Habillais jeune. Indique le lieu. - 12. Dépendants de leur environnement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 028

Horizontalement

I. Interdiction. - II. Moitié. Ria. - III. Pure. Rancart. - IV. Unanimité. Ai. - V. Io. Drelin. Sc. - VI. Sucre. Lésé. - VII. Rendements. - VIII. Ami. Eu. Fi. - IX. Ness. Es. Kilt. - X. Tremblotante.

Verticalement

1. Impuissant. - 2. Nounou. Mer. - 3. Tira. Crise. - 4. Etendre. Sm. - 5. Ri. Irène. - 6. Derme. Duel. - 7. Aillé. SO. - 8. Centième. - 9. Censé. Ka. - 10. IRA. Enfin. - 11. Oiras. Tilt. - 12. Natices. Te.

HORIZONTALEMENT

I. Doivent être bien traitées pour rester crédibles. - II. L'art d'enrichir la langue. Donne la direction à l'attelage. - III. Tellement vrai qu'il ressemble à une lapalissade. Zéro point à la belote. - IV. A moitié rond. Militaire américain. Prend place. - V. Après le jeûneur. Devança Rachel auprès de Jacob. Article renversé. - VI. Eau-de-vie de grain aromatisée. Donne le choix. - VII. Dans le précédent. Point de départ quotidien. Vingt-troisième chez les Grecs. - VIII.

Quand ils disparaissent, leurs écrits restent. Quart de tour. - IX. Agitation. Tour du bois. - X. A négocié dans la descente. Evitent de se faire remarquer au travail.

VERTICALEMENT

1. Sont prêts à tout pour arriver à leurs fins. - 2. Fleur d'oranger. D'un auxiliaire. - 3. En dérangement. Difficile de la comprendre. - 4. En petit nombre. Dans la gerbe de la mariée. - 5. Jeune amoureuse chez Beaumarchais. Article étranger.

PHILATÉLIE

Les grandes heures de la poste aérienne

LA PARUTION de plusieurs ouvrages consacrés à l'« aérophilatélie » témoigne de la vitalité de cette branche de la philatélie. En outre, les couvertures de janvier des mensuels *Timbres magazine* et de *L'Echo de la timbrologie* renvoient au centenaire du premier vol d'un dirigeable Zeppelin.

● **Air France et les stars**, de Bernard Abouchar, Vital Ferry et Jean-François Labrousse (ci-contre couverture signée Joseph de Joux), raconte en détail l'histoire du Lockheed Constellation, « avion dont la beauté et les capacités ont profondément marqué l'après-guerre », en service sur les lignes d'Air France de 1946 à 1967. Le lecteur trouvera, outre une chronique précise des liaisons et vols commerciaux, la liste des mouvements des appareils, leurs immatriculations et leurs caractéristiques. L'ouvrage de près de 400 pages fait largement



appel aux photos, affiches et surtout reproductions de courriers transportés par les appareils de ce type, minutieusement recensés, du 7 octobre 1947, entre Paris et Dakar, au 10 mai 1961 (pli accidenté, ligne Brazzaville/Fort-Lamy/Marseille/Paris). Notons que la France a représenté cet appareil sur le timbre *Max-Hymans* paru en 1990, au second plan, en compagnie d'un Languedoc et d'un DC-3 (360 francs port compris, auprès de J.-F. Labrousse, 6 bis, rue des Sœurs-de-la-Rivière, 87000 Limoges. Tél. : 05-55-32-22-88).

● **Prélude aux liaisons régulières France-Antilles par Air France**, se présente comme un complément indispensable à *La Liaison France-Antilles et le réseau local d'Air France*, ouvrage édité par l'Amicale aérophilatélique d'Air France (AADAF), en 1997. Bernard Abouchar et Guy Stehlé ont rassemblé extraits de presse, photos, cartes postales et plis aérophilatéliques, bien sûr, pour illustrer sur 86 pages les riches heures de l'aviation antillaise, de l'envol d'un ballon dans le ciel de Saint-Pierre, en 1893, à la mise en ligne du Boeing 707 de la BWIA, en 1961, en passant par le premier service aérien Martinique-France via le Brésil, en 1937 (265 francs port compris, auprès de l'AADAF, 74, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris).

● **Icare**, la revue de l'aviation française éditée par le Syndicat national des pilotes de ligne, consacre un numéro spécial à la poste aérienne française. De nombreux timbres et plis transportés par avion (premiers vols, vols expérimentaux) illustrent ce très élégant volume de 168 pages (120 francs, *Icare*, tour Essor 93, 14-16, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex. Tél. : 01-49-42-20-89).

Pierre Jullien

FESTIVAL La onzième édition du festival Présences de Radio France, du 2 au 18 février, frappe par son électisme qui traduit l'absence d'orientation fédératrice dans la

création contemporaine actuelle. ● **INDIVIDUALISTES** et non doctrinaux, de nombreux créateurs mêlent aujourd'hui plusieurs systèmes sonores dans leurs œuvres et recourent à

la flamboyance des contrastes. Cette profusion est mise en relation avec le baroque, parallèle renforcé par certaines pratiques en vogue comme les concerts privés ou les résidences.

● **DANS UN ENTRETIEN** au Monde, William Christie, directeur musical des Arts florissants, juge très sévèrement « ce faux baroque qui nous vient massivement des pays de l'Est

ou de Grande-Bretagne ». « C'est épouvantable, car il s'agit d'un passé mal digéré », poursuit le chef, qui fut l'un des premiers à confronter musiques baroque et contemporaine.

Radio France met la musique contemporaine à l'heure baroque

La onzième édition du festival Présences, du 2 au 18 février, témoigne de l'avènement d'une génération de compositeurs individualistes dont les œuvres abritent différents systèmes sonores et dont les pratiques professionnelles rappellent celles de leurs ancêtres des XVII^e et XVIII^e siècles

POUR SE FAIRE UNE IDÉE assez juste de la musique contemporaine, il est bon de fréquenter régulièrement les concerts de Radio France, surtout depuis qu'Alain Moëne – qui a cédé sa place, en octobre 2000, à René Bosc à la tête du Service de la création – y a institué « Rendez-vous d'aujourd'hui », un rendez-vous bimensuel fort prisé des mélomanes curieux. D'écouter, aussi, l'émission « Alla breve » de David Herschel, qui dévoile astucieusement en diffusant des extraits, trois fois par jour, sur France Musiques, une œuvre nouvelle, permettant ainsi à l'auditeur de se familiariser avec la création.

Du 30 septembre au 16 décembre 2000 ont ainsi été programmés salle Olivier-Messiaen des compositeurs aussi différents que Luc Ferrari, Dominique Lemaître, Régis Campo, Christophe Looten, Luciano Berio, Alessandro Solbiati, Bruno Mantovani, Philippe Schoeller, Luca Mosca, Jean-François Zygel, Guillaume Connesson, Pascal Zavaro, Thierry Lancino et Georges Aperghis... Cette volonté de fidéliser les auditeurs a aussi déterminé une reconsidération du Festival Présences, mieux intégré que par le passé à la saison de Radio France au point d'apparaître cette année comme un équivalent, densifié, de ce qui est proposé tout au long de l'année.

AUCUNE TÊTE D'AFFICHE

La onzième édition de cet important festival de création musicale, qui se tiendra du 2 au 18 février, ne comporte aucune tête d'affiche. Cela semble logique au regard de la mutation opérée en 2000. Plutôt que d'articuler la programmation de Présences autour de créateurs de référence (le « jeune » Pascal Dusapin, né en 1954, avait tenu ce rôle en 1999 dans le sillage des « anciens », Ligeti, Kagel, Berio et Xenakis) ou de la déployer en fonction de nations supposées emblématiques (la Russie, la Chine, l'Italie), Alain Moëne s'était distingué de ses prédécesseurs (Claude Samuel, fondateur du festival en 1991, et Yves Prin, responsable des éditions 1998 et 1999) en usant de points d'ancrage inédits (Yan Maresz, Marco Stroppa, Yoshihisa Taïra) et discrets (le statut de tête d'affiche ne garantissant plus l'exécution d'une pléthore d'œuvres).

Cette année, les compositeurs les plus joués à Présences (Emmanuel



Nunes et Philippe Schoeller) ne seront représentés que par trois pièces, ce qui ne saurait passer pour un hommage ni même pour un salut honorifique quand six autres de leurs confrères seront programmés à deux reprises (Brett Dean, Hugues Dufourt, Philippe Fénelon, Alexandros Markeas, Tristan Murail et Rebecca Saunders), et que l'immense majorité (soixante et onze sur soixante-dix-huit) n'aura droit qu'à une seule mention !

Cette absence de repères au sein d'une programmation éclectique traduit bien la réalité musicale du moment, dépourvue d'orientations fédératrices et en manque de chefs de file affirmés mais nullement en crise pour autant. Car nombreux sont aujourd'hui les compositeurs

qui font œuvre d'originalité. Fraîchement révélés ou sur la voie de la maturité, ils ne cherchent qu'à manifester leur individualité et tentent de se démarquer des principaux engagements doctrinaux, avant-gardistes ou conservateurs.

Comment rendre compte d'une telle multiplicité de styles sans renoncer à l'appréciation panoramique propre aux festivals ? Alain Moëne s'y est essayé avec des notions extrêmement générales. « Les compositeurs de notre temps revendiquent le plaisir et la séduction ; ils ne négligent ni l'apparence, ni le décor, ni même l'illusion – le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, la mise en scène ou en espace sont les composants indispensables de leur art ; ils se passionnent pour la profusion sonore, la courbe mélodi-

Deux synonymes de cacophonie ?

Comme le terme de gothique, celui de baroque est passé dans le langage courant pour désigner, de manière négative, une attitude qui sort de l'ordinaire. Le musicologue américain James R. Anthony le déplore, en 1978, dans l'avant-propos d'une étude d'importance (*La Musique en France à l'époque baroque, Flammarion*) et voit dans la « nuance péjorative » attribuée alors par ses confrères français à l'épithète baroque une survivance de la définition donnée, en 1768, par Jean-Jacques Rousseau : « Une musique baroque est celle dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations et de dissonances, le chant dur et peu naturel, l'intonation difficile et le mouvement contraint. » N'est-ce pas résumée ici l'opinion encore trop répandue des mélomanes français sur une musique contemporaine d'apparence cacophonique ?

William Christie, fondateur des Arts florissants

« Ce clin d'œil musical relève d'un passé mal digéré »

FONDATEUR en 1979 de l'ensemble Les Arts florissants, consacré essentiellement à l'interprétation du répertoire baroque, William Christie (né en 1944) est devenu le premier Américain (résidant en France depuis 1971, naturalisé français depuis peu) titulaire professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, où il a eu la charge de la musique ancienne de 1982 à 1995. Claveciniste formé notamment par Ralph Kirkpatrick puis Kenneth Gilbert et David Fuller, il a pris part, entre 1971 et 1975, aux activités du Five Centuries Ensemble, formation new-yorkaise engagée dans la confrontation de la musique ancienne et de la musique contemporaine. Cette expérience lui a permis de participer à de nombreuses créations d'œuvres composées, entre autres, par Luciano Berio, Sylvano Bussotti, Morton Feldman et Luis de Pablo. Pour privilégier, finalement, la musique baroque au détriment de la musique contemporaine.

« Qu'avez-vous trouvé de plus attirant dans le répertoire ancien ?

– Un sens lyrique, une rhétorique, un goût de l'architecture, une recherche des limites tant vocales qu'instrumentales, mais

aussi une audace toujours très contrôlée. Tous ces éléments avaient tendance à désorienter la musique contemporaine que je pratiquais dans le milieu des années 1970. Cependant, je demeure intéressé par certaines écoles ou par certains compositeurs. Dernièrement, j'ai assisté à New York à une rétrospective consacrée à Morton Feldman et j'en ai été réellement bouleversé.

– **Feldman invite justement à toucher aux limites.**

– Morton Feldman, c'est le François Couperin des années 1960-1970. Un homme qui écrit avec une économie de moyens et une délicatesse extraordinaires. Ce sont des musiques comme la sienne qui m'attirent encore ou comme celle de Betsy Jolas, dont j'ai créé une œuvre à l'occasion du vingtième anniversaire des Arts florissants, un motet écrit sur un texte hautement rhétorique et très connu à l'époque baroque. Le résultat n'a, heureusement, rien à voir avec ce faux baroque qui nous vient massivement des pays de l'Est ou de Grande-Bretagne avec un clin d'œil musical qui ne manque pas de m'agacer. C'est épouvantable, car il s'agit d'un passé mal digéré ! D'ailleurs, c'est l'igno-

rance qui empêche beaucoup de compositeurs d'être vraiment baroques.

– En France perdure un refus de traiter avec le passé qui émane du principe de la table rase proné, après la seconde guerre mondiale, par Pierre Boulez. Il y a trente ans, la France était curieusement le seul pays où l'on ne pouvait pas aimer à la fois la musique ancienne et la musique contemporaine, quand c'était monnaie courante en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Pour nous autres, à New York, s'intéresser à Monteverdi ou à Gesualdo garantissait la liberté d'expression. Il fallait inventer des sons, trouver une expressivité qui n'était pas enseignée par le conservatoire. C'est dans cette situation que je me suis lié avec les compositeurs Frédéric Rzewski et Harrison Birtwistle. Ces gens-là jouaient Beethoven ou Frescobaldi mais pouvaient aussi déchiffrer les pages les plus insensées écrites de nos jours.

– **L'interprète d'une œuvre baroque participe-t-il autant à la création de la musique que celui qui assure la première audition d'une œuvre nouvelle ?**

– Cela est vrai pour certains compositeurs tels Sylvano Bus-

que ; ils privilégient la confrontation entre le soliste et l'ensemble ; ils osent l'expressivité lyrique, sans renoncer à la clarté et à la fermeté de la structure. » Et de conclure, un rien provocateur : « Toutes ces caractéristiques ne sont-elles pas constitutives d'un univers que, de tout temps, nous caractériserions, par-delà la technique actuelle et les moyens renouvelés, comme baroque ? »

La question est posée. Les compositeurs programmés au festival Présences ont été invités à s'exprimer sous cet angle et on pourra lire leurs réactions dans un bulletin distribué au public à l'entrée des concerts. En attendant, l'amateur de musique contemporaine peut aussi s'interroger sur le bien-fondé d'une telle assimilation.

Plus que la diversité des langages (tonal, atonal ou autre), c'est la coexistence de plusieurs systèmes sonores (division de l'octave en douze demi-tons, travail sur différentes échelles de micro-intervalles, « modulations » électro-acoustiques, etc.) qui semble autoriser la mise en parallèle de la situation actuelle et du contexte baroque (surtout à ses débuts) où régnaient plusieurs types de tempéraments (égal ou inégal). De plus, certains compositeurs invitent eux-mêmes à apprécier leur œuvre dans une relation au répertoire baroque, ce qui vaut, par exemple, à Carlo Gesualdo de côtoyer en concert Klaus Huber ou Salvatore Sciarrino, et à Marc Antoine Charpentier de figurer dans le voisinage de Thierry Pécou ou de Brice Pauset.

CORRESPONDANCE SOCIOLOGIQUE

Cependant, les rapprochements d'ordre technique ou esthétique demeurent diffus. La correspondance entre l'activité baroque et la création contemporaine nous paraît davantage justifiée sur le plan sociologique. La nouvelle vogue de l'opéra et, plus encore, le développement des spectacles pluridisciplinaires avec intervention fréquente du *deus ex machina* informatique vont dans ce sens. Le retour à diverses formes de concerts privés (avec succès dans le cadre des festivals Octobre en Normandie, Musica à Strasbourg et Aujourd'hui Musiques à Perpignan), également. Quant au principe du compositeur en résidence (auprès d'un orchestre, d'une salle de concert, d'un conservatoire, d'une scène nationale...), n'est-il pas une réactualisation de l'attachement professionnel à un lieu (cour

pricière ou centre ecclésiastique) systématisé aux XVII^e et XVIII^e siècles ? D'autre part, si le compositeur d'aujourd'hui écrit pour des effectifs nullement standards, c'est aussi parce qu'il produit principalement à la demande (commandes passées par diverses institutions) – comme son ancêtre baroque – pour des ensembles à géométrie variable. Ces formations ne se consacrent d'ailleurs qu'à un certain type de répertoire comme celles créées à peu près dans le même temps (les trois dernières décennies) pour la diffusion exclusive de la musique baroque.

« UN ART DU MOUVEMENT »

L'interprétation de la musique contemporaine, on le dit souvent, est donc aussi affaire de spécialistes. Elle exige, en effet, la maîtrise de techniques instrumentales ou vocales qui ne sont pas encore vraiment enseignées dans les conservatoires et une créativité personnelle qui ne s'acquiert que sur le terrain. Dans la majorité des cas, les indications consignées dans la partition ne suffisent pas. La réalisation de détails ornementaux chez Ligeti peut intriguer de la même manière que l'exécution d'un « tremblement lié » chez Couperin.

Enfin, si l'on considère le baroque non pas comme le reflet particulier d'une époque (l'historien Heinrich Wölfflin le définit, en 1926, par opposition à la Renaissance) mais comme l'émanation d'un état d'esprit que connaît à un moment ou à un autre toute civilisation (thèse défendue, en 1935, par l'esthète Eugenio d'Ors), la flamboyance des contrastes observés aujourd'hui pourrait donner raison à Alain Moëne. D'autant que, comme l'écrivait, en 1948, Suzanne Clercx (musicologue qui a longtemps fait autorité dans ce domaine), « le baroque est un art du mouvement, c'est-à-dire un art où le mouvement apparaît comme un caractère dominant ». Que la création musicale, multipolaire comme jamais, connaisse aujourd'hui une animation de type baroque semble donc avéré. Souhaitons qu'elle produise des réussites à la hauteur des références passées et, dans l'immédiat, que le public s'en préoccupe dans un vaste mouvement de société comparable à celui qui a contribué à la reconnaissance des... baroqueux.

P. Gi.

Quelques temps forts

Pour sa onzième édition, Présences donnera les œuvres de soixante-dix-huit compositeurs, issus de 19 pays. Parmi les 88 pièces données, 33 le seront en création mondiale et 6 en création française. Quinze sont des commandes de Radio France. Les concerts sont gratuits.

● **Ouverture.** Créations de Philippe Schoeller et de Martin Matalon. Reprise de Patrick Marcland. Le 2, à 20 heures.

● **Nuit et lumière.** Œuvres d'Emmanuel Nunes et d'Hugues Dufourt (création). Le 3, à 20 heures.

● **Un pour tous, tous pour un.** Œuvres d'Henri Dutilleul, Philippe Schoeller (création), György Kurtag (création), Philippe Fénelon (création). Le 4, à 17 heures.

● **Vous avez dit « Modern » ?** (le 8, à 20 heures). *Vous avez dit moderne ?* (le 9, à 20 heures). *Vous avez dit modernes ?* (le 10, à 17 heures, 18 heures et 20 heures). Autour de l'Ensemble Modern de Francfort avec l'Ensemble Fa et le Nieuw Ensemble d'Amsterdam.

● **De la vie et de la mort.** Œuvres de Nguyen Thien Dao, Edith Canat de Chizy (création) et Olivier Greif. Le 13, à 20 heures.

● **Présent-passé : mêmes combats.** Œuvres d'Alexandros Markeas, Carlo Gesualdo, Enrico Correggia, Francisco Guerau et Laurent Cuniot. Le 14, à 20 heures.

● **Messiaen.** Œuvres pour piano d'Olivier Messiaen par Roger Muraro (piano). Le 15, à 20 heures.

● **Symphoniquement votre.** Créations de Frédéric Martin, Yves Prin et Fabien Tehericsen. Le 16, à 20 heures.

● **C'est pas juste !** Œuvres de Luigi Rossi, György Ligeti, Louis Couperin, Pascale Criton, Julien Jalaeddin Weiss et François Couperin. Le 17, à 16 heures.

● **Histoires d'airs.** Œuvres de Philippe Hersant, Régis Campo et Olli Korttekangas (création), le 18, à 17 heures.

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. Tél. : 01-56-40-15-16. Un forum de discussions avec les compositeurs a été mis en place sur le site Présences : « Alors ? Tous baroqueux ? » www.radiofrance.fr

Le coup de cœur de la FNAC Étoile

Thomas Verovski
en concert

1^{re} partie - Olivier Le Bihan Quartet

Le Sentier des Halles
Du 6 au 10 Février 2001
à 20h30
50, rue d'Aboukir
75002 Paris

« Vous ne le connaissez pas encore, pourtant, ce jeune auteur-compositeur s'annonce d'ores et déjà comme l'un des artistes les plus originaux de la chanson française »
Annie Grandjean - La Figaro

1^{er} Album
MI ANGE - MI DÉMON
A découvrir dans tous les points de vente

Places : 30 et 60 Francs
Location : Le Sentier des Halles (01 42 61 80 98) - FNAC - VIRGIN
Pour en savoir plus : www.thomasverovski.com

Les Arts Florissants
Studio 54
Cocoon
SPEEDIAM
fonda | soutien
subventionné par le Ministère de Paris

Kenny Barron, l'art du tempo et l'ivresse du jeu

Le pianiste de jazz américain publie « Live at Bradley's », album de grand style enregistré en club

RETOUR à l'essentiel : donc, à Kenny Barron. Pourquoi ? Parce qu'on ne recomposera que plus tard – il est encore bien trop vivant, trop actif (Philadelphie, 1943) – l'ensemble de la carrière remarquable de ce pianiste, carrière stricte, débordante (sous discrétion), et probablement une des dernières de ce type. Trois cents pages de discographie, une superbe présence intérieure en concert, la science (en voie de disparition) des clubs et des musiques de nuit ; une connaissance personnelle, moquette par moquette, de tous les studios d'enregistrement de la planète ; un métier d'accompagnateur exemplaire, mais quelque chose de farouche dans l'indépendance ; ajoutons pour la forme, la carte du jazz d'après 1960 exhaustivement arpentée, le plus complet des musiciens et le plus disponible ; un art qui, ces dernières années, ne cesse de se creuser, s'affirmer et s'assouplir.

Deuxièmement, au chapitre des raisons impérieuses d'écouter ce CD enregistré en club d'un seul tenant, Kenny Barron concentre les évidences : n'importe quel auditeur identifiera dans le jeu du musicien, son piano, sa manière, la plus grande musique sous courtoisie du jazz-jazz. De plus, n'importe qui identifiera sans discussion avec *Live at Bradley's*, un album effervescent,

joyeux, sérieux, ivre de la joie de jouer et de jouer en face. Le meilleur album de piano en trio depuis quinze ans. Sans compter que Kenny Barron reste un des rares musiciens capables aujourd'hui de tenir en club, sans que sa musique perde quoi que ce soit à l'enregistrement. Au contraire.

Passons maintenant aux raisons perverses de l'aimer, les plus intéressantes. Avec ce direct de chez Bradley (avril 1996), établissement maintenant effacé du 70 University Place, en plein Village, pas loin de Washington Square, lequel reste quoi qu'on dise un des plus stimulants hôpitaux de jour aux airs de place publique ; Bradley où il y eut souvent, côté restaurant, d'ahurissants duos de pianistes en espace réduit (Kenny Barron et John Hicks, le 4 juin 1991, par exemple) ; avec ce *Live at Bradley's*, donc, la vie s'engouffre comme un vent atlantique et ce passage du « live » au CD se fait par un tour de magie. A en juger aux applaudissements, que l'on peut aisément dénombrer, il n'y avait pas foule ce soir-là, encore heureux, mais juste ce qu'il faut !

Deuxième de ces raisons qui filent le boogie-woogie à la raison : Kenny Barron signe ici son plus beau disque de batteur. Jeunes gens au boulot ! La batterie reste l'instrument

du désir, on veut y aller, il est flatteur, et tout à fait inaccessible. Du moins, quand le monde était peuplé de grands batteurs, passe encore, on peut comprendre.

Mais aujourd'hui ? Comment ne pas rester assez sidéré par l'art et la manière de survivant de Ben Riley (Griffin, Rollins, Nina Simone, Duke Ellington) ? Pas une mesure ici qui ne soit une leçon. Benjamin A. Jr. Riley, batteur attiré de Monk entre fin 1963 et 1968, que l'on découvrit à Paris le samedi 22 février 1964, est un immense styliste. Un styliste intègre. Le jeu de balais (sur *Solar*, c'est patent), les contrepoints ou bien les surlignages, sont étonnants. Étonnants parfois de prémonition, y compris de prémonition de l'accident : voir, à ce titre, la troisième partie d'*Alter Ego*. Riley précède les phrases du pianiste, ou les traits de Drummond (contrebasse), lors même qu'ils ne les ont pas encore conçus.

LA DÉRAISON DES IMPROVISATEURS

Raison définitive enfin : quand on détient pareil trésor et puisque les machines permettent ce qu'heureusement la scène et le « live » empêchent même d'imaginer, on foncera, d'une télécommande impérieuse, sur le plus lent du plus connu (*Blue Moon*). Ici, pour une durée totale d'une heure quarante, cinq pièces

seulement sont interprétées. C'est donc du club, du vrai, du temps et du tempo d'hommes. *Everybody Loves My Baby (But My Baby Don't Love Nobody But Me)* est pris sur un tempo leste, comme il convient à un titre si satisfait. *Solar*, au pas de course (de toute beauté, dans le minimalisme et l'exactitude).

Vient alors un *Blue Moon* de onze minutes, avec intro dans le grand style, toutes celles de l'album étant d'ailleurs du même niveau, l'art de l'intro est un art rare, dominé par une lisibilité et une expression à toute épreuve. D'où naissent les idées, car ainsi va la déraison des improvisateurs et leur science, celles qui flambent dans Canadian Sunset, dont on peut parier qu'il fut gravé, ces deux soirs d'avril 1996, les 3 et 4, en fin de soirée. *Blue Moon*, pour en revenir à la lenteur de l'univers, n'est pas à proprement parler une ballade, mais prend à son train sa juste allure, et cela reste en équilibre délicieusement inquiétant sur « le tempo medium » que Nietzsche et Aboucaya n'hésitent pas à nommer « le tempo des dieux ».

Francis Marmande

★ *Live at Bradley's*, 1 CD EmArcy 549 099-2, distribué par Universal Music.

SÉLECTION DISQUES

HENRY PURCELL

Didon et Enée
Lynne Dawson (*Didon*), Rosemary Joshua (*Belinda*), Susan Bickley (*la Sorcière*), Gerald Finley (*Enée*), Clare College Chapel Choir, Orchestra of the Age of Enlightenment, René Jacobs (*direction*)

Voici venu René Jacobs à la tête d'un personnel quasi exclusivement anglophone, à l'exception de deux fidèles, Marie-Cristina Kiehr et Dominique Visse. On peut trouver que Rosemary Joshua manque de fraîcheur dans le rôle de Belinda, préférer d'autres chanteuses à Lynne Dawson dans le rôle de Didon (mais signaler tout de même que, toute soprano qu'elle est, elle rappellera à beaucoup l'empreinte vocale de Kathleen Ferrier). Cependant, cette version de *Didon* est l'une des rares à proposer une dramaturgie pensée (on s'en rend compte dès le premier chœur, « *Banish Sorrow* » toujours chanté languidement, quand le texte indique un sentiment plus vif), à ne pas en faire des tonnes dans la scène des sorcières (avec une Susan Bickley méchante, car exacte et économe de couleurs, entourée de deux chipies infernalement débridées : Dominique Visse et Stephen Wallace) et à raffiner l'embellissement du texte et les tempos (souvent étonnants mais rarement provocateurs). Cette *Didon* a la fraîcheur de la surprise en une région aux sentiers trop uniformément battus. **Renaud Machart**

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901683.

CONCERT DU NOUVEL AN 2001

Œuvres de Johann Strauss I et II, Joseph Lanner, Josef Strauss
Orchestre philharmonique de Vienne, Nikolaus Harnoncourt

Tout un symbole : l'invitation, au premier jour d'un siècle et d'un millénaire nouveaux, faite à Nikolaus Harnoncourt de présider le sacrosaint concert du Nouvel An à Vienne. Les jeunes générations pourraient avoir oublié qu'il y a encore trois ou quatre lustres Harnoncourt, ses instruments anciens et ses relectures du grand répertoire étaient diabolisés par l'institution viennoise. On peut compter sur lui pour s'être posé des questions sur la « tradition viennoise ». Il y répond à sa manière personnelle, vive et souvent électrique (d'ailleurs on trouvera deux hommages à... la fée électricité dans ce programme original, avec la *Electro-magnetische Polka op. 110* et la *Electrofor-Polka op. 297* de Johann Strauss II), dans un disque où l'inévitable (la *Radetsky-March*, ici en version originelle, et *Le Beau Danube bleu*) fraye avec l'incunable (un hommage à Joseph Lanner). **R. Ma.**

★ 2 CD Teldec 8573-83563-2.

KINGS OF CONVENIENCE

Quiet is the New Loud

Assis sur l'herbe, devant un petit chalet, deux freluquets norvégiens débute le siècle et leur carrière d'un album au goût de manifeste : *Quiet is the New Loud*, « Le calme est le nouveau bruit ». Dans leur studio domestique aux allures de chambre à coucher, pas l'ombre d'une puce informatique. Eirik Glambek et Erlend Oye ont choisi la délicatesse des guitares en bois – ponctuées d'une trompette, d'un piano, d'un violoncelle – comme mode de provocation. Le duo aurait pu se contenter de brûler des cierges aux héros du folk. Son jeu fragile entre mélancolie et euphorie naïve, son sens des harmonies vocales et de la précision mélodique empruntent, bien sûr, à quelques figures, plus – Nick Drake, Tim Hardin, Simon & Garfunkel – ou moins – les débuts d'Everything but the Girl, les Pale Fountains – anciennes. Mais cette virginité militante, qu'ils partagent avec les Ecosais de Belle & Sebastian, se nourrit aussi d'une fraîcheur capable d'illuminer ces confidences acoustiques de malice (*Toxic Girl*, *Little Kids*) et de frémissements (*Winning a Battle Losing a War*, *Singing Softly to Me*). **Stéphane Davet**

★ 1 CD Source 72435 29072 9. Distribué par Virgin.

GEORGE HARRISON

All Things Must Past

Enregistré au printemps et à l'été 1970, et paru en novembre de la même année, le triple album *All Things Must Past* – réédité en un double CD – reste trente ans après le disque le plus abouti de George Harrison. Maîtrisé de bout en bout (mis à part les cinq instrumentaux improvisés par les musiciens déjà anecdotiques à leur époque et qui figuraient sur le troisième disque) *All Things Must Past* recèle bon nombre de chansons mémorables, dont les

mélodies travaillées font passer l'aspect mystico-ébahi des textes et laisse entendre Harrison ravi de montrer un savoir-faire qu'il ne pouvait afficher au sein des Beatles. Ainsi *My Sweet Lord*, *Wah-Wah*, *Isn't it a Pity*, *Beware of Darkness* ou *Awaiting on You* All ont pris valeur de classiques, emmenés par quelques ténors des studios (Jim Gordon, Alan White, Klaus Voorman, Billy Preston, Bobby Keyes, Jim Price...) et des invités prestigieux (Ringo Starr, Eric Clapton, Dave Mason...). Le tout produit par Phil Spector, qui se rachat à là de son « sabotage » avec les Beatles pour *Let it Be*. Avec son livret explicatif, un remixage qui détache idéalement chaque instrument sans remettre en question le « mur de son » spectral, cette réédition supervisée par Harrison vient rappeler l'importance du plus discret des Fab Four. **Sylvain Siclier**

★ 1 double CD GN

Records-Parlophone 7243 5 30474 2 9. Distribué par EMI.

SERGE REGGIANI

Enfants soyez meilleurs que nous

En acteur superbe, Serge Reggiani avait déjà mimé en scène les effets de la vieillesse, arrivant courbé sur une canne imaginaire, la voix chevrotante, le regard fou et le cheveu ébouriffé. Reggiani réitère son message (« *Ça va, c'est pas la java, mais ça va* ») avec un humour sombre que l'acteur ténébreux est seul à savoir manier. Si la voix fatigue parfois, l'envie est intacte. Impossible de morceler la carrière du Beau Serge, chanteur et comédien à la fois, jeune premier et vieillard dépressif à la fois, avec la splendeur qu'il y a à l'avouer. Reggiani célèbre le métier d'acteur, en compagnie de Jean Dréjac pour les textes et de Michel Legrand aux arrangements. *Enfants soyez meilleurs que nous* est une profession de foi, certes parfois maladroite, hésitante, mais aussi une nouvelle pierre à l'édifice unique qu'est Reggiani.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Tréma 710791.

PAPA NOËL

Bel Ami

Une guitare, une voix, une rumba. Et un pays, le Congo (ex-Zaïre) que Papa Noël a fait danser des années durant, en toute amitié avec le grand Franco, père du soukouss zaïrois, musique toujours reine en Afrique. Né à Léopoldville en 1940, Antoine Nedule Montswet, dit Papa Noël parce que né le 24 décembre, a enregistré son premier album à l'âge de seize ans. En 1978, il succède au guitariste Dr Nico, l'un des piliers de l'O.K. Jazz de Franco. En 1984, il enregistre *Bon Samaritain*, un album qui deviendra un must de la musique congolaise, où les cuivres de la fanfare de l'Armée congolaise viennent prêter main-forte à la guitare à peine amplifiée, et tricotée comme il se doit. En 1990, c'est *Haute Tension*, où Carlito Lassa vient chanter comme précédemment, hommage rendu à Franco un an après sa mort. *Bel Ami* réunit des titres de ces deux albums, dont la fraîcheur voyageuse (de l'afrocubain des origines aux rythmiques plus complexes de l'Afrique noire) ne se dément jamais. **V. Mo.**

★ 1 CD Stern's Music STCD 3016.

Distribué par Night & Day

EROTOKRITOS

Chants et musiques de Crète

Dans le nom que se choisit un groupe, il y a souvent un sens caché. En baptisant leur trio Erotokritos, les Crétois Harilaos Papadakis et Manolis Liapakis, le Français Jean-Philippe Chassagne se réfèrent à un long poème épique écrit par Vincenzo Kornaros pendant la Renaissance crétoise, après la fin de la domination vénitienne au XVII^e siècle. De ce texte fondateur et initiatique, odyssée lyrique dont l'épilogue célèbre la force de l'amour, Erotokritos cite quelques vers, entre une danse traditionnelle et une courte pièce instrumentale composée et interprétée aux percussions par Jean-Philippe Chassagne. Sur le son aigrelet de la *lyra*, effleurée à l'archet, sur les cordes d'un luth ou d'une mandoline, Harilaos Papadakis et Manolis Liapakis, la voix rêche nimbée d'une indicible mélancolie, interprètent essentiellement des *mantinades* traditionnelles, chants d'amour fou à la flamme indomptable, comme *Stin Pano Yitonia* : « *J'irai chez les voisins du haut/Et je monterai sur la terrasse/Pour crier à tout le village/Combien je t'aime encore.* »

Patrick Labesse

★ 1 CD Arion ARN 64536.

Distribué par Night & Day.

“A COUPER LE SOUFFLE”

LE FIGARO

“Tom Hanks
un tour de force
impressionnant.”

PREMIERE

“Une étourdissante
démonstration
de savoir-faire.”

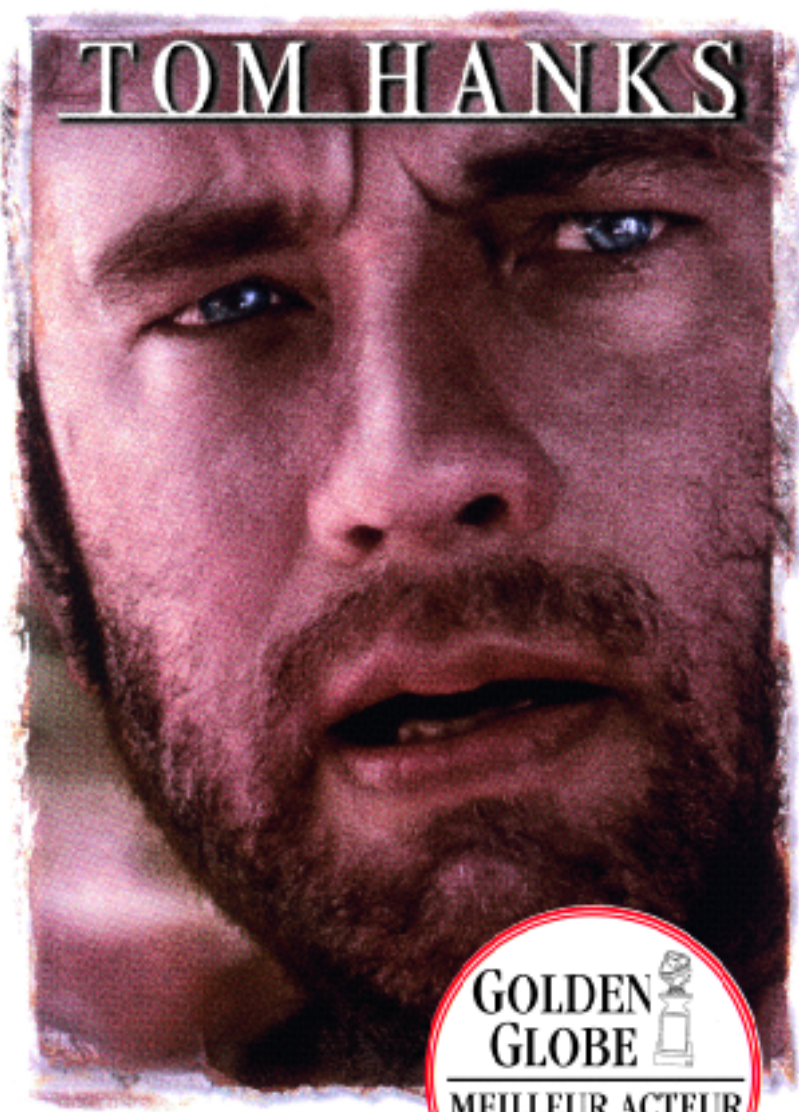
TELERAMA

“Tom Hanks
saisissant
d'humanité.”

TELE 7 JOURS

“Un réalisme
époustouflant.”

LE FIGARO MAGAZINE



SEUL AU MONDE (CAST AWAY) EN FILM DE ROBERT ZEMECKIS

DREAMWORKS PICTURES ET TWENTIETH CENTURY FOX PRESENTENT UN PRODUCTION IMAGENOVENS / PLATONOV EN FILM DE ROBERT ZEMECKIS TOM FRANKS HELEN HUNT "SEUL AU MONDE" NICK SEARCH "POUR LE BIEN" ALAN SILVESTRI "MUSIC" JOANNA JOHNSTON "MUSIC" ARTHUR SCHMIDT "MUSIC" RICH CARLIER "MUSIC" DONAUGES, S.S. "MUSIC" JOAN BRADSHAW "MUSIC" STEVE STARKEY TOM HANKS ROBERT ZEMECKIS JACK RABBIT "MUSIC" WILLIAM BROOKES, JR. www.castawaymovie.com

Dieu est au musée

A Grenoble, une leçon de rattrapage sur les trois monothéismes avec cartes, statuettes, livres et films

LES MILLÉNAIRES DE DIEU, Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, 38031 Grenoble Cedex 1. Tél. : 04-76-85-19-01. Jusqu'au 31 décembre 2001, du mercredi au lundi, de 10 heures à 19 heures. De 10 F à 20 F (de 1,52 € à 3, 05 €). Catalogue sous la direction d'André Julliard, éd. Musée dauphinois / Conservation du patrimoine de l'Isère, 132 p., 120 F (18,29 €).

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Dieu existe-t-il ? Le débat n'est jamais clos en dépit d'une mort mainte fois annoncée. Peu importe d'ailleurs, cette vieille histoire est pleine d'avenir, indique le sous-titre d'une exposition qui se tient au Musée dauphinois de Grenoble. Au nom de l'Éternel, on continue en effet, ici ou là, à s'entraider ou à s'étriper de plus belle. Et les commissaires de l'exposition, Isabelle Lazier et Jean Guibal, de rappeler en quelques images l'impact considérable – positif ou négatif – des grandes religions sur la société. Pourtant leur but n'est pas de louer ou de condamner, ni de faire un bilan de cette influence. Pas plus qu'ils ne veulent offrir aux visiteurs un traité de théologie en trois dimensions.

Ils partent d'un constat simple. Les trois grandes religions monothéistes – le judaïsme, le christianisme et l'islam – ont eu une influence considérable sur notre civilisation occidentale. De la première est issue la seconde qui a structuré pendant des siècles nos manières de vivre et de penser. La troisième, qui s'abreuve aux mêmes sources, a longtemps été considérée comme antagoniste. Elle est aujourd'hui la deuxième

religion pratiquée en France. Mais si l'essentiel de notre patrimoine culturel est encore largement d'origine religieuse, ses traces sont en train de se dissoudre dans l'amnésie générale. Les repères qui balisaient notre existence quotidienne deviennent indéchiffrables au plus grand nombre.

« La signification de quelques grandes fêtes comme Noël ou Pâques est encore connue, mais celle de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption, pourtant fériées, est largement méconnue », affirme Jean Guibal. Ce dernier estime que cette ignorance qui gagne de plus en plus est relativement récente, mais il constate que « lorsque les élèves des écoles viennent ici et contemplent certaines pièces liturgiques, elles leur sont moins familières que les outils du forgeron, une profession pourtant disparue depuis plusieurs décennies ».

SANS PROSÉLYTISME

A défaut du catéchisme déserté et en attendant la création de cours d'histoire des religions auxquels songent, paraît-il, quelques têtes pensantes de l'éducation nationale – une révolution dans cette Bastille de la laïcité ! – une leçon de rattrapage s'imposait. Il s'agissait donc pour les organisateurs de ces Millénaires de Dieu de transmettre le sens et la valeur du message religieux, sans pour autant faire du prosélytisme.

Isabelle Lazier et Jean Guibal ont donc mis en scène une sorte de panorama basique des monothéismes. La représentation des différentes attitudes recommandées pour la prière introduit à une grande carte des religions qui se partagent le monde. Après les grandes dates du calendrier imposées par les célébrations rituelles,



Roberto Neumiller, « Pèlerinage à Lourdes » (1979).

un rappel des mythes religieux nés au Proche-Orient, des statues évoquant déesses de la fertilité à la figure d'Akhenaton, première approche du monothéisme. Quelques objets permettent d'identifier les différents cultes pratiqués par les juifs, les chrétiens et les musulmans. A commencer par les Livres – la Torah, les Évangiles et le Coran – qui singularisent ces religions monothéistes.

Les grandes questions – la vie, la morale, la mort, l'au-delà – sont ensuite abordées sous l'angle religieux. Puis les rites et les obligations qui ponctuent la vie de chacun des adeptes de l'une ou l'autre foi. Des petits films mon-

trent le déroulement d'une cérémonie dans une synagogue, dans une église ou dans une mosquée – des « spectacles » en passe de devenir exotiques ?

L'exposition se conclut par les avatars de ces courants religieux, réinterprétés, déformés, qui se ramifient et se diffusent de manières diverses dans des domaines différents : vogue new age, prolifération des sectes, mode de l'astrologie, émergence de l'écologie ou de l'humanitaire. Paradoxe de ce troisième millénaire : alors que la nébuleuse religieuse est partout, l'histoire de ces vieilles religions passe par le musée.

Emmanuel de Roux

Barbara Bonney, affectée avec Schumann, libérée par la mélodie scandinave

DICHTERLIEBE (« Les Amours du poète »), de Robert Schumann, mélodies de Sibelius, Stenhammar, Grieg, Alfvén et Sjöberg, avec Barbara Bonney (soprano) et Malcolm Martineau (piano). THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 31 janvier à 20 heures.

Petite silhouette blonde, tout de grâce vêtue, Barbara Bonney ne peut faire oublier quelle merveilleuse Sophie du Chevalier à la rose, de Richard Strauss, elle fut dans la dernière production de l'Opéra-Bastille en 1999. Ce soir, c'est avec tout ce talent qu'elle aborde la *Dichterliebe*, le plus célèbre des cycles schumanniens. D'emblée, la porcelaine fine de sa voix, ce timbre si beau, à la fois chaud et délicat, séduit : son *Im wunderschönen Monat Mai* (« Au merveilleux mois de mai ») est une fontaine de fraîche langueur dont coulera l'amour. Schumann y est pris au pied de la lettre, la succession des *Lieder* se faisant d'un seul souffle sans les habituelles manifestations rythmiques entre-deux (raclements de gorge, mise en bouche du son, gorgée d'eau et signe de tête au pianiste). Un souci d'unicité fluide, où chacun des seize *Lieder* déroule sans barguigner le fil de l'histoire.

Alors, pourquoi cette légère affectation dans l'émission, ce manque de naturel dans certaines colorations, ce cisèlement qui morcelle par trop l'élan ? Entre sophistication et maniérisme, si mince est la frontière ! A aucun moment n'affleure la distanciation ironique ou douloureuse qui est la double marque de Schumann et de Heine.

DU CŒUR AU CŒUR

Ce gommage de toute ambiguïté, cette absence d'arrière-plan, ne seront pas compensés par la gestuelle très étudiée de Barbara Bonney. Effort louable certes, tellement la plupart des chanteurs en récitals soulignent cet hiatus entre la musique et le corps (combien d'entre eux amarrés au piano, irregardables !). Mais trop, c'est trop, et le postlude final notamment, complètement mimé, frôlera presque le ridicule. Le grand vainqueur de cette première partie – et Schumann ne l'eût pas désavoué –, ce sera le piano de Malcolm Martineau, magnifique de bout en bout, véritable présence tutélaire et finalement seul narrateur du cycle.

Conçue comme un miroir de la *Dichterliebe*, la seconde partie intitulée *A Scandinavian Dichterliebe* rassemble un florilège de la mélodie

scandinave. Et là, le miracle Bonney s'accomplit enfin. Tout simplement magique. Ce qui semblait contraint et retenu dans Schumann se libère, le lyrisme s'arrondit, la ligne s'étire, le rythme se revendique comme tel, le timbre lui-même exalte sa propre plénitude. Que dire d'un *Jet elsker Dig*, de Grieg (« Je t'aime »), chanté comme une bénédiction, du magnifique *Flickan kom ifran sin alsklings möte* (« La jeune fille qui venait de rencontrer son amour »), de Wilhelm Stenhammar, dans la tradition des scènes d'opéra ? Du presque straussien *Var det en dröm* (« Ai-je fait un rêve ? ») de Sibelius ou du quasi-expressionniste *Tonerna* (« Musique ») de Carl Sjöberg ? Une fois encore le piano de Malcolm Martineau saura avec une exactitude confondante trouver le chemin qui va du cœur au cœur.

Parmi les bis, un *Oh, quand je dors*, de Liszt, d'une ferveur sensuelle renversante. Il est à peine 22 heures : rentrer chez soi au plus vite pour réécouter d'urgence le fameux *Diamonds in the Snow*, ce disque de mélodies scandinaves que Barbara Bonney a gravé avec Antonio Papano, pour Decca (1 CD 466 762-2).

Marie-Aude Roux

Ryoji Ikeda et la géométrie des sons dans l'espace

RYOJI IKEDA, Centre Pompidou, le 1^{er} février. Prochain concert dans le cadre du mois de l'improvisation : Console (Martin Gretschnann), le 9 février, Grande Salle, 20h30, Centre Pompidou, M^e Rambuteau ou Les Halles. Tél. : 01-44-78-12-33. De 40 F à 60 F.

Quand, au milieu du XX^e siècle, s'inventaient musiques concrètes ou électroacoustiques, les créateurs, de Pierre Schaeffer à Edgar Varèse, possédaient déjà les armes technologiques et artistiques dont font aujourd'hui usage les jeunes

DJ de l'électronique expérimentale. Ses représentants les plus minimalistes, dont le Centre Pompidou fait une consommation régulière, sont, cinquante ans plus tard, plongés dans la société dite de l'information : à la différence de leurs aînés et précurseurs, ils sont connectés à tout et pensent en réseaux.

Dans la musique et la vidéo, cette sorte de câblage planétaire parallèle passe par des collectifs pluridisciplinaires et un tissu dense de labels alternatifs – des Néerlandais de Staalplaat aux Allemands de Mille Plateaux en passant par les Britanniques de Touch. Scanner, Terre Taemlit, Ryoji Ikeda, tous passés par le Centre Pompidou, sont issus du mouvement techno, et des idées d'autonomie sociale qu'il a véhiculées à ses débuts.

Partis dans des explorations très pointues de l'électroacoustique, ils citent plus volontiers Gilles Deleuze que les classiques du disco. Ils sont chez eux au Centre Pompidou. C'est parfois un peu lassant... On s'y fait.

Ryoji Ikeda est, le 1^{er} février, caché derrière la console de la Grande Salle. Ce Japonais trentenaire, venu aux musiques électroniques en 1990, marie les images aux sons

(à écouter dans l'émission « Tu vois ce que j'entends », le mercredi 7 février à 13 h 40 sur France-Culture). Membre du collectif *Dumb Type* – à l'origine des danseurs, puis des plasticiens, musiciens, performeurs – découvert en France lors du Festival Exit de la maison des Arts de Créteil, Ryoji Ikeda ne commet pas l'erreur de traiter la vidéo en simple décorum de la musique, ni cette dernière comme un accompagnement des images. Il accomplit un travail géométrique parallèle. Comme annoncé sur son site Internet (www.brainwashed.com/ryoji/bio.html), le zen, le noir et le blanc, le yin et le yang, président à sa vision du monde.

Blancheur des pages Web et des couvertures de disques aux titres évocateurs (+/-, publié en 1996, *0 C* en 1998, *Matrix* en 2001), citation de Chris Marker mise en exergue par son label, Touch (« *Rarely has reality needed so much to be imagined* ») tentent de disséquer la face cachée d'une réalité déclinable en suites mathématiques ou en sons décomposés.

Ryoji Ikeda entraîne l'expérimentation sur la bonne pente, à l'instar du duo Coldcut, champion des collages sons-images. Mais là où les Bri-

tanniques puisent dans la réalité (les actualités télévisées, le cinéma) pour nourrir un son apparenté à la rave et au chaos, le fin Japonais s'en tient à la ligne blanche sur fond noir, aux rencontres sonores en absconse et ordonnée, et quadrille les espaces interstellaires comme des zones militaires pointées au radar. Dans cette occupation de l'espace, Ryoji Ikeda ne rejette ni l'élégance du samouraï ni la nécessité de gagner la guerre – ici celle du contrôle des réseaux mondiaux de télécommunications.

Musicien dit minimaliste, il n'utilise pas gratuitement des images créées sur ordinateur pour faire joli et mode. Il pense les sons avec. Des colonnes de chiffres alignés comme des rideaux de perles défilent à haut débit sur des rythmes hypnotiques – sur ce chapitre, ni la valeur des lignes de basse et ni celle de la pulsion techno ne sont oubliées.

Ces accumulations, cette recherche du paroxysme aboutissent parfois à des impasses d'où Ikeda s'échappe par de furieux orages, avant de revenir, vidé et pourtant vainqueur, à la discipline géométrique.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Sons d'hiver

Concerts passionnants, public nombreux, le dixième festival de musiques Sons d'hiver, en Val-de-Marne, a fort bien débuté et devrait se terminer tout aussi bien, avec un programme riche et varié. On ne manquera pas d'aller découvrir la musique du tromboniste Garret List (exceptionnellement à Paris, au Théâtre du Lierre, le 2 février), qui marie toute la simplicité mélodique de la chanson avec certains codes de la musique contemporaine ; les voyages sonores de Frédéric Le Junter (Centre communal Pierre-Martin, Villeneuve-le-Roi, le 3) ; Pablo Cuoco en solo et la rencontre des étranges objets musicaux de Pierre Bastien, Le Junter et Pierre Berthet (salle Gérard-Philipe, Bonneuil, le 4) ; le Large Ensemble de Sylvain Kassap (Théâtre Antoine-Vitez, Ivry-sur-Seine, le 8) ; une soirée « Asian all stars » avec Transglobal Underground (Maison des arts, Créteil, le 9) ; et le final funky emmené par Michel Portal (même lieu, le 10). *Sons d'hiver, musiques en Val-de-Marne, jusqu'au 10 février. Tél. : 01-46-87-31-31. Internet : www.sonsdhiver.org. De 50 F à 125 F selon les concerts.*

La Tribu iOta

La douzième promotion de la première Ecole supérieure des arts du cirque (CNAC) investit l'Espace chapiteaux du parc de La Villette. Les seize étudiants, derniers « représentants de

la Tribu iOta » sont mis en piste par la chorégraphe italienne Francesca Lattuada. La musique originale de Jean-Marc Zelwer rythme ce « conte pour enfants et adultes ».

Espace chapiteaux, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-La Villette. 20 h 30, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Jusqu'au 18 février. Tél. : 01-40-03-75-23. De 70 F à 90 F.

Capital Danse

A mi-parcours, le festival Capital Danse, qui a connu un lancement stimulant avec la création de Kubila Khan + Investigations, un spectacle de Fabrice Lambert et la sensation latino-américaine de Corpus Erigo, laisse la place à une figure emblématique de la danse contemporaine, Carolyn Carlson, accompagnée de ses Spiritual Warriors (les 2 et 3 février). Soit quatre solos chorégraphiés par la Carlson pour des interprètes hors pair : l'Israélienne Talia Paz, le Finlandais Tero Saarinen, le Japonais Yukata Takei et le Tibétain Tenzin Günpo. La chorégraphe dansera elle aussi un solo, *Il vuoto dell'acqua*, sur une musique de Luigi Nono. La manifestation s'achèvera avec une œuvre de buto (les 6 et 7) radicale (quelques mètres cubes de paille et des poissons morts composent le décor), signée par un jeune chorégraphe, Taketeru Kudo.

Théâtre Sylvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15^e. M^e Porte-de-Vanves. Jusqu'au 7 février. Tél. : 01-56-08-33-89. De 40 F à 100 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Louise Brooks : la star mythique
Loulou, ven. 13 h 50, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45 ; *Le Journal d'une fille perdue*, mer. 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45 ; *Prix de beauté*, jeu. 13 h 50, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45.
Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris-5^e. M^e Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Lear
d'Edward Bond. La mise en scène de Christophe Perton, au Théâtre de la Ville, fournit l'occasion d'une rencontre avec l'auteur, le metteur en scène, Georges Bas, le traducteur de Lear et Jérôme Hankins (traducteur).

La Coupole, 16, quai de Gesvres, Paris-4^e. Le 3, 14 h 30. M^e Châtelet. Tél. : 01-48-87-54-42. Entrée libre (confirmation demandée).

Le Diable des rochers
d'après Grégoire Solotareff, mise en scène de Jean-Claude Bastos, avec la Compagnie Créature.

Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil (94). 20 h 30, le 3. Tél. : 01-45-13-19-19. 25 F et 40 F.

Les Jardins de Camigliano, Patrick Roegiers
mise en scène de Jean Dautremay, avec François Beaulieu, Catherine Salvat, Jean Dautremay et Eric Ruf.

Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6^e. M^e Saint-Sulpice. 17 heures, le 3. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F. Jusqu'au 17 février.

Autour de Hamlet Machine
d'après Heiner Müller, atelier dirigé par Georges Aperghis, avec les élèves de troisième année. La représentation du 3 février à 15 heures sera suivie d'une rencontre avec l'équipe du spectacle, Jean Jourdeuil (traducteur) et le compositeur grec.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9^e. M^e Rue-Montmartre. 19 h 30, les 2, 6, 7, 8 ; 15 heures et 19 h 30, le 3. Tél. : 01-53-24-90-16. Entrée libre sur réservation.

Les rendez-vous de la danse
Pièces courtes de jeunes chorégraphes amateurs et semi-professionnels.

Maisons-Alfort (94), Nouvel Espace culturel Charentonneau-NECC, 107, avenue Gambetta. M^e Maisons-Alfort-

Stade. 17 heures et 20 h 45, le 3. Tél. : 01-46-86-70-70. 40 F et 60 F pour les deux programmes.

J'attendais le moment de la séparation
de François-Michel Pesenti.
Marseille (13), Théâtre des Bernardines, 17, boulevard Garibaldi. Tél. : 04-95-04-96-42. 21 heures, les 2,5,6 ; 19 h 30, les 3 et 7. De 35 F à 60 F.

La création contre l'oubli, 7^e gala Amnesty International
Dans le cadre de la campagne mondiale contre la torture, le chef d'orchestre Yutaka Sado (Concerts Lamoureux) et le peintre Gérard Economos, créateur du concept « Musique à voir », associent leur talent : une fresque sera réalisée en direct, au son de *La Symphonie fantastique* de Berlioz.

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 20 h 30, le 3. Tél. : 01-40-28-28-40. 150 F.

Christian Tetzlaff (violon), Lars Vogt (piano)
Œuvres de Brahms et Webern.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. 17 heures, le 3. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Orchestre Pasdeloup
Œuvres de Bach, Weber, Chopin, Mozart. Benoît Marin (alto), France Clidat (piano), Frédéric Lodéon (direction).

Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^e Richelieu-Drouot. 15 heures, le 3. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.

Amsterdam Loeki Stardust Quartet
Œuvres de Palestrina, Vivaldi, Bach, Pachelbel.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

Orchestre philharmonique de Radio France
Œuvres de Nunes et Dufourt. Emilio Pomarico (direction).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 20 heures, le 3. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Orchestre de Paris
Œuvres de Barber, Bernstein, Copland. Susanna Poretzky (mezzo-soprano), Marin Alsop (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Ternes. 20 heures, le 3. Tél. : 0825-000-821. De 60 F à 250 F.

David Bismuth (piano)
Œuvres de Bach-Busoni, Schubert, Liszt, Ginestera.

Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17^e. M^e Malesherbes. 20 h 30, le 3. Tél. : 06-88-63-06-33. 90 F.

Didier Petit Quartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 17 h 30, le 3. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Les Hurlers, Serge Teysot-Gay, Théo Hakola
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 18 h 30, le 3. Tél. : 01-49-25-89-99. 90 F.

GALERIE VIEILLE DU TEMPLE DANIEL HUMAIR œuvres récentes 30.01.01 - 09.03.01 23 rue Vieille du Temple 75004 Tél. : 01 40 29 97 52 du mar. au sam. 14h - 19h

de la troupe du TNS

PROMÉTHÉE ENCHAÎNÉ
d'Eschyle

Mise en scène Stéphane Braunschweig
Du vendredi 2 au samedi 24 février
03 88 24 88 24 / www.tns.fr

Théâtre National de Strasbourg
Ecole supérieure d'art dramatique

France Inter

Télérama

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Les hommes politiques et la télévision. Invité : Alain Duhamel.
- 22.10** Les Affaires d'Etat. Invités : Edwy Plenel, Arnaud Montebourg, Paul Bernard, Roland Cayrol, Dominique Reynie. **Forum**

MAGAZINES

- 18.40** Nulle part ailleurs. Invités : Rickie Lee Jones ; José Garcia ; Richard Anconina ; Aure Atika ; Bruno Solo. **Canal +**
- 20.10** La Vie des médias. Dominique Baudis. **LCI**
- 20.40** Thalassa. La Polynésie. **France 3**
- 21.00** Recto Verso. Avec Patrick Dupond. **Paris Première**
- 21.05** Rock Press Club. Heavy Metal. Invités : Eric Dahan, Stéphane Hervé. **Canal Jimmy**
- 21.50** Faut pas rêver. Madagascar : Babou Films. France : La voix des sonneurs. Inde : Le village des enfants tibétains. Invité : Manuel Poirier. **France 3**
- 22.40** Bouillon de culture. Elle et lui : enfer et paradis. Invités : Pierre Assouline, Anne Bragance, Jean-Paul Enthoven, Annie Ernaux, François Ozon, Charlotte Rampling, Robert Dossaix. **France 2**
- 23.10** La Nuit du Net. Stars on Line. Fan de... Stars sens dessus dessous. La nuit du Net teste le web. Comment devenir Miss Net France ? Les Net délires de la nuit du Net. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 23.15** Sans aucun doute. J'ai perdu ma famille. **TF 1**
- 23.35** On ne peut pas plaire à tout le monde. Marc Blondel, Alain Duhamel, J.-P. Mocky, Raffaëla Anderson, Karen Bach. **France 3**
- 20.15** Reportage. Les Deux Mondialisations. **Arte**
- 21.00** Un siècle de danse. [3/5]. **Mezzo**
- 21.35** La Fascination du Grand Nord. [2/4]. **Odyssée**
- 22.00** Civilisations. Ombres chinoises. [1/3]. **Histoire**
- 22.05** Les Tribus du rock. [1/6]. Sabbath Bloody Sabbath. **Canal Jimmy**
- 22.20** Grand format. Amazonie, la terre et la peine. **Arte**
- 22.40** Les Feux de Naples. **Planète**
- 23.40** Esprit des peuples premiers. [9/13]. Nouvelle-Zélande, génération 2000. **Planète**
- 23.45** Un siècle de danse. [5/5]. La danse contemporaine, l'explosion. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 17.30** Ski. Championnats du monde. Slalom du combiné dames (1^{re} manche). **20.30** (2^{ème} manche). **Eurosport**

DANSE

- 21.55** Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Purcell. **Mezzo**

MUSIQUE

- 22.25** Jazz Box 99. **Muzzik**
- 22.50** Quintette pour clarinette et cordes, de Mozart. Avec Karl Leister, clarinette. Par les Berliner Solisten. **Mezzo**
- 23.00** Deep Purple. En 1970. **Canal Jimmy**
- 23.25** Led Zeppelin 1969. A Copenhague. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

- 22.05** La Poule aux œufs d'or. Pièce d'Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45** Denis. Catherine Corsini. **O. Arte**
- 20.45** Six balles pour un tueur. Clay Borris. **O. RTL 9**

COURTS MÉTRAGES

- 0.25** Histoires courtes. Spéciale Clermont-Ferrand 2001. *Le Page de garde. O ; Une vie d'ici. O.* **France 2**

SÉRIES

- 20.15** Friends. Celui qui avait de grands projets. **RTL 9**
- 20.45** New York District. Papa est parti. Affaire de famille. **13^{ème} RUE**
- 20.55** Nestor Burma. N'appellez pas la police ! **France 2**
- 23.25** Taxi. [2/2]. Scenkees From a Marriage (v.o.). **Série Club**

FILMS

- 13.35** L'Etat de grâce ■■ Jacques Rouffio (France, 1986, 95 min). **Festival**
- 14.25** Saxo ■■ Ariel Zeitoun (France, 1987, 120 min) **O. Cinéstar 1**
- 14.40** F comme Fairbanks ■■ Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min) **O. Cinétoile**
- 16.25** Le Prisonnier de Zenda ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min) **O. Cinétoile**
- 18.50** La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min). **TCM**
- 20.30** Autour d'une enquête ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1931, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 20.45** Le Magicien d'Oz ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 105 min). **TCM**
- 20.50** Au cœur du mensonge ■■ Claude Chabrol (France, 1998, 115 min) **O. TSR**
- 21.00** L'Arnaque ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.o., 125 min) **O. Cinétoile**
- 21.00** Conseil de famille ■■ Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 21.00** Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 100 min) **O. Cinéfaz**
- 22.30** L'Horloge ■■ Vincente Minnelli (EU, 1944, N., v.o., 90 min). **TCM**



- 23.50** Khroustaliou, ma voiture ! ■■■ Alexei Guerman. Avec Youris Tsourilo, Nina Rouslanova (Fr. - Rus., 1998, N., v.o., 145 min) **O. Arte**
- 0.00** Capitaine sans loi ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1952, 120 min). **TCM**
- 0.15** Les Feux de l'été ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, 120 min) **O. Ciné Cinémas 2**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

- 20.55** Nestor Burma. Le sympathique détective de choc qui, depuis 1991, a le visage de Guy Marchand, sera présent ce soir dans un épisode complètement « relooké ». Adieu Florimond Faroux et Zavatter, jugés trop vieux. Parmi les jeunes et sémillants nouveaux venus, la commissaire Niel (Elisa Servier). Autre détail piquant, Nestor, dont on avait remarqué la calvitie, ne quitte plus son chapeau, même quand il dort !

FRANCE-CULTURE

- 21.30** Cultures d'Islam. La récente parution aux éditions Citadelles et Mazenod d'un livre-album collectif, *Le Caire*, dirigé par l'orientaliste ottomanisant André Raymond, est l'occasion pour l'écrivain Abdelwahab Medded de consacrer quatre émissions, réalisées par Olivier Coppin, à la métropole de Saladin, Mehemet-Ali et Sadate. Avec André Raymond, Jean-Pierre Corteggiani, Sylvie De-noix et Mercedes Volais.

ARTE

- 23.50** Khroustaliou, ma voiture ! ■■■ Cette œuvre politique sur la terreur stalinienne, réalisée par Alexei Guerman, déconcerta lors de sa sortie en salles, en 1998. Le sujet n'était pas traité de façon réaliste, mais selon un chaos d'images, avec une accumulation de plans bizarres et d'horreurs bouffonnes, pour rebondir en tragédie amère. Un effrayant tableau d'une Russie livrée à la folie.

SAMEDI 3 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Thème : Où va l'économie mondiale ? Invités : Jean-Paul Fitoussi et Daniel Cohen. **LCI**
- 21.05** Comédie musicale, le retour. Invités : Claude-Michel Schönberg, Jean-Claude Petit, Pascal Nègre, François Deletraz, Albert Cohen, Isabelle George. **Forum**

MAGAZINES

- 13.10** et **16.10** Nautisme. **LCI**
- 13.15** La Quotidienne. Ma famille, mes enfants. **Téva**
- 13.25** The Race. **France 2**
- 13.35** Consomag. Banques : les forfaits. **France 2**
- 13.40** La Bourse et votre argent. **LCI**
- 13.45** Savoir plus santé. Les petits maux de l'hiver. SOS Médecins. Lumière et dépression. Bébé et la bronchiolite. La grippe est là, je suis âgé et j'ai peur de l'hiver. **France 2**
- 14.15** Bouillon de culture. Elle et lui : enfer et paradis. **TV 5**
- 15.10** et **20.10** Science info. **LCI**
- 18.00** Courts particuliers. Elodie Bouchez. **Paris Première**
- 18.05** Le Magazine de la santé. Le suicide des jeunes. Invité : Docteur Alain Braconnier. **La Cinquième**
- 18.15** Ce qui fait débat. Adoption : voyage au bout de l'amour. Invités : Philippe Douste-Blazy, Eva Darlan. **TV 5**
- 19.30** + de zapping En clair. **Canal +**
- 20.35** Le Club. Christophe Gans. **Ciné Classics**
- 20.40** Le Journal des régions. **LCI**
- 21.05** Thalassa. La pointe du Raz. **TV 5**
- 21.45** Métropolis. Markus Kirchgessner : les univers de l'Islam. John Maeda, infographiste. **Arte**
- 22.15** Envoyé spécial. L'amour fou. Alicaments : alicamenteurs ? Les prisons russes. **TV 5**
- 0.15** Rock Press Club. Spécial Heavy Metal. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

- 20.35** Planète animal. Les dugongs, des sirènes en voie d'extinction. **TMC**
- 20.45** L'Aventure humaine. Un voilier de rêve : Le Royal Clipper. **Arte**
- 20.50** L'Histoire du monde. Lyndon B Johnson, un président à l'écoute [3/3]. **Odyssée**
- 21.00** Toutes les drogues du monde. [1 et 2/6]. Les drogues à travers l'histoire. **Histoire**
- 21.30** Planète Terre. Waoranis, nomades d'Amazonie. **TMC**
- 22.00** L'Aventure de l'art moderne. L'expérience de l'abstraction. **Histoire**
- 23.15** Amsterdam Global Village. [1/2]. **Planète**
- 23.45** L'Expérience américaine, Lyndon Baines Johnson. [4/4]. Le prix de l'échec. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 14.30** Handball. Championnat du monde. Demi-finale Suède-Yougoslavie. **Pathé Sport**
- 14.55** Rugby. Tournoi des VI Nations. Italie-Irlande. **France 2**
- 16.50** Handball. Demi-finale France-Egypte. **France 2**
- 17.00** Handball. Championnats du monde. Demi-finale France-Egypte. **Pathé Sport**
- 17.15** Football. Championnat de D1. Nantes - Paris-SG. **Canal +**
- 20.00** Football. Championnat de D1. Marseille-Auxerre. **TPS Foot**

MUSIQUE

- 19.30** Solti dirige le London Philharmonic Orchestra. Berlin, en 1997. Œuvres de Beethoven, Brahms. **Muzzik**
- 20.15** Les Découvertes Adami (n° 9). Concert. Avec Renaud Dejardin, violoncelle ; Delphine Bardin, piano ; Svetlin Roussev, violon. Et avec le quatuor de saxophones Habanera. Œuvres de Brahms, Bach. **Muzzik**
- 21.00** L'Due Foscari. Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Enregistré à la Scala de Milan en 1988. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Gianandrea Gavazzeni. **Mezzo**
- 22.45** Dave Holland Quintet. Au Théâtre musical de Paris, en 1984. **Muzzik**
- 23.25** Black Session. Paris 1999. **Paris Première**
- 0.00** Julia Varady chante Wagner. Concert enregistré à l'Orangerie de la banque Paribas, le 17 janvier 1998. Avec Julia Varady, soprano ; Viktoria Postnikova, piano. **Mezzo**
- 0.55** Jazz à Antibes 86. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 18.55** Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [2 et 3/3] **O. Ciné Cinémas**
- 19.00** Le Mystère de la montagne ensorcelée. John Hough. **Disney Channel**
- 20.30** La Milliardaire. Jacques Ertaud [2/3]. **Festival**
- 20.40** Le Dernier Fils. Etienne Périer. **France 3**
- 20.50** Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3]. **Téva**
- 22.20** Une vie à réinventer. Johannes Fabrick. **O. Téva**
- 22.45** Les Cicatrices du cœur. The Amber Production Team. **Arte**
- 23.15** Sabotage. Tibor Takács. **O. TF 1**

SÉRIES

- 17.10** Téva sitcom. **Téva**
- 17.15** The Lazarus Man. Le journal intime. **O. TMC**
- 17.20** Papa bricole. Le rituel de l'initiation. **RTL 9**
- 17.55** Stargate SG-1. Instinct maternel. **RTBF 1**
- 18.00** Two. L'évasion. **O. Série Club**
- 18.00** Invasion planète Terre. Contagion. **O. 13^{ème} RUE**
- 18.45** First Wave. L'héritage. **13^{ème} RUE**
- 19.50** La Loi du colt. Le collectionneur. **O. Série Club**
- 20.00** Dharma & Greg. See Dharma Run Amok (v.o.) ; Run, Dharma, Run (v.o.). **O. Téva**
- 20.05** Vidocq. Le système du docteur Tierrier. **O. Ciné Classics**
- 20.20** Les Simpson. Homer perd la boule. **O. Canal +**
- 20.45** Tatort. L'Enfer des animaux. **13^{ème} RUE**
- 20.50** Le Caméléon. [1/2]. L'instinct naturel. **O. M 6**
- 21.00** Du rouge à lèvres sur ton col. Episode n° 6 (v.o.). **O. Canal Jimmy**
- 21.40** Ultraviolet. In Nomine Patris (v.o.). **Série Club**
- 21.45** The Sentinel. Un trop long sommeil. **O. M 6**
- 22.30** Oz. In excelsis Deo (v.o.). ; Peine capitale (v.o.). **O. Série Club**
- 22.35** Nestor Burma. Nestor Burma en direct. **O. TMC**
- 22.40** Buffy contre les vampires. Phasé finale. **O. M 6**
- 23.40** Le Prisonnier. Le dénouement. **France 3**
- 23.55** Sex and the City. Escape from New York (v.o.). **O. Téva**

FILMS

- 13.15** Honni soit qui mal y pense ■ Henry Koster (Etats-Unis, 1947, N., 105 min) **O. Cinétoile**
- 13.20** Artemisia ■ Agnès Merlet (France, 1997, 100 min) **O. Cinéstar 2**
- 13.30** La Prisonnière des ténébres ■ Nunzio Malasomma (Italie, 1934, N., v.o., 70 min) **O. Ciné Classics**
- 13.15** La vérité si je mens ■ Thomas Gilou. Avec Richard Anconina, Amira Casar (France, 1996, 100 min) **O. Cinéstar 1**
- 16.15** Jules César ■■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1953, N., 120 min) **O. Ciné Classics**
- 21.40** Présumé innocent ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min) **O. TSR**
- 23.00** Les Feux de l'été ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 23.00** La Nuit du loup-garou ■■ Terence Fisher (GB, 1961, v.o., 90 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 23.50** Quand les aigles attaquent ■■ Brian G. Hutton (Etats-Unis, 1969, v.o., 170 min). **TCM**



- 0.20** Autour d'une enquête ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1931, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 0.45** I Shot Andy Warhol ■■ Mary Harron (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min) **O. Cinéfaz**
- 1.15** Julie pot-de-colle ■■ Philippe de Broca (France, 1976, 85 min) **O. Cinétoile**
- 2.15** Le New-Yorker ■■ Benoît Graffin (France, 1997, 70 min) **O. Cinéstar 1**
- 2.20** Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 90 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 2.25** Saxo ■■ Ariel Zeitoun (France, 1987, 115 min) **O. Cinéstar 2**



- 2.35** Taxi Driver ■■■ Martin Scorsese. Avec Jodie Foster, Robert De Niro (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) **O. Cinéfaz**
- 2.40** Le Mouton enragé ■■ Michel Deville (France, 1973, 100 min) **O. Cinétoile**
- 2.40** Enquête à l'italienne ■■ Steno (Italie, 1978, 120 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 16.40** Les Dessous de Palm Beach. **17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.55** Les Enfants de la télé. **23.15** Sans aucun doute. **1.00** Les Coups d'humour. **1.40** Exclusif.
- FRANCE 2**
- 16.30** Des chiffres et des lettres. **17.00** Viper. **17.50** Un toit pour trois. **18.20** Tutti frutti. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Rugby, The Race. **20.40** Météo, Point route. **20.55** Nestor Burma. N'appellez pas la police ! **22.40** Bouillon de culture. Elle et lui : enfer et paradis. **0.00** Journal, Météo. **0.25** Histoires courtes.
- FRANCE 3**
- 16.35** MNK, A toi l'actu@. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.25** Mezrahi et ses amis. **20.40** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **21.50** Faut pas rêver. **22.50** Météo, Soir 3. **23.35** On ne peut pas plaire à tout le monde.

FRANCE 3

- 17.35** Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 21.00 **18.05** Futurama. **18.30** Nulle part ailleurs. **20.35** Allons au cinéma ce week-end. **21.00** Priorité absolue. Film. John Terlesky. **22.35** Aussi profond que l'océan ■ Film. Ulu Grosbard. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie.

CANAL +

- 17.35** Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 21.00 **18.05** Futurama. **18.30** Nulle part ailleurs. **20.35** Allons au cinéma ce week-end. **21.00** Priorité absolue. Film. John Terlesky. **22.35** Aussi profond que l'océan ■ Film. Ulu Grosbard. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie. **0.20** Thalassa. Thalassa en Polynésie.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.25** Reportages. Les retraités de Slab City. **13.55** MacGyver. **14.50** Alerte à Malibu. **14.50** Flipper. **16.30** Will & Grace. **17.00** Beverly Hills. **17.50** Sous le soleil. **18.50** Le Bétisier du Net. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.55** Stars à domicile. **23.15** Sabotage. Téléfilm. Tibor Takacs. **O. 1.05** TF1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 13.45** Savoir plus santé. **14.40** Tiercé. **14.50** Rugby. Italie - Irlande. **16.50** Handball. France-Egypte. **18.55** Union libre. **19.55** et **20.50** Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Tapis rouge à Patrick Sébastien. **23.15** Tout le monde en parle. **1.35** Journal, Météo.
- FRANCE 3**
- 13.30** C'est mon choix pour le week-end. **14.50** Côté jardins. **15.20** Keno. **15.25** Destination pêche. **15.55** La Vie d'ici. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.25** Mezrahi et ses amis. **20.40** Le Dernier Fils. Téléfilm. Etienne Périer. **22.20** Météo, Soir 3. **22.45** Dans les coulisses de... Dans l'air du temps : le salon du prêt-à-porter. **23.40** Le Prisonnier. Le dénouement. **0.30** Saga-Cités. Autriche année zéro. **1.00** Tribales. Carlos Nunez.

FRANCE 2

- 13.45** Savoir plus santé. **14.40** Tiercé. **14.50** Rugby. Italie - Irlande. **16.50** Handball. France-Egypte. **18.55** Union libre. **19.55** et **20.50** Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Tapis rouge à Patrick Sébastien. **23.15** Tout le monde en parle. **1.35** Journal, Météo.

CANAL +

- 13.50** Un séjour en enfer. Téléfilm. Michael Tuchner. **O.**
- 15.20** Babylone yé-yé. **15.50** Eddy Time. **17.00** Football. D1. **17.15** Nantes - PSG. ► En clair jusqu'à 21.00 **19.30** + de zapping. **20.20** Les Simpson. **20.44** Samedi comédie. **20.45** La Cape et l'Épée ; **21.00** H ; **21.25** Mes pires potes. **21.50** Samedi sport. **22.15** Jour de foot. **23.20** NPA Live. **0.00** Le Journal du hard. **0.10** Alexia & Cie. Film. Marc Dorcel. **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. Les Deux Mondialisations. **20.45** Denis. Téléfilm. Catherine Corsini. **O.**
- 22.20** Grand format. Amazonie, la terre et la peine. **23.50** Khroustaliou, ma voiture ! ■■■ Film. Alexei Guerman (v.o.) **O.**

M 6

- 17.40** Zoe, Duncan, Jack & Jane. **18.05** Le Clown. **19.00** Le Filic de Shanghai. **19.50** I-minute. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Une nounou d'enfer. **20.38** Météo du week-end. **20.40** Cinéxif, Décrochage info. **20.50** Les 5 Ans de Graines de star. **23.10** La Nuit du Net. **1.15** M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black & Blue. Invité : Georges Paczynski. **21.30** Cultures d'Islam. Le Caire : site pharaonique. Invité : Jean-Pierre Corteggiani. **22.12** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. A House in Bali, Colin McPhee. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07** A côté de la plaque. **20.05** Concert franco-allemand. Concert enregistré par le Chœur et l'Orchestre de la MDR, dir. Howard Arman, Nathan Berg, baryton. Œuvres de Haendel, Walton. **22.30** Alla breve. Le groupe de John Abercrombie. **22.45** Jazz-club. Le groupe de John Abercrombie.

Au Châtelet

par Pierre Georges

SOUS L'ORAGE et les sondages, dans cette méchante tourmente qui lui fait dire au *Figaro* ce matin « *aujourd'hui nous sommes à proximité des Quarantièmes rugissants et non sur un lac du bois de Boulogne* », Philippe Séguin fait front. *Fluctuat nec*.

C'est fou comme la campagne électorale à Paris qui n'a pas officiellement commencé et que certains, trop vite, jugent finie, inspire la métaphore héroïque et vaguement boursoflée !

Debout les morts et les sonnés ! Hardi, hardi ! un jour, et alors que cela tanguait de partout, que ses seconds supplient Captain Séguin de changer de cap au plus vite, au plus tôt, tant le navire amiral semble approcher des rochers et de l'insalubre et funeste îlot – car qui voit le 18^e arrondissement voit son sang ! – l'ombrageux et cultivé navigateur solitaire invoque Simon Bolivar.

Que venaient faire Bolivar, la Bolivie et les Boliviens en cette affaire ? Rien qui ait à voir avec la funeste secte des Bobos qui selon les dernières estimations ne cesseraient d'exercer son influence électorale et désinvolte sur les mœurs de la capitale ! Non, si Philippe Séguin en appelait au souvenir héroïque et admirable du Libertador, c'était pour signifier aux gens de peu de foi, aux moutons de sondage, à ses proches affolés par l'ampleur des voies et voix d'eau que, selon un principe inoxydable, rien n'était perdu, quand tout n'était pas perdu.

Ne résistons pas au plaisir de la re-citation, justement notée dans *Le Monde*, mercredi : « *Je songe à Bolivar. Il vient d'être battu ? Il est assis, adossé à un mur blanc. Il souffre atrocement d'une crise de paludisme. Las et décou-*

ragés, ses généraux se pressent vers lui : "Qu'allons-nous faire maintenant ?" Alors Bolivar bondit de sa chaise et leur répond : "Triompher !". »

Viva Seguino ! Ah ! tout de même, on ne laisserait pas sa place d'orchestre au Châtelet parisien pour tout l'or des conquistadores ! Dieu que cette campagne est belle. Et féroce. Et culturelle !

Lundi, Philippe Séguin invoqua, évoqua, les mânes du baron Hausmann, « *un visionnaire* ». Mardi, donc, il convoqua le paludéen et brave Bolivar. Et vendredi, quand d'abominables clairons sonnent de toutes parts le sauve-qui-peut la droite, il se fait impavide grognard : « *J'ai le calme des vieilles troupes.* »

Et la férocité aussi. Car il fallait bien que jeudi quelque chose fût dit. Et quelque chose fut dit sur l'adversaire, quelque chose de tout à fait désobligeant, sur le célèbre inconnu du camp d'en face. Il a affirmé que Bertrand Delanoë serait « *un maire soumis au PS, soumis au premier ministre, soumis au ministre de l'intérieur* ».

Bertrand Delanoë, (éventuel) maire soumis ? Le qualificatif est peu amène. Et même vaguement injurieux tant il semblait, jadis, réservé à la littérature de fortification pour dire la condition des filles des rues. Mais on suppose bien volontiers que tel n'était pas l'intention de Philippe Séguin, de blesser plus que les règles du combat politique n'y autorisent. Et de fait le propos n'avait d'autre visée que de signifier l'insignifiance, à ses yeux, de ce moustique anti-Bolivar. A preuve cet envoi, définitivement modeste : « *On s'est assez amusé. Le moment est de vouloir un maire ?* »

Les députés PS veulent que les enfants puissent aussi porter le nom de leur mère

Une proposition de loi doit être débattue à l'Assemblée le 8 février

LE PATRIARCAT a la vie dure, mais ses attributs tombent les uns après les autres. Après avoir voté la loi sur la parité hommes-femmes en politique, les socialistes se sont avisés du retard pris par la France dans le domaine du nom patronymique, qui, comme son étymologie l'indique, n'est transmis que par le père (sauf exception). Gérard Gouzes, député (PS) du Lot-et-Garonne, a déposé une proposition de loi – adoptée jeudi 1^{er} février en commission des lois – autorisant la mère à transmettre son nom à ses enfants. Ce texte devrait être débattu en séance publique, le 8 février, dans la « niche » parlementaire du PS. A moins que, faute de temps, son examen ne soit repoussé au printemps.

Le texte autorise les parents à donner à leurs enfants le nom du père, celui de la mère ou les deux accolés dans l'ordre de leur choix (par ordre alphabétique en cas de litige). Il ne met qu'une limite : les enfants nés des mêmes père et mère devront porter un nom identique afin de préserver l'identité

des fratries. La proposition est plus ambitieuse que la loi de 1985, qui avait autorisé l'adjonction du nom de la mère à celui du père à des fins d'usage (carte d'identité...), sans que l'enfant puisse transmettre ce nom composé. Le texte prévoit l'inscription du nom de l'enfant dans l'acte de naissance, alors que ce document ne mentionne actuellement que les prénoms, le patronyme étant automatiquement celui du père. Les enfants nés avant la loi n'ont pas été oubliés : leurs parents pourront demander au juge l'ajout du nom de la mère, et ce nouveau nom sera transmissible.

DROIT DE CITÉ AU MATRONYME

La France est, avec la Belgique et l'Italie, l'un des derniers pays européens à maintenir la prééminence du nom du père. En donnant droit de cité au matronyme, elle appliquera un principe d'égalité des sexes – inscrit non pas dans la Constitution elle-même, mais dans les textes sur lesquels elle a assis ses principes (Déclaration des droits de l'homme de 1789,

préambule de la Constitution de 1946). Elle se mettra aussi en règle avec le droit européen. Le Conseil de l'Europe a en effet posé le principe de « *l'égalité des époux en droit civil* ». En 1994, la Cour de Strasbourg s'était appuyée sur la Convention européenne des droits de l'homme pour condamner toute discrimination fondée sur le sexe dans la transmission du patronyme (arrêt Burghartz contre la Suisse).

La délégation aux droits des femmes veut aller plus loin. Yvette Roudy défendra un amendement autorisant les parents à donner le nom d'« *un ascendant dans la ligne maternelle ou paternelle* » à la place du leur. Cela contribuera à enrayer le phénomène d'appauvrissement du patrimoine anthroponymique, souligne la députée (PS) du Calvados. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, notait en 1991 que celui-ci « *s'effrite lentement, mais de façon inexorable* ». Un chercheur indiquait en 1979, devant la Société française d'onomatistique, que 210 000 des 250 000 patronymes allaient disparaître en

deux siècles. Si le « stock » de noms de famille se réduit, leur variété est « *trop grande pour que les plus portés deviennent massivement les plus présents* », nuance Laurent Fordant dans *L'Atlas des noms de famille de France* (Archives et culture, 1999).

Ce nouveau droit donné aux femmes ne fait pas l'unanimité. Dans son rapport à la garde des sceaux sur le droit de la famille (1999), Françoise Dekeuwer-Defossez jugeait qu'au moment où l'image du père se modifie – voire s'estompe quand l'enfant est confié à la mère après un divorce –, on risque de créer « *de nouveaux déséquilibres* » et de « *porter une atteinte supplémentaire à l'image de la paternité* ». En fait de déséquilibre, c'est celui dont les femmes étaient victimes qui a été peu à peu corrigé depuis le milieu des années 60, rétorquent les parlementaires de gauche. Cette réforme, aux retombées considérables, mérite sans doute mieux qu'un examen à la va-vite.

Jean-Michel Bezat

M. Chirac devant les professions libérales

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a expliqué, devant le congrès de l'Union des professions libérales (UNAPL), qu'il est « *plus que temps d'avancer* » dans l'amélioration des conditions d'exercice de ces professions, faisant par exemple allusion aux difficultés d'application des 35 heures et de la réforme de la taxe professionnelle. S'adressant notamment aux médecins, dont beaucoup s'étaient détournés de la droite en 1997, Jacques Chirac a par ailleurs fustigé le mode de contrôle des dépenses d'assurance-maladie, qui « *conduit à stigmatiser les acteurs de notre système de soins alors que c'est l'absence de perspective d'évolution qui conduit à cette situation* ». « *Ce qu'il faut, a-t-il poursuivi, c'est mettre en place sans délai les instruments d'une responsabilité individuelle fondée sur l'évaluation et le respect des bonnes pratiques médicales.* »

Bové fils n'a pas le même avis que Bové père sur les OGM

COMMENTANT SUR LCI, jeudi 1^{er} février, les déclarations de son père dans *Newsweek* de février selon lesquelles les OGM peuvent, dans certains cas, présenter un grand intérêt scientifique et médical, José Bové, l'un des porte-parole de la Confédération paysanne, a indiqué en substance que ce n'est pas parce qu'on est de la même famille qu'on doit avoir sur tout les mêmes avis. Au Moyen Age, les gens brûlaient les sorcières, avait rappelé Joseph-Marie Bové, biochimiste et ancien directeur de l'INRA en Aquitaine, et aujourd'hui ils brûlent des cultures transgéniques. Ce chercheur a activement contribué à identifier la séquence génétique d'une bactérie, la *Xylella fastidiosa*, essentielle pour lutter contre la maladie des orangers, une culture très importante au Brésil. José Bové nous a déclaré « *qu'il ne voulait pas engager de polémique désobligeante avec son père* » mais qu'il rejetait l'idée du « *tout scientisme réparateur* » et se méfiait des OGM présentés comme médicaments.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement (DGA), a été entendu à Marseille le 1^{er} février en tant que témoin assisté par le juge Françoise Issenjou, dans le volet militaire d'une enquête pour escroquerie, prêt illicite de main-d'œuvre et corruption ouverte le 2 juillet 1999 et portant sur un dossier de malversations à la Direction des constructions navales (DCN) de Toulon. Le patron de la DGA avait été placé en garde à vue dans la matinée par les gendarmes de Toulon. Selon des sources judiciaires, M. Helmer aurait gardé le silence, avant de quitter le palais de justice sans être mis en examen. Le 30 janvier, l'inspecteur général Jean-Benoît Ramé, ancien numéro deux de la DGA a aussi été présenté au juge et mis en examen, comme l'inspecteur général de la DGA François Le faudeux, mis en examen en décembre. Par ailleurs, l'amiral Jean-Luc Delaunay, chef d'Etat-major de la marine, a été entendu le 20 décembre 2000 par le juge marseillais dans le cadre de ce dossier. (Corresp.)

■ **PRESSE** : la rédaction de *France-Soir*, réunie en assemblée générale, a voté un préavis de grève pour mardi 6 février. La rédaction proteste contre le manque d'informations depuis l'arrivée, fin décembre, du nouveau propriétaire – le groupe italien Poligrafici Editoriale –, le retard de paiement du salaire de janvier et le refus d'accorder un quatorzième mois, comme cela avait été négocié précédemment.

 france telecom

vous invite à entrer dans le capital d'Orange.

jusqu'à
2 fois

Actionnaires de France Télécom, vous bénéficiez d'un ordre d'achat privilégié qui vous permet d'être jusqu'à deux fois mieux servi.

Renseignez-vous au **10 10***
www.francetelecom.com

* ou au 0 800 05 10 10

Vous avez au moins jusqu'au 8 février 2001 avant 17 h pour souscrire à l'Offre à Prix Ouvert des actions Orange. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un nombre minimum de 25 actions. Le prix de l'action Orange devrait être compris entre 11,50 € et 13,50 €. Vous bénéficiez d'une réduction de 0,50 € par rapport au prix qui sera fixé pour les investisseurs institutionnels. Le prix d'achat sera connu au plus tard 2 jours de Bourse après la clôture de l'offre. Vous pouvez inscrire vos actions Orange sur un PEA et ainsi bénéficier des avantages fiscaux qui s'y rattachent.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire ayant reçu le visa COB N° 01-026 en date du 20 janvier 2001. Ce prospectus est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou d'Orange.

orange™